هكذا من الأصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13386 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 11 FÉVRIER 1988

L'Autriche, otage de M. Waldheim

Le rapport de la commission internationale d'historiens sur le passé du président de la République d'Autriche n'a pas eu l'effet escompté par ses commanditaires, Kurt Waldheim lui-même et le gouvernement de Vienne. Loin de clore la polémique déclenchée par la découverte des activités du lieutenant Waldheim durant la guerre des Balkans, ce rapport, rédigé dans la forme mesurée propre aux universitaires, mais impitoyable sur le fond, expose l'ancien secrétaire général des Nations unies à des attaques renouvelées.

Suffit-il, comme le croient les plus fervents de ses partisans, de clamer haut et fort que M. Waldheim n'est pas impliqué directement et personnellement dans les crimes de guerre de cette armée nazie qu'il a servie avec zèle ?

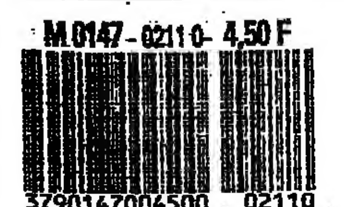
Personne, même parmi ses critiques les plus violents, n'avait prétendu que le lieutenant Waldheim cachait sous son uniforme d'officier l'âme d'un Eichmann ou d'un Barbie. Il lui était avant tout reproché d'avoir dissimulé pendant quatre décennies un passé d'opportuniste et un itinéraire qui le conduisit, selon la formulation du rapport, à proximité immédiate des lieux où se commirent des crimes horribles. Ce mensonge persistant et renouvelé a pris une dimension planétaire à la mesure des hautes fonctions internationales que Kurt Waldheim a remplies pendant dix ans.

En mettant en lumière l'incroyable capacité de refoulement et d'oubli d'un homme qui s'imaginait, tel le docteur Faust, que la destinée peut vous accorder deux vies indépendantes l'une de l'autre, les historiens laissent l'Autriche moralement et psychologiquement ruinée.

En réaffirmant qu'il continuerait à mettre « son savoir » et « son expérience » au service de son pays, Kurt Waldheim sait fort bien qu'il fait de huit millions d'habitants les otages de son entêtement et de sa vanité. Cette attitude s'appuie sur le sentiment trompeur, conforté par des sondages équivoques, que l'immense majorité de l'opinion publique souhaite que le président de la République reste à son poste. Or il apparaît que chaque Autrichien, ou presque, vit un conflit intérieur : si d'un côté le patriotisme le porte à se montrer solidaire de l'un des siens mis en cause à l'étranger, il ressent de plus en plus nettement les dégâts causés à l'image du pays par le comportement d'un homme crispé sur la certitude de son innocence.

L'affaire Waldheim est devenue un facteur de division du pays. En prenant plus nettement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors ses distances par rapport au président de la République, le chancelier a donné le feu vert à ceux qui, au sein du Parti socialiste autrichien, vont mener le combat pour contraindre Kurt Waldheim à se retirer. Si le président se refusait à prendre les devants, il porterait la responsabilité de réveiller les vieux fantômes de l'affrontement civil qui avait abouti en 1938, au moment de l'Anschluss, à la perte de l'identité et de l'indépendance du pays.

(Lire nos informations page 5.)



Les négociations des Douze sur l'agriculture et les restructurations financières

M. Kohl fait une concession à Mme Thatcher pour préserver les chances du sommet de Bruxelles

Le suspense s'installe à partir du jeudi 11 février à Bruxelles. C'est en effet dans la capitale belge que vont se retrouver, jusqu'à vendredi soir, les douze chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE. Ils vont, au cours de ce conseil extraordinaire, tenter d'effacer l'échec enregistré au début du mois de décembre à Copenhague, pour renforcer le processus de la construction européenne. L'ouverture des travaux des Douze a été précédée par l'envoi d'une lettre du chancelier Kohl – qui préside le sommet – aux participants. Dans ce texte, M. Kohl fait quelques concessions à Mme Thatcher pour préserver les chances de succès du sommet.

Faisant allusion aux quatre dossiers qui font difficulté – politique agricole, fonds structurel, compensation britannique et nouvelle méthode de calcul de la contribution des Etats membres, – le chef du gouvernement ouest-allemand insiste auprès de ses collègues sur la nécessité de conclure afin qu'ils puissent, le terrain étant ainsi dégagé, concentrer les efforts de la présidence allemande sur la mise en place en 1992 du Marché unique. « *Vu la situation politique et économique internationale*, écrit-il notamment, *l'Europe ne peut se payer le luxe de reporter des décisions urgentes. Elle ne sera pas capable de tenir la place qu'elle mérite si la CEE ne montre pas sa capacité d'agir.* »

La présidence allemande, très active depuis le début de l'année, a fait un certain nombre de propositions de compromis notamment en ce qui concerne la réduction des dépenses agricoles et l'augmentation des fonds structurels, qui sont destinés à combattre les inégalités sociales et industrielles entre les différentes régions d'Europe.

Aucun dirigeant concerné ne s'est aventuré à faire des pronostics à la veille de la réunion de Bruxelles. Si M. Mitterrand a déclaré s'y rendre « *avec la volonté de voir réussir l'Europe* » et a souhaité que « *chacun des pays fasse quelques concessions* », M. Chirac a affirmé mardi que « *la France a fait ses concessions ultimes en matière agricole* ». En cas d'échec, a ajouté le premier ministre, « *nous serions le dos au mur, soumis à de très fortes pressions et un peu entre les mains de la Commission* ».

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, souligne que sans son adhésion à la CEE, l'Espagne n'aurait pas pu moderniser son économie.

Lire page 4

- **Les Douze vont tenter d'effacer leur échec de Copenhague**, par Claire Tréan.
- **Quatre dossiers épineux**, par Philippe Lemaître.
- **Les agriculteurs français craignent une trahison de MM. Chirac et Guillaume**, par Eric Fottorino.

Grandes manœuvres dans les assurances européennes

L'offensive italienne s'étend maintenant à l'assurance. Le numéro un de la Péninsule, le groupe Generali, vient de porter à 9,5 % sa participation dans la Compagnie du Midi et ses filiales.

Tandis que le sort de la Générale de Belgique est en train de se régler, d'autres batailles, plus sourdes et plus discrètes, se livrent sur le front de l'assurance européenne. Le groupe Generali, numéro un de l'assurance italienne, confirmant les rumeurs qui couraient en Bourse depuis quelques jours, a fait connaître qu'il détenait, à la date du mardi 9 février, un peu moins de 9,5 % du capital de la Compagnie du Midi, maison mère des Assurances du groupe de Paris (AGP). En novembre dernier, il avait déjà porté sa participation de 1,5 % à 4,5 % avec l'accord des dirigeants du Midi, et notamment de son PDG, M. Bernard Pagezy. Les deux groupes, en effet, ont des relations amicales depuis longtemps : ils détenaient même, il y a une dizaine d'années, des participations croisées de 20 % dans leurs filiales respectives en Italie et en France, avant de les reprendre.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 26.)

Un entretien avec M. Felipe Gonzalez

« L'Espagne n'aurait pas pu moderniser son économie sans adhérer à la CEE »

« N'êtes-vous pas parfois déçu dans vos enthousiasmes européens lorsque vous constatez dans quelles impasses techniques s'enferment les conseils européens ?

– Nous payons en ce moment le prix de la dimension de l'Europe. Il y a quelques années, à Six, il pouvait vraiment y avoir des conversations au coin du feu. Dans l'Europe des Douze, ce n'est plus possible. Autre évolution dangereuse : beaucoup de décisions politiques sont prises par les responsables techniques de l'Europe alors que les politiques sont trop préoccupés par les décisions techniques.

– Vous êtes d'accord avec M. Chirac, qui a déclaré récemment que les Douze devraient exercer un contrôle politique plus strict sur la Commission ?

– C'est ce que j'ai dit au sommet de Copenhague sous une autre forme. Prenez le problème des relations de la Hongrie avec la Communauté : c'est un problème politique important, avec certes des aspects techniques, mais c'est un problème politique. Eh bien, les responsables politiques européens n'ont pas eu connaissance des progrès et des blocages intervenus dans cette négociation.

» Cela dit, je ne crois pas qu'il faille diminuer la capacité d'exécution et de manœuvre de la Commission, qui est un peu le gouvernement de l'Europe.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 5.)

La campagne présidentielle

La primaire à droite



M. Barre et M. Chirac s'en sont pris, le mardi 9 février, en termes plus ou moins vifs à M. Mitterrand, cherchant ainsi à échapper à une rivalité fratricide. *(Lire nos informations p. 7 et 10.)*

L'ENQUÊTE : la justice face au conflit néo-calédonien

Ces magistrats aux antipodes

M. François Mitterrand a reçu, le 5 février, les avocats du FLNKS, Mes Jean-Jacques de Félice, Michel Tubiana, Alain Ottan et François Roux. Ceux-ci demandent qu'à l'avenir la cour d'assises de Nouméa ne soit plus saisie d'affaires concernant des indépendantistes. En Nouvelle-Calédonie, le non-lieu, puis l'acquittement des auteurs de la fusillade de Hienghene n'a pas fini d'empoisonner le climat.

NOUMÉA
De notre envoyée spéciale

Bientôt, le juge François Semur quittera Nouméa. Bénéficiant, après avoir rendu la célèbre ordonnance de non-lieu de la fusillade de Hienghene, d'une belle promotion, il doit devenir, à quarante-deux ans, le président du tribunal de première instance de Mata-Utu, dans le territoire de Wallis et Futuna, où il sera, par l'effet d'une curiosité toute coloniale, le seul magistrat professionnel. Son traitement sera doublé, et s'il est acquis qu'il doive s'y contenter d'une activité judiciaire mineure, il jouera, entre trois petits rois, un rôle politique important dans la vie de ce confetti du Pacifique, pompeusement appelé territoire. Il en est, dit-il, « *content* », puisqu'il « *l'avait demandé* ». Pour lui, comme pour beaucoup, il est vrai, le passage à Nouméa fut une rude secousse, l'une de ces épreuves que l'on n'oublie pas.

François Semur, jusqu'à cette terrible fusillade, qui laissa dix morts le 5 décembre 1984 sur une route de brousse, faisait, au tribunal, figure de sage, à l'expérience longue comme le bras. Ancien gendarme, François Semur est aussi ancien commissaire de police, et exerça ses talents de 1977 à 1981 à la sixième section de police judiciaire de Paris, où il livra une lutte sans merci contre les menées subversives des autonomistes bretons, des indépendantistes, corses et basques, des militants d'Action directe.

Docteur en droit, commandant de réserve, ancien auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes études de la défense nationale), il lui prit l'envie de devenir magistrat. Il réussit, bien sûr, le concours. En août 1984, avec sa femme et ses trois jeunes enfants, le voilà donc en Nouvelle-Calédonie. « *Au début*, se rappelle-t-il, *c'était idyllique. Le climat est agréable, les affaires n'étaient pas trop compliquées* ». C'était avant les « *événements* », comme on dit ici en ne sachant pas trop si l'on pense à l'Algérie ou à mai 68.

AGATHE LOGEART.

(Lire la suite page 9.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1.75 $.

Débats

TERRITOIRES OCCUPÉS

Cette mauvaise conscience...

par BERNARD KAHANE (*)

IL est facile d'être généreux à Paris, certes ! Mais pour notre plus grand malheur, les faits resteront les faits et les taches si noires qui, peu à peu, se répandent dans notre cœur et notre mémoire ne se résorberont pas.

Peu importe que les enfants palestiniens soient à dessein ou non placés au premier rang, qu'il s'agisse d'un acte spontané ou de l'expression d'une volonté politique et qu'il y ait ou non déformation. L'acte reste l'acte. Celui qui envoie d'autres enfants à peine moins âgés briser les membres à coups de matraque comme celui qui appuie sur la gâchette sont à l'instant présent responsables de la mort et de la haine qui s'accumulent.

Seulement voilà, nous estimons que nous sommes part des refuzniks et des déportés et qu'à travers Einstein, Marx, Freud et d'autres, souffle notre esprit. De la même manière, il nous faut admettre malgré nos plus profonds regrets qu'au-delà du bras qui frappe, c'est notre propre main qui agit. Ainsi va le peuple juif et là où tout un chacun revendique avec raison sa seule responsabilité, nous assumons nous, pour le meilleur et pour le pire, une conscience collective. La faute de mon frère est la mienne. Je ne peux rester indifférent à ses aspirations tout comme à sa culpabilité. Se chargerait-on de l'oublier que les bombes des territoires nous ramèneraient brutalement à la réalité.

Alors je le crie, qu'y-a-t-il au-delà des coups et des bosses que nous infligeons en Cisjordanie et à Gaza ? Qui croirait qu'ainsi se résoudra le problème palestinien quelle qu'en soit la cause ?

***

Je suis affligé du peu de sens politique que manifestent les dirigeants israéliens comme je suis effrayé lorsque je vois ceux qui ont pour tâche de représenter les Palestiniens.

Car, deuxième question, où se trouve la mauvaise conscience des Palestiniens lorsqu'ils nous frappent ? Pour nous, les passages à tabac ordonnés par Israël, qu'ils soient l'exception ou la règle, sont un motif de honte. Pour eux, les assassins des enfants de Kyriat Shmone, du vieillard de l'*Achille-Lauro* et de tant d'autres, personnifient la nouvelle race des héros. Alors oui, je préfère mille fois cette mauvaise conscience qui me tourmente et je souhaite de tout cœur qu'il continue à y avoir deux poids deux mesures pour ce qui concerne Israël et les juifs.

Qui pourrait d'ailleurs s'en plaindre ? Au cours des siècles, notre peuple a porté sur lui une part de la conscience du monde. Certains ont même prétendu qu'à l'aune de ses malheurs pouvait se mesurer le degré d'évolution de l'humanité. Alors comment s'étonner devant le plaisir avec lequel on vient aujourd'hui retourner contre nous, les donneurs de leçons, nos propres armes ? Comment être surpris qu'en nous attaquant un grand nombre cherchent à se dégager de la honte et de la culpabilité qui les assaillent quand ils regardent leur histoire, leurs mensonges et leurs renoncements ?

***

Tant que nos ennemis et nos amis pour une fois confondus pourront nous confronter à notre image, nous aurons la preuve de notre rôle. Notre force viendra de notre capacité à faire la part des critiques qui nous sont adressées, notre faiblesse serait de vouloir les ignorer. A pratiquer un tel jeu, nous risquerions de nous réveiller un matin avec un Israël bien éloigné des valeurs de liberté, de démocratie et d'humanisme que ses habitants et la diaspora cherchent à promouvoir au cœur d'un Moyen-Orient si contraire.

Si un jour nous ne devions plus lire qu'un mince entrefilet lorsque quatre Palestiniens sont expulsés alors que des milliers d'hommes sont torturés et emprisonnés en Iran, Irak, Libye, Syrie et autres, il se pourrait bien qu'en ce jour le rêve d'Israël ne soit plus qu'un cauchemar.

(*) Chercheur.

LE JAPON, LE SUD ET NOUS

L'Europe et le triangle

par FRÉDÉRIC DOSA (*)

L'ÉCHEC du récent sommet de Copenhague n'était qu'une péripétie. Ce qui ne l'est pas, c'est la lenteur de la construction européenne, cette expression d'ingénieur qui dénote un manque de réalité vivante.

Le dynamisme européen, pour s'améliorer, a besoin, avant tout, de prendre en compte son environnement. Seul celui-ci permettra à l'Europe de mieux situer ses intérêts et d'éveiller l'enthousiasme de ses peuples. Or ce contexte, quel est-il, alors que sur l'axe Est-Ouest s'ébauche, sans l'Europe, un équilibre de la terreur en réduction ? Il est avant tout, pour elle qui est industrialisée, un double contexte Nord et Nord-Sud.

***

Le contexte Nord, c'est ce qu'on appelait naguère la structure trilatérale des pays industrialisés : Etats-Unis, Japon, CEE. Dans ce groupe, la CEE vient en dernier : les Etats-Unis restent premiers par la puissance économique, et le Japon, premier par la performance industrielle et financière, vient en second en attendant une place d'ex aequo.

Dans ce triangle industrialisé, deux côtés, Etats-Unis-Japon et Etats-Unis-Europe, sont plus actifs que le troisième, Europe-Japon, au détriment relatif de ces deux pôles. Les forces de l'avenir, le meilleur équilibre possible, l'intérêt prioritaire du Japon et de l'Europe dictent une politique de renforcement des liens CEE-Japon. La France doit se faire, en Europe, l'avocat actif d'une telle politique, dont les Allemands et les Britanniques ont mieux compris l'urgence et l'importance.

Car c'est le triangle industrialisé – et sa performance économique supérieure – qui a déterminé les premières concessions des deux impérialismes superpuissants, et d'abord celles de l'URSS, pour des raisons industrielles, plus que celles des Etats-Unis, dont l'explication est davantage financière. Paris doit se rapprocher de Tokyo pour que le triangle du Nord s'équilibre enfin.

***

Quant aux relations Nord-Sud, on n'a décidément pas assez médité la fulgurante remarque de Boumediene, alors président de l'Algérie, il y a quelque dix ans, à la tribune des Nations unies : il n'y a pas tant des pays capitalistes et des pays communistes que des riches et des pauvres. Or les riches sont au Nord, malgré les chômeurs, et les pauvres au Sud, malgré les pays pétroliers et quelques rares nouveaux industrialisés.

Au Sud, les pays pétroliers ont bénéficié d'une manne accidentelle que le progrès technologique tarit progressivement. Quant aux quelques pays nouvellement industrialisés, leur poids démographique est marginal.

A ces exceptions près, c'est encore une réalité tripolaire qui s'impose au Sud, et, quoique élargie aux dimensions d'une forme tricontinentale, on y trouve, comme dans le triangle du Nord, un ordre : Asie, Amérique latine, Afrique, quel que soit l'indicateur retenu, espérance de vie ou revenu par tête. L'Europe et la France ne devraient pas pour autant arrêter leurs priorités à ces rangs de classement quantitatif, car l'équation du Sud, rappelons-le, a une dimension telle que les relations Nord-Sud se spécialisent par la force des proximités historiques et géographiques.

C'est là que l'Europe doit penser l'avenir avec plus d'audace. Il suffit de faire le tour des pays industrialisés pour y déceler la pauvreté culturelle, même et surtout abondamment télévisée. Il n'est que de rencontrer des Africains, des Indiens, des Brésiliens, pour mesurer les contraintes mais surtout la fécondité de leurs civilisations, beaucoup plus ouvertes sur la nature et le monde que celles du Nord, et par là plus porteuses de paix et d'épanouissement.

La France, qui a inventé la superbe devise « liberté-égalité-fraternité », ne peut-elle en redécouvrir le sens ? Il semble qu'elle doive réfléchir encore au premier terme, davantage au second, et plus encore au troisième. Elle a la chance, en effet, ce faisant, de trouver un rôle en Europe et dans le monde, vis-à-vis du Nord et du Sud, que l'axe Est-Ouest et la politique de « détente-entente et coopération » ne suffisent plus à donner.

***

On peut regretter, certes, le charme du temps des équipées gaulliennes à Moscou, quand la France faisait entendre la musique de la raison dans le tohu-bohu de la guerre froide. Mais qu'on soit gaullien ou non, on ne peut oublier la leçon du général : il n'y a pas de politique qui vaille en dehors des réalités. Le contexte ayant changé, l'unanimité tournée vers le passé n'est plus que le masque d'une absence de politique.

En ce temps de surchauffe de politique intérieure et d'élision des programmes et des engagements, il faut cependant une politique étrangère à la France, pour l'Europe. C'est vers Tokyo, dans le triangle du Nord, et en direction du Sud avec plus d'imagination, que ses priorités peuvent être trouvées.

(*) Pseudonyme d'un haut fonctionnaire.

1915 - 1988

Le génocide arménien reconnu en Turquie ?

par MICHAEL HAROYAH (*)

LE génocide arménien a été condamné en Turquie. Mais c'était en 1919, sous l'Empire ottoman. La cour martiale jugea par contumace les chefs du Parti Union et Progrès, les « Jeunes Turcs » qui avaient gouverné le pays pendant la guerre. L'acte d'accusation contenait notamment les passages suivants : *« Le désastre arrivé aux Arméniens n'a pas été un événement local ou isolé. Il a été le résultat d'une décision préméditée par un organe central composé des personnes susdites, et les immolations et excès qui ont eu lieu étaient fondés sur des ordres oraux ou écrits émis par cet organe central (...). Les dirigeants du Parti Union et Progrès ont créé une organisation spéciale pour tendre des pièges en vue d'un carnage général – un vaste réseau de meurtres. Dans le même temps, ils ont diffusé des rapports selon lesquels tout cela était fait en vue de soutenir l'effort de guerre... »*

Plus loin, parmi cent exemples, l'acte s'attarde sur un télégramme d'encouragement envoyé par le secrétaire du parti pour la région de Brousse au lieutenant-gouverneur de la ville de Bolou : *« Il disait que les actions menées contre les Arméniens contribueraient au bonheur perpétuel du peuple de la ville de Bolou... Comme on le sait, le district de Bolou était très éloigné de la zone de guerre. Il n'y avait aucun fondement à la déportation des Arméniens, aucune menace à l'ordre public. Il est donc très clair que l'annihilation de la nation arménienne était ce à quoi aspirait le parti, et que son secrétaire, Midhat Bey, était guidé par les mêmes considérations. »* (*Journal officiel* de l'Empire ottoman, section Journal judiciaire des procès, n° 3040, 27 avril 1919.)

Ainsi tous les éléments caractéristiques du génocide au regard de la convention de 1948 figuraient déjà dans l'enquête menée par le dernier gouvernement ottoman : mise à exécution par un gouvernement de la volonté d'exterminer un groupe ethnique ou religieux. C'est au vu de ces faits, et dans un esprit juridique proche de celui de Nuremberg, que la cour condamna à mort les dirigeants jeunes-turcs et à quinze ans de prison pour complicité le plus haut dignitaire musulman, le cheikh ul islam Mussa Kiazim.

Pourquoi la Turquie d'aujourd'hui, gouvernement et opinion unis, a-t-elle tourné le dos à ce jugement, en niant le génocide de 1915 ? Pourquoi ajoute-t-elle le cynisme à l'hypocrisie en reprenant à son compte les arguments des criminels de 1915, comme on a pu le lire dans les colonnes de ce journal, le 19 août dernier, sous forme de placard publicitaire ? Parce que la Turquie « moderne » a été fondée par Mustafa Kemal, en rupture avec le gouvernement ottoman de 1919, taxé de collaboration avec les puissances européennes, et qu'elle a réhabilité les dirigeants jeunes-turcs comme ses précurseurs dans la voie de l'honneur national retrouvé.

Question à l'Europe

Au point qu'elle a obtenu de son amie, l'Allemagne nazie, en 1943, le rapatriement des cendres de Talaat, le maître d'œuvre du génocide, pour lui ériger un mausolée qui défigure encore aujourd'hui une colline de l'ancienne Constantinople. Tels étaient les soucis de la république turque en 1943, tels sont les symboles de la Turquie moderne.

Au point qu'elle renie, au-delà du génocide, le passé chrétien de ses régions orientales, où elle laisse à l'abandon toutes les églises, et qu'elle a l'an dernier fait croupir trois mois en prison un guide français, Michel Caraminot, inculpé d'atteinte à la cohésion nationale, pour avoir présenté aux touristes ces églises comme des monuments d'art arménien. Tel est l'esprit des lois de la Turquie démocratique, aux yeux de ses policiers et de certains de ses juges.

Au point qu'elle multiplie les tracasseries envers les familles arméniennes demeurées dans sa partie européenne, en exigeant des enfants la preuve que leurs quatre grands-parents sont arméniens pour pouvoir s'inscrire à leur école religieuse. Telles sont les règles posées par l'administration de la Turquie laïque.

La Turquie brandit aujourd'hui sa démocratisation et sa laïcité comme un bouclier face à l'islam intégriste, pour demander son intégration à l'Europe, sans condition morale, c'est-à-dire sans avoir à reconnaître le génocide de 1915. Pour éclairer cette demande, on peut poser deux questions. Une question à la Turquie. Puisqu'elle propose à l'Europe d'accepter le raisonnement selon lequel, si quelques membres d'une communauté militent pour l'indépendance, l'Etat est en droit d'anéantir toute une population, pourquoi, au cours de la même guerre, lorsque les émirs du désert ont pris les armes aux côtés du colonel Lawrence, le gouvernement ottoman n'a-t-il pas entrepris l'extermination de tous les Arabes ottomans ? Parce qu'ils étaient trop nombreux, trop forts, ou qu'on ne pouvait pas les « immoler » comme des Arméniens ?

Une question à l'Europe. Si un héros de la Wehrmacht, Rommel par exemple, avait survécu à la guerre, s'il avait, au bout de quelques années chassé les Alliés, réoccupé une partie de la Pologne, en renonçant à toute autre ambition impériale, créé une Allemagne moderne mais qui impose silence sur le nazisme et déclare le tribunal de Nuremberg nul et non avenu, aurait-on pu construire une communauté avec ses héritiers ?

Le bon fonctionnement d'un système électoral destiné à assurer le « bonheur perpétuel » d'une majorité homogène, à Bolou et ailleurs, est bien en deçà de l'idée que l'Europe se fait de la démocratie. Il reste à la Turquie tout un chemin à faire de reconnaissance de son histoire, d'acceptation de la liberté religieuse et de la diversité de ses minorités. C'est ce qu'a affirmé le Parlement européen dans sa résolution du 18 juin 1987. Les génocides ne sont pas des points de détail. Oublier celui de 1915, ou feindre de croire qu'il est marginal, par rapport à l'attitude de la Turquie face aux droits de l'homme, ce ne serait pas servir le progrès, mais dégrader sa conscience.

(*) Solidarité franco-arménienne.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Les témoignages ... Palestiniens

Afriq

SOUDAN

Plus de trois cent mille personnes s... par la famine dans le sud du

هكذا من الأصل

ID ET NOUS

le triangle

1915 - 1988

nénien reconnu en Turquie

La répression dans les territoires occupés par Israël

Les témoignages de six jeunes Palestiniens

Deux jeunes Palestiniens ont été tués, mardi 9 février, dans les territoires occupés par Israël, ce qui a porté à cinquante le nombre des victimes palestiniennes des affrontements en Cisjordanie et à Gaza depuis deux mois. Le corps d'un Palestinien de seize ans a été découvert, mardi matin, dans un village de Cisjordanie. Il avait été tué d'une balle. Un autre Palestinien — originaire de Gaza — est mort dans un hôpital de Bersheba (sud d'Israël) de coups reçus à la tête après qu'il eut été arrêté par l'armée israélienne. D'autre part, sur le plan diplomatique, le premier ministre, M. Shamir, a reçu, mardi soir, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, M. Murphy, arrivé le jour même en Israël, après des entretiens au Caire avec le président Moubarak.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Tout en reconnaissant *« des abus et des excès »,* le ministre israélien de la défense maintient qu'il n'y a pas *« de politique de passage à tabac »* des manifestants palestiniens. La violence, dit-il, n'est autorisée qu'en cas de confrontation avec les manifestants, pour les arrêter ou les disperser. La presse, certains partis politiques israéliens (comme le Ratz, de gauche), des organisations humanitaires, telles que l'UNRWA, et de très nombreux médecins israéliens affirment le contraire : un mois après que cette « politique des coups » eut été inaugurée, tous continuent à faire état de très nombreux cas de manifestants durement frappés après avoir été appréhendés par l'armée.

Mardi 9 février, à l'hôpital de Bethléem, six jeunes Palestiniens donnent leur témoignage. Les quatre premiers sont du village de Beit-Fajjar (à mi-chemin entre Hébron et Bethléem). Ils disent qu'ils ont été arrêtés dimanche dernier puis passés à tabac par des soldats, les uns dans la rue, les autres dans un camion de l'armée.

Ahmed Youssef Abdeljawad Takqatqa (quinze ans) est encore en état de choc, l'air hébété. Il a un œil légèrement abîmé, le cuir chevelu arraché sur plusieurs centimètres, les mains gonflées à la suite, affirme-t-il, de coups de matraque et de crosse de fusil. Kamal Mohamed Badr Thawaptéh (quinze ans), peut à peine parler : il a les lèvres tuméfiées, plusieurs dents cassées, les épaules et le cou gonflés, couverts d'hématomes, la jambe droite et le bras plâtrés. Youssef Abdallah Takqatqa (vingt-cinq ans) souffre de « légères » fractures à la jambe gauche. Jawat Ghaleb Darla (dix-sept ans) rapporte avoir été matraqué dans la rue : il a le poignet droit cassé en deux endroits.

Il y aurait eu, dimanche, une manifestation violente à Beit-Fajjar. Certains des habitants du village auraient attaqué des soldats à coups de pierres.

Issa Khair (dix-neuf ans) et Issa Ellias Abu Farah (vingt ans), tous deux du village de Beit-Sahour (mitoyen de Bethléem) racontent avoir été arrêtés à la suite d'une manifestation dimanche, à la sortie de la messe. Ils ont été embarqués à bord d'un camion de l'armée, où six ou sept soldats les ont frappés. Le bras droit et l'épaule droite d'Issa Khair sont de couleur violette et ont doublé de volume ; il a une fracture au pied droit. Issa Ellias Abu Farah indique avoir été frappé avec une clé anglaise : il a le bras droit et la jambe droite brisés.

Un porte-parole de l'armée a déclaré ne pas être au courant de la situation de ces six jeunes gens. Si les faits rapportés, a-t-il ajouté, ont bien eu lieu, ils constituent autant *« d'actes illégaux »* et *« les jeunes gens devraient porter plainte ».*

Comme il le fait régulièrement depuis deux mois, le *Jerusalem Post* rapportait mercredi un autre cas de passage à tabac collectif en Cisjordanie, à l'issue duquel quinze personnes ont été hospitalisées pour fractures. A la suite de jets de pierres sur la route Jérusalem-Hébron, des soldats ont sorti de leurs maisons les habitants de la localité de Halhoul et ont frappé indistinctement à coups de matraque et de crosse de fusil. Un porte-parole militaire a indiqué qu'il y aurait une enquête.

ALAIN FRACHON.

David contre David

La malencontreuse omission d'une phrase dans l'article d'André Fontaine « David contre David » (*le Monde* du 10 février) rend une partie de son raisonnement difficilement compréhensible. Il faut donc ajouter à la fin du dernier alinéa paru en première page le passage suivant : *« Il n'empêche que ceux qui les bombardent de pierres et incendient des véhicules sont l'avant-garde d'une population qui se sent, profondément, occupée. »*

Le neuvième anniversaire de la République islamique

La nouvelle révolution de palais de l'imam Khomeiny

Neuf ans après la révolution islamique du 11 février 1979, le régime de Téhéran, toujours en proie aux conflits internes, cherche désespérément à sortir de l'impasse dans laquelle il s'est enfermé.

L'essoufflement de la République islamique est la conséquence d'un triple échec. D'abord sur le plan militaire, où malgré les multiples offensives lancées depuis 1984 sur le front irakien, les troupes iraniennes n'ont pu, en dépit de lourds sacrifices, entamer d'une manière significative les lignes défensives de Bagdad. La perspective d'une victoire semble plus éloignée que jamais. Sur le plan économique, la déconfiture est totale.

Elle est la conséquence logique de la poursuite de la guerre dont le coût pèse lourdement sur la situation intérieure en laminant jour après jour le niveau de vie de la population. Enfin, sur le plan politique, les progrès accomplis par les forces conservatrices ont frappé de paralysie toutes les démarches entreprises par les jeunes technocrates du gouvernement favorables à des réformes sociales et soucieux de donner satisfaction aux revendications des « déshérités ».

L'obstacle qui a jusqu'à présent empêché toute percée est le Conseil de surveillance de la Constitution créé en 1980. Comprenant six mollahs ultra-conservateurs nommés par l'imam Khomeiny et six juristes désignés par le Parlement, le Conseil de surveillance était conçu à l'origine comme une espèce de garde-fou destiné à empêcher toute violation des préceptes du Coran par les parlementaires. Au fil des ans, il s'est transformé sous la pression des religieux traditionalistes en un verrou bloquant pratiquement toutes les réformes votées par le Majlis.

Les projets de loi concernant la réforme agraire, la nationalisation du commerce extérieur monopolisé par les bazaris et un code du travail décent, ont été jugés anti-islamiques, parce que violant le sacro-saint droit à la propriété privée stipulé par le Coran. Ainsi a été créé et perpétué un système qui favorise les nantis.

L'imam Khomeiny, qui a longtemps joué à l'apprenti sorcier en prenant systématiquement le parti du Conseil de surveillance dans ses démêlés avec les parlementaires, a fini par réaliser que cet organisme étouffait toutes les velléités de réforme. La goutte qui a fait déborder le vase a été le rejet, fin novembre, d'un nouveau projet de code du travail, proposé par le gouvernement de M. Hossein Moussavi et approuvé par la majorité du Parlement. Ce projet nullement révolutionnaire a été presque entièrement émasculé par le Conseil de surveillance qui a annulé les trois quarts de ses articles.

Excédé, le ministre du travail, appuyé par M. Rafsandjani, a porté l'affaire devant l'imam Khomeiny. Ce dernier, dans le langage sybillin qui lui est propre, a répondu au début de décembre que le gouvernement pouvait outrepasser les lois religieuses et imposer ses propres conditions dans le domaine de la législation du travail *« dans l'intérêt de la communauté ».*

Le chef du gouvernement, M. Moussavi, et le président du Majlis, M. Rafsandjani, se sont engouffrés aussitôt dans la brèche pratiquée dans la tradition islamique, en affirmant que cette permission s'appliquait également aux autres lois demeurées en suspens par suite du veto du Conseil de surveillance.

Violents remous

L'ayatollah Loutfali Safi, le secrétaire du Conseil, a réagi rapidement en affirmant, dans une lettre adressée à l'imam vers la mi-décembre, que l'interprétation de ses propos par MM. Moussavi et Rafsandjani entraînerait à la longue la disparition du Conseil de surveillance et aboutirait immanquablement à *« l'abolition de toutes les institutions et structures islamiques ».* La réponse de l'iman ne s'est pas fait attendre : *« Ils ont raison et advienne que pourra. »*



La prise de position de l'iman, un véritable pavé dans la mare, a suscité de violents remous au sein de la hiérarchie religieuse, conservatrice. On sait peu de chose des réactions du clergé traditionaliste qui, tout en n'approuvant pas les directives de l'iman, n'a pas osé s'y opposer ouvertement.

Le chef de l'Etat, l'hodjatoleslam Khamenei, qui a lié son sort à celui des conservateurs religieux, a cependant tenté de minimiser la portée des directives du Guide, en affirmant, au cours de son sermon du vendredi 1er janvier, qu'après tout ce dernier n'avait rien dit de nouveau et n'avait fait que répéter ce qu'il avait déjà tant de fois affirmé, c'est-à-dire que *« le gouvernement islamique exerce son pouvoir dans les limites des lois religieuses édictées par Dieu ».*

La riposte de l'imam n'a pas tardé et la presse a publié, le 7 janvier, une ordonnance religieuse (fatwa) sous la forme d'une lettre écrite de la main du Guide de la révolution.

« Vous n'avez donc rien compris, gronde d'un ton paternel l'imam, en s'adressant à M. Khamenei. *Le gouvernement fait partie de la vice-régence du prophète Mahomet et a la priorité sur toutes les pratiques religieuses, telles que la prière, le jeûne et le pèlerinage à La Mecque. »* Une affirmation qui ne manque pas de surprendre dans la mesure où ces trois pratiques, reconnues aussi bien par les sunnites que les chiites, font partie des cinq piliers de l'islam.

« C'est ainsi, poursuit l'imam, *que le gouvernement est autorisé à démolir une mosquée ou une maison, si elles empêchent l'édification d'une route. Il peut également, si nécessaire, fermer une mosquée et éventuellement la détruire, si elle constitue une source de perdition pour les fidèles. Il peut encore unilatéralement révoquer toute loi islamique* (charia) *considérée contraire aux intérêts du pays ou de l'islam. Il peut enfin annuler le pèlerinage à La Mecque — qui constitue l'une des obligations imposées par Dieu — sur une base temporaire, lorsque ce pèlerinage se révèle opposé aux intérêts du pays islamique. »*

Le président Khamenei a depuis fait amende honorable et l'imam l'a qualifié de *« bras puissant de la République islamique »* et de *« soleil lumineux ».* Fidèle à une pratique dont il s'est rarement départi, l'imam Khomeiny ne se sépare jamais de ses fidèles qui, pour une raison ou une autre, se sont égarés du droit chemin, mais les soumet à sa volonté.

Sous le contrôle d'un conclave

Il a notamment refusé d'accepter la démission que lui ont présentée plusieurs des religieux du Conseil de surveillance, mais a quand même rogné les ailes de cette institution en créant le 7 février une instance spéciale, réunissant les principaux responsables des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire afin de résoudre les différends entre le Parlement et le Conseil. Ce dernier n'est donc plus souverain et est désormais coiffé par un conclave que l'imam contrôle de près par l'intermédiaire de son fils Ahmed et de l'hodjatoleslam Tavassoli, le chef de son bureau personnel.

Ce qui vient de se passer à Téhéran constitue une véritable révolution de palais, qui renforce les pouvoirs de l'imam Khomeiny. Ses *« décisions équivalent désormais à des commandements d'Allah et à des principes inviolables de l'islam »,* vient de déclarer le président Khamenei, devenu de nouveau, après son autocritique de janvier, l'un des exégètes de la pensée du Guide de la révolution.

C'est donc l'imam Khomeiny qui *« a hérité le pouvoir divin du prophète et des imams »* — ainsi que l'a formulé le président iranien, — et lui seul qui aura la difficile mission de sortir l'Iran de l'immobilisme. L'islam sera donc toujours le principal moteur du régime de Téhéran, mais les modalités de son application seront définies par le *vali-faguih* (juge théologique suprême), c'est-à-dire l'imam Khomeiny.

Seuls M. Bazargan, le leader de l'opposition libérale au sein du sérail islamique de Téhéran, et ses amis ont eu le courage de déplorer publiquement cette situation en affirmant que les changements intervenus à Téhéran constituaient *« un nouveau clou dans le cercueil de la Constitution de la République islamique et le triomphe de l'absolutisme du faguih ».*

JEAN GUEYRAS.

EN BREF

● **GOLFE : trois avions irakiens abattus.** — Trois avions irakiens de type Mirage (de fabrication française) ont été abattus mardi matin 9 février au-dessus du Golfe par l'aviation adverse dans un combat aérien avec des chasseurs iraniens et se sont abîmés dans les eaux du Golfe, affirme un communiqué militaire publié à Téhéran. Cette information n'a été ni démentie ni confirmée par Bagdad. — *(AFP.)*

● **Le Yémen du Sud rétablit ses relations avec l'Egypte.** — Après dix ans de rupture, la République démocratique et populaire du Yémen et l'Egypte ont rétabli leurs relations diplomatiques le mardi 9 février. Le Yémen du Sud, qui faisait partie du Front de la fermeté (Syrie, Libye, Algérie, OLP et Irak) opposé à la visite du président Sadate en Israël, avait gelé ses relations avec l'Egypte le 5 décembre 1977. Le Caire avait réagi en rompant ses relations avec Aden le même jour. Avec le retour à l'Egypte du Yémen du Sud, onzième Etat à rétablir ses relations depuis le sommet d'Amman en novembre, il ne reste plus hors du giron du « grand frère » égyptien que l'Algérie, la Syrie et la Libye. On estime, au Caire, qu'un rétablissement des relations avec Tripoli semble, dans les conditions actuelles, impossible, très difficile avec Damas mais possible avec Alger. — *(Corresp.)*

Afrique

SOUDAN

Plus de trois cent mille personnes sont menacées par la famine dans le sud du pays

Tandis que la situation alimentaire s'aggrave dans le sud du Soudan, où plus de 300 000 personnes sont menacées par la famine, les discussions d'Addis-Abeba entre une délégation soudanaise non gouvernementale et l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) du colonel Garang sur l'envoi de secours aux populations civiles ont pris fin sans résultats. Aucune précision n'a été fournie de part et d'autre sur les points sur lesquels les négociations ont achoppé.

Le porte-parole de la SPLA, M. Atem Yaak, a cependant regretté *« l'existence de liens entre la délégation de Khartoum et le gouvernement central »* et a affirmé que cela constituait un abus de confiance qui compromettrait la tenue de nouvelles discussions. *« Nous avions,* a-t-il dit, *accepté de discuter « de bonne foi » avec la conviction que la délégation soudanaise représentait un organisme authentiquement humanitaire et indépendant du gouvernement. »* En fait, la délégation non gouvernementale représente l'organisation Mercy, formée récemment par des personnalités musulmanes et chrétiennes et présidée par M. Idriss El Banna, membre du conseil soudanais de souveraineté (présidence collégiale de la république).

Les discussions d'Addis-Abeba se sont déroulées dans le secret pendant dix jours. On sait toutefois que le chef de la délégation non gouvernementale, le cheikh El Tayeb, imam de la *mosquée principale* d'Omdurman, avait accusé, il y a une semaine, les maquisards sudistes d'être inflexibles sur les conditions d'acheminement des secours dans le sud du Soudan et de mettre en avant des considérations plutôt politiques qu'humanitaires. La SPLA, pour sa part, avait accusé le gouvernement soudanais d'acheminer des troupes et du matériel vers le sud, sous le couvert des déplacements de convois de vivres.

Les accusations de la SPLA ont été confirmées à Londres par l'organisation caritative britannique, Oxfam, qui a protesté, le lundi 8 février, contre la réquisition par l'armée soudanaise de sept camions affrétés par des organisations de lutte contre la famine, le 4 février, dans le sud du Soudan. Selon Oxfam, les camions vides faisaient partie d'un convoi de vingt véhicules, qui devaient charger des vivres à Juba pour approvisionner les populations affamées par la guerre civile, et ont été utilisés dans le cadre d'une opération pour *« reprendre la ville de Kapoeta »* occupée récemment par la SPLA.

Les responsables des organismes internationaux de secours à Khartoum expliquent qu'ils disposent de vivres en quantités suffisantes, mais que l'insécurité en empêche l'acheminement vers le sud. Le fait est confirmé par le vice-commissaire soudanais pour les secours, M. Al Tayyeb El Tahir, qui affirme que l'armée ne dispose pas des moyens suffisants pour escorter les convois. Quarante-sept péniches et vingt wagons de chemin de fer, chargés de vivres et matériels de secours seraient actuellement en attente dans le port de Kosti, sur le Nil blanc, à environ 300 kilomètres au sud de Khartoum.

Selon M. Al Tayyeb, 325 000 personnes, dans le sud du Soudan, ont un besoin urgent de secours : 151 000 dans le Bahr-el-Ghazal, 94 000 dans l'Equatoria et 80 000 dans la province du Haut-Nil. Toujours selon le vice-commissaire soudanais, dans l'ensemble du Soudan, 3,5 millions de personnes sont menacées de famine, soit, outre les 325 000 du sud, 1 million dans le Kordofan, 750 000 dans le Darfour, 600 000 à Khartoum, 200 000 dans le centre et 150 000 dans les régions du nord. — *(AP.)*

ZAIRE

Un opposant déclaré « malade psychiatrique »

La Cour de sûreté de l'Etat a suspendu la procédure judiciaire engagée contre un dirigeant de l'opposition afin de lui permettre de recevoir des soins psychiatriques, a rapporté, le samedi 6 février, l'agence officielle AZAP. M. Thsisekedi Wa Malumba avait été arrêté le 17 janvier, quelques jours après son retour d'exil en Europe, et inculpé de trouble de l'ordre public pour avoir organisé, à Kinshasa, un rassemblement interdit (*le Monde* du 21 janvier).

Après son arrestation, un examen psychiatrique avait été ordonné et AZAP écrit que les psychiatres ont conclu à *« l'existence chez le prévenu des stigmates d'une personnalité perturbée qui se manifestent par un délire chronique, des idées de grandeur, l'ambivalence de propos et de comportement et une psycho-rigidité ».*

M. Thsisekedi est l'un des neuf anciens membres du Mouvement populaire de la révolution (parti unique du président Mobutu Sese Seko) à avoir fondé un parti illégal d'opposition connu sous le nom d'Union pour la démocratie et le progrès social. — *(Reuter).*

Europe

Les Douze vont tenter d'effacer leur échec de Copenhague

BRUXELLES
de notre envoyée spéciale

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze vont tenter à nouveau, les 11 et 12 février, l'exercice qu'ils avaient raté en décembre 1987 à Copenhague : se mettre d'accord sur un projet global de réforme des finances communautaires. Pas de dramatisation, pas de trompettes de l'apocalypse cette fois. Les incantations sur l'« *obligation de résultats* », les déclamations sur l'impérieuse nécessité pour les Européens de s'entendre à l'heure où les Deux Grands réglaient à Washington le sort du monde, n'avaient eu pour effet que de rendre plus piteux l'échec de Copenhague. On les a évitées cette fois, de même que les proclamations d'optimisme sur les chances d'aboutir.

Les bonnes raisons qu'ont les Douze de s'entendre, celles qui plaident pour une plus grande intégration européenne, sont claires pour tout le monde. La question est de savoir si cette intégration pourra se faire à un rythme suffisant pour répondre aux nouveaux défis qui se posent à l'Europe, si la Communauté dispose de la vitalité nécessaire pour concrétiser les projets dynamiques qu'elle a conçus pour elle-même ces dernières années (dont le grand marché de 1992), voire pour en imaginer d'autres.

Le plan Delors, qui participe de cette dynamique, viole la congénitale lenteur communautaire. Il a pour objet, en dégageant de nouvelles règles de financement pour cinq ans, de mettre la Communauté à l'abri des éternelles querelles budgétaires, et de lui permettre de préparer l'échéance de 1992. Cela suppose à la fois que soient augmentées les ressources dont dispose la CEE, que sa principale dépense, la dépense agricole qui finance la surproduction, soit enfin maîtrisée, et que soient mises en œuvre des politiques d'accompagnement permettant de faire face aux déséquilibres régionaux et sociaux incompatibles avec l'idée même du grand marché.

Ce beau et raisonnable schéma bute sur les éternelles chamailleries. Si l'élargissement aux pays du Sud portait en lui la revendication d'une compensation des déséquilibres structurels et introduisait dans la Communauté une problématique légitime, il faut bien reconnaître que les autres difficultés dans lesquelles on se débat, qu'il s'agisse de l'agriculture ou de la contribution britannique, ont un fort goût de déjà vu. Tout cela lasse et a pu donner le sentiment, au dernier sommet de Copenhague, que l'on perdait de vue l'importance des enjeux pour se livrer aux mêmes dérisoires querelles d'intendance.

Le temps presse

Ce procès n'est cependant pas totalement juste. Si la politique agricole commune occupe encore une aussi large place dans les débats, c'est parce qu'elle est encore à ce jour la seule politique européenne véritablement intégrée. La réforme proposée est de taille et viendrait couronner une série d'efforts vers la rigueur, encore insuffisants.

Si la discussion a pris, particulièrement à Copenhague, un tour aussi technique et rébarbatif, c'est que, en matière communautaire, et dans un projet de l'ampleur du plan Delors, il ne peut en être autrement. Comme le disait, mardi, M. Michel Rocard, invité à Bruxelles par le Club Jean-Jaurès, « *le traité de Rome ne prévoit pas que l'on exerce ensemble un commandement politique, mais la technique de l'intendance [...]. Je ne vois pas que l'on préserve sa dignité en refusant de soulever le capot d'une voiture qui est en panne.* »

Le plan Delors, enfin, n'est sur la table que depuis un an environ, ce qui est peu pour une négociation européenne. La quesion du chèque britannique, d'un intérêt moins grand, n'a-t-elle pas empoisonné la vie communautaire pendant près de cinq ans ?

Le temps presse, malgré tout : l'absence de résultats à Bruxelles, le renvoi de l'ensemble des problèmes au sommet de juin à Hanovre, seraient non pas l'apocalypse, mais une perte de temps préjudiciable à tous. Les Allemands, qui assument actuellement la présidence de la CEE, le savent et ont mené tambour battant les travaux préparatoires du sommet de Bruxelles.

Comme il est de bonne guerre, chacun, avant la bataille, affirme avec ostentation qu'il campera sur ses positions. M. Jacques Chirac l'a fait, mardi, à Paris, le ministre allemand de l'griculture l'avait fait la veille, et Mme Thatcher s'est attachée à donner la même impression, ces derniers temps, à ses visiteurs européens à Londres. Mais, dans le même temps, toutes les parties prenantes aux négociations affirment qu'il ne reste que très peu de chemin à parcourir. Et Mme Thatcher elle-même ne déclarait-elle pas, rayonnante, à l'issue du sommet de Copenhague que la réunion avait été fructueuse et que l'on était arrivé « *extrêmement près du but* » ?

CLAIRE TRÉAN.

La préparation du conseil européen

Quatre dossiers épineux

BRUXELLES
Communautés européennes
de notre correspondant

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze vont retrouver les mêmes dossiers qu'ils avaient ouverts sans succès à Copenhague, mais dans un état de préparation politique et technique sensiblement plus avancé. Un effort de clarification très important a été accompli sous la direction de la présidence allemande, qui paraît déterminée à aboutir. Au bout du compte, l'écart entre les positions en présence a été resserré, si bien qu'un espace subsiste, bien sûr, pour la négociation au sein du conseil européen, mais qu'il est limité. Le projet de compromis qui a été transmis mardi soir 9 février par la présidence allemande ne laisse ouvert qu'un nombre limité d'options.

● **L'agriculture demeure un des thèmes centraux de l'ordre du jour.** — Le débat porte sur un nombre de points limités : le montant de l'enveloppe budgétaire à consacrer chaque année, à partir de 1988, au soutien des marchés, ainsi que les conditions dans lesquelles cette enveloppe pourrait être exceptionnellement dépassée ; la mise en place d'un mécanisme de « *stabilisateurs* » afin d'assurer la maîtrise de la production dans les secteurs des céréales, des oléagineux et des protéagineux ; l'instauration d'un régime limité d'encouragement à la mise en jachère des terres cultivées.

Voilà trois semaines, les ministres de l'agriculture sont parvenus sur cet ensemble de sujets à un projet de compromis, qui convenait à dix délégations, mais qui fut rejeté par le Royaume-Uni et par les Pays-Bas. La Commission avait maintenu elle aussi des réserves, trouvant qu'il fallait aller un peu plus loin dans la rigueur. Depuis, d'intenses tractations ont eu lieu afin d'essayer de tenir compte des objections britanniques et néerlandaises. Le dernier projet allemand laisse ouverte la possibilité de baisser les prix des céréales et des oléagineux un peu plus que ne le prévoyait le texte des ministres de l'agriculture.

Quoi qu'il en soit, ce qui est proposé signifiera un effort nouveau substantiel pour maîtriser les dépenses de soutien des marchés des céréales, du colza et du tournesol. S'agissant des céréales, il est demandé aux Douze de s'engager sur un programme de baisse des prix de l'ordre de 15 % sur quatre ans. La principale inconnue en la matière demeure britannique. Mme Thatcher trouvera-t-elle que s'est assez ou voudra-t-elle encore en découdre ?

● **L'augmentation des crédits à affecter aux fonds structurels.** — La Commission avait proposé leur doublement de 7 à 14 milliards d'ECU d'ici à 1992 (de 49 à 98 milliards de francs). Les fonds sont principalement conçus pour aider au développement des régions en retard ou en déclin. Les Etats membres du Nord, qui sont les principaux payeurs, ne veulent pas aller aussi loin que le demande la Commission. Sans nier la nécessité d'un effort de solidarité à l'égard des pays périphériques de la Communauté, ils considèrent que la politique de développement conduite par le truchement de ces fonds suscite inévitablement des gaspillages.

Il y a quelques jours, on redoutait un éclat de M. Felipe Gonzalez. Aussi MM. Kohl et Genscher proposent-ils, par rapport aux propositions précédentes des pays du Nord, un effort spectaculaire afin d'aller à la rencontre des demandes espagnoles. Les crédits affectés aux fonds (7 milliards d'ECU en 1987) seraient augmentés de 1,1 à 1,3 milliard d'ECU par an d'ici à 1992, ce qui correspond à une augmentation de 70 % environ.

● **La méthode de calcul de la contribution de chaque Etat membre.** — Les ressources affectées à la CEE sont jusqu'ici composées des droits de douane et de prélèvements agricoles perçus aux frontières de la Communauté, ainsi que d'une fraction (plafonnée à 1,4 %) de la TVA. La commission propose d'instaurer une « *quatrième ressource* » davantage liée à la prospérité de chacun.

La création de cette « *quatrième ressource* » pénaliserait sérieusement l'Italie, mais, en revanche, avantagerait les nouveaux Etats membres (Espagne et Portugal), ainsi que le Royaume-Uni, laissant par là même entrevoir à terme une solution définitive au problème lancinant de la compensation budgétaire à accorder au Royaume-Uni. Si, du fait de la quatrième ressource, la contribution nette britannique diminue suffisamment, il pourrait devenir pensable d'envisager la disparition de cette compensation. Le problème est de s'entendre sur une formule suffisamment progressive pour que le changement de méthode ne soit pas insupportable aux Italiens.

● **La compensation britannique.** — Conçue pour réduire la contribution nette du Royaume-Uni au budget européen, elle atteint aujourd'hui 1 800 millions d'ECU, soit plus de 12 milliards de francs. L'objectif de Mme Thatcher est de conserver, d'une manière ou d'une autre, les droits acquis à Fontainebleau en 1984. Les pays partenaires voudraient que le premier ministre britannique accepte l'idée que la compensation devra progressivement être réduite.

PHILIPPE LEMAITRE.

Diplomatie

Aux États-Unis

Une nouvelle expérience réussie de « guerre des étoiles »

Un satellite américain de 3 tonnes a réussi, mardi 9 février, à traquer dans l'espace quinze missiles simulant une attaque soviétique. Cette expérience, qui a été jugée réussie par les techniciens mais dont les résultats seront analysés pendant une dizaine de jours, a été menée dans le cadre des études au sein de l'initiative de défense stratégique (IDS), ce projet américain de « bouclier » spatial antimissiles lancé par le président Ronald Reagan.

Cet essai a commencé, le lundi 8 février, avec le lancement à Cap Carnaveral d'une fusée Delta qui a placé sur orbite un satellite de 3 tonnes et dont le deuxième étage a, parallèlement, déployé dans l'espace une quinzaine d'objets figurant autant de missiles soviétiques. Le satellite était doté de « senseurs » capables de traquer et de discerner les projectiles assaillants. Pour réaliser sa mission, le satellite américain a dû accomplir quelque deux cents manœuvres de modification de sa trajectoire.

Les techniciens américains ont évalué à 250 millions de dollars le coût de l'opération, qui constitue, pour la fusée Delta, en service depuis maintenant vingt-sept ans, le lancement de sa charge la plus lourde à ce jour. En septembre 1986, une autre fusée Delta avait permis une autre expérience, nécessaire au programme IDS, de collision de deux satellites en vol pour simuler, en vraie grandeur, les conditions d'une interception dans l'espace. Cette expérience avait déjà coûté 150 millions de dollars.

M. Jacques Mer est nommé ambassadeur en Islande

M. Jacques Mer a été nommé ambassadeur de France en Islande, succédant à M. Yves Mas, a annoncé mardi 9 février le porte-parole du Quai d'Orsay.

[Né en 1927, M. Mer a été député gaulliste à l'Assemblée nationale de 1962 à 1967, avant d'être directeur du Centre français de documentation technique à Alger de 1967 à 1970. Il a ensuite occupé des fonctions à la direction économique du ministère des affaires étrangères. Depuis janvier 1984, il était représentant permanent adjoint de la France auprès de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).]

L'évolution de la politique française

Les agriculteurs craignent une « trahison » de MM. Chirac et Guillaume

A la veille des élections législatives de mars 1986, M. Chirac s'était publiquement préoccupé du sort des agriculteurs dont il fut le ministre en 1972, sous la présidence de Georges Pompidou. Vexés d'avoir dû traiter avec une femme — Edith Cresson — puis avec un « présidentiable », Michel Rocard, qui participa à la mise en place des quotas laitiers avant d'abdiquer à Fontainebleau face au Royaume-Uni et à la RFA (1), pour démissionner en 1985 sur un dossier non agricole (la loi électorale), les paysans étaient tout prêts à boire sans sourciller le discours chiraquien. L'intermède de Henri Nallet au ministère de l'agriculture avait été trop court pour réconcilier le monde rural et la gauche.

L'actuel premier ministre n'hésitait pas à promettre la suppression des quotas laitiers. On vit d'un bon œil dans les campagnes le retour de la droite. On fut rassuré et même un peu flatté d'apprendre que François Guillaumme, ex-patron de la FNSEA et pourfendeur de la politique agricole « au rabais », s'installait rue de Varenne. Chirac à Matignon, Guillaume à l'agriculture, et les vaches seraient bien gardées.

C'est de Bruxelles que le ministre paysan ramena son premier trophée, sous la forme d'un démantèlement progressif des montants compensatoires exigé depuis si longtemps par Paris.

Mais c'est à Bruxelles aujourd'hui que la politique agricole du tandem Chirac-Guillaume se cogne aux réalités financières de la Communauté, au détriment, estiment les syndicats de paysans, des intérêts vitaux de la France verte.

Lorsque les socialistes gouvernaient, la FNSEA n'avait pas de mots assez forts pour dénoncer les orientations malthusiennes visant à stabiliser partout les productions, au nom de l'impératif d'économies budgétaires brandi par la CEE. Très vite, pourtant, après sa prise de fonctions, le ministre Guillaume a démenti le syndicaliste Guillaume. Il a dû reconnaître, à son tour, qu'une limitation des dépenses et des productions agricoles s'imposait, même si elle ne devait pas s'accomplir à n'importe quel prix pour les exploitations concernées. En vertu de cette contrainte européenne qui, manifestement, a transcendé l'expérience socialiste, M. François Guillaume s'est résolu à renforcer les quotas laitiers (2), à accepter l'idée hérétique pour un paysan français de la jachère.

Ce sont là autant de renoncements que le monde rural perçoit comme des trahisons, même si une frange d'agriculteurs au fait des réaliés internationales admettent l'impératif d'adaptation et de modernisation de leur secteur. Pour faire mieux accepter ces options rigoristes dans les campagnes, MM. Chirac et Guillaume ont cultivé une forme de clientélisme bien connue : parler avec une main sur le cœur et l'autre sur le portefeuille.

Dans cet exercice un tantinet électoral destiné à rameuter les brebis égarées, le premier ministre s'est donné le beau rôle, laissant à son ministre le soin de faire entendre la raison à ses anciennes troupes. Aux conférences annuelles agricoles, le gouvernement a distribué des subsides sous forme d'allégements des taux d'intérêt, d'abaissement des charges sociales et d'appui à l'installation des jeunes. Il a reconnu un statut à l'agricultrice et réveillé le vieux rêve des céréaliers de trouver dans la fabrication de l'éthanol un nouveau débouché pour leurs excédents de blé et de maïs. A la prochaine conférence annuelle qui se tiendra le 25 février, M. Chirac devrait à point nommé débloquer de nouvelles aides en faveur des paysans.

La chèvre et le chou

Si les agriculteurs représentent désormais moins de 7 % des actifs, ils conservent un poids électoral non négligeable dans un système politique où le pouvoir se gagne à la marge. Mais, en voulant ménager la chèvre paysanne et le chou européen, le gouvernement n'a pas assez assuré ses arrières pour bénéficier d'un soutien spontané des campagnes.

Pour se résoudre à la privatisation de la Caisse nationale du Crédit agricole, les agriculteurs souhaitaient conserver une majorité qualifiée au sein des conseils d'administration des caisses régionales. Une telle disposition a été récusée par le Conseil constitutionnel. Aucun dispositif légal ne peut donc empêcher les paysans de disparaître peu à peu des commandes de la « banque verte ». La pilule est dure à avaler dans les rangs de la FNSEA et plus encore du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs).

François Guillaume voulait attacher son nom à une grande loi de modernisation agricole. Mais, au bout du compte, le projet de loi (très appauvri) n'a pas trouvé place dans les ordres du jour du Parlement et ses chances d'aboutir sont quasi inexistantes.

Partagés entre une certaine fidélité envers leur ancien dirigeant et le sentiment qu'un mauvais coup se prépare à Bruxelles, les syndicats agricoles sont comme paralysés. La « tâche historique » de François Guillaume — convaincre les agriculteurs de mutations nécessaires — reste à accomplir. Les campagnes s'enflent de relents poujadistes où le « chacun pour soi » perce derrière les revendications collectives. Faute de concertation. A cause aussi d'une ambiguïté initiale : François Guillaume avait trop âprement défendu la cause agricole comme syndicaliste pour ne pas être perçu, une fois établi rue de Varenne, comme le ministre inconditionnel des paysans. Qui sème le vent...

ERIC FOTTORINO.

(1) Au sommet de Fontainebleau, en juin 1984, la Grande-Bretagne avait obtenu une compensation budgétaire permanente, tandis que la RFA bénéficiait d'avantages financiers en contrepartie du démantèlement de ses montants compensatoires. Ce sommet marqua le point de départ d'une politique agricole commune subordonnée aux exigences de la politique budgétaire.

(2) La collecte nationale de lait a diminué de 9 % pendant la période Guillaume, contre une baisse de 3 % lorsque M. Rocard était ministre de l'agriculture.

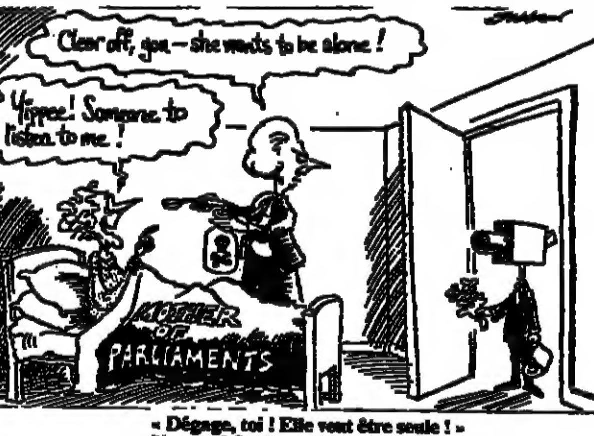
● **TCHÉCOSLOVAQUIE : visite du secrétaire d'Etat adjoint américain.** — Le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. John Whitehead, a quitté Prague lundi 8 février après une visite de trois jours en Tchécoslovaquie qu'il a qualifiée de « *productive* ». M. Whitehead a déclaré que, en dépit des progrès faits dans le domaine des droits de l'homme depuis sa dernière visite en février 1987, la clé d'une amélioration des relations bilatérales résidait dans « *des questions comme la liberté religieuse, la liberté de réunion, les prisonniers politiques et l'émigration* », qui « *continuent à sérieusement préoccuper les Etats-Unis* ». M. Whitehead avait rencontré dimanche plusieurs dissidents, dont trois porte-parole du mouvement de défense des droits de l'homme Charte 77, ainsi que le cardinal Frantisek Tomasek. Lundi, il a notamment été reçu à Prague par le président de la République, M. Gustav Husak, avant de s'envoler pour Bruxelles, où il doit informer les ambassadeurs des pays de l'OTAN des résultats de la tournée qu'il vient d'effectuer dans quatre pays d'Europe de l'Est (Pologne, Bulgarie, Roumanie et Tchécoslovaquie). — *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : une décision historique

Les débats aux Communes vont être télévisés

LONDRES
de notre correspondant

Mme Thatcher a subi, mardi 9 février, une défaite cuisante aux Communes lorsque les députés ont voté, à une surprenante majorité (318 voix contre 264), en faveur de l'admission des caméras de télévision dans leur vénérable maison. Mme Thatcher avait pourtant mis tout son prestige dans la balance : « *J'ai le souci de la bonne réputation de cette Assemblée. Celle-ci n'a déjà pas été rehaussée par la retransmission de ses travaux à la radio* » — il y a dix ans, — déclarait brièvement le premier ministre en début d'après-midi.



« Dégage, toi ! Elle veut être seule ! »
« Youpee ! Quelqu'un pour m'écouter ! »
(Extrait du « Guardian » du 10 février)

A l'issue du scrutin, le premier ministre affichait un air lugubre, tandis que le leader de l'opposition travailliste, M. Kinnock, favorable à la réforme, faisait preuve d'une euphorie toute galloise. De nombreux députés conservateurs fraîchement élus en juin dernier s'étaient prononcés, respectueusement mais fermement, contre leur premier ministre. La même mesure avait été repoussée de justesse par douze voix en novembre 1985.

Les arguments n'ont guère changé depuis des années que la question se pose. Le plus évident — le fait que les députés britanniques sont pratiquement les derniers du monde démocratique à ne pas être filmés — n'a pas été le plus utilisé. Mme Thatcher a souvent dit dans le passé qu'elle craignait un assaut de vulgarité et de violence verbale. « *C'est la fin de la civilisation telle que nous la connaissons. La Chambre des communes ne sera plus jamais la même* », a ainsi déclaré M. Robert Atkins, secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie.

Dans une Assemblée qui pratique admirablement l'art du chahut organisé, on a beaucoup entendu parler d'ordre et de décence. De nombreux députés conservateurs hostiles à la retransmission par la télévision ont rappelé l'incident, vieux seulement de quelques jours, au cours duquel trois militantes lesbiennes sont descendues à la corde lisse des tribunes du public sur le parquet de la Chambre des lords.

Les Britanniques sont fiers de Westminster qu'ils appellent volontiers « *la mère des Parlements* ». Pour les tenants de la tradition, des rites centenaires dignes d'un club de gentlemen vont être bousculés par l'irruption des caméras. Les travaux des lords, eux, sont télévisés depuis des années.

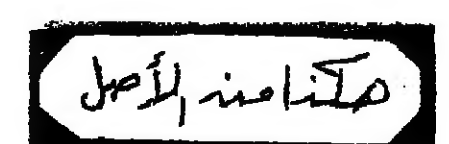
C'est un peu à reculons que les Communes entrent dans l'ère audiovisuelle. En effet, le vote de mardi soir prévoit seulement une « *expérience* » de six mois à compter de l'automne prochain, mais la mesure paraît cependant irréversible. Le courant réformiste et moderniste l'a emporté nettement, et l'arrivée de cent vingt nouveaux députés en juin dernier a été décisive. « *C'est une belle soirée pour le Parlement* », s'est exclamé, mardi soir, M. Kinnock. Le leader travailliste, qui a prédit un renforcement du prestige du Parlement grâce à la télévision, est, sur ce point au moins, sur la même longueur d'onde qu'une grande majorité de ses concitoyens.

DOMINIQUE DHOMBRES.

les 11 et 12 février

« L'Espagne n'aura ... sans adhérer à ...





Europe

...paration du conseil européen

...dossiers épineux

GRANDE-BRETAGNE

Les débats aux Co... vont être télév...



de Bruxelles les 11 et 12 février

« L'Espagne n'aurait pas pu moderniser son économie sans adhérer à la CEE », *déclare M. Felipe Gonzalez*

(Suite de la première page.)

– Au fond, vous considérez que la Communauté n'a pas su faire naître une conscience européenne.

– Non, il y a des éléments très positifs. Regardez la Grande-Bretagne : on la considérait il y a peu comme un pays très peu communautaire. Il n'y a plus aujourd'hui, de sa part, quelque intention que ce soit de se distancer de la Communauté. Peut-être n'est-elle pas d'accord sur la rapidité du processus, sans doute souhaite-t-elle d'avancer plus lentement, et cela pose des problèmes, à nous en particulier. Mais c'est cela le jeu.

– D'où l'idée de l'Europe à deux vitesses.

– Je n'aime pas l'Europe à deux vitesses, car il y a un risque de fracture, mais, si on ne peut pas l'éviter, il faut y aller. On ne peut pas retarder indéfiniment certaines décisions. Les pays qui ont la volonté politique d'avancer doivent le faire.

– Si vous aviez à défendre d'un point de vue pratique l'adhésion de l'Espagne à la CEE, que diriez-vous ?

– Sans faire référence aux raisons historiques, je dirais qu'un des avantages importants de notre adhésion a été de nous obliger à adapter et à moderniser l'économie espagnole. Nous n'y serions sans doute pas parvenus sans cette obligation. Cela dit, il y a des problèmes, comme par exemple l'augmentation de notre déficit commercial : 2 milliards de dollars en 1985, 15 milliards en 1987. Ce n'est pas dramatique, mais on ne peut pas le supporter pendant beaucoup d'années.

– Vous avez aussi le plus fort taux de chômage de la Communauté.

– Les chiffres sont presque constants – trois millions de chômeurs, – mais, depuis deux ans, nous avons créé près de sept cent mille emplois. Ce rythme dépasse celui de la croissance de la population, mais pas encore celui de la croissance de la population active.

– Croyez-vous qu'il puisse y avoir un compromis au conseil de Bruxelles ?

– On peut y arriver, mais avec beaucoup de difficultés. Prenez un exemple très significatif : les débats agricoles par rapport à ceux sur les fonds structurels. Beaucoup de pays ont refusé de doubler les fonds structurels. Cela représenterait pour l'année 1992 environ 7 milliards d'ECU seulement. A Copenhague, pourtant, onze au moins des participants ont pratiquement accepté que les dépense agricoles passent de 22 milliards à 27,5. Il est évident que ce n'est pas là le bon moyen de rééquilibrer les dépenses agricoles par rapport aux autres. L'Europe a été capable d'effectuer sa reconversion industrielle, mais elle est tout à fait incapable de le faire dans le domaine agricole.

Une condition nécessaire mais pas suffisante

– Que pensez-vous de ce qu'on appelle l'axe Paris-Bonn ?

– Je refuse cette expression, mais je pense en revanche que l'entente entre Paris et Bonn est une condition nécessaire mais pas suffisante au développement de la Communauté. Il est impossible de concevoir la Communauté avec une confrontation franco-alle- mande. Refuser la réalité est une stupidité. Il faut voir la réalité et il faut dépasser l'histoire.

– Ces relations privilégiées doivent-elles avoir, selon vous, un prolongement militaire ?

– Nous avons dit, et je le répète, que nous sommes disposés à nous associer à une réflexion sur les problèmes de sécurité de l'Europe. C'est tout à fait nécessaire, surtout après les derniers accords américano-soviétiques. On ne peut pas rester éternellement spectateur devant les négociations américano-soviétiques, même si elles sont positives. Il faut renforcer le pilier européen de l'alliance. C'est une nécessité pour l'Europe. Nous l'avons dit à la France et à l'Allemagne, et ces deux pays ont réagi positivement.

– Est-il exact que la Grande-Bretagne bloque votre entrée à l'Union européenne occidentale ?

– On l'a dit parfois, mais on nous dit aussi qu'il faut d'abord renforcer l'efficacité et le dynamisme de cette institution. Là, je suis tout à fait d'accord : nous ne voulons pas entrer dans un organisme inutile. Cela dit, l'Espagne appartient à l'alliance atlantique, à la Communauté ; il serait donc logique qu'elle participe à la discussion sur le problème de la sécurité en Europe.

– Vous allez vous rendre au sommet de l'OTAN au début du mois de mars. Quel discours allez-vous y tenir ?

– Nous avons approuvé l'accord américano-soviétique sur les armes intermédiaires et nous approuvons le projet d'accord pour la réduction de 50 % des armes stratégiques. Il est évident qu'il faut tenir compte des déséquilibres dans le domaine des armes conventionnelles, mais il faut aller plus loin dans le processus du désarmement.

» Cela dit, la question primordiale n'est pas de toucher aux forces nucléaires française et britannique. Même si les Américains et les Soviétiques parviennent à réduire de 50 % leurs armes stratégiques, ils en posséderont chacun environ 6 000 et la France 300. Je ne crois pas d'autre part à la distinction entre armes stratégiques et armes tactiques. L'arme stratégique, pour les Français, les Espagnols, les Belges, c'est l'arme qui peut toucher leur territoire. Il ne faut pas diminuer l'importance des armes qui peuvent tuer les Européens.



– Croyez-vous au concept de la discussion ?

– On peut faire de la philosophie et rêver d'un monde sans armes nucléaires. C'est une aspiration juste, humaine, indiscutable. Il vaudrait mieux un autre équilibre que celui de la terreur. Mais il faut aujourd'hui garantir la paix et on ne peut pas substituer la confiance à la dissuasion. Il faut avancer dans la voie de la confiance, mais c'est d'autant plus difficile que l'alliance occidentale est défensive alors que le pacte de Varsovie est peut-être défensif, mais il compte sur ses capacités d'organiser une offensive rapide...Trouver l'équilibre, dans ces conditions, n'est pas facile.

– Comment voyez-vous vos relations avec les Etats-Unis au lendemain de l'accord sur l'évacuation de la base de Torrejon ?

– Nous voulons avoir des relations plus équilibrées avec les Etats-Unis de façon à modifier l'état d'esprit des Espagnols à l'égard des Américains. Ce peut être un pas positif que cette affirmation de souveraineté, mais il faut que les Etats-Unis surmontent leur impression d'avoir été blessés.

Pas de dialogue avec l'ETA tant qu'il y aura des attentats

– Pour la première fois, l'ETA a publiquement accepté l'idée d'une trêve antérieure, et non postérieure, à la reprise des conversations avec le gouvernement. Quelle est votre réaction ?

– Il faut être prudent. Notre position n'est pas nouvelle : en 1984 déjà, le ministre de l'intérieur avait affirmé devant le Parlement qu'il était disposé à dialoguer avec l'ETA si cette initiative permettait de mettre fin à la violence. Lorsque j'ai rencontré le président Mitterrand à Latche l'été dernier, j'ai également rappelé qu'aux trois données traditionnelles de notre politique antiterroriste – action policière, coopération internationale, en particulier avec la France et l'Algérie, et offre de réinsertion dans la société, – nous étions en mesure d'en ajouter une autre : l'ouverture d'un dialogue permettant d'arriver à la paix le plus rapidement possible. Cela a créé une dynamique que je crois positive.

» Le dialogue a toutefois été interrompu parce qu'il y a eu, en décembre, à Saragosse, un nouvel attentat brutal, irrationnel, inexplicable, surtout dans ce climat L'ETA a sans doute voulu montrer ainsi que le dialogue en cours ne signifiait pas qu'elle était en position de faiblesse. En fait, n'importe qui peut mettre des explosifs dans une voiture et provoquer une tuerie. Nous avons alors dit clairement qu'il n'y aurait pas de dialogue tant qu'il y aurait des attentats. L'ETA a ensuite publié un communiqué dont les termes ne sont pas seulement inacceptables, mais stupides : des stupidités auxquelles elle ne croit pas elle-même. Mais il est vrai que c'est la première fois qu'elle propose publiquement une trêve, malgré les contradictions internes que cela peut signifier pour elle. C'est un pas en avant, mais sur le papier seulement : le jour du communiqué, il y a eu une nouvelle tentative d'attentat.

» Nous en revenons donc au même point : il n'y aura pas de dialogue tant qu'il y aura des attentats. D'ailleurs, le gouvernement ne pourra pas maintenir très longtemps son offre de dialogue. Sinon nous garantirions l'impunité aux terroristes, ce que je refuse. Nous arrivons à un moment-clé : des résolutions décisives doivent être prises, et pas de notre côté. Le communiqué a suscité une vague d'espoir au Pays basque ; tant les terroristes que leur entourage politique sont conscients de la responsabilité que cela entraîne pour eux.

– L'ETA est-elle, consciente d'avoir perdu la guerre et cherche-t-elle seulement une issue honorable ?

– C'est évident depuis longtemps. Txomin, le dirigeant qui s'était réfugié en Algérie, était déjà parvenu à la conclusion que cette violence était sans issue. Mais pour un tel groupe terroriste, le recyclage n'est pas facile : ils ont beaucoup tué, et ces assassinats les entraînent à en commettre d'autres, comme dans la Mafia. Ils emploient le langage de la guerre, mais ils savent qu'ils ne sont pas en guerre ; au contraire, ils mobilisent tous les instruments de l'Etat démocratique pour se défendre.

– Pensez-vous que le véritable problème de fond, aujourd'hui, soit celui des membres de l'ETA en prison ?

– Je n'en suis pas sûr. C'est vrai que les cinq cents prisonniers constituent un des aspects importants du problème, mais ce n'est pas le seul. Il y a aussi la question des conditions de vie en France, où ils se sentent de moins en moins sûrs. L'Etat français tout entier, du président de la République et du premier ministre à l'opinion publique, considère aujourd'hui que l'on ne peut utiliser la France comme un refuge d'où agresser un Etat démocratique. Pour la France, c'est à la fois un problème de solidarité avec l'Espagne démocratique et de sécurité sur son propre territoire.

– L'offre de réinsertion dans la société pourra-t-elle englober un jour les membres de l'ETA compromis dans des assassinats ?

– Les résultats de la politique de réinsertion sont évidents : plus d'une centaine de membres de l'ETA condamnés par la justice espagnole ont bénéficié de mesures de grâce. Parmi ceux remis par la France, la moitié sont en liberté. Et aucun d'entre eux n'a depuis repris les armes. Mais notre décision d'exclure de la réinsertion ceux qui sont coupables de délits de sang me paraît logique du point de vue de la justice : les conséquences d'un assassinat sont irréversibles. On peut réparer les murs d'un bâtiment détruit par un attentat, mais pas ressusciter une vie humaine.

– Croyez-vous à l'existence d'une division au sein de l'ETA entre un secteur intransigeant qui se trouverait en France et un autre plus flexible en Algérie ?

– Cette division existe, même si elle ne correspond pas exactement à cette localisation géographique. Mais nous devons rester lucides. Il est préférable que tous les terroristes abandonnent la violence. Mais nous ne pouvons pas pour autant rejeter la possibilité que seuls les deux tiers d'entre eux déposent les armes.

Comment redistribuer ?

– Etes-vous satisfait des résultats du récent congrès du PSOE ?

– On peut dire, avec objectivité, que ce congrès a confirmé, de manière très majoritaire, que nous menons la politique nécessaire et que cette politique s'inscrit dans la ligne d'un projet socialiste. Le congrès est allé plus loin en soulignant qu'il fallait désormais accorder plus d'importance à la redistribution, tout en conservant comme objectifs principaux le maintien de la croissance et la modernisation de notre appareil productif. Il y a eu des critiques dures, parfois justes, parfois injustes, mais le résultat final est clair : c'est la première fois depuis le congrès de Suresnes, en 1974, que je suis réélu à la direction du parti avec l'appui de la totalité des délégués.

» Je crois qu'il s'agit là d'une réponse à ce qui a été perçu comme une campagne d'une agressivité excessive lancée contre nous durant ces derniers mois, et qui visait à diviser le parti. Le PSOE a toutefois démontré qu'il était capable de maintenir sa cohésion tout en répondant au niveau du gouvernement à des défis tels que le maintien dans l'OTAN, l'entrée dans la Communauté, la crise économique ou la reconnaissance d'Israël. Et cette démonstration de cohésion a, je crois, rassuré la société espagnole, pas seulement les électeurs socialistes. D'autant que le spectacle qu'offre à cet égard le reste de notre entourage politique n'est pas très édifiant !

– Avez-vous le sentiment que le véritable débat politique en Espagne oppose aujourd'hui, non pas le gouvernement socialiste à l'opposition, mais bien les différentes composantes de la famille socialiste entre elles ?

– Oui, c'est presque juste, et c'est dommage. Il serait plus logique que le débat politique central oppose le gouvernement à une opposition cherchant à présenter une solution de rechange. Mais ce qui attire l'attention, ce n'est pas ce débat, mais les divergences entre le gouvernement et le syndicat UGT.

– Est-il possible de développer un projet socialiste en marge du syndicat socialiste ?

– Du point de vue des objectifs, on peut avoir un projet socialiste malgré les critiques du syndicat. Mais du point de vue de la méthode, il est important de se concerter avec les syndicats : les socialistes ne doivent pas avoir peur de dire que la balance des paiements est aussi importante pour un gouvernement de gauche que de droite, mais ils doivent également donner une réponse aux conséquences sociales de la lutte contre la crise. Les conservateurs diront simplement qu'ils sont satisfaits de l'augmentation des bénéfices des entreprises, tandis que les socialistes se préoccupent de redistribuer ces fruits.

– Vous semblez tenir là le même langage que l'UGT. Pourquoi, alors, cette rupture avec le syndicat ?

– Parce que les syndicats refusent d'assumer les conséquences de cette démarche. Ils se contentent d'affirmer qu'il s'agit là de l'obligation du gouvernement, et qu'ils n'ont pas à en discuter. Mais ils ne précisent pas comment le gouvernement doit redistribuer. Nous pourrions avoir recours au fisc, mais ce ne serait pas compatible avec le maintien du taux actuel de croissance des investissements, qui a été de 16 % en 1987. Et si l'on touche à l'investissement, on touche à l'emploi, qui reste notre principal objectif. La hausse des salaires ne constitue pas non plus la meilleure manière de redistribuer le revenu, car elle finit elle aussi par affecter le rythme de l'investissement, et donc la création d'emploi.

» Par conséquent, j'ai préféré offrir aux syndicats la possibilité de négocier la création de fonds d'investissements qui permettraient de redistribuer en partie le revenu sans affecter pour autant la croissance. C'est une autre différence entre la gauche et la droite : Mme Thatcher ira de l'avant en se basant sur sa légitime majorité parlementaire. La gauche tiendra compte des interlocuteurs sociaux. A condition, bien sûr, qu'ils y soient disposés.

Gibraltar, un anachronisme qui disparaîtra

– A propos de Mme Thatcher, comment vous entendez-vous avec elle ?

– Très bien. Nous parlons très franchement. C'est une femme courageuse, et même obstinée. Nous défendons toujours, elle et moi, des points de vue différents, mais il faut lui reconnaître le mérite de s'accrocher au gouvernail au milieu de la tempête.

– Vous espérez parvenir avec elle à un accord sur Gibraltar ?

– L'histoire va dans ce sens. Il ne faut pas réagir de manière hystérique lorsque l'on a le vent de l'histoire en sa faveur. C'est un anachronisme qui disparaîtra, j'en suis sûr.

– Comment ?

– Présenter à l'avance une formule figée serait donner à l'autre la possibilité de la refuser *a priori*. Il est préférable de l'amener petit à petit à la table de négociations, pour que la solution soit acceptable des deux côtés.

– Maintenant que vous êtes membre de la Communauté, imaginez-vous une médiation de certains pays européens ?

– Non. Les pays européens n'y tiennent pas. C'est un problème bilatéral.

– Comment donner aux habitants de Gibraltar l'envie d'être espagnols ?

– Ils sont déjà très proches de nous : ils parlent comme moi, avec l'accent andalou. Nous devons faire l'effort de leur démontrer qu'il peut faire bon vivre en Espagne. Beaucoup d'habitants de Gibraltar ont déjà des propriétés sur la côte espagnole. C'est un processus d'intégration naturelle qui est en marche, qu'il convient de stimuler. Je crois que l'Espagne va se développer suffisamment pour que les habitants de Gibraltar puissent choisir de s'y intégrer et de s'y sentir à l'aise.

– A propos de situations anachroniques, celles de Ceuta et de Melilla vous préoccupent-elles ?

– Oui, mais il s'agit d'un cas différent de celui de Gibraltar. Je puis raisonnablement comprendre la position marocaine, mais je suis en même temps très ferme pour rappeler que nous n'avons jamais pratiqué de politique coloniale à Ceuta et à Melilla, et que ces deux villes n'ont jamais été considérées comme des colonies du point de vue du droit international, contrairement à Gibraltar.

– Est-ce que vous suivez de près les élections françaises ?

– Bien sûr, vous savez, je me suis toujours senti très proche du débat politique français. Je me souviens que j'étais venu en France le jour de la mise en ballottage de de Gaulle, en 1965. Mais j'ai été déçu : j'avais vraiment l'impression d'être la seule personne à à s'intéresser à ce qui se passait !

– Vous avez bien un favori parmi les candidats ?

– Il me faut évidemment rester prudent !

– Croyez-vous à la réalité de la conversion européenne de M. Chirac ?

– Le degré d'adhésion de la France à l'Europe est aujourd'hui très grand, chez les jeunes notamment ; selon les sondages, ils se sentent citoyens européens en même temps que citoyens français. J'ai même le sentiment qu'aujourd'hui les jeunes Français sont davantage disposés à travailler dans un autre pays de la Communauté que les jeunes Espagnols. Cela démontre un état d'esprit nouveau ».

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC
et THIERRY MALINIAK.

AUTRICHE

Le rapport sur le passé de M. Kurt Waldheim divise profondément la coalition gouvernementale

VIENNE
de notre envoyé spécial

Les conclusions de la commission d'historiens chargée d'examiner les antécédents militaires du président Waldheim dans la Wehrmacht ont été présentées officiellement au public, le mardi 9 février, à Vienne. Sévères pour le chef de l'Etat autrichien, qui se voit reprocher ses silences et parfois ses mensonges, elles ont ouvert la première faille importante dans la grande coalition mise en place il y a deux ans en Autriche par le Parti socialiste (SPOE) et le Parti conservateur (OEVP).

Contrairement au président et au chef du Parti conservateur, M. Alois Mock, le chancelier Franz Vranitzky (socialiste) a concédé mardi que ce rapport non seulement ternissait l'image de l'Autriche mais atteignait aussi son équilibre moral. Il a plaidé pour que l'on n'oublie pas le rôle par les forces démocrates qui ont reconstruit et dirigé le pays depuis la guerre. Le président n'ayant pas été reconnu coupable de crimes de guerre, le chancelier a cependant relevé que c'est à lui qu'il appartenait personnellement d'apprécier sa responsabilité morale, et non au gouvernement. Estimant que la tâche de ce dernier était d'assurer le bon fonctionnement de l'Etat, *« dans des situations difficiles »* il a exclu toute rupture de la coalition pour le moment : *« L'affaire Waldheim ne saurait être résolue par une rupture de la coalition*, a-t-il dit, *car cela n'entraînerait pas le départ de M. Waldheim. Cela voudrait dire de nouvelles élections législatives et non pas présidentielle. »*

Les conclusions à tirer du rapport Waldheim avaient été examinées mardi matin par le conseil des ministres. Les dirigeants conservateurs ont tenté de faire adopter par le gouvernement une déclaration prenant ses distances par rapport à la commission, à laquelle ils reprochent d'avoir outrepassé son mandat en portant un jugement d'ensemble sur le comportement du président Waldheim. Ils se sont heurtés à un refus catégorique du chancelier et du Parti socialiste.

Le « complot de l'étranger »

Le président et le chef de l'OEVP ne sont en fait prêts à accepter des historiens que ce qui les sert, c'est-à-dire la reconnaissance du fait que M. Waldheim n'a pas commis personnellement de crimes de guerre. M. Mock n'a pas hésité à mettre en cause la crédibilité d'une commission, dans la création de laquelle il porte pourtant une responsabilité directe et qu'il avait lui-même, en tant que ministre des affaires étrangères, investi officiellement de sa mission. Estimant que le président ne pouvait se souvenir de tout, quarante ans après, le vice-chancelier s'est élevé contre *« les violentes attaques »* dont il faisait l'objet dans le rapport de la commission. *« La qualification morale du président fédéral doit être jugée par les électeurs autrichiens. Nous n'avons pas besoin pour cela d'une commission étrangère »*, a-t-il dit, tentant ainsi manifestement de relancer une nouvelle fois la thèse du *« complot de l'étranger »*, qui a jusqu'à présent si bien servi M. Waldheim auprès de son opinion publique.

Dans leur rapport, les historiens ont touché deux points sensibles. Ils reprochent au président de s'être un peu trop abrité derrière un sens du *« devoir »* mal compris pour expliquer qu'il n'ait pas au moins cherché à se dissocier des événements qu'il a vécus (déportations de juifs, de résistants, élimination de commandos yougoslaves, etc.). Mais, surtout, ils ont relevé bon nombre de contradictions entre ce que M. Waldheim affirme avoir su et ce qu'il a dû en fait savoir. Ils lui reprochent notamment d'avoir toujours nié avoir eu connaissance de déportations de juifs en Grèce, alors que celles-ci étaient organisées par une unité de la Wehrmacht à laquelle il appartenait.

Prenant connaissance de ces conclusions, le célèbre « chasseur de nazis », M. Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive de Vienne, qui avait pris jusqu'ici la défense de M. Waldheim face aux accusations du Congrès juif mondial, vient d'affirmer qu'il ne restait plus d'autre solution au président que de démissionner.

HENRI DE BRESSON.

Europe

ESPAGNE : nouvelle crise au PCE

M. Iglesias abandonne ses fonctions de secrétaire général du parti

MADRID
de notre correspondant

Confirmant les rumeurs qui circulaient depuis plusieurs jours, le secrétaire général du Parti communiste espagnol (PCE), M. Gerardo Iglesias, a annoncé, le mardi 9 février, lors d'une réunion du comité exécutif, qu'il abandonnera ses fonctions à l'occasion du douzième congrès, qui s'ouvrira dans neuf jours à Madrid.

M. Iglesias a préféré, non sans dignité, s'effacer à un moment où la lutte fait à nouveau rage entre les différents leaders du PCE et où son aptitude à refaire l'unité de la formation est de plus en plus contestée. La tâche qui attend à cet égard son successeur, qui pourrait être M. Julio Anguita, ancien maire de Cordoue et principal dirigeant du parti en Andalousie, s'annonce des plus ardues.

Son arrivée à la tête du PCE, en novembre 1982, avait pourtant été accueillie avec un certain espoir. M. Iglesias succédait au leader historique du PCE, M. Santiago Carrillo, qui s'était lancé dans une interminable série d'expulsions. Rompant avec le style de plus en plus autocratique de son prédécesseur, M. Iglesias avait tenté d'instaurer un style de direction plus collégial. Il avait également voulu approfondir l'expérience de l'eurocommunisme en intégrant son parti dans un coalition plus large, la Gauche unie. Cette politique de *« convergence »*, comme on l'appelait à Madrid, visait à élargir la base sociale du PCE pour le sortir de son ghetto électoral.

M. Iglesias n'allait pas tarder toutefois à faire face à de multiples oppositions. Celle de M. Carrillo d'abord, qui tolérait difficilement de voir le pouvoir lui échapper au sein du PCE et qui mena sans relâche avec ses partisans la bataille contre le secrétaire général, l'accusant de trahir l'essence du communisme. En octobre 1985, il devait fonder sa propre formation. Entre-temps, en janvier 1984, les *« prosoviétiques »* avaient eux aussi fait sécession.

Ces deux formations dissidentes n'allaient certes recueillir qu'un nombre négligeable de suffrages aux élections, mais leur existence n'en contribuait pas moins à affaiblir le PCE et à entamer la crédibilité de la politique de *« convergence »*.

M. Iglesias fut alors critiqué tant par ceux qui remettaient en cause la politique de *« convergence »* que par les militants qui la jugeaient insuffisante. En décembre dernier, le vice-secrétaire général du PCE, M. Enrique Curiel, démissionnait du comité exécutif, exposant la crise au grand jour.

THIERRY MALINIAK.

URSS

Transparence télévisée au Soviet suprême

Moscou. – Les discussions dans les commissions des affaires étrangères du Soviet suprême ont été diffusées mardi 9 février en direct par la télévision soviétique, ce qui constitue un fait sans précédent.

Ces commissions doivent se réunir pendant plusieurs jours pour ratifier le traité signé en décembre 1987 par M. Gorbatchev et le président Reagan sur l'élimination des forces nucléaires de portée intermédiaire (FNI).

Aucun des intervenants à la tribune n'a exprimé la moindre réserve à l'égard de ce traité.

L'un des orateurs a demandé au ministre de la défense, le général Iazov, quel sort attendait les officiers dont le travail est lié aux missiles qui doivent être supprimés. Le général a répondu que certains d'entre eux seront mis à la retraite de l'armée mais trouveront un autre travail, et que d'autre recevront une nouvelle affectation. – *(AP.)*

Asie

Les perspectives de règlement du conflit afghan

Les propositions de M. Gorbatchev sont dans l'ensemble accueillies favorablement

Les réactions à l'offre de retrait militaire soviétique d'Afghanistan sont dans l'ensemble favorables, même si le scepticisme prévaut dans les rangs de la résistance, et si le Pakistan affirme qu'il ne signera un accord qu'avec un gouvernement intérimaire à Kaboul qui soit *« légitime »*.

Après une première réaction prudente, les Américains ont manifesté un vif intérêt pour le projet de M. Gorbatchev, lequel a proposé de retirer ses troupes dans un délai de dix mois à compter du 15 mai, à condition qu'un accord intervienne avant le 15 mars, à Genève, entre Kaboul et Islamabad. *« C'est une indication de plus que les Soviétiques ont l'intention de se retirer »*, a déclaré, mardi 9 février, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz. *« Un très bon pas dans la bonne direction »*, avait déclaré, auparavant, le porte-parole de la Maison Blanche.

Cet optimisme semble lié non seulement au fait que le chef du Kremlin a mis son prestige personnel en jeu dans cette affaire mais aussi à des précisions concernant l'éventuel retrait soviétique. En effet, selon un haut fonctionnaire américain qui a requis l'anonymat, les pourparlers « indirects » qui s'ouvriront à Genève, le 2 mars, sous l'égide de l'ONU, entre Kaboul et Islamabad, porteront sur un retrait de la moitié du contingent soviétique – évalué à 115 000 hommes – au cours des trois premiers mois. Un quart supplémentaire serait rapatrié dans les trois mois suivants.

En d'autres termes, les trois quarts des troupes soviétiques, en cas d'accord, auront quitté l'Afghanistan le 15 novembre, ce qui se rapproche des délais souhaités par Washington et Islamabad, qui voudraient qu'un retrait complet intervienne avant la fin de l'année. Cette question – comme celle de la date de l'arrêt de l'aide américaine à la résistance, sur laquelle Washington se refuse encore à se prononcer – seront au centre des entretiens que M. Shultz aura à Moscou, du 21 au 23 février.

Inquiets de ce qui pourra advenir de l'Afghanistan après un retrait militaire soviétique, les Pakistanais insistent, pour leur part, sur un règlement politique. Autrement dit, sur la mise en place à Kaboul, selon la formule de M. Zain Noorani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, d'un gouvernement *« approprié, responsable, légitime, ayant une large base »* avec lequel Islamabad pourra signer, le moment venu, l'accord qui pourrait être finalisé, début mars, à Genève. M. Noorani a insisté, en outre, sur l'association de la résistance à tout règlement global.

Optimisme prudent

Les préoccupations du Pakistan – qui abrite trois millions de réfugiés afghans – sont manifestement l'objet du séjour de quarante-huit heures à Islamabad, où il est arrivé mercredi, de M. Vorontsov, le diplomate soviétique chargé du dossier afghan. M. Vorontsov n'a pas prévu de rencontrer des représentants de la résistance, qui s'interrogent sur *« la sincérité des Russes »*, comme l'a déclaré le chef de leurs mouvements. *« Nous avons commencé la lutte avant l'arrivée des Russes et notre objectif est l'élimination du régime communiste »* de Kaboul, a-t-il ajouté.

En Europe de l'Ouest, l'optimisme suscité par l'initiative soviétique demeure teinté de prudence. Le Quai d'Orsay, dans un communiqué diffusé mardi, parle d'*« ouverture »* tout en ajoutant : *« Il doit être clair toutefois que cette initiative n'aura de sens véritable que si un gouvernement de transition acceptable par toutes les parties concernées peut être constitué, aucun règlement définitif ne pouvant avoir lieu sans la participation de la résistance. »* Le gouvernement ouest-allemand a souligné, de son côté, que Moscou devait encore *« apporter la preuve de sa décision »* lors des pourparlers de Genève et a insisté sur la nécessité de laisser la population afghane *« décider elle-même de son propre avenir »*. A Londres, le Foreign Office a parlé d'une *« déclaration importante qui mérite la plus grande attention »*, sans autre commentaire.

Cette prudence s'explique par l'importance des problèmes encore à résoudre : le sort des autorités actuelles de Kaboul, celui de quelque cinq millions de réfugiés au Pakistan et en Iran et les risques de guerre civile dans ce pays où les conflits entre clans ou ethnies n'ont jamais été effacés par la solidarité contre l'occupant soviétique. Moscou n'en a pas moins tenu à réitérer clairement sa volonté de ne pas lier un retrait militaire soviétique à un règlement politique interne. Les troupes soviétiques s'en iront *« pour de bon »*, quel que soit le sort du processus de *« réconciliation nationale »* engagé par le président Najibullah, a rappelé, mardi à Moscou, M. Anatoli Kovalev, premier vice-ministre des affaires étrangères. Il a parlé de *« chance réelle et unique »* de régler le problème.

En outre, des informations en provenance de Kaboul indiquent que des conseillers soviétiques commencent à plier bagages. Ils ont déjà quitté des appartements qu'ils occupaient alors que les combats font toujours rage dans plusieurs provinces.

J.-C. P.

INDE : l'acquisition d'un sous-marin à propulsion nucléaire

« Victor » ou « Charlie » ?

NEW-DELHI
de notre correspondant

« Victor » ou « Charlie » ? Ce pourrait être une simple confusion de prénoms, mais dès lors qu'il s'agit de sous-marins nucléaires d'attaque, la « bévue » prend des dimensions stratégiques. Le 3 février, tous les journaux indiens ont publié la même photo : on voit sur celle-ci le premier ministre sur le kiosque d'un sous-marin, l'*Ins-Chakra*, dans le port de Vishakhapatnam, une base navale de la côte est. L'*Ins-Chakra* est un sous-marin soviétique à propulsion nucléaire livré en leasing à l'Inde par l'Union soviétique.

Les autorités de New-Delhi sont formelles : le sous-marin qui, ce jour-là, est solennellement incorporé au sein de la marine indienne, a été fabriqué dans les années 70, et il est présenté comme étant de type Victor-I, c'est-à-dire uniquement capable de lancer des torpilles classiques. M. Gandhi souligne d'ailleurs que l'Inde n'ayant pas l'ambition de se doter d'un armement nucléaire, ce bâtiment est destiné à l'entraînement des équipages et à la défense des intérêts indiens dans l'océan Indien.

Or les experts occidentaux sont aujourd'hui tout aussi formels, comme l'a révélé la semaine dernière la revue britannique *Jane's Defence Weekly* : l'*Ins-Chakra* est de type Charlie-I, ce qui signifie qu'il est capable de tirer des missiles de croisière équipés de charges classiques ou... nucléaires. La nuance est de taille : sous-marin nucléaire d'attaque, il peut disparaître pendant deux mois sous les océans – sans pouvoir être repéré, – ce qui, dans la zone hautement stratégique qu'est l'océan Indien, a déjà de quoi mettre en émoi les grandes puissances, surtout s'il peut transporter une charge nucléaire...

Le gouvernement indien ne pouvait pas ignorer que les services occidentaux allaient, tôt ou tard, faire la différence entre Victor et Charlie, d'autant que celui-ci, depuis son départ de Vladivostok, était étroitement surveillé, et qu'un avion Orion de surveillance de la marine américaine l'a photographié. D'où vient alors ce pieux mensonge ? Désir de ne pas « inquiéter » le voisin pakistanais ou, au contraire, avertissement discret à celui-ci ? Le problème est que toutes les hypothèses sont maintenant possibles : l'équipage de ce sous-marin battant pavillon indien est-il entièrement indien ?

LAURENT ZECCHINI.

[Les sous-marins de la classe Charlie-I, en service dans la marine soviétique, sont armés de missiles de croisière surface-surface (du modèle SSN-7), capables de transporter une charge classique de 500 kilogrammes à des distances de l'ordre de 60 kilomètres et des torpilles contre d'autres navires marchands ou militaires.]

CHINE : libération d'un ancien responsable de la révolution culturelle

M. Chen Boda bénéficie d'une mesure de clémence

M. Chen Boda, l'un des principaux responsables de la révolution culturelle, a récemment été libéré de prison *« en raison de sa mauvaise santé et de son âge »*, a annoncé mercredi 10 février un porte-parole du ministère chinois de la justice. Agé de quatre-vingt-quatre ans, M. Chen avait été condamné à dix-huit ans de détention pour *« crimes contre-révolutionnaires »* en 1981, au cours du même procès qui condamna la « bande des quatre ». Il continuera cependant de purger sa peine hors de prison, sans doute en résidence surveillée. – *(AFP.)*

[Né en 1904, ancien secrétaire particulier de Mao Zedong, M. Chen Boda avait soutenu le « Grand Bond en avant » en 1958. Idéologue et chef du « groupe central de la révolution culturelle », quatrième personnage du régime, il fut limogé en 1970, soit un an avant la mort de Lin Biao, auquel il était lié. Accusé de *« complot criminel »*, d'*« ultra-gauchisme »*, et d'avoir voulu *« défier »* Mao à la demande de Lin Biao, il a passé plus de dix ans en prison avant d'être jugé. Il vient de bénéficier d'une mesure de clémence que Pékin refuse toujours à la « bande des quatre ».]

Amériques

NICARAGUA

Eden Pastora annonce sa rentrée politique

L'ancien guérillero nicaraguayen Eden Pastora, plus connu sous le nom de guerre de « commandant zero », et exilé depuis mai 1986 au Costa-Rica, a annoncé mardi 9 février qu'il pensait rentrer au Nicaragua en août prochain, afin de se présenter à l'élection présidentielle prévue pour la fin de l'année 1989. *« Je vais aller à Managua pour forger un grand mouvement politique destiné à lutter contre le projet marxiste-léniniste des neuf commandants [au pouvoir] »*, a-t-il déclaré, précisant qu'il voulait *« revenir au projet original de la révolution sandiniste, basée sur la démocratie et la liberté »*.

BIBLIOGRAPHIE

« Commandant Zero »

Il est apparu pour la première fois, avec panache, en uniforme, la mitraillette brandie à bout de bras. A visage découvert, triomphant et farouche. C'était le 25 août 1978. Eden Pastora, alias commandant Zero, venait d'infliger plus qu'une défaite à Somoza, dictateur aux abois du Nicaragua. Une humiliation sévère, qui devait encourager les rebelles sandinistes qui descendaient des montagnes du Nord vers Managua. Un tournant important dans la longue et difficile lutte menée par tous les adversaires du clan Somoza.

En prenant le Palais national d'assaut à la tête d'un modeste commando, Pastora, guérillero encore inconnu, avait contraint le maître du Nicaragua, soutenu par les Etats-Unis, à la négociation. Il obtenait la libération de tous les prisonniers politiques – dont celle de Tomas Borge, actuel ministre de l'intérieur du gouvernement de Managua, – en échange de plusieurs centaines d'otages, dont tous les députés et bon nombre de notables du régime somoziste.

Un coup d'éclat spectaculaire avec la médiation de l'archevêque de la capitale, Mgr Obando y Bravo. Après trois longs jours de suspense, le départ de Pastora vers l'aéroport de Managua prenait, sous les acclamations de la foule, des allures d'apothéose. En haut de la passerelle de l'avion de la liberté, le commandant Zero se retournait encore, profil aigu sous le béret noir à la Che Guevara. Une photo qui a fait le tour du monde. Un épisode brillant qui a marqué à jamais la vie de Pastora.

Comment, après la victoire sandiniste de juillet 1979, se contenter d'un second rôle quand on a la conviction d'avoir joué un rôle déterminant dans la chute de la dictature ? Comment se laisser enrégimenter dans l'appareil bureaucratique du Front sandiniste quand on a, chevillé au corps, le goût de l'indépendance ? Que l'on se réclame, comme Eden Pastora, de Sandino, héros de la lutte contre les troupes américaines dans les années 30, et que l'on dénonce aussi l'amitié et la dépendance excessive à l'égard de Cuba et du bloc communiste ?

Un nom et une légende

Baroudeur né, guérillero exemplaire mais solitaire, homme d'action simple facilement berné par les politiciens, pêcheur de requins à ses moments perdus, Pastora a tourné en rond en Amérique centrale, d'un maquis à l'autre, de 1959 à 1986. Contre la dictature somoziste d'abord, contre ses anciens amis sandinistes ensuite. Mais il n'a pas réussi à imposer cette « troisième voie », malgré les promesses, et aussi les attentats, de la CIA, malgré les appels du pied des sandinistes.

Avant de quitter son bout de jungle et de maquis, près de la côte pacifique, et de se retirer à San-José-de-Costa-Rica, en mai 1986, il s'est rendu à Managua *« pour voir »* et discuter avec le gouvernement nicaraguayen. En vain. Il n'a ni force politique ni poids militaire. Mais un nom et une légende. Il pourrait retrouver une place dans un Nicaragua insuffisamment pluraliste aujourd'hui. Et ses amis affirment qu'il y songe sérieusement. Il est douteux pourtant que son éventuel retour à Managua marque la fin de ses combats, de ses disputes et de ses coups de gueule. Ni de sa superbe et de son franc-parler hostile à toute nuance diplomatique.

Pastora, *macho* comme on l'est sous les tropiques, guérillero errant mais non sans cause, a déjà une longue vie d'aventures, dépeinte avec une sympathie plus qu'enthousiaste par Geneviève et Elie Georges Berreby, qui font état de longs entretiens particuliers avec ce *« héros trahi par la révolution »*. Pastora raconte, se raconte avec complaisance, rapporte d'étonnants accrochages avec les commandants sandinistes, avec Castro, avec Torrijos, l'ancien homme fort de Panama – qui l'avait pris en amitié, – avec les patrons de la CIA ou les représentants de la social-démocratie d'Europe.

Ce portrait très flatteur ignore sans doute les nuances : Pastora, le « bon » chevalier, se bat contre le « mal » absolu. Mais qu'importe. La vie du commandant Zero se lit comme un roman d'aventures...

MARCEL NIEDERGANG.

★ *Eden Pastora, commandant Zero*, de Geneviève et Elie Georges Berreby, Robert Laffont. 296 pages, 95 F.

هكذا من الأصل

ent du conflit afghan

ns l'ensemble accueillies

sion nucléaire

ie » ?

rée politique

Politique



La campagne pour l'élection présidentielle

La majorité cherche à sortir du « piège » de la primaire

M. François Mitterrand était battu en mars 1986, il ne l'est plus en février 1988 : « Merci, M. Jacques Chirac ! » grincent les barristes. M. Raymond Barre lui-même y est revenu, le mardi 9 février, sur Antenne 2. La différence entre M. Mitterrand et lui, a-t-il expliqué, c'est qu'il est redevenu populaire, lui, parce que les socialistes ont dû lui donner raison en 1983 – en adoptant l'austérité, – tandis que le chef de l'Etat l'est redevenu, depuis deux ans, parce que ses adversaires lui ont fait cadeau de la cohabitation.

Que M. Chirac nous dise comment il compte en sortir, suggèrent les amis du député du Rhône. Le premier ministre cherche. Mardi, lors du premier des trois meetings qu'il a prévu de faire à Paris, M. Chirac s'en est pris de nouveau au silence de M. Mitterrand : pas « convenable », a-t-il répété. Plus insinuant : de quoi le chef de l'Etat a-t-il peur, puisqu'on le voit qui *« persiste, mais ne signe pas »* et qui *« demande un chèque en blanc »* ? Son programme serait-il inavouable ? Procéderait-il de cette *« idéologie sectaire d'une génération dépassée »* que l'écrasante majorité des Français ont rejetée il y a deux ans ?

Mercredi matin, après ces fortes paroles, M. Chirac était dans le bureau de M. Mitterrand pour leur habituel rendez-vous, avant de se retrouver face à face au conseil des ministres. Est-ce tenable ? Pour répondre à cette objection, le premier ministre et ses amis ont de nouveau recours à la théorie de la *« légitimité la plus fraîche »*, que la majorité parlementaire et le gouvernement détiennent aujourd'hui, ce qui leur aurait permis de faire ce qu'ils voulaient pendant deux ans. On va s'en apercevoir encore à Bruxelles : alors que M. Mitterrand s'adonne à des *« visites-alibis »* et à des *« rencontres-prétextes pour faire campagne sans l'avouer »*, écrit *la Lettre de la Nation*, M. Chirac, lui, prépare le sommet européen et travaille sur les dossiers qui bloquent la négociation. Des deux, celui qui détourne sa fonction à des fins électorales ne serait pas celui qu'on croit.

Les soucis de M. Chirac sont un peu atténués par les sondages, qui lui sont légèrement favorables au premier tour face à M. Barre. Paradoxalement, celui des candidats qui est le plus à même de faire campagne sur le fond – les problèmes du pays et la façon dont il tente de les résoudre depuis deux ans – s'est lancé dans une stratégie d'image. Ce choix s'est révélé jusqu'à présent fructueux, et il est vrai que M. Chirac souffrait d'un déficit, en termes de stature, par rapport à ses concurrents. Son personnage public s'est enrichi, sur le thème du « vrai » Chirac que la campagne d'affiches et le nouveau style des réunions publiques cherchent à mettre en valeur.

L'entrée en campagne a permis à M. Chirac de rejoindre le niveau qui devait être naturellement le sien, sur la base d'un électorat RPR qu'on peut évaluer autour de 22 % et de la popularité d'un premier ministre qui a su faire oublier un certain mécontentement. L'acte de candidature de M. Barre pose à M. Chirac un nouveau défi : aller au-delà de cet ajustement (qui, certes, n'est déjà pas rien). L'argument principal du député du Rhône est, comme il se doit, simple : il est, lui, *le* candidat anti-Mitterrand, le seul possible parce que le seul qui ne se soit en aucune façon compromis avec le chef de l'Etat. Inversement, le seul candidat sérieux, pour M. Barre, est M. Mitterrand.

Au piège du septennat – il n'aurait été que le troisième premier ministre de M. Mitterrand – que lui tend M. Barre M. Chirac répond par le piège de la majorité. Tout le gouverment, appuyé par toute la majorité, a agi sous sa conduite pendant deux ans. Qui pourrait renier le travail accompli ? Le premier ministre y a insisté mardi soir, et ses amis se prennent déjà à rêver d'un Barre obligé de chercher la différence à tout prix... comme le président du RPR face à M. Valéry Giscard d'Estaing il y a sept ans.

Le député du Rhône s'affirme, lui, prêt à débattre sur le fond, c'est-à-dire sur le bilan. Celui du septennat entier, naturellement. N'est-il pas, à droite – avec M. Jean-Marie Le Pen, si l'on veut – le seul qui puisse mener ce débat-là ?

PATRICK JARREAU.

Le meeting à Paris du premier ministre

Les mises en cause de M. Mitterrand provoquent l'enthousiasme des partisans de M. Chirac

C'est tout à la fin de son meeting du gymnase Pierre-de-Coubertin à Paris, le mardi 9 février, que M. Chirac a annoncé que la réforme du code de la nationalité *« devra être approuvée par la voie du référendum »*. Ce sera donc une de ses premières initiatives s'il est élu président de la République. Il faudra naturellement au préalable modifier la Constitution pour *« élargir le champ du référendum »*, ce que M. Chirac souhaite réaliser – toujours s'il est élu – par la voie législative, ainsi qu'il l'avait indiqué au « Grand Jury RTL-*le Monde* », le 31 janvier.

La première réunion publique parisienne ne se prêtait pas à de grandes révélations. Comme à Versailles la semaine précédente, il s'agissait d'une « réunion-dialogue » avec cinq témoins et un animateur, Yves Mourousi. Cette nouvelle technique semble convenir aux organisateurs et plaire au public, à en juger par sa participation à la discussion, à travers ses applaudissements, ses exclamations, parfois ses reproches. Cette fois-ci, la sélection de ses interlocuteurs a permis à M. Chirac de parler, assis dans un fauteuil, micro en main et jambes croisées, des problèmes de la vie quotidienne, notamment de celle des Parisiens. La famille, avec le logement, l'enseignement en répondant à une mère de huit enfants, les personnes âgées, *« problème considérable »*, en dialoguant avec une dame qui s'occupe de trois foyers du troisième âge, la situation du commerce en acceptant les félicitations d'un patron de brasserie qui juge que *« c'est une grande chose d'avoir libéré les prix et qu'ils soient restés sages »*, la délinquance avec une habitante du dix-huitième arrondissement qui se plaint des *« clandestins venus d'Afrique noire »* et qui demande au maire si la tolérance qu'il prône ne devrait pas être réciproque, les beurs enfin, avec un éducateur d'origine nord-africaine, M. Mecheri (qui dirige l'association Génération 2001 d'aide à l'intégration) pour condamner, dans le racisme, *« le sentiment le plus bestial »*.

Ces conversations ont été autant d'occasions pour M. Chirac de développer ses propositions sur chacun des sujets en adoptant le ton direct des questions et des réponses, en livrant ses expériences personnelles d'élu de la Corrèze ou de maire de Paris, en citant des anecdotes sans être lié à un texte rédigé à l'avance.

Chaque fois aussi, M. Chirac s'est montré plus incisif envers les socialistes, critiquant avec sévérité leur comportement passé pour mieux l'opposer à l'action de son gouvernement, mais n'hésitant pas non plus à mettre en cause le président de la République. Ainsi a-t-on pu entendre, scandés par des *« Allez Chirac ! Allez Chirac ! »* comme sur les stades – le site s'y prêtait – ou surtout des *« Chirac président ! Mitterrand à Latche ! »*, des phrases telles que : *« Nous avons vu l'échec des socialistes dans tous les domaines et leur absence de morale en politique »* ; *« l'irresponsabilité comme toujours des socialistes, naturellement, qui ont régularisé les immigrés clandestins »* ; *« pour les libertés, nous n'aurons jamais la même conception que les socialistes : ils en parlent beaucoup mais quand ils sont au pouvoir, ils les usent et les réduisent, à commencer par celle de l'école »* ; *« mars 1986 a mis un point final à une expérience qui fut mauvaise pour la France car elle exprimait l'idéologie sectaire d'une génération dépassée »*.

Quant à M. Mitterrand, il n'est pas davantage épargné lorsque M. Chirac déclare : *« Tout le monde ne s'en est pas aperçu, mais il manque le candidat socialiste. M. Mitterrand persiste mais ne signe pas. Je comprends sa prudence s'il ne veut pas aller à l'échec. Mais son attitude n'est pas convenable. Un candidat doit dire clairement ce qu'il veut. Qu'est-ce que cette idée de demander un chèque en blanc en disant seulement « liberté, égalité, fraternité » ? La liberté, est-ce mettre en cause l'école ? L'égalité, est-ce que ça consiste à réduire les droits des chômeurs comme l'ont fait les socialistes ? La fraternité consiste-t-elle à créer les nouveaux pauvres comme en 1984 et 1985 ? Les Français jugeront. »* Il a encore lancé : *« Quand j'entends M. Mitterrand évoquer les libertés dans les départements d'outre-mer, je me dis que nous avons la mémoire courte et je demande : qu'avez-vous fait dans ces départements pendant cinq ans ? »* Le tout haché de clameurs enthousiastes, comme les appels à l'union de la majorité et le rappel, plusieurs fois souligné, que celle-ci a soutenu *« sans aucune défaillance »* l'action de *« mon »* gouvernement depuis 1986.

Un « gaulliste biologique »

Et pourtant, le début de ce « dialogue » avait été un peu tendu. En effet, la foule avait accueilli avec des huées Yves Mourousi, chargé de la présentation de la soirée, coupable à ses yeux d'avoir... interviewéM. Mitterrand à la télévision. Mais le journaliste, avec talent et habileté, a su peu à peu inverser la tendance, et, aidé par M. Chirac – *« mon ami Yves Mourousi »*, – recueillir enfin des applaudissements lorsqu'il a confié à son hôte, en incidente, devant la foule : *« Les gens qui comme moi, vous connaissent bien, vous trouvent sympathique. »*

Auparavant, l'amiral Philippe de Gaulle qui préside le comité de soutien parisien avait – si l'on ose dire – « chauffé la salle ». Ce *« gaulliste biologique »*, avec dans la voix les tonalités qui rappellent celles de son père, avait désigné en M. Chirac *« le meilleur président pour la France »* et ironisé selon un mode très gaullien sur... *« quelques références gaulliennes des socialistes aujourd'hui, ici ou là, de temps en temps, en apparence, et à tort et à travers »*.

Avant que n'arrive M. Chirac, les quelque cinq mille partisans du maire de Paris ont assisté à un prologue d'une spontanéité soigneusement réglée. A son arrivée, chaque personnalité était invitée à dire au micro les raisons de sa présence. On a ainsi pu entendre une série de professions de foi chiraquienne à haute voix, de MM. Dominique Pado, sénateur (CDS) de Paris ; Jacques Dominati, député, président de la fédération UDF de Paris ; Paul Pernin, ancien député (CDS) de Paris, maire du douzième arrondissement ; Jacques Ferron, président du CNI ; Yves Galland, ministre délégué et vice-président du Parti radical ; Didier Bariani, radical et secrétaire d'Etat.

A. P.

Enquête

La justice face

Ces magistrats aux antipodes

(Suite de la première page.)

Erudit, François Semur est l'auteur de deux livres richement illustrés consacrés l'un aux *Abbayes, prieurés et commanderies de l'Ancienne France*, préfacé par M. Christian Dablanc (l'ancien directeur de l'administration pénitentiaire sous Alain Peyrefitte), et l'autre à *Yves de Kermartin, magistrat et avocat du XIIIe siècle*, saint patron des hommes de loi, qu'il dédia à sa mère.

Bon chrétien, le juge se passionne pour la justice coutumière, et n'hésite pas à se rendre en brousse, où il parvient à réconcilier Canaques et broussards lorsqu'ils en viennent aux mains. La presse se fait l'écho de ses démarches un peu spectaculaires. Le juge est désormais bien connu. Il est, pense-t-on, de ces humanistes sereins au regard doux, qui ont à cœur d'être justes. Pourtant, il est devenu l'un des Blancs les plus haïs des indépendantistes. Avec une colère sourde, Jean-Marie Tjibaou, le président du FLNKS, dont deux frères, Louis et Tarcisse, sont morts dans la fusillade, laissant deux veuves et cinq enfants, dit de lui : « *Ce juge se situe dans le camp des Blancs contre les Noirs. Il a été le défenseur des tueurs. Il serait prêt à leur donner la Légion d'honneur en tant que défenseurs des libertés. Eux et ceux qui les ont soutenus seront toujours les tueurs de quelqu'un. Ce sont des chiens méchants dont il faut se préserver car ils ont la rage et la peste.* »

« Pour la France »

François Semur croyait bien faire. Cette terrible enquête, sur cette terrible affaire, il l'a menée en conscience, solitaire ou presque. Bien sûr, il n'a « *rien contre le FLNKS, rien contre les Mélanésiens. Mais je suis*, dit-il, *pour la France.* » Bien sûr, on l'a un peu aidé : en lui fournissant par exemple un hélicoptère privé (dont il n'a pas trop cherché à savoir qui réglait la location). Il s'agissait d'aller chercher, en brousse, les meurtriers, dont la reddition avait été mystérieusement obtenue par de discrets intermédiaires, et qui, sagement, attendaient leur juge venu des airs.

On l'a bien conseillé, on lui a fait comprendre qu'il fallait éviter un nouveau drame. Il a su rendre élastique la notion de légitime défense au point de justifier, dans une ordonnance aux allures de thèse, l'embuscade nocturne qui se termina par l'achèvement de blessés à terre. C'est vrai, un arbre avait été abattu et mis en travers de la route, pour bloquer le chemin à ceux qu'on allait tuer. C'est vrai, des branches avaient été coupées pour servir d'appui aux fusils. C'est vrai, le feu a été mis aux cadavres. « *Je reconnais*, dit le magistrat, *que le fait qu'ils aient été tirés de si près pose un problème...* »

Ce devait pourtant être de la légitime défense. « *En tout cas, ça se discutait. Pendant des mois, je n'en ai pas dormi. Et puis, je me suis dit, si je n'ordonne pas le non-lieu, je suis un lâche...* » Une centaine de personnes lui ont écrit pour le féliciter de son « courage ». Il en a sûrement été rasséréné. Comme il s'est senti conforté par l'acquittement, au mois d'octobre dernier, de tous les inculpés, finalement renvoyés par la chambre d'accusation devant une cour d'assises, où si l'on ne trouvait, parmi les membres du jury, aucun Canaque, figurait le secrétaire de Jacques Lafleur...

Certains, alors, ont crié leur joie. D'autres ont pleuré. Le pasteur Anjapunja, qui fut l'aumônier de la prison de Nouméa, le Camp-Est, est aujourd'hui pasteur à Montravel, un quartier populaire de la ville. Il se rappelle les yeux, le soir de l'acquittement, de ses paroissiens, en majorité Canaques. « *Ils étaient hébétés, sous le choc. Ils me demandaient : c'est vrai qu'on peut nous tirer comme des chiens, et qu'il n'y aura pas de défense ?* » Lui, n'avait pas de réponse.

Dans sa maison de bardeaux peints, le femme du pasteur, en robe « mission », a préparé la citronnade et les petits gâteaux pour le visiteur. Assise sur une natte, elle aimerait tant, elle aussi, comprendre... Dans cette maison, à l'évidence, le code pénal n'est jamais entré, et l'on ne s'intéresse guère aux subtilités de l'article 329, alinéa 2, qui autorisa juridiquement le non-lieu. C'est bien un autre monde, vraiment.

A vous qui venez d'ailleurs, on demande seulement si vous pouvez expliquer pourquoi, après leur acquittement, les auteurs de la fusillade ont été indemnisés pour leurs biens perdus, bétail et terre, mais aussi pour ces armes qui ont tant servi avant d'être saisies... « *Les femmes des victimes n'ont rien touché, elles...* » Et pour cause, le président de la cour d'assises, muté depuis en métropole, a tout bonnement « oublié » l'audience civile...

Ainsi, pour beaucoup, ils sont morts trois fois, ceux de Hienghène... Et pour la justice, qui depuis quelque temps semble accumuler les gaffes, la pente sera dure à remonter. Perché en haut d'une colline qui domine la ville, le palais de justice offre un singulier – et bien symbolique – spectacle. Plastiqué voilà plus de deux ans, par des inconnus agissant au nom des responsables de la tuerie de Hienghène, il est, depuis, toujours amputé de son cœur : la salle d'audience. On a tout juste déblayé les gravats. Les boxes de garage sont défoncés et le ciment nu, déchiqueté. Pour les procès d'assises, on se replie donc sur une salle de théâtre dépendant du foyer des œuvres laïques. Le jury est sur la scène, les avocats dans la fosse d'orchestre, et le public dans de moelleux fauteuils.

« *Il ne manque plus qu'un rideau de velours rouge* », ironise, outré de tant d'abandon, un magistrat. « *Comment voulez-vous rendre la justice dans ces conditions ?* » Lorsqu'on est l'un des vingt magistrats du tribunal de Nouméa, on se sent bien loin de la métropole, 20000 km trop loin, enfermé dans cette île où il faut faire avec les moyens du bord. Ballottés au gré des changements de politique, en ligne directe avec le Haut Commissariat et le ministère des DOM-TOM, qui répercute ses *desiderata* place Vendôme, les magistrats acceptent pafois, en privé, de reconnaître qu'ils sont des pions, et que leur tâche ne peut être aujourd'hui ni tout à fait innocente ni tout à fait sereine.

Bien sûr, il y a le tout-venant : cette petite et moyenne délinquance dont les jeunes sont, à la fois, les auteurs et les victimes. C'est le règne, dit-on, de la « Number One », cette bière que l'on ne consomme que par packs entiers, et de « la bouteille carrée », le whisky, érigé au rang de boisson nationale. Le vendredi soir, cela vous fait des ravages, surtout les soirs de paye, et il n'est pas rare, raconte un policier, que « *les familles se déchirent alors au sabre d'abattis* ». Dans cette population, dont la moitié n'a pas vingt ans, la délinquance juvénile s'est accrue de 400 % entre 1980 et 1984. Les filles, désormais, sont elles aussi concernées. Le nombre des infractions augmente, et leur gravité aussi. On « sniffe » de la colle. Et l'on découvre des champs de cannabis qui poussent très bien sous les tropiques. *A priori*, cela n'est guère « *politique* », mais qu'est-ce qui, ici, échappe à la politique ?

Dans un rapport envoyé au mois d'août dernier au garde des sceaux, le juge des enfants, Gérard Sénéchal écrit : « *Les événements de novembre 1984 ont stigmatisé des attitudes latentes. La participation de mineurs à des affaires de vols aggravés, dégradations immobilières, incendies volontaires et même homicides, permet de mesurer la gravité du problème de la jeunesse* [...]. *De plus en plus, les mineurs adoptent une attitude provocatrice et, dans certains cas, de dérision ou de mépris même, lorsqu'ils se trouvent confrontés aux autorités de police.* »



BOBBERAND-SYGMA

Détruite en décembre 1985 par un attentat dont les auteurs courent toujours, la salle d'audience n'a pas encore été reconstruite.

Procès-verbal de palabre

Il n'y a, pour tout l'archipel, qu'un seul éducateur de milieu ouvert, un seul centre éducatif pour trente mineurs délinquants, aucun pour les filles. Les textes sur la liberté surveillée et la protection des jeunes majeurs ne s'appliquent pas en Nouvelle-Calédonie, et on n'y prononce pas de peine d'intérêt général... Les autorités coutumières perdent du terrain et lorsqu'on a fait le coup de poing sur les barrages, il est bien difficile, sans travail (le taux de chômage est de 12 % compte non tenu des tribus où, dans ce qui fonctionne comme un système d'assurance mutuelle, on n'est pas demandeur d'emploi), sans formation, de revenir à une vie « normale ». « *Tout ce petit monde tourne en rond et fermente. Les choses pour la jeunesse ne pourront que s'envenimer* », prévoit un magistrat.

Pourtant, parfois, « *d'un coup de coutume* », les choses s'arrangent. Il y faut infiniment de doigté et d'ouverture d'esprit, qui ne sont pas forcément les qualités les mieux partagées par ces magistrats « z'oreilles » (il n'y a qu'un magistrat mélanésien) venus souvent à Nouméa « *faire du 5,5* » (c'est le taux de change franc français-franc Pacifique), attirés par les avantages financiers (les traitements sont majorés de 70 %, les primes d'éloignement, de quinze à dix-huit mois de traitement versées par fraction au moment du départ et du retour) et les congés (six mois après trois ans de séjour).... Ou, tout simplement, passionnés par l'outre-mer, et tellement imbriqués dans la vie locale qu'ils n'imaginent pas retouver un jour la grisaille d'un tribunal métropolitain.

Dans ces rares moments d'harmonie, le magistrat et le « *petit chef* » s'acceptent, à défaut de se comprendre tout à fait. Un regard, un geste qui passent, l'impression réciproque d'être reconnu. L'un est venu de métropole, ses Dalloz sous le bras, enchanté du soleil et de la mer si bleu indigo. L'autre, dans sa tribu, au milieu des champs d'igname et de manioc, soucieux de ses règles à lui, qu'aucun livre ne contient. En short, les chaussettes blanches tirées au cordeau sur les mollets, les gendarmes rédigent un très officiel procès-verbal « de palabre ». Si le délit est mineur et le parquet assuré qu'une sanction coutumière sera appliquée, ou que le délinquant purgera une peine de principe à la brigade, l'affaire sera classée sans suite.

C'est le schéma de base, presque l'image d'Epinal d'une justice aux colonies qui se voulait humaniste, et s'illustrait dans ces audiences foraines, qui n'ont jamais repris depuis le 18 novembre 1984. Mais comment faire lorsque la confiance ne passe plus, et que les affaires, Hienghène, Koné et Saint-Louis (voir ci-contre) achèvent de distiller leur poison ?

C'est à cela que pensait Jean-Marie Tjibaou une semaine après la mort de Léopold Dawano, au congrès de l'Union calédonienne à Yaté. Appelant à la vigilance « *contre les Canaques collabos* », il avait bien sûr été suivi par Yéweiné Yéweiné, qui dit aussi que la « *justice lui donne envie de vomir* ». Aussitôt, sur ordre de la chancellerie, une information était ouverte et des poursuites engagées pour « *provocation aux crimes de meurtre* ». A l'étonnement général, le jeune juge Michel Blanc décidait d'envoyer le numéro deux du FLNKS en prison. Monumentale, la gaffe embarrassa jusqu'à Bernard Pons et on déclencha un véritable branle-bas de combat judiciaire. « Yéyé » remis en liberté aussi rapidement que le permettait la décence, il convenait de calmer définitivement l'ardeur d'un magistrat incontrôlable. Le 10 janvier, par télécopie, le Parquet de Nouméa saisissait le procureur général près la Cour de cassation. Le lendemain, la chambre criminelle se réunissait et dès le 12 janvier, l'arrêt dessaisissant Michel Blanc « *pour cause de sûreté publique* » était signé...

« La division blindée »

On connaît des procédures plus longues... Est-ce à dire pour autant que les magistrats de Nouméa peuvent être des dangers publics ? C'est l'avis de ce haut fonctionnaire, métropolitain du Territoire. « *Le jour où le verdict de Hienghène est tombé, venant après le non-lieu, j'ai été fouiller dans les remises pour dénicher un vieux buste de Marianne et m'assurer que je ne rêvais pas. Je me le suis mis devant mon bureau pour me rappeler qu'il s'agissait bien de la justice de la République. C'est celle de mon pays. J'aurais tant aimé qu'elle soit exemplaire. Hélas...* »

Mis en cause, notamment par le président de la République, les magistrats de Nouméa se sont spectaculairement rebiffés au cours d'une assemblée générale, le 14 décembre dernier, dénonçant la « *campagne de désinformation qui vise l'institution judiciaire sur le territoire* ». Mais au-delà des indignations publiques, certains sont bien conscients du malaise. La qualité du recrutement en est, au moins en partie, la cause. On le sait à Paris où l'on constate que malgré les cocotiers, les candidats ne se bousculent pas, et que l'on n'envoie pas toujours « *la crème des crèmes* » pour tenir des postes délicats et exposés.

Venus de métropole, les avocats du FLNKS, la « division blindée », comme les appela d'un mot resté célèbre l'ancien procureur général René Bilbao, ont beau jeu de dénoncer le mauvais fonctionnement de cette justice pas toujours très à cheval sur les règles de procédure. Il faut dire que le code d'instruction criminelle, qui ne garantissait guère les libertés individuelles est resté en vigueur jusqu'au 1er janvier 1984, date à laquelle on a commencé à appliquer le code de procédure pénale de la métropole.

Mais aucun des textes votés depuis, sauf spécification particulière, ne s'y applique encore. Cela vaut par exemple pour le débat contradictoire au moment de l'incarcération. La « division blindée », provocatrice et procédurière, a secoué un tribunal un peu endormi, où l'usage voulait qu'on ne se chamaille pas entre avocats locaux et magistrats pour des « *broutilles* ». « *On réparait les erreurs d'un coup de corrector sur la procédure.* ».

« La tête en bas »

Mais pour ceux de la « division blindée », fidèlement secondés par Me Gustave Téhio, le seul avocat du barreau de Nouméa qui les suivent dans leur démarche – sa voiture a été plastiquée à quatre reprises, – parfois, trop c'est trop. On ne peut leur reprocher de trouver agaçants ces PV non signés, les délais de procédure non respectés : on ne peut leur en vouloir de considérer le fait qu'un juge instruit avant même d'être désigné, ou la disparition, à répétition de scellés, cela fait un peu désordre. Sans compter les procédures qui s'enlisent, les recherches qu'on omet d'entreprendre. Les instructions sur le meurtre de Pierre Declercq, le leader indépendantiste blanc assassiné en 1981, ou sur la mort d'Eloi Machoro en janvier 1985, et de tant d'autres n'avancent pas plus qu'elles ne sont closes.

On s'étonne, en ville, que les chèques sans provision soient, à peu près, la seule délinquance économique poursuivie. On comprend mal les hésitations du parquet à ouvrir une information après le cambriolage des locaux de l'ADRAF (l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier), cambriolage dont la rumeur insistante veut qu'il ait permi de s'emparer de documents compromettants. On s'étonne que jamais les auteurs des attentats commis au nom des loyalistes ne soient découverts, pas plus qu'on n'inquiète sérieusement les gros bras des milices d'autodéfense aux sympathies RPCR bien connues. « *C'est sûr*, dit un magistrat, écœuré. *On en a avalé, des couleuvres. Mais ce n'est pas nouveau. Il faut aussi se rappeler le temps où les ordres étaient de ne pas poursuivre les indépendantistes, après les « caillassages », ou le saccage des maisons des broussards. Le temps où Machoro n'était pas inquiété lorsqu'il brisait les urnes. Où la gendarmerie refusait de transporter sur la Grande Terre les Canaques qui, pendant près de trois semaines, avaient séquestré un sous-préfet et toute sa famille...* »

« *Le 18 novembre 1984, nous avons eu le sentiment qu'il n'y avait plus d'Etat en Nouvelle-Calédonie* », se rappelle un autre. Au tribunal, les magistrats dans leur ensemble ont basculé dans le camp loyaliste, se disant qu'ils étaient les derniers remparts de la légalité républicaine. « *Ce fut dans notre inconscient collectif un révélateur déterminant. Les apparences n'étaient même plus sauves. Et le pouvoir judiciaire a été laminé.* » Quoi d'étonnant, dans ce cas, si l'on entend dire que la justice, « *dans la bonne tradition des antipodes, marche ici, la tête en bas ?...* »

AGATHE LOGEART.

Une audience de routine à Nouméa

NOUMÉA
de notre correspondant

« ALORS c'est vous *la terreur ?* », a grommelé le président, en levant un sourcil las sur Daniel T; solide gaillard aux épaules de déménageur. Le regard vissé au sol, selon l'habitude canaque, le « mauvais sujet » écoute, impassible, le rapport de gendarmerie qui le dépeint sous les traits d'un « *meneur d'hommes partisan d'une indépendance anti-Blanc et ayant tendance à terroriser la population* ». C'est le jour des audiences correctionnelles au palais de justice de Nouméa. Un jour comme un autre, sans éclat, réglé sur un scénario de routine, avec les prévenus qui se succèdent, tête basse et bouche cousue, sur fond de cliquetis de menottes et de chuchotements d'avocats. N'eussent été quelques boiseries calées ici et là, la pièce carrelée ressemblerait fort à une salle de classe sans âme. Mais nécessité fait loi : à défaut d'une salle d'audience certifiée copie conforme (pour cause d'attentat à l'explosif), les affaires correctionnelles sont tranchées dans ce bâtiment annexe à la modernité froide et anguleuse. Heureusement, cela n'empêche guère les morceaux de bravoure. L'histoire retiendra que c'est en ces lieux, lors de la comparution de manifestants indépendantistes avant le référendum, que Yeiwéné Yeiwéné, crânement juché sur un banc, exhortait ses troupes à « *remplir les prisons* » pour que « *le tam-tam de Kanaky résonne dans le monde entier* ».

Mais aujourd'hui, point de lyrisme dans le dossier de Daniel T., accusé d'avoir frappé à coups de bâton trois personnes âgées de sa tribu de Poé, à Touho (côte est). Il rentrait de la pêche, ce jour-là, et était copieusement éméché. « *Pourquoi terrorisez-vous des habitants de la tribu pour leurs convictions politiques ?* », interroge le président, après avoir rappelé que les victimes n'adhéraient pas aux thèses du FNLKS. « *J'étais saoul* », balbutie le jeune Canaque, qui refuse de signer politiquement son acte. « *Non seulement il s'est comporté comme un lâche au moment des faits, mais il reste lâche devant la juridiction* », commente, irrité, le représentant du parquet. Verdict : huit mois de prison, dont la moitié avec sursis.

Un jour comme un autre donc, à l'échantillonnage éloquent : peu de prévenus européens (en l'occurrence une affaire de chèques falsifiés), pour une écrasante majorité de Canaques, mais aussi de Wallisiens, nouveaux venus dans les statistiques pénales. Lafaélé L. est un grand pressé : sorti le matin de la prison du camp Est, il se glisse dès l'après-midi dans une villa pour chaparder des vêtements. « *Vous aimez tant que ça le camp Est ?* », ironise le président. Quant à son comparse, petit « loulou » pieds nus et une boucle fichée dans l'oreille, il est maintenant un familier du tribunal : multi-récidiviste chevronné, avec une prédilection pour les vols de voitures, il va subir sa quatorzième condamnation. Après les grands procès politiques, l'émergence d'une délinquance de jeunes Wallisiens, cette deuxième génération des « immigrés du nickel », dont certains sont en proie au désœuvrement, est sans conteste l'événement marquant de la chronique judiciaire locale de ces dernières années. Les autorités commencent à s'alarmer sérieusement. Un jour de correctionnelle comme un autre certes, mais peut-être aussi la bande-annonce de nouveaux « problèmes de société », pour des lendemains pas forcément comme les autres.

FRÉDÉRIC BOBIN.

...it néo-calédo...

QUE LA GUE...

Chaque guerre a s... hôtel. A Saïgon c... Caravelle : à Saï... l'Ambassadeur, à... Beyrouth, le Comm... Espions, mercenai... trafiquants d'armes... et reporters vienne... asseoir dans des c... sombres et suivre... les explosions ou l... incendies sans interrompre leur...

Afghanistan : Chambre ave... la guerre, Rolling Stone n° 2...

هكذا من الأصل

La justice face au conflit néo-calédonien

Scènes de brousse

KONE
de notre envoyée spéciale

SUR la route qui mène à Koné, trois cents kilomètres au nord de Nouméa, sur cette côte ouest aride et triste, de temps en temps, sommairement cloué en haut de deux bouts de bois, un panneau annonce une *« station d'élevage »*. On croise un troupeau de vaches, canalisé par des cow-boys à cheval, adroits au fouet. Des panneaux indiquent les tribus, repoussées par la colonisation au pied de la chaîne.

Réquisitionnés par les gendarmes mobiles, les rares hôtels de brousse sont transformés en casernes, où les treillis sèchent au vent. Discrètement les blindés, anti-émeutes, des VBRG bleus attendent la réapparition des barrages. Les maisons des broussards, en planches assemblées comme on a pu, en tôle ondulée étouffante, entourent les villages. On prend alors un mauvais chemin de terre, et l'on arrive à la tribu de Tiaoué.

Les vaches se baignent dans une mare laissée par le cyclone. Les poules traversent ces chemins où elles sont chez elles. Les « creeks » (ruisseaux) sont bien clairs et l'on y trouve des crevettes d'eau douce. Devant sa case, un homme tond la pelouse. Il y a plein de fleurs, et des enfants qui sourient. Incongrue au milieu des cases au toit de paille, une église, blanche et brique, a l'air d'avoir été envoyée « en kit » d'Ile-de-France. La tribu vient de retrouver la paix.

Trois gendarmes tués

Et pourtant ! En l'espace de cinq mois, trois gendarmes ont été tués par ici. Le 28 avril, Rémy Maréchal, dans la tribu voisine de Néami, et ici même, le 30 septembre, l'adjudant Gérard Berne, quarante ans, et le gendarme Aimé Robert, trente-cinq ans. Il ne s'agissait au départ que d'interpeller sur commission rogatoire des petits loubards de la brousse, voleurs d'armes, de voitures, de matériel hi-fi. Du très classique droit commun. Par un renseignement, les gendarmes apprennent que le « chef » de la bande, Antoine Poadja, a trouvé refuge dans la maison de l'institutrice, sa petite amie. A pied, pour ne pas donner l'alerte, les gendarmes cernent la maison. Au lever du jour, poliment, ils frappent à la porte. Poadja est bien là, avec ses amis. Les jeunes gens tirent, un gendarme est tué. Si deux jeunes Canaques sont interpellés, les autres parviennent à prendre la fuite.

Le mythe des fugitifs est né. Pendant des mois, ils vont narguer les forces de l'ordre. De petits délinquants, ils deviennent des « politiques », voleurs d'armes et de voitures, de *« matériel de transmission »*, au nom de l'idéologie. Connaissant la chaîne comme personne, ils savent se désaltérer à l'eau des « feuilles », ces longues lianes creuses qui conservent la pluie. Chasseurs, pêcheurs depuis l'enfance, ils se nourrissent d'oiseaux, de cochons sauvages, des poissons des creeks. Les papayes poussent à profusion, et il est si facile de ramasser les ignames dans les champs. Parfois, ils redescendent dans les tribus améliorer leur ordinaire, tout auréolés d'une gloire de « Robins des bois » qui séduit la jeunesse, même si leurs hauts faits ne la justifient pas.

Et cela, les gendarmes le savent, bien décidés à mettre la main sur le meurtrier de leur collègue. Le 30 septembre, c'est un nouveau renseignement et une nouvelle catastrophe, au cours d'une calamiteuse opération de police judiciaire. Si autrefois il suffisait souvent de parlementer avec le chef pour qu'il convainque des délinquants de se rendre, ce temps-là est bien révolu. Ici, personne, sauf les rares indicateurs, ne parle plus. Les fugitifs sont bien là, cachés dans une cabane, tout en haut de la tribu. Ils ont vu, depuis un promontoire, l'arrivée peu discrète des gendarmes. Une nouvelle fois, ils tirent. Bilan : deux morts.

Alors les gendarmes décident de « tenir » les tribus de la région. Pendant des semaines, le couvre-feu est décrété, les identités contrôlées, le blocus organisé, les cases systématiquement fouillées, le travail aux champs interrompu. Les responsables coutumiers et le maire de Koné, Paul Naporéa, (FLNKS), poursuivis pour non-dénonciation de malfaiteurs et envoyés au camp Est. L'oncle du maire, François, soixante-sept ans, décoré de la médaille militaire pour sa conduite pendant la guerre de 1940, se demande


AFP
Gendarmes mobiles en patrouille dans la brousse.

pourquoi il a tant voulu *« défendre la tour Eiffel contre les Allemands »* ? Lui aussi atterrit au Camp Est.

Seul le cyclone chassera les gendarmes, soulagés de mettre fin à cette inutile guerre d'usure. Mais les traces sont profondes. Séraphin, l'instituteur de Tiaoué, raconte la peur des tout-petits, le souffle coupé par cette omniprésence militaire. *« La nuit, ils voyaient des ombres, comme des fantômes. »* Depuis, ils dessinent des armes, des hélicoptères. Choqués, les anciens ont vu les gendarmes *« violer la forêt sacrée »*, réveiller, disent-ils, les guerriers endormis dans la montagne. Ils ont, sans le savoir, campé sur la tombe d'un grand chef. Plus prosaïque, la femme du maire note qu'ils ont saisi *« les sandales des enfants, et fait leurs besoins dans [mes] fleurs »*. Les drapeaux de Kanaky, les portraits de Machoro, ont été détruits.

Alors la colère de la tribu est montée. On a gommé la mort des gendarmes, qui, après tout, se sont peut-être tués entre eux, ou ont été enlevés par les esprits. Et on a cherché les renégats qui, en renseignant les gendarmes, ont attiré une telle calamité sur la tribu. Leur sort sera tranché par la coutume. Et on prédit déjà qu'ils seront un jour ou l'autre *« emboucanés »* aux herbes. En attendant, comme dit Séraphin, *« ça a fait avancer la conscience des gens »*. Et si l'on était encore hésitant, l'on a désormais choisi son camp : *« Il y a déjà eu Hienghène »*, commente le président du conseil des anciens de Tiaoué. *« Et puis ça. C'est ça votre justice ? Nous, la justice des Kanaks, on ne l'a pas encore faite. »*

Est-ce un hasard si ce sont les mêmes gendarmes de l'escadron parachutiste d'intervention de la gendarmerie nationale qui, après un séjour dans l'hostilité de Koné, ont tué d'une décharge de chevrotines le 6 novembre Léopold Dawano, dix-sept ans, dans la tribu de Saint-Louis.

La ferme du Blanc

Zone tribale, concédée par les missionnaires aux Mélanésiens bannis de leurs tribus, Saint-Louis, au cœur du grand Nouméa, est, depuis toujours, la hantise des forces de l'ordre. Explosive enclave. L'on y parle une espèce de pidgin mâtiné de français, et tous les jeunes ont eu, un jour ou l'autre, à tâter du tribunal ou du camp Est. Le sport national y est le harcèlement de la seule ferme du seul Blanc.

Une fois de plus, les choses, du « caillassage » aux accusations de vol de bétail, avaient dégénéré, quand, au petit jour, les gendarmes sont tombés sur Léopold Dawano et ses copains qui pêchaient à l'embouchure de la rivière. Les gendarmes, disent leurs supérieurs, *« n'ont pas voulu tuer »*. Les balles ont, après sommations, ricoché sur l'eau. *« Si nous avions voulu tuer , avec les riot-guns, Dawano aurait été coupé en deux. »* Il est bien resté entier, mais mort. Et les voisins n'ont pas entendu les sommations : Que répondre aux gens de Saint-Louis quand ils réclament justice ? A la mère de Léopold Dawano, que l'on croise sur un chemin, à ces voisins dont le fils participait à la partie de pêche, et qui disent tout simplement *« c'est dur à oublier »* ?

Mais, dans le même temps, comment accepter quelques jours plus tard le viol d'une jeune infirmière, tout juste arrivée de métropole, par une dizaine de jeunes de cette même tribu ? Autre victime dont les indépendantistes ne trouvent rien de mieux à dire qu'il s'agit *« soit d'une nymphomane, soit d'une personne entraînée par les services spéciaux, qui était en mission de reconnaissance... »*

Ag. L.

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

La « primaire » dans la majorité

Ce n'est pas bonnet blanc blanc bonnet

souligne le député du Rhône

M. Raymond Barre indique, dans une interview publiée par *Lyon-Figaro*, le mercredi 10 février, qu'il n'a pas l'intention d'accélérer le rythme de sa campagne. *« Pourquoi voulez-vous, alors que le seul candidat qui compte, c'est-à-dire le candidat socialiste, n'est pas entré en campagne, que j'aille gaspiller mon temps, mes efforts et mes munitions ? »*, demande M. Barre. *« Pourquoi voulez-vous que je ne ménage point ma monture ? [...] Je ne vais pas me mettre à gambader [...] J'ai arrêté mon plan de campagne, je n'ai pas l'intention de le modifier. »* Le député du Rhône ajoute : *« Ce ne sont pas des variations de sondages qui vont m'entraîner à modifier ma ligne de conduite. »*

La veille, au cours du journal du soir sur Antenne 2, M. Barre avait déclaré, au sujet de la « primaire » qui le met en concurrence avec M. Jacques Chirac : *« Nous représentons des conceptions différentes, nous avons des projets qui ne sont pas identiques et nous avons des personnalités qui n'ont pas les mêmes aspects. [...] Je sais bien que l'on cherche à uniformiser. Il est très important que l'on se rende compte que ce n'est pas bonnet blanc-blanc bonnet. »* Le député du Rhône a, d'autre part, observé : *« Certains disent : il n'est là que pour le cas où il serait un recours ; comme il n'y a pas besoin de recours il vaut mieux qu'il ne soit pas là. Vous connaissez ce raisonnement. [...] il est intéressé. »*

PROPOS ET DÉBATS

M. Rocard

Cinquante-sept ans

M. Michel Rocard affirme, dans un entretien qui doit paraître le samedi 13 février dans *Jours de France* : *« J'ai un système nerveux en bon état. Ni le destin de la France ni le mien ne s'arrêtent en 1988. » « Je n'ai que cinquante-sept ans et une santé de fer*, ajoute le député des Yvelines. *Ma position est forte, je tiens le bon bout. Pourquoi voudriez-vous que je me sente malheureux ? (...) Aujourd'hui, le PS a intégré mes idées. Mon offensive pédagogique a réussi. Le plus grand cadeau que la gauche pouvait me faire, c'est d'être capable de revenir au pouvoir sans paniquer les Français, ni les chefs d'entreprise, ni nos partenaires étrangers. Pour être modeste, la balance des paiements a contribué autant que moi à faire évoluer les esprits. Il n'empêche, je ressens là comme une légitimation profonde. »*

M. Baylet

Le seul capable

M. Jean-Michel Baylet, président d'honneur du MRG et ancien secrétaire d'Etat dans le gouvernement de M. Laurent Fabius, s'est déclaré, le mercredi 10 février, lors de « Télématin » sur A 2, pour une nouvelle candidature de M. François Mitterrand, qui est, dit-il, *« le seul (...) capable de rassembler très largement au-delà des clivages politiques traditionnels »*. En cas de victoire de M. Mitterrand, M. Baylet n'est pas partisan de la dissolution de l'Assemblée nationale et souhaite que le président réélu *« compose un gouvernement le plus largement ouvert possible, qui, en tout cas, comporterait un certain nombre de personnes et de personnalités politiques qui sont actuellement dans la majorité et dans l'opposition »*.

M. Le Pen

Les septuagénaires

M. Jean-Marie Le Pen, candidat du FN à l'élection présidentielle, a observé, le mardi 9 février à Blotzheim (Haut-Rhin) : *« La génération Mitterrand, c'est la génération des septuagénaires (...), c'est la génération de l'illettrisme, du chômage, de la nouvelle pauvreté, du SIDA, de la drogue, du recul de la France, de la paralysie de la construction européenne, de la disparition des agriculteurs et de la décadence. »* A propos de l'affiche portant ce slogan, le député de Paris a continué : *« Représenter, avec l'affiche d'un enfant, le gouvernement de l'avortement est une escroquerie comparable à celle qui, en 1981, a consisté à faire élire un socialiste athée avec une affiche sur laquelle se trouvait une église. »*

Premiers comités de soutien pour M. Barre et renfort de treize présidents de région

M. Raymond Barre officiellement candidat, ses comités de soutien peuvent commencer à sortir du secret dans lequel ils étaient soigneusement préparés. Comme prévu dans chaque département, ils vont prendre la place des associations REEL qui ont été dissoutes dès le lundi 8 février. Le fondateur de ce réseau, M. Charles Millon, est désormais délégué général aux comités de soutien. L'équilibre entre les anciens animateurs de ce réseau et les personnalités des diverses composantes de l'UDF a parfois été délicat à trouver. Ce dosage transparaît dans les titres donnés aux membres de ces comités de soutien. Une première liste de neuf départements est déjà connue.

Pyrénées-Atlantiques : coprésidents, MM. François Bayrou (député CDS) et Alain Lamassoure (député PR) ; membres, MM. Henri Grenet (président du conseil général) et Jacques Moutet (sénateur gauche démocratique).

Calvados : coordinateur, M. Jean-Marie Girault (sénateur PR) ; membres du collectif, MM. Michel d'Ornano (député PR et président du conseil général), Philippe de Bourgoing (sénateur PR), Jacques Descours-Desacres (sénateur RI) et Francis Saint-Hélier (député PR).

Indre-et-Loire : président d'honneur, M. Jean Royer (député non inscrit) ; vice-président d'honneur, MM. Raymond Lory (député CDS) et Jean Delaneau (sénateur RI) ; présidente, Mme Nicole Gautras (conseiller général NI).

Moselle : président, M. Jean-Marie Rausch (sénateur Union centriste) ; vice-présidents : MM. André Bohl (sénateur Union centriste), Denis Jacquat (député PR), Jean Seitlinger (député CDS).

Yonne : président : M. Jean-Pierre Soisson (député PR) ; membre, M. Henri de Raincourt (sénateur PR).

Aube : président, M. Bernard Laurent (sénateur Union centriste, président du conseil général) ; vice-président : M. Pierre Micaux (député PR) ; membre : M. Paul Granet (ancien ministre).

Bas-Rhin : président, Adrien Zeller (secrétaire d'Etat, CDS) ; vice-présidents : MM. Daniel Hoeffel (sénateur CDS, président du conseil général), Marcel Rudloff (sénateur CDS), Louis Jung (sénateur CDS), Jean-Marie Caro (député CDS), Germain Gengenwin (député CDS), Emile Koehl (député UDF), Marc Reymann (député CDS).

Yvelines : président d'honneur, M. André Giraud (ministre PR) ; présidente : Mme Christine Boutin (député UDF) ; vice-président : MM. Paul-Louis Tenaillon (député CDS, président du conseil général) et Louis de Catuelan (sénateur Union centriste).

La Réunion : président, Pierre Lagourgue (président du conseil régional UDF) ; membres : MM. André Thien Ah Koon (député UDF), Louis Virapoullé (sénateur Union centriste).

Par ailleurs, le secrétariat de M. Barre a annoncé que treize présidents de conseils régionaux, sur vingt-six, ont apporté leur soutien à sa candidature. Ce sont tous les présidents de régions membres de l'UDF à l'exception de MM. Valéry Giscard d'Estaing (Auvergne) et Edgar Faure (Franche-Comté). Il s'agit donc de MM. Marcel Rudloff (Alsace), Marcel Lucotte (Bourgogne), Maurice Dousset (Centre), Bernard Stasi (Champagne-Ardenne), Jacques Blanc (Languedoc-Roussillon), Jean-Marie Rausch (Lorraine), Dominique Baudis (Midi-Pyrénées), René Garrec (Basse-Normandie), Charles Baur (Picardie), Louis Fruchard (Poitou-Charentes), Jean-Claude Gaudin (Provence-Côte d'Azur, Charles Beraudier (Rhône-Alpes), Pierre Lagourgue (la Réunion).

● **M. Yvon Gattaz s'engage pour M. Barre.** — *« J'ai décidé de faire connaître ma sympathie pour Raymond Barre et mon engagement personnel à ses côtés. »* Dans un entretien publié, le lundi 8 février, dans *le Point*, M. Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, s'est expliqué sur les raisons de son choix. L'ancien premier ministre *« met en avant son triptyque investissement-recherche-formation »*, les trois thèmes qui lui sont *« les plus chers »*, indique M. Gattaz. De surcroît, M. Gattaz *« partage les inquiétudes de Barre devant l'effondrement de la compétitivité de notre économie »*.

Polémique entre le RPR et l'ancien premier ministre socialiste

« Chirac manipulateur ? Non ! » « Fabius affabulateur ? Oui ! »,

nous déclare M. Alain Juppé

« M. Laurent Fabius, au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* » du 7 février, a accusé M. Chirac de pratiquer la « publicité mensongère » sur ses placards de propagande électorale. L'ancien premier ministre estime aussi que vous n'avez diminué les impôts que pour « les catégories les plus riches » et pas pour les autres.

— Si M. Fabius a accusé M. Chirac, au cours de cette émission, d'être un « manipulateur », on peut alors considérer, oui, que M. Fabius est un affabulateur. Il est en effet de mauvaise foi quand il confond impôts et cotisations sociales.

» En matière d'impôt sur le revenu, je livrerai quelques chiffres à la réflexion : un contribuable marié avec deux enfants, qui disposait de 8 000 francs par mois, payait 1 922 francs d'impôt. Il n'en paiera plus en 1988 : la baisse est donc de 100 %. Avec 9 000 francs mensuels, son impôt sera de 2 077 francs en 1988, soit une baisse de 35,6 %. Avec un revenu mensuel de 30 000 francs, il paiera 52 189 francs d'impôt sur le revenu, soit une baisse de 6,9 %. C'est la vérité des chiffres !

» La baisse de la TVA sur les automobiles, les disques, les télécommunications, c'est le gouvernement Chirac qui les a décidées ; M. Mauroy, premier ministre, et M. Fabius, ministre du budget, quant à eux, avaient augmenté le taux moyen de 17,6 % à 18,6 %. Il est bon que les Français s'en souviennent.

— Toutefois, vous ne pouvez pas nier que les cotisations sociales ont augmenté et qu'elles sont plus lourdes à supporter par les pauvres que par les riches.

— Faut-il rappeler à M. Fabius les projections économiques de tous les experts, en mars 1986 ? M. de la Genière prévoyait 40 à 60 milliards de déficit. Or, nous avons terminé l'année 1987 à l'équilibre pour trois régimes sur quatre. Il a fallu, pour cela, faire des efforts et rationaliser certaines dépenses, ce qui a été fait grâce à un plan courageux.

— Les socialistes assurent également que « quoi qu'on dise » l'inflation est plus forte en 1987 qu'en 1986. Dans ce domaine en tout cas, la gauche avait connu des succès.

— L'inflation de 1987 est certes un peu plus forte qu'en 1986, mais elle est le quart de celle de 1981-1982, et le tiers de celle de 1983. Différence essentielle, notre victoire contre l'inflation ne procède d'aucun trucage ou blocage administratif. Elle a été gagnée dans une complète liberté de prix, grâce au sens des responsabilités de tous les acteurs économiques.

» C'est le gouvernement de Jacques Chirac qui a abrogé des ordonnances de 1945, caractéristiques d'une économie de pénurie, et qui donnaient à l'administration un pouvoir exorbitant sur la fixation des prix des entreprises. Preuve de la réussite de notre politique en matière de prix : notre écart d'inflation avec notre principal partenaire et concurrent, la RFA, n'a jamais été aussi réduit depuis quinze ans ; il est de 2,1 points, contre 3,9 points, du temps de M. Fabius.

— Vous dites que les entreprises sont plus libres et plus fortes ; or les faillites ont augmenté et l'investissement industriel a diminué.

— Les défaillances d'entreprises, qui ont connu une augmentation en 1987, ne sont pas un indicateur fiable. La disparition d'entreprises inadaptées au marché est un phénomène inévitable. Ce qui est important, c'est l'existence d'un courant régulier de créations d'entreprises performantes et innovantes, ce qui est le cas : jamais il ne s'est créé autant d'entreprises qu'en 1987. L'investissement avait très nettement « décroché » sous les gouvernements Mauroy et Fabius, par rapport à la moyenne des sept principaux pays industrialisés : quatre points par an, soit un total de vingt-quatre points sur la période 1981-1985. En 1986 et 1987, au contraire, le volume de l'investissement productif du secteur concurrentiel a crû de 10 % et devrait progresser de 15 % sur l'ensemble des trois années 1986 à 1988. Nous avons commencé à rattraper le retard que nous a légué le « plus jeune premier ministre de la France ».

Propos recueillis par
ANDRÉ PASSERON

La fin du voyage du président de la République à la Réunion

M. Mitterrand : « J'attends la suite le cœur en paix »

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre envoyé spécial

Saint-Benoît, vingt-trois mille habitants sur la côte est de La Réunion, invite au laisser-aller. M. Mitterrand n'y a pas résisté, d'autant que, pour la dernière étape de son voyage dans ce département d'outre-mer, il a été accueilli par un maire socialiste « mitterrandolâtre », comme dirait M. Lang et des banderoles à l'unisson : *« Tonton tienbo, largue pas »*, *« Tonton, j'aime ton nom »*, et d'autres gâteries du même sucre.

Du marché couvert à l'hôtel de ville, le chef de l'Etat avait drainé dans son sillage un cortège enthousiaste : *« Mitterrand président ! »*, comme d'habitude. Sur la place de la mairie, on l'attendait en masse compacte — *« Mitterrand président ! »*, toujours — autour de l'orchestre de *sega* qui chauffait, s'il en était besoin, l'assistance. Le maire, M. Jean-Claude Fruteau, s'apprêtait à s'extasier, sans retenue, sur ce président *« qui incarne si magnifiquement la France »* et auquel il doit le commencement de sa *« vraie vie »*. Comment résister ?

« Encore ! », a dit M. Mitterrand lorsque l'orchestre et ses danseuses ont voulu lui céder la parole. *« Encore »*, et l'on a joué *Petite Fleur aimée*, une manière de Marseillaise de l'île, officiellement qualifiée de *« chansonnette créole »*. Le refrain dit ceci : *« P'tit fleur fanée, p'tit fleur aimée, di a moi toujours, coc' c'est l'amour. »* Comment refuser ? M. Mitterrand a commencé à hocher la tête, tout doucement, en rythme. La foule chantait. Il a murmuré, lui aussi, joue contre joue avec la jeune chanteuse qui lui avait tendu le micro.

On l'avait vu, en décembre 1985, danser avec Mme André Kolingba, épouse du président de la République centrafricaine. Mais chanter, même inaudible, jamais ! Il fallait que le climat fût exceptionnel. Sa chanson à lui, le discours qui suivit, ne fut pas triste non plus. M. Mitterrand a parlé de la Révolution française, de l'abolition de l'esclavage, du colonialisme et de son *« esprit de caste, de soumission »*, des *« fausses hiérarchies aujourd'hui vermoulues »*, des *« droits du travail, de la femme, de l'enfant »*, du droit *« encore souvent illusoire à la rémunération nécessaire, à la justice dans les conflits sociaux »* et, en regard de cette énumération, de la difficulté qu'il y a à faire entrer dans la vie quotidienne des intentions et des lois généreuses.

Pour la bonne forme

Comme on l'applaudissait beaucoup en ce haut lieu du modeste socialisme réunionnais, il y est allé d'un couplet final à sa façon, en guise de remerciement adressé à tous ces gens qui entendent bien le voir encore longtemps à l'Elysée. *« Merci pour l'espérance*, a-t-il dit. *Je vous quitterai avec un peu plus de force en moi-même, pour avoir retrouvé l'élan que je ressens, l'élan qui vous habite. Parce que, pour réussir, il faut y croire. Et le vouloir. »*

L'assistance avait tout l'air d'y croire. La question est donc venue dans le rythme de ce qui précédait : *« Vous le voulez ? » « Oui »*, a crié la foule. *« Alors j'attends la suite le cœur en paix. »*

La phrase, de celles qui font plaisir à l'auditoire, peut être interprétée dans un sens ou dans un autre. Un républicain de droite pourrait y puiser l'espérance d'un départ prochain de ce président de gauche, dans la grandeur et la dignité reconnues par tous. Hélas ! l'assistance était socialiste, donc disposée à croire que pour réussir en avril et mai prochain, ce président-là n'attend qu'un signe de sa part : qu'elle le veuille et l'affaire sera conclue. On a donc crié, encore un peu, *« Mitterrand président »*, pour la bonne forme puisque cela s'entend.

Qu'on en conclue pas pour autant que M. Mitterrand est en campagne. L'impertinence est strictement interdite et lorsqu'un quidam se l'autorise, il s'expose au cinglant mépris de l'intéressé. M. Pons, ministre des DOM-TOM, a-t-il eu l'audace d'invoquer cet argument pour rester à Paris ? M. Mitterrand, interrogé sur cet incident désastreux pour la République est surpris que l'on s'y intéresse. Il n'est pas *« étonné »* car il *« n'attendait personne »*. Et s'il avait pris fantaisie à M. Pons de l'accompagner : *« Je pense*, dit-il, *que je ne l'aurais pas remarqué. »*

Qui le croit ? Certainement pas M. Jean-Paul Virapoullé, vice-président (UDF) du conseil régional qui, lundi, a déjeuné à sa droite. M. Mitterrand, selon lui, a demandé : *« Vous savez combien d'argent j'ai, pour une campagne présidentielle ? »* et, le pouce et l'index arrondis, a répondu lui-même *« zéro »*. Puis il a ajouté : *« Je n'ai plus cinquante ans »*. Ce à quoi M. Virapoullé a rétorqué : *« En 1981 non plus. » « Oui*, a admis M. Mitterrand, *mais c'est trop long, trop dur. »* M. Virapoullé a eu l'impression que l'on se payait sa tête.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le chef de l'Etat estime que « le comportement de RFO n'est pas digne de sa mission »

Au cours de la conférence de presse qui a conclu son voyage à la Réunion, M. Mitterrand a estimé, le mardi 9 février, que la date choisie par le gouvernement pour organiser les élections territoriales en Nouvelle-Calédonie (le 24 avril, le même jour que le premier tour de l'élection présidentielle) a *« un côté pour le moins saugrenu »*. Interrogé sur le point de savoir s'il saisira ou non le Conseil constitutionnel à ce sujet, il a ajouté : *« Il faut réfléchir à cette question. S'il reste des voies de droit, elles sont à étudier. »* La décision du gouvernement, a-t-il remarqué, a fait l'objet *« d'un décret simple que l'on n'avait pas à me soumettre. Si j'avais eu à donner mon sentiment et ma signature, il est probable que j'aurais posé quelques questions »*.

Interrogé sur les raisons pour lesquelles il a refusé une interview à RFO (Radio France Outre-mer), contrairement à la tradition, le chef de l'Etat a déclaré : *« Quand existe une situation de monopole ou de quasi-monopole, le devoir de ceux qui en disposent au nom de la nation, c'est de servir le pluralisme. Dans une République démocratique comme la nôtre, on ne peut pas accepter que l'information ne le soit pas. Le comportement de RFO n'est pas digne de la mission qui lui a été dévolue. Il n'y a aucune raison de le conforter. » « Il n'y a rien de pis*, a-t-il encore déclaré à ce propos, *que la tentation totalitaire. »*

● **Des propos « excessifs » selon M. Pons.** — M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, a qualifié d'*« excessifs »*, le mardi 9 février à RMC, les propos tenus le même jour par M. Mitterrand sur le comportement de Radio France Outre-mer. *« Quand on voit la manière dont RFO était organisée et dirigée avant le mois de mars 1986, on s'aperçoit qu'il y a eu un certain changement dans l'objectivité »*, a-t-il déclaré.

Un enjeu

Au moment où le chef de l'Etat met vivement en cause l'audiovisuel public d'outre-mer, le premier ministre, M. Jacques Chirac, annonce que, à partir du 6 avril, l'essentiel du programme d'Antenne 2 sera diffusé presque en direct, après transmission par le satellite Telecom 1, dans les DOM et à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ces cinq stations locales (sur les neuf que compte RFO) disposent en effet d'un deuxième canal depuis quatre ans. Mais celui-ci n'émet actuellement que quelques heures par jour, et au moyen de programmes choisis dans les grilles des trois premières chaînes et envoyés par cassettes, donc avec retard.

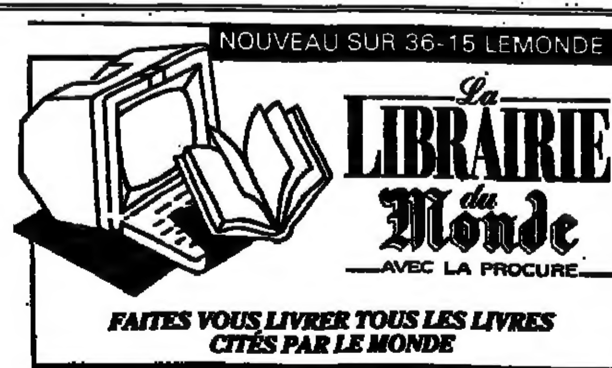
L'arrivée d'Antenne 2 se double d'un autre changement à RFO : les journaux nationaux et internationaux, jusqu'alors présentés localement à partir d'images envoyées de métropole, seront, à partir d'avril, directement fabriqués en métropole. Question d'efficacité et de rapidité, selon la direction. Cela permettra un meilleur contrôle de ces informations, protestent en revanche le détracteurs de la chaîne. Le coup d'éclat de M. Mitterrand, tout comme l'annonce de M. Chirac, montrent à l'évidence que RFO reste un enjeu important : dans des départements où le chômage et l'illettrisme poussent devant le petit écran des spectateurs assidus, RFO est, pour sept cent mille électeurs, la seule source d'information télévisée, à part quelques pirates tolérés, mais qui disposent de peu de moyens.

Dans ces conditions, rien d'étonnant que RFO ne soit pas sortie de l'alternance guérie des vieux démons de la politique.

A la Réunion comme ailleurs, les changements de responsables depuis 1986 sont interprétés à cette aune, en citant les mises à l'écart de journalistes, ou le cas d'élus félicités à l'antenne pour *« tout ce qu'ils font pour la Réunion »*.

Si la gauche, lassée, ne se mobilise plus que mollement contre les faveurs à peine déguisées faites au RPR, les barristes, eux, promettent de *« faire le ménage »* dans la station...

M. C. I.



Une lettre de Mme Michaux-Chevry

Nous avons reçu de Mme Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat chargée de la francophonie, la mise au point suivante :

« Dans *le Monde* du 27 janvier, en page 7, Daniel Carton écrit à propos du premier tour de l'élection présidentielle, dans un article consacré à la campagne de M. Raymond Barre : *« Aux Antilles, où M. Barre se rendra du 18 au 21 mars, Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat RPR, a déjà entamé les représailles contre les compagnons tentés de lui fausser compagnie. »*

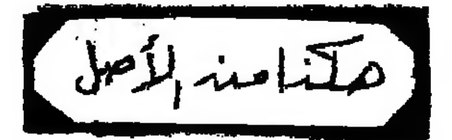
» Je ne peux qu'apporter le démenti le plus catégorique à de telles informations dont je m'étonne qu'elles puissent être publiées sans que la moindre preuve ou la moindre illustration en soit fournie. Aucune *« représaille »* n'a été entreprise contre quiconque. Tout au contraire, mon attitude, comme celle de Jacques Chirac, consiste à favoriser l'union de l'ensemble de la majorité dans la perspective de la prochaine élection présidentielle où mes amis et moi-même saurons ne pas nous tromper d'adversaires. Tout commentaire visant à nous détourner de cette voie et à semer dans nos rang des ferments de division est voué par avance à l'échec. »

EN BREF

● **Un maire communiste exclu du PCF.** — Le maire communiste de Saint-Benoît-du-Sault (Indre), M. Jean Chatelut, vient d'être exclu du PCF auquel il avait adhéré en 1953. Alors qu'il figurait parmi les vingt premiers maires à avoir apporté leur soutien à M. Pierre Juquin (*le Monde* daté du 15-16 novembre 1987), son exclusion du parti a été, toutefois, assez longue à intervenir, sa cellule, seule instance théoriquement habilitée à la prononcer, s'y étant refusé. Une cellule « bis » a été mise en place par un nouveau secrétaire et l'exclusion du maire a été prononcée. *(Corresp.)*

● **Les salariés du groupe Prisma-Presse contre la publicité politique.** — Les journalistes de *Télé-Loisir* et de *Femme actuelle*, deux magazines du groupe Prisma-Presse, dirigé par M. Axel Ganz (filiale française du groupe ouest-allemand Grüner und Jahr), protestent contre une double page de publicité en faveur de Jacques Chirac prévue le 22 février dans leurs pages. Comité d'entreprise, délégués du personnel et délégués syndicaux souhaitaient la publication d'un communiqué précisant leur opposition à cette parution. Mais la direction a refusé cette demande.

● **RECTIFICATIF.** — Deux erreurs se sont glissées dans le compte rendu de l'élection partielle de Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine), publié dans nos éditions du 9 février. M. Michel Esneu, qui a été élu au premier tour, appartient au RPR (et non au CDS), tandis que M. Adrien Maruiier-Grandmesnil, étiqueté à tort divers droite, est proche du MRG.



JUSTICE

Le syndicat de la magistrature et la chancellerie

Nominations « politiques » et « chasse aux sorcières »

Le Syndicat de la magistrature a dénoncé, le mardi 9 février, dans une conférence de presse réunie à Paris, la « préfectoralisation de la magistrature. S'appuyant sur le *« projet de transparence »*, c'est-à-dire les projets de nominations élaborés par le ministère de la justice et qui doivent être soumis au Conseil supérieur de la magistrature le 25 février, le SM considère qu'à trois mois de l'élection présidentielle, la chancellerie met en avant des candidatures très *« politiques »* de magistrats membres ou proches de la très conservatrice APM (Association professionnelle des magistrats).

Citant nommément une dizaine de magistrats, dont certains seraient membres du RPR et voués à une promotion rapide, le SM estime que le garde des sceaux, qui juge incompatible une appartenance politique de gauche avec l'exercice des fonctions de magistrat, n'en est guère choqué lorsqu'il s'agit de magistrats de droite : pour le SM, *« il s'agit d'un mouvement dangereusement politisé à trois mois des élections »*. La situation est pour le SM *d'« une gravité sans précédent* (...) » et la stratégie du garde des sceaux a atteint *« les limites du supportable »*.

La liste de nominations prévue ferait, en effet, fi des usages et notamment de l'ancienneté, critère traditionnel de choix, permettant à des magistrats moins anciens — et parfois moins gradés — d'occuper des postes-clés, notamment au parquet, plus en raison de leurs affinités politiques que de leur compétence. Le SM vient d'envoyer au Conseil supérieur une note détaillée à ce sujet, avant sa prochaine réunion.

L'affaire de Marseille

A la chancellerie, on semble s'étonner de cette prise de position. Si l'on n'y conteste pas qu'une dizaine de magistrats sur la soixantaine concernée par le mouvement soient proches de la majorité, la proportion (à peine plus de 15 %) correspond à l'influence de l'APM dans le corps judiciaire. C'est pourquoi on estime que *« tout est motif à polémique avant les élections. En période électorale, c'est de la démagogie. Tous les coups sont bons »*.

L'attaque du SM est perçue en réalité comme une riposte à l'affaire des « plombiers » chargés — vraisemblablement sur ordre de l'Elysée — d'écouter un huissier du CSM, soupçonné d'avoir organisé des fuites.

Par ailleurs, le SM a vivement critiqué la position du garde des sceaux sur la « bavure » de Marseille. Il n'y a pas eu de *« flottement »* au parquet de Marseille, estime le syndicat, contrairement aux déclarations télévisées d'Albin Chalandon. Les magistrats qui avaient l'intention d'ouvrir une information pour *« homicide involontaire »* et de placer le policier sous contrôle judiciaire en avaient averti la direction des affaires criminelles et des grâces, conformément à deux notes du directeur de cabinet du garde des sceaux, M. Paul-André Sadon, en date du 5 mai et du 21 septembre 1987.

Dans ces notes, on demandait avec insistance aux parquets d'alerter, dans les meilleurs délais, le ministre des *« affaires concernant les atteintes à l'ordre public, spécialement celles qui relèvent de la loi du 9 septembre 1986 relative au terrorisme, celles qui mettent en cause soit comme victime, soit comme auteur des représentants des forces de l'ordre* (...) et de transmettre au plus vite *tous les éléments d'information utiles et vos propositions »*. Consigne qui fut respectée à la lettre par le parquet de Marseille. La chancellerie, en retour, ordonna, à la surprise générale, l'ouverture d'une information pour *« recherche des causes de la mort »* et la libération immédiate du policier.

Dans la soirée du 9 février, M. Paul-André Sadon a reçu — très brièvement — des représentants du Syndicat de la magistrature (ils avaient demandé une entrevue au garde des sceaux) à propos de Mme Mireille Imbert Quaretta (membre du SM) chef du bureau de l'exécution des peines à l'Administration pénitentiaire récemment écartée de ce poste et nommée depuis chargée de mission (*le Monde* du 2 février). M. Jean-Pierre Dintilhac, sous-directeur de l'Administration pénitentiaire, avait aussitôt démissionné en signe de protestation. Le SM entendait dénoncer la *« chasse aux sorcières »* dont il s'estime victime comme on pouvait s'en douter. L'entrevue n'a pas permis d'aboutir à un apaisement.

Ag. L.

● **La « bavure » de Marseille : mise en liberté du policier refusée.** — La demande de mise en liberté déposée par Mes Jean-Claude Valéra, Sophie Bottaï et Marc Gréco, avocats de M. Jean-Pierre Aveline, le gardien de la paix qui, le 2 février, à Marseille a tué Christian Dovero, a été refusée mardi par M. Philippe Labregère, juge d'instruction chargé du dossier. Le magistrat a argumenté ce refus en se fondant sur la nécessité de poursuivre les investigations et sur la permanence du trouble apporté à l'ordre public.

La rétention des Cap-Verdiens à Orly

« Une mesure pénible, mais qui a pris fin » *dit le juge des référés*

Saisie en référé par neuf ressortissants de l'archipel du Cap-Vert victimes d'une rétention administrative prolongée, Mme Huguette Le Foyer de Costil, premier vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a rejeté, le mardi 9 février, les demandes présentées par leur conseil sans se prononcer sur les *« voies de fait »* reprochées au ministre de l'intérieur.

Arrivés le 27 décembre 1987 à l'aéroport d'Orly, les Cap-Verdiens, pourtant titulaires de visas, avaient été interpellés par la police de l'air et des frontières (PAF). Il est vrai que, depuis la loi du 9 septembre 1986, la signature portée par les missions diplomatiques sur un passeport n'a plus aucune valeur, puisque la PAF peut apprécier les conditions de séjour, les moyens d'existence et de rapatriement d'un étranger avant de lui autoriser l'entrée du territoire.

Cinq des Cap-Verdiens — dont deux enfants — recevront cette autorisation après... trois jours de « rétention » dans la zone internationale d'Orly et de multiples démarches effectuées par le consul du Cap-Vert en France, M. Severino Soarès Almeida. Les quatre autres possédaient un billet de retour, des certificats d'hébergement et une somme d'argent que les fonctionnaires de la PAF ont pourtant jugés insuffisante malgré la caution du consul. Aussi seront-ils « retenus » deux jours de plus avant d'être placés dans un avion en partance pour Dakar le 1er janvier 1988.

Le 3 février, les avocats des neuf Cap-Verdiens avaient demandé au juge des référés de constater les voies de fait commises par les fonctionnaires de police sous la responsabilité du ministre de l'intérieur, en considérant que leurs clients avaient été victimes de *« séquestration et d'expulsion illégales »*. En outre, ils demandaient au magistrat d'ordonner au ministre de l'intérieur d'organiser immédiatement, et à ses frais, le retour des expulsés à l'aéroport d'Orly (*le Monde* du 5 février).

Dans son ordonnance, Mme Le Foyer de Costil se borne à constater que si le juge des référés a le pouvoir de faire cesser un trouble manifestement illicite, il *« ne saurait ordonner une mesure devenue inopérante au moment où il se prononce »*, argument qui intéressera les juristes ayant critiqué la décision rendue contre M. Le Pen dans l'affaire du *« détail »*.

En l'occurrence, le magistrat précise que, *« à supposer établies les voies de fait alléguées, qui pourraient seules justifier notre compétence, la demande tend non pas à ce qu'il soit mis fin au séjour forcé des personnes concernées à l'intérieur de l'aérogare d'Orly dans le cadre d'une rétention administrative, mais à ce que leur retour en France soit organisé, ce qui constituerait à l'évidence une demande en réparation d'un préjudice (...) ; même si l'on peut relever le caractère pénible de la mesure dont les demandeurs ont été l'objet, il demeure que la situation dans laquelle ils se trouvaient placés, et dont ils critiquent les modalités d'application, a pris fin, de sorte que, en cet état, il ne peut y avoir lieu à référé »*. Ce développement juridique avait sans doute été prévu par les fonctionnaires de la PAF, qui avaient pris soin d'empêcher les Cap-Verdiens de consulter leurs avocats pendant leur rétention.

MAURICE PEYROT.

Condamné en 1983 pour des viols qu'il nie

Luc Tangorre sera libéré le 15 février

Condamné à quinze ans de réclusion criminelle le 24 mai 1983 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, qui l'avait déclaré coupable de plusieurs viols, Luc Tangorre sera libéré le 15 février. Cet étudiant en éducation physique avait toujours nié les crimes reprochés. Il était soutenu dans sa demande de révision de son procès par diverses personnalités, dont Pierre Vidal-Naquet (*le Monde* du 28 décembre 1983) et le professeur Bernard Cuan (*le Monde* du 15 décembre 1984). Défendu par Mes François Vidal-Naquet, Paul Lombard et Jean-Denis Bredin, Luc Tangorre n'avait cependant pas obtenu la cassation de l'arrêt d'Aix-en-Provence. C'est finalement par l'effet d'une grâce partielle accordée le 21 juillet 1987 par le président de la République, réduisant sa peine de quatre ans, qu'il put se trouver dans les conditions nécessaires pour une demande de libération conditionnelle, à laquelle la chancellerie a donné un avis favorable.

Cependant, Luc Tangorre a déjà fait savoir, avec ses amis, qu'il continuerait son combat pour une révision.

● **Fin de l'instruction sur l'assassinat de Georges Besse.** — M. Jean-Claude Vuillemin, juge d'instruction à Paris, chargé de l'information ouverte après l'assassinat de Georges Besse, PDG de la régie Renault, le 17 novembre 1986, vient de clore ce dossier. Il l'a communiqué au procureur de la République en vue de sa transmission à la chambre d'accusation pour un renvoi des inculpés devant la cour d'assises. Ces inculpés, membres d'Action directe, sont Nathalie Ménigon et Joëlle Aubron, tenues pour auteurs principaux, et Jean-Marc Rouillan et Georges Cipriani, inculpés de complicité.

MÉDECINE

Urgences sans secours

Le 31 décembre dernier, veille de Nouvel An, à Clamart (Hauts-de-Seine), devant l'hôpital Antoine-Béclère, Eric Pernot, un jeune homme de dix-huit ans, sort d'une consultation. Il est accompagné de son amie Sophie. Alors qu'il traverse la nationale 306, une voiture le heurte, le projetant contre le trottoir. Il est blessé très grièvement à la tête.

Sophie se précipite aux urgences pour demander de l'aide. Personne, semble-t-il, n'accepte d'aller secourir Eric. Sophie retourne auprès d'Eric en train d'agoniser. Entre-temps, un conducteur d'autobus alerté les secours par radio. Vingt minutes plus tard, le SAMU arrive enfin. Trop tard, Eric mort. A quelques mètres de l'hôpital Antoine-Béclère...

Au mois de janvier, le père d'Eric a porté plainte contre X afin de déterminer les responsabilités de l'accident.

Aujourd'hui, le directeur de l'hôpital, M. Baur, ne comprend pas : *« Les urgences sont situées à 400 mètres du lieu de l'accident,* nous explique-t-il. *Dès que nous avons été prévenus de l'accident, nous avons averti Police-Secours. Un chauffeur de bus les avait déjà prévenus ainsi que le SAMU. Immédiatement, nous avons préparé le bloc opératoire et alerté les chirurgiens. Quelques minutes plus tard, un médecin et deux infirmières se sont rendus sur les lieux de l'accident. Le jeune blessé avait une fracture du rocher. L'issue était irréversible. Le jeune homme ne pouvait être transporté qu'en véhicule spécialisé. »* Un transport immédiat en brancard n'aurait-il pas suffi ?

POLICE

Au mois d'avril

Cinq cent mille cartes d'identité informatisées dans les Hauts-de-Seine

La nouvelle carte d'identité dite infalsifiable et informatisée devrait entrer en service le 2 avril prochain dans le département des Hauts-de-Seine, dont M. Charles Pasqua fut sénateur jusqu'en 1981.

De format un peu plus grand que celui d'une carte de crédit, la nouvelle carte comporte la photo, obligatoirement en couleurs, de son titulaire, son nom, ses prénoms, date et lieu de naissance, son domicile et sa signature. Pour rendre plus difficile le travail des faussaires, les couleurs sont de teintes pastel, plus difficiles à reproduire. La carte comprend également un filigrane et un fil de sécurité avec l'inscription « République française » en lettres microscopiques, devenant illisible en cas de photocopie. Et dans ce dernier cas, les couleurs des inscriptions portées avec des encres réactives se modifient. La carte est entièrement plastifiée, sa couverture étant indécollable du papier.

La nouvelle carte, qui sera d'abord réservée aux premières demandes ou au renouvellement, devrait être diffusée à 500 000 exemplaires dans un premier temps. Sa généralisation dépendra largement des prochains résultats électoraux, une majorité de gauche étant susceptible de remettre en cause, comme en 1981, un procédé qui, sur le plan technique comme sur celui des libertés publiques, ne présente pas, estime-t-elle, que des avantages. C'est sans doute en tenant compte de ce risque que M. Pasqua a demandé à ses services de forcer l'allure pour rendre irréversible, autant que faire se peut, la nouvelle carte d'identité.

Celle-ci était l'une des priorités de la nouvelle majorité lorsqu'elle est arrivée au pouvoir en mars 1986. Consultée, la Commission informatique et libertés avait d'abord émis de profondes réserves, portant notamment sur le caractère obligatoire ou facultatif de la carte, et plus généralement, sur les modes de gestion des informations recueillies lors de son établissement comme sur la durée de leur conservation (*le Monde* du 3 juillet 1986). Le 21 octobre 1986, la CNIL avait également mis en garde le gouvernement à propos des empreintes qui seront relevées lors de l'établissement de la carte, mais qui ne seront pas portées sur le document lui-même (*le Monde* du 28 octobre 1986).

Tout en tenant compte de ces différents avis, le gouvernement avait néanmoins maintenu ce projet. Il semble pourtant avoir rencontré plus de difficultés que prévu. Et la nouvelle carte, qui devait d'abord être distribuée dans la Seine-Saint-Denis (département de M. Pandraud) et les Hauts-de-Seine, ne le sera plus que dans ce dernier département. La véritable menace contre l'ambitieux projet de M. Pasqua réside, au demeurant, moins dans une potentielle alternance politique que dans les complications techniques — et les coûts — de sa mise en œuvre. Sans parler des difficultés administratives de toutes sortes que le projet est susceptible d'induire. L'embouteillage des services qui délivrent un titre de séjour informatisé aux étrangers résidant en France en donne une première idée.

G. M.

Le premier projet de pièces d'identité infalsifiables

La Cour des comptes juge sévèrement les dépenses engagées de 1978 à 1981

Le projet de documents d'identité infalsifiables lancé par M. Valéry Giscard d'Estaing et abandonné par la gauche a coûté cher aux contribuables : au minimum 289 291 967 francs, si l'on en croit un rapport de la Cour des comptes rédigé en 1987 et cité mardi 9 février par l'Agence France-Presse.

Ce projet portait sur les titres de séjour délivrés aux étrangers et sur les cartes d'identité, non obligatoires, réservées aux Français. Le rapport de la Cour des comptes parle, à propos de ce projet lancé par le gouvernement de M. Raymond Barre à partir de 1978, de *« coûts considérables »* et de *« marchés suspects »* en raison de l'*« absence d'appel d'offres »*. Il regrette aussi l'*« impréparation technique »* qui a présidé au lancement de ce projet et insiste sur la *« volonté politique »* du gouvernement de l'époque de *« créer une situation irréversible »* sur laquelle la gauche ne pourrait revenir.

Interrogé mardi à Antenne 2 sur cette affaire, M. Barre a assuré qu'il ne s'était pas *« occupé de ce genre de chose »* et s'est dit convaincu que son ministre de l'intérieur de l'époque, M. Christian Bonnet, ne pouvait être accusé de *« marché suspect »*.

Le projet de cartes d'identité informatisées et infalsifiables avait été abandonné par le gouvernement de M. Pierre Mauroy par décret du 23 octobre 1981. *« Le président de la République a affirmé à de nombreuses reprises qu'il ne voulait pas de ce fichage, qui serait très dangereux pour les libertés individuelles »*, avait fait valoir, en guise d'explication, le ministère de l'intérieur. Ordre avait alors été donné de cesser la délivrance de ces nouvelles cartes aux préfectures des départements où elles avaient commencé à être mises en service : Hauts-de-Seine, Val-d'Oise et Yvelines. Trois centres de fabrication existaient déjà, et déjà le ministère de l'intérieur estimait la note un peu *« salée »* : 100 millions de francs pour la mise au point du projet et la création de ces trois centres (*le Monde* du 15 septembre 1981).

En octobre 1981, un rapport sur la réorganisation des services informatiques du ministère de l'intérieur avait été demandé à l'inspection générale de l'administration (IGA). Ce rapport qualifiait la sous-direction de l'informatique de la place Beauvau d'*« empire incertain et baroque où jamais l'ordre n'émergeait du chaos »*. Etait principalement visé le patron de cette sous-direction, M. Bernard Martinage, un *« tantinet mégalomane »*, selon l'un de ses collaborateurs de l'époque. M. Martinage avait fait fabriquer et diffuser des spécimens de la nouvelle carte informatisée à son nom et avec sa photo *(voir d'autre part)*.

Selon le rapporteur de la Cour des comptes cité par l'AFP, M. Martinage a mis en œuvre ce projet *« seul »*, tout en bénéficiant d'*« un appui complet des échelons de direction politique »*. Le même rapporteur estime que l'absence d'appels d'offres fait qu'*« un certain nombre de marchés sont suspects »*, leur intitulé semblant *« traduire à l'égard des principaux constructeurs une bienveillance proche de la complaisance »*.

Des marchés de gré à gré

Dans une note interne, un fonction du ministère de l'intérieur signale que l'architecte choisi pour la construction des centres de fabrication de la carte d'identité l'a été *« de gré à gré, sans mise en concurrence »*. *« Il peut paraître curieux,* ajoute de fonctionnaire, *que, dans le même temps, cet architecte soit chargé des plans de la résidence principale du sous-directeur de l'informatique. »*

M. Martinage, interrogé par l'AFP, a récusé l'ensemble de ces critiques : *« Quand j'ai quitté le ministère en 1982, de mon plein gré, j'ai obtenu quitus pour ma gestion. D'ailleurs, je constate qu'aujourd'hui on fait de nouveau appel à la principale entreprise choisie à l'époque, CIMSA. De plus, ce projet abandonné par la gauche a été vendu, depuis, à l'Arabie saoudite et au Koweït, ce qui démontre bien qu'il était parfaitement viable. »*

Tel n'est pas l'avis du rapporteur de la Cour des comptes, qui s'étonne que l'ensemble des contrats passés avec les sociétés de fabrication l'aient été sous la forme de *« crédits-bails »* qu'il a fallu rembourser même après la décision du gouvernement de gauche d'arrêter le projet.

Au total, les sociétés concernées ont réclamé à l'Etat, pour les années allant de 1982 à 1985, la somme de 45 250 000 francs. Après négociation, ces remboursements ont été ramenés à environ 35 millions de francs.

Pour ce qui est du projet de titre de séjour pour les étrangers que la gauche avait repris à son compte, 2 800 000 exemplaires de ce titre ont été mis en circulation pour 4 200 000 étrangers vivant en France. Le rapporteur estime cependant que, techniquement, ce n'est pas une réussite : le portrait du titulaire *« est de très mauvaise qualité »*. De plus, le centre chargé du traitement de ces documents à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) a été rapidement saturé, et sa situation a été qualifiée de *« catastrophique »* en juillet 1985 par la commission de l'informatique du ministère de l'intérieur. Les délais étaient devenus tels que ces titres de séjour n'arrivaient parfois dans les préfectures que *« peu avant, voire après, la date de fin de séjour de son titulaire »*.

B.-L. G.

SCIENCES

Une coopération internationale s'engage pour produire de l'énergie thermonucléaire à des fins civiles

Une vaste collaboration internationale s'engage en vue de produire de l'énergie par fusion thermonucléaire contrôlée. Les douze Etats de la CEE viennent en effet de donner leur aval à une coopération entre la Communauté, les Etats-Unis, le Japon et l'URSS pour la mise au point, d'ici à la fin de 1990, d'un avant-projet de réacteur thermonucléaire expérimental, a annoncé la Commission européenne, mardi 9 février, à Bruxelles.

Les travaux de conception de ce réacteur, baptisé ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor), devraient commencer en avril 1988, sur le site de l'Institut de physique des plasmas à Garching (Allemagne fédérale), où chacun des quatre partenaires enverra une équipe de dix scientifiques. Quant à la réalisation de l'ITER, elle se fera sous les auspices de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (Autriche).

Les réacteurs à fusion visent à produire, à des fins civiles, de l'énergie issue des réactions thermonucléaires, des réactions identiques à celles qui sont à l'origine de l'explosion des bombes « H ». Mais avant de pouvoir disposer de cette source potentielle d'énergie quasiment illimitée, encore faut-il prouver que le procédé produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Cette « faisabilité technique » une fois démontrée, il restera à construire des réacteurs industriels, ce qui ne se fera, au mieux, que dans les années 2030 ou 2050. C'est alors seulement que se posera le problème de l'intérêt économique du procédé.

Même si les travaux promettent d'être longs, l'enjeu est considérable et explique que les principaux pays industrialisés se soient lancés dans l'aventure. Les Soviétiques, pionniers en la matière, ont vite été suivis par les Américains, les Européens et les Japonais. Le Vieux Continent occupe d'ailleurs depuis juin 1983 une bonne place dans cette course grâce au JET (Joint European Torus), la plus grande machine de fusion au monde, construite par les pays membres de la CEE à Culham (Grande-Bretagne). Et la relève est déjà assurée par le programme NET (Next European Torus) qui doit déboucher, au début du siècle prochain, sur la mise au point d'un nouveau réacteur de fusion européen, plus puissant que le JET.

Société

Razzia sur les soldats de plomb

Les hussards, les dragons, la garde...

Des moules de grande valeur destinés à la fabrication de soldats de plomb ont été dérobés, le 5 février, dans l'atelier parisien de la société CBG-Mignot. Cette maison, créée en 1785 par Charles Lucotte, inventeur des moules « ronde bosse », utilisait ces pièces depuis plus de deux siècles pour la confection de soldats de plomb, notamment de l'époque napoléonienne qui valent aujourd'hui fort cher : en octobre dernier, onze « Lucotte » mis aux enchères à la salle Drouot ont atteint la somme de 23 000 F.

Ces moules de bronze garnis de poignées en bois, devenus de véritables pièces de collection, étaient quotidiennement utilisés par les ouvriers de l'atelier. *« Ils tiennent les pièces d'une main et de l'autre versent du plomb en fusion dans une cheminée,* explique Christian Redt, le PDG de la société. *Certains de ces moules permettent la fabrication de cinq ou six têtes, d'autres celle de plusieurs bras ou plusieurs épées. Les éléments sont ensuite assemblés afin de constituer une figurine complète. Les modèles récents, eux, se contentent de moulages d'un seul tenant dont la gravure est bien moins belle. Ces pièces, qui sont estimées entre 15 000 et 50 000 F, appartiennent à l'histoire de notre maison. Le plus dommage serait qu'elles soient éparpillées : je ne pense pas qu'il existe d'autres moules « Lucotte » dans d'autres ateliers. »*

Les cambrioleurs, qui ont pénétré dans les lieux sans laisser de traces d'effraction, ont agi en connaisseurs : les deux cents pièces qui ont disparu étaient les plus belles de l'atelier. Les moules « CBG », de moindre valeur, réalisés entre 1825 et 1940, ont été dédaignés.

Les pièces dérobées pourraient resservir à la production de nouvelles figurines mais elles ne seront pas faciles à écouler : les amateurs de « Lucotte » forment un petit monde fermé et confidentiel qui n'aime guère les malfaiteurs. A moins que ces hussards de la garde, dont on ne peut contester l'authenticité, ne soient vendus à bas prix auprès de collectionneurs peu scrupuleux... Les salles de vente et les amateurs ont été alertés afin qu'ils signalent rapidement l'apparition sur le marché de ces « vrais-faux » Lucotte.

A. C.

La grève de la faim des membres d'Action directe

Un mouvement sans grand écho

Après le procès, le silence continue. La grève de la faim qu'observent depuis le 1er décembre en prison les quatre membres du « noyau dur » d'Action directe s'enlise dans l'indifférence générale.

Cette grève de la faim n'est pourtant pas feinte. La chancellerie en convient. L'exceptionnelle endurance des grévistes qui entamaient, mercredi 10 février, leur soixante-douzième journée, s'explique par leur absorption d'eau sucrée et de vitamines sur avis médical. Cette précaution, expliquent leurs avocats, doit leur éviter de subir des lésions irréversibles du cerveau.

Jean-Marc Rouillan, Georges Cipriani et Joëlle Aubron sont hospitalisés depuis dix jours à l'hôpital de la prison de Fresnes. Après avoir ressenti un malaise le week-end dernier en allant à la rencontre de son avocat, Me Bernard Ripert, Nathalie Ménigon a été à son tour hospitalisée quelques heures avant d'être ramenée à sa cellule. Si leur état s'aggrave, il appartiendra aux médecins, – qui, rappelle-t-on à la chancellerie, dépendent de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale du Val-de-Marne et non de l'administration pénitentiaire – de décider de les nourrir de force.

Le silence qui entoure ce chantage à la mort n'est brisé que par des actions de soutien sporadiques (deux attentats en Allemagne fédérale, une brève occupation des locaux de l'AFP à Bruxelles, l'envoi aux rédactions parisiennes d'un pastiche de *France-Soir* reprenant les revendications des grévistes), de partisans qu'on imagine bien peu nombreux. On assiste aussi à de curieuses fuites émanant de l'administration pénitentiaire auxquelles a fait écho Europe 1. Joëlle Aubron aurait été vue absorbant des vitamines, on aurait découvert six madeleines rassises dans la chambre d'hôpital de Jean-Marc Rouillan. « *En fait*, explique leur avocate, Me Marie-Christine Etelin, *Joëlle Aubron soigne une bronchite et les madeleines étaient certainement dans la chambre avant l'arrivée de Rouillan.* »

Quant aux revendications des grévistes qui dénoncent les conditions *« d'isolement total »* dans lesquelles ils sont incarcérés et demandent le droit de se réunir, la chancellerie n'envisage nullement d'y accéder. *« Pas question de les mettre tous dans une grande pièce*, explique-t-on au cabinet du ministre. *Quand on connaît le surpeuplement qui règne dans les prisons, l'isolement dans lequel ils sont peut même être considéré comme un grand luxe. »*

B. G.

Les conséquences médicales

Combien de temps l'organisme humain peut-il résister à la privation totale de nourriture ? La plupart des grèves de la faim relatées dans la littérature médicale ou évoquées dans la presse sont, en réalité, des jeûnes accompagnés d'apports hydriques (absorption d'eau). L'absorption d'eau sucrée ne permet nullement de qualifier en toute rigueur, de grève de la faim le mouvement de protestation des quatre membres du groupe Action directe. La durée maximale d'une grève de la faim tient, pour l'essentiel, au volume des réserves caloriques de l'organisme.

Les conséquences médicales peuvent être schématiquement classées en trois phases chronologiques : la première (d'une durée moyenne d'une dizaine de jours) correspond à l'apparition d'une série de troubles (douleurs et crampes digestives, troubles du transit intestinal, etc.). La seconde correspond à une modification des mécanismes métaboliques de l'organisme qui s'adapte progressivement aux privations auxquelles il est soumis (douleurs musculaires, parfois sensations d'euphorie, etc.). Vers la troisième semaine, les réserves étant épuisées, on observe une forme d'autodestruction des tissus musculaires de l'organisme. Seule l'absorption par voie digestive ou par voie intraveineuse de glucose, de vitamines, d'eau et de sels minéraux permet alors d'échapper à la mort. En cas de refus de toute alimentation (solide et hydrique) les conséquences surviennent plus rapidement encore.

Le corps médical est divisé sur la meilleure conduite à tenir face à des détenus dont l'état de santé s'aggrave et qui continuent à refuser obstinément toute alimentation. En 1981, la question s'était posée après la décision prise par le docteur Solange Troisier, alors médecin-inspecteur général des prisons, d'alimenter de force, par perfusion, plusieurs détenus corses grévistes de la faim qui devaient comparaître devant la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 15 janvier 1981). Il apparaissait alors que l'administration pénitentiaire et les médecins des prisons commençaient à prendre des mesures plus ou moins coercitives (alimentation par perfusion) vers la quatrième semaine de jeûne.

J.-Y. N.

Record de précipitations pour janvier 1988

Une France sous la douche

Avec le retour des passages pluvieux, la situation sur le front des inondations est toujours préoccupante et le niveau de nombreux cours d'eau français continue de monter.

Dans le Pas-de-Calais, où les crues des fleuves côtiers ont provoqué des inondations, le conseil général va débloquer un crédit d'un million de francs pour venir en aide aux personnes victimes des eaux.

Dans les Alpes, les abondantes chutes de neige ont pour conséquences des risques généralisés d'avalanche. Partout, le ski hors -piste et le ski de randonnée sont absolument déconseillés.

La dépression, qui a apporté la pluie ou la neige sur la France, s'est traduite par une violente tempête qui a balayé le 9 février les îles Britanniques et les Pays-Bas, tuant une dizaine de personnes et provoquant des dégâts matériels importants.

Le 6 et le 7 février ont été très ensoleillés. Le 8 février, au moins à Paris, a été à peu près sec. Et le 9 février la pluie est revenue. Ce répit du mauvais temps a fait d'autant plus plaisir que pluies très abondantes et vents violents sont le lot quasi quotidien des Français – et aussi d'une bonne partie des Européens – depuis le 15 décembre.

La Météorologie nationale nous avait communiqué ses chiffres, ses graphiques et ses comparaisons concernant les températures relevées dans les diverses régions françaises du 1er au 25 janvier dernier (*le Monde* du 2 février) : incontestablement cette période a été remarquable par la persistance d'une douceur peu hivernale.

Malheureusement, ces températures très clémentes sont accompagnées de pluies extrêmement abondantes, très supérieures aux moyennes calculées pour la période 1951-1980. Pendant le mois de janvier, la région Ouest a ainsi reçu 176 millimètres (moyenne : 79 mm) ; la région Sud-Ouest 167 mm (82 mm) ; la région Nord 100 mm (51 mm) ; la région Sud-Est 94 mm (58 mm) ; la région Centre-Est 75 mm (53 mm). Seules, la région Nord-Est avec ses 71 mm (60 mm) et la Corse avec ses 69 mm (60 mm) ont été à peu près épargnées par les surplus de pluie.

Quelques records mensuels, tous mois confondus, ont été battus : janvier 1988 est, avec 350 mm de pluie, le record mensuel absolu à Quimper (record précédent : 316 mm en février 1977). Il en est de même à Rostronen avec 260 mm (254 mm en novembre 1963).

Rien d'étonnant donc si les cours d'eau ont sensiblement monté et si certains d'entre eux ont inondé leur voisinage. Il faut remettre les crues actuelles dans leur contexte historique comme le montre la plaquette « La France et l'hydrologie opérationnelle » préparée par le ministère de l'environnement.

Ainsi, la Seine a-t-elle atteint, le 8 février, la cote de 4,35 mètres et est-elle montée à 4,47 mètres le 9 février, 4,66 mètres sont prévus pour le 10 février et 5 mètres pour la fin de la semaine. Son débit est actuellement de 1 200 à 1 300 mètres cubes par seconde (pour une débit moyen de 260 mètres cubes par seconde). En 1910, la crue était véritablement exceptionnelle – les spécialistes disent « centennale » – avec une hauteur de 8,62 mètres et un débit de 2400 mètres cubes par seconde. Plus près de nous, en 1955, la Seine est montée à 7,12 mètres avec un débit de 2 120 mètres cubes par seconde ; en 1982, à 6,16 mètres. La Météorologie nationale prévoit des pluies généralisées pour les jours prochains. Montent toujours la Seine et l'Yonne, la Loire et le Cher, le Rhône et la Saône, la Dordogne et ses affluents. Sont stationnaires la Meuse, la Vienne et le Clain, l'Aisne, l'Eure, la Charente et la Maine. Sont en légère décrue l'Ille et la Vilaine et les autres cours d'eau bretons, les trois tributaires de la Maine (Mayenne, Sarthe et Loir) et les fleuves côtiers du Nord.

Y. R.

Les cotes du Zouave

(Échelle du Pont d'Austerlitz)

- 8,62 m : crue de 1910
- 8,03 m : rails noyés en gare d'Austerlitz
- 7,52 m : crue de 1924
- 7,12 m : crue de 1955
- 6,85 m : crue de 1945
- 6,30 m : surélévation des parapets dans la traversée de Paris
- 6,16 m : crue de 1982
- 5,95 m : fermeture de la gare des Invalides
- 5,73 m : crue de 1978
- 4,66 : le 10 février 1988
- 4,10 m : fermeture totale de la voie express rive droite
- 3,70 m : fermeture totale de la voie express rive gauche

Le zouave, œuvre de Georges Diébolt, en compagnie d'un grenadier, d'un chasseur à pied et d'un artilleur, ornait le premier pont de l'Alma, construit en pierre de 1854 à 1856. Lui seul a servi de repère aux Parisiens pour les crues de la Seine. Le vieux pont ayant montré des signes de léger affaissement, un nouveau pont de l'Alma, plus large, a été construit, en acier, de 1970 à 1974. Et le zouave a été réinstallé au pied d'une des piles, le plus près possible de son niveau d'origine.

Le meurtrier d'un policier toulonnais identifié

Les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat le 28 janvier à Toulon de l'inspecteur Michel Morandin estiment avoir établi avec quasi certitude l'identité du tueur qui se faisait appeler « André » (*le Monde* du 10 février). Il s'agit d'un malade mental italien de vingt-six ans, Roberto Zucco, interné en 1981 après avoir tué ses parents, puis évadé de l'hôpital psychiatrique où il bénéficiait d'un régime de semi-liberté.

Selon un responsable de la préfecture de police de Venise, cité par l'AFP, Roberto Zucco a étranglé sa mère et poignardé son père, policier, *« pour des motifs futiles »*, tels que *« des refus répétés de lui prêter la voiture »*. Reconnu irresponsable, l'assassin a passé son baccalauréat à l'hôpital psychiatrique de Reggio-Emilia, dans le nord-est de l'Italie.

Le psychopathe s'est échappé en 1986, ce qui le disculpe de certains crimes auxquels la police française pensait qu'il pouvait être mêlé. Il continue à être recherché pour l'assassinat du policier toulonnais et plusieurs viols et agressions commis en Suisse. Il reste également soupçonné du meurtre d'un policier d'Aix-les-Bains, le 3 avril 1987, et pourrait n'être point étranger à la disparition du médecin Michel Astoul, fin avril 1987, dans les Alpes-de-Haute-Provence, et à celle de la décoratrice France Vu Dinh, à la même époque.

L'identité d'« André » a été découverte grâce au témoignage d'une jeune fille d'Aix-les-Bains (Savoie) âgée de seize ans, qui, bien que ne connaissant que le nom approximatif de son ancien ami, a mis les enquêteurs sur la piste de Roberto Zucco.

DÉFENSE

Après la France

La Grande-Bretagne constitue une force d'hélicoptères antichars

Après les Français, les Britanniques vont, à leur tour, constituer une force aéromobile composée d'hélicoptères antichars et d'hélicoptères de manœuvre destinés au théâtre européen. Sans être aussi importante que la Force d'action rapide (FAR) française, la 24e brigade aéromobile britannique devrait être opérationnelle en 1989, à partir d'expériences tactiques et techniques menées, depuis novembre 1983, par d'autres unités.

Basée à Cotterick, dans l'est du Royaume-Uni, la 24e brigade aéromobile, principalement composée de trois bataillons d'infanterie et d'un régiment d'artillerie, sera équipée d'hélicoptères Lynx, armés de missiles antichars Tow, et d'hélicoptères de soutien Puma ou Chinook. Deux des trois bataillons d'infanterie antichars seront totalement aéromobiles, tandis que le troisième, plus lourdement équipé en blindés Saxon de transport de troupes, sera partiellement héliportable.

La mission attribuée à cette nouvelle formation britannique s'inspire de celle de la FAR française : la contre-offensive au sol, la protection des flancs d'une force plus importante et la lutte antichars ou anti-éléments aéroportés adverses. La 24e brigade aéromobile fera de fréquents exercices en Allemagne fédérale, où elle devrait être engagée en priorité en cas de crise, et, du reste, une large partie de ses effectifs provient de la 2e division d'infanterie qui relève, en permanence, de l'armée britannique stationnée en Allemagne fédérale.

Paris se rallie au projet de nouvelle frégate de l'OTAN

La France et la Grande-Bretagne ont accepté, sous conditions, de se joindre à six autres pays de l'Alliance atlantique pour la construction en commun d'une frégate dont le projet a été baptisé NFR-90 (nouvelle frégate des années 90) par les services de l'OTAN. A ce programme participent les Etats-Unis, le Canada, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne pour, avec les commandes françaises et britanniques, une quarantaine de bâtiments représentant un investissement de 80 milliards de francs.

Entre les huit pays intéressés, les discussions ont commencé après 1982 pour des études de faisabilité, d'abord, et pour des études de définition, ensuite. Au total, une centaine de sociétés sont impliquées. Il y a une quinzaine de jours, un protocole d'accord a été conclu pour une première phase – qui durera trois ans – de ces études de définition. Mais, les Français et les Britanniques ont à la différence de leurs partenaires, émis des conditions à ce protocole : une rencontre des huit pays devra avoir lieu au premier semestre 1989, pour passer en revue le travail accompli par les experts avant tout « feu vert » définitif.

Pour 1988, la marine française a prévu de consacrer 30 millions de francs à ce projet et un montant total de 100 millions de francs pour la phase de définition.

Les conversations en cours butent, en effet, sur la nature et les performances des systèmes d'armes et des équipements informatiques à bord de ces frégates qui déplaceront 5 300 tonnes, fileront à 30 nœuds (environ 55 kilomètres à l'heure), auront 250 hommes d'équipage et qui pourront transporter deux hélicoptères lourds de dix tonnes. En particulier, les huit partenaires ne s'accordent pas sur les armes anti-aériennes (contre avions et contre missiles) de ces frégates : les Etats-Unis proposent une version modernisée de leurs missiles actuels Tartar et les Français souhaitent concevoir des missiles à moyenne et courte portée à partir de leur système d'armes Aster.

Il semble que les ingénieurs, en imaginant une conception modulaire de la frégate NFR-90, permettent aux marines en cause de retenir les équipements défensifs de leur choix. Ainsi, les états-majors conserveraient une relative autonomie dans la définition, de leur modèle de frégate, mais, dans le même temps, il existerait une certaine standardisation des matériels en usage dans l'OTAN.

Pour sa part, la marine française a émis le vœu de pouvoir disposer de ses premières frégates antiaériennes opérationnelles après 1995. Ce projet ne fait pas double emploi avec son programme actuel de frégates légères de 2 500 tonnes, prévu par la loi de programmation militaire 1987-1991.

Le Monde

EDUCATION

Les langues mortes ne veulent pas mourir...

Réputées élitistes et victimes de la démocratisation de l'enseignement, les langues anciennes ont vu leur importance considérablement diminuer depuis vingt ans. Pourtant, elles résistent...

LES langues anciennes n'ont pas dit leur dernier mot. Autrefois considérés comme la clé de voûte de tout l'enseignement, le latin et le grec sont aujourd'hui relégués au rang de simples options. Et pourtant ces matières continuent à jouer un rôle dans la sélection scolaire et attirent un nombre croissant d'élèves. Luttant contre vents et marées, certains enseignants s'efforcent de leur faire une bonne place dans les lycées et les collèges, montrant par là que ces langues dites mortes n'entendent pas se laisser enterrer.

Considérées jusqu'à la moitié de ce siècle comme le bagage indispensable de tout honnête homme, les langues d'Homère et de Virgile constituaient alors un label de qualité intellectuelle. Qui n'avait pas « fait ses humanités » était tenu pour un roturier de l'esprit. Dans son livre *C'est la faute aux profs*, Roger-Henri Guerrand rapporte, par exemple, qu'en 1921 la Fédération nationale des professeurs de lycées souhaitait interdire l'accès des études de médecine, de droit ou de lettres à tous ceux qui n'auraient pas étudié le grec et le latin.

Nouveau souffle

Ces matières n'ont cependant pas toujours fait l'unanimité. Le latin, notamment, est encore souvent accusé de véhiculer une idéologie réactionnaire et d'entretenir un élitisme de mauvais aloi. Déjà, en 1789, l'une des premières initiatives révolutionnaires en matière d'éducation avait consisté à supprimer, pour un temps très court, l'enseignement de cette langue dans les collèges. En 1968, le latin se trouve de nouveau dans le collimateur. Jugé rétrograde et victime de la démocratisation de l'enseignement, il est supprimé des classes de sixième et de cinquième (il ne subsiste dans cette dernière classe que sous la forme édulcorée d'une « initiation »).

Bien qu'il ne souffre pas d'une image aussi négative, le grec est entraîné dans cette chute. Les deux disciplines sont reléguées au second plan par la percée des sciences exactes, et notamment des mathématiques, qui se sont substituées au latin dans le rôle de sélection des élites.

Aujourd'hui pourtant ces matières semblent trouver un nouveau souffle. En 1987-1988, 25,2 % des élèves de quatrième et de troisième étudiaient le latin dans l'enseignement public, contre seulement 17,4 % en 1970-1971 et 2 % pratiquaient le grec, contre 0,9 % quinze ans auparavant (ces proportions sont légèrement plus élevées dans l'enseignement privé). Les élèves peuvent étudier l'une ou l'autre langue au rythme de trois heures par semaine de la quatrième à la terminale, ou de cinq heures hebdomadaires s'ils ont débuté en seconde.

Regain de faveur

La fréquentation des cours de langues rares décroît à mesure que progressent les lycéens dans leurs études. En seconde, ils sont encore 14,8 % à suivre des cours de latin (dont 0,3 % de débutants), mais cette proportion diminue de moitié en terminale, où les latinistes ne représentent plus que 7,1 % des effectifs, et les hellénistes 1 %. Il est à noter que les langues anciennes sont tenues comme plus « féminines », puisque les jeunes filles les choisissent nettement plus que leurs camarades garçons.

Dans les sections A 1 (lettres-maths), A 3 (lettres et arts) et B (sciences économiques et sociales), les élèves choisissent obligatoirement une matière entre le latin, le grec et la seconde langue vivante (LV2) à raison de trois heures par semaine en première et en terminale. En section A 2 (lettres et langues), ils suivent obligatoirement six heures d'enseignement de langues en choisissant l'une des formules suivantes : latin-grec, latin-LV2, grec-LV2 ou LV2-LV3. Dans toutes les autres sections menant au baccalauréat de l'enseignement général, les élèves peuvent en principe choisir un enseignement de grec ou de latin de trois heures en option.

Forts de ce regain de faveur, les défenseurs de la culture classique tentent de mettre en valeur l'utilité du latin et du grec. « *Les élèves acquièrent une connaissance historique de la langue française qui leur est très profitable* », explique un enseignant. D'autres soulignent que le grec peut être utile aux matheux ou que les langues anciennes sont particulièrement formatrices. « *Il n'est pas souhaitable de fournir aux jeunes une formation exclusivement préprofessionnelle*, affirme M. Henri Guinard, professeur de latin-grec et président de l'Association des professeurs de lettres. *Nous devons aussi leur apprendre à apprendre.* »

Enfin, tous estiment que l'accès à la civilisation antique répond à un désir des élèves.

La tradition des élites

Toutefois, les obstacles ne manque pas à l'extension de l'enseignement des langues anciennes. Jugeant ces disciplines inutiles, encombrantes ou démodées, certains chefs d'établissement décident tout bonnement de les supprimer. « *Il est souvent arrivé qu'un proviseur ferme des classes de grec au profit, par exemple, d'une option d'informatique* », constate Mme Odile Mortier-Waldschmidt, présidente de la Coordination nationale des associations régionales des enseignants de langues anciennes (CNARELA). D'autre part, l'initiation prévue en classe de cinquième est bien souvent négligée ou assurée par des professeurs mal préparés à enseigner cette discipline.

Mais une vieille tradition associe encore les langues anciennes, et tout particulièrement le latin, à un certain élitisme. « *Dans mon lycée*, remarque un enseignant parisien, *les meilleures classes de seconde sont celles qui font du latin.* » A une époque où la compétition scolaire se renforce, les parents poussent leurs enfants vers les matières traditionnellement sélectives. Le latin constitue, à l'évidence, une valeur stratégique.

Une enquête réalisée en 1982 dans les collèges et lycées publics de la région Rhône-Alpes par Mme Danièle Brosse montre que les latinistes se passionnent moins pour leur spécialité que leurs camarades hellénistes. L'intérêt de la langue et de la littérature n'explique pas seul cette différence d'appréciation. « *L'inscription en latin vient souvent du désir des parents*, explique Mme Mortier-Waldschmidt, *alors que le grec se pratique plus par goût.* » Résultat : les élèves sont plus nombreux à abandonner le latin que le grec, entre le premier et le second cycle.

Pour attirer – et garder – les élèves, les enseignants de latin et de grec tentent de rendre leurs disciplines plus vivantes et plus « *démocratiques* ». « *Nous nous sommes aperçus*, note une enseignante, *que les élèves n'en pouvaient plus de transpirer des heures durant sur Lucrèce ou sur Homère.* » Depuis les tentatives de latin oral, réservées aux plus optimistes, jusqu'aux cours de civilisation, tout est bon pour capter l'attention des élèves. Certains professeurs commentent des films péplums, sillonnent des musées, organisent des voyages ou misent sur l'informatique, comme M. Richard Etienne, enseignant au collège d'Anduze (Gard). « *Par sa structure, la langue latine se prête très bien à l'informatique*, souligne-t-il. *J'ai donc créé des logiciels pour traiter les déclinaisons, les conjugaisons ou même certains points de civilisation.* » Engrangées dans un ordinateur, les règles de grammaire ressemblent moins à des pensums et les langues anciennes deviennent, sinon vivantes, du moins vivables...

RAPHAËLLE RÉROLLE.

Agenda latin

« *Si in mensis ianuario tonitrua percrepant...* » « Si au mois de janvier le tonnerre retentit... », vous saurez ce que cela présage en consultant l'agenda latin publié par l'Association régionale des enseignants de langues anciennes de Besançon (ARELAB). Chaque jour de l'année présente une *sententia* empruntée au fonds latin ou aux proverbes du Moyen Age, l'horoscope, des anecdotes, devinettes et pages pittoresques « *toutes en latin authentique* ».

★ ARELAB. BP 241, 25016 Besançon Cedex. 35 F.

CAMPUS

« L'Indépendant de la rue Saint-Guillaume »

L'hebdo qui fait bouger Sciences-Po

« M. RAYMOND BARRE, si vous êtes à la tête de l'Etat, quelles réformes pensez-vous mettre en œuvre pour l'enseignement supérieur ?
– *Je suis partisan de l'autonomie des universités qui, selon moi, apportera à l'Université la liberté pédagogique, l'originalité des programmes, l'esprit d'innovation qui sont indispensables. Et, en second lieu, je suis partisan d'un système qui comporterait, d'une part, des formations de premier cycle nombreuses, offrant des filières diversifiées aux jeunes qui, au-delà du baccalauréat, veulent acquérir une formation supérieure de base, et par ailleurs des activités d'enseignement du deuxième et troisième cycle et de recherche.* »

Question sobre et classique, réponse limée jusqu'à en faire disparaître les aspérités... ce dialogue n'est pas extrait de la dernière « Heure de vérité » ou de l'avant-dernier « Questions à domicile ». Il fait, en revanche, la une du dernier numéro de *l'Indépendant de la rue Saint-Guillaume*. En quinze numéros et quatre mois d'existence, cette « feuille » hebdomadaire réalisée par une petite équipe d'étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris a su se faire connaître et reconnaître.

L'idée est née pendant le mouvement de novembre-décembre 1986, rappellent Arnaud Lacaze et Thomas Rouen, les deux principaux animateurs de *l'Indépendant*. Mais Sciences-Po n'est pas l'Université. Dans les facs, les journaux étudiants ont fleuri en quelques jours dans l'effervescence des AG et l'euphorie des manifs, avant de s'étioler en quelques semaines, puis de disparaître pour la plupart. A Sciences-Po, au contraire, les journalistes en herbe ont sagement laissé mûrir leur projet : « *Se lancer dans une expérience collective, oui ; mais en mesurant bien les enjeux rédactionnels et techniques* », assurent-ils avec un sérieux presque inébranlable.

De fait, dès le premier numéro, en octobre dernier, ils ont trouvé une formule modeste mais efficace. Leur objectif était de « *faire de l'information d'abord* », de rendre compte de la vie quotidienne foisonnante de l'Institut, de créer un trait d'union entre tous les élèves qui « *ont envie de bouger* » : ils choisissent donc le rythme hebdomadaire. En une page recto-verso format journal, tapée à la machine, mais claire et nette, bouclée le lundi dans la nuit et vendue (2 francs) le mercredi matin dans le grand hall, ils col-

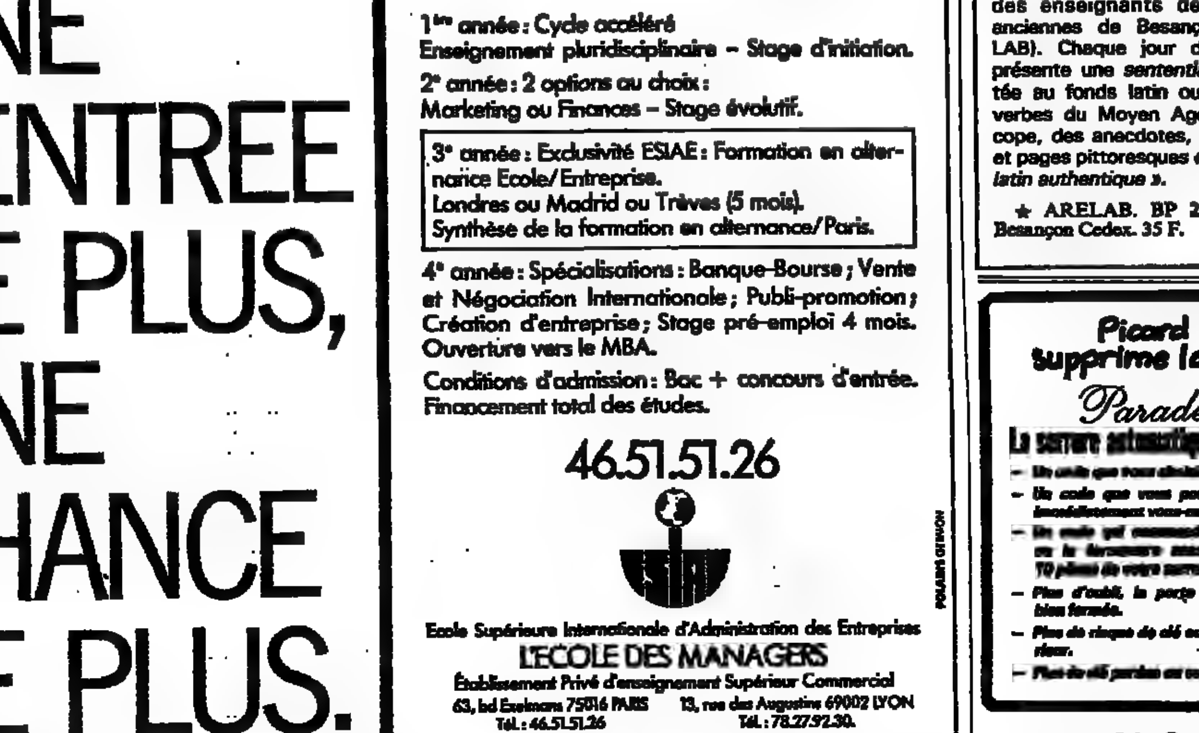


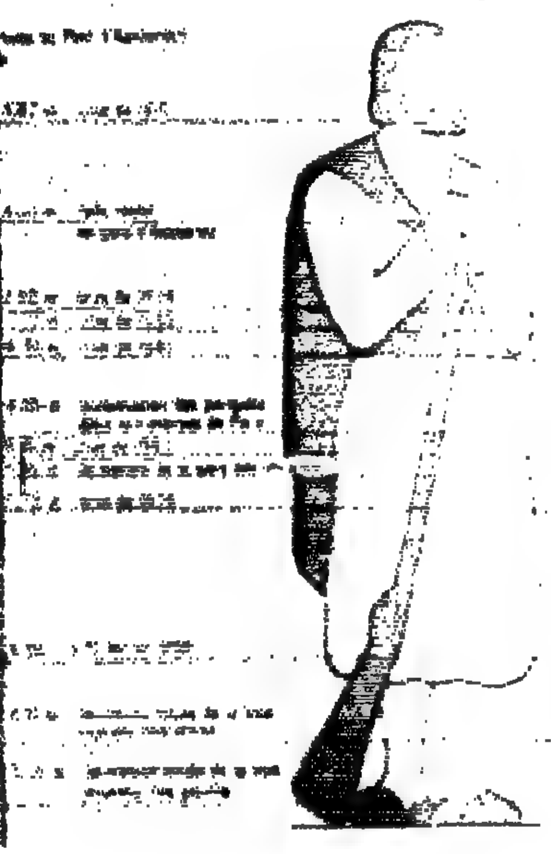
lent à l'actualité locale : réforme des procédures d'admission en année préparatoire et radioscopie de l'association sportive, gros plan sur les chrétiens de Sciences-Po ou sur le comité de soutien à Pierre Juquin, reportage sur les méthodes cavalières de la société à qui l'Institut a confié la collecte de la taxe d'apprentissage, résultats des élections estudiantines, portrait attendri de Jeannette, la légendaire libraire de la rue Saint-Guillaume, interviews de Jean Lacouture, André Fontaine ou Alain Lancelot – le directeur de l'IEP, – en attendant les présidentiables. Le tout entrelardé de libres opinions d'étudiants et d'anecdotes savoureuses sur la grande tribu de Sciences-Po.

Le cocktail a été suffisamment convaincant pour lever les soupçons qui pesaient au début : « *Qui est derrière vous ?* », leur demandait-on de tous côtés. Quinze semaines plus tard, l'indépendance de l'entreprise est reconnue, et 450 à 500 élèves sur les 5 000 que compte l'IEP achètent chaque semaine leur journal. De quoi équilibrer le budget et encourager l'équipe à multiplier les initiatives comme la préparation du stand de Sciences-Po au Salon de l'étudiant ou l'organisation d'une soirée électorale pour l'élection présidentielle. « *L'expérience est formidable. Mais quand on a un galop d'essai ou un exposé à préparer, il y a des semaines où le bouclage est plutôt acrobatique* », reconnaissent les promoteurs de *l'Indépendant*.

GÉRARD COURTOIS.

★ Institut d'études politiques, 27, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris.





Education

Les dix enfants de Zygmunt sauvent l'école...

« Ecole rurale cherche enfants pour survivre ». Tel est en substance le message qu'avait lancé, le 22 décembre dernier, sur les ondes de Radio-Limoges le maire socialiste de la commune de La Porcherie (Haute-Vienne), six cent quatre vingt-treize habitants. Il proposait de mettre gratuitement à la disposition d'une famille nombreuse un logement vacant d'instituteur. Répercuté dans plusieurs journaux régionaux, cet appel a suscité une vingtaine de demandes. Finalement, c'est une famille de Roubaix de dix enfant, dont le père est au chômage depuis plus de deux ans, qui a été choisie après que le maire lui-même lui a rendu visite.

M. Zygmunt Perlik, trente-sept ans, ouvrier d'origine polonaise, et son épouse Michèle, trente-deux ans, accompagnés de Vanessa, Laetitia, Sonia, Alexandre, Jessica, Anthony, Melissa, Natacha, Amaury et Adrien, devaient donc quitter le Nord pour s'installer dans leur nouvelle résidence du Limousin, mercredi 11 février. Grâce aux bons offices du maire, le père de famille a obtenu un contrat de travail de cinq mois dans une fabrique de meubles de la commune. La fille aînée, Vanessa, âgée de treize ans, ira au collège voisin et le petit Adrien, dix-septs mois restera à la maison, mais les huit autres enfants fréquenteront l'école communale, portant ses effectifs de vingt et un à vingt-neuf élèves, et « sauvant » sa deuxième classe, menacée à terme de fermeture pour cause de dépeuplement.

Le maire de La Procherie se félicite de contribuer ainsi à *« ramener à la campagne des gens qui souffrent en ville »*. Sa commune dispose de plusieurs logements libres et l'expérience pourrait être renouvelée si elle s'avère concluante. *« Avec un jardin, on ne peut avoir faim,* commente monsieur le maire. *Et ça ne coûte que le travail ! »*

M. Georges Durry président de l'université Paris-II

M. Georges Durry, professeur de droit civil, a été élu le 28 janvier président de l'université Paris-II (Panthéon-Assas) par 37 voix sur 70 votants. Il remplace M. Jean Imbert, président de Paris-II depuis janvier 1984 et bénéficiaire d'un congé de recherche.

[Né le 7 décembre 1930 à Paris, M. Georges Durry est docteur en droit (1957) et agrégé de droit privé (1959). Il est le fils de M. Marcel Durry qui fut doyen de la Sorbonne et de Mme Marie-Jeanne Durry, qui fut directrice de l'Ecole normale supérieure de Sèvres. Successivement enseignant à Poitiers, Lille, Paris X-Nanterre et Paris-XI, il est depuis 1972 professeur de droit civil et de droit des assurances à l'université Paris-II-Assas. Il préside depuis 1976 la section de droit privé et sciences criminelles du Conseil national des universités et a été à plusieurs reprises membres du jury d'agrégation de droit privé.

M. Durry a également été responsable du groupe de travail mis en place pendant l'été 1987 par M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, pour réfléchir à l'avenir de la condition des enseignants du Supérieur. Ce travail, qui a été mené parallèlement à la commission Demain l'Université, a donné lieu à un rapport qui devrait être rendu public prochainement.]

Le Carnet du Monde

Décès

– M. et Mme David Amar,
M. et Mme Daniel Amar
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Fribourg,
et leurs enfants,
M. et Mme Ralph Edery,
M. et Mme José Boniche,
Emmanuel, Caroline et David Aim,
John-David Cohen,
Mme veuve Isaac Amar,
et ses enfants,
M. et Mme Jacob Amar
et leurs enfants,
Mme Isa Amar
et ses enfants,
Les familles Medina, Amar, Cohen, Chouraqui, Mergui et Levy,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

M. Abraham Meyer AMAR,

leur père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle et parent.

Les obsèques ont eu lieu à Casablanca, le mardi 9 février 1988.

Villa l'Ensoleillée,
avenue Khalid-Ibd-Loualid,
Casablanca-Anfa (Maroc).

– M. Georges Barbé et Madame, née Charlotte Marçais,
ses parents,
Bernard et Paule Barbé
et leurs enfants Frédéric, Guillaume, Sabine, Stéphane et Marion,
Yves et Claude Barbé
et leurs enfants
Pascale et Eric Beaudonnet,
Anne et Patrick Hussenot,
Christophe, Loyse, Cédric et Thibaut,
Isabelle Barbé
et ses enfants
Dominique et Bertrand Croizier,
Bénédicte et Jérôme Soudan,
Pierre et Mojgan Barbé,
Nathalie et Valérie,
Benoît et Marie-France Barbé
et leurs enfants Xavier, Jérôme, Anne-Charlotte, Myriam et Nelly,
Michel et Solange Barbé
et leurs enfants Sophie, Sébastien, Ségolène, Mathieu et Julie,
Anne-Marie et Philippe Donon
et leurs enfants Florence, Emmanuelle et Nicolas,
Marc Barbé,
Béatrice et Régis Darricau
et leurs enfants Ludovic et Raphaëlle,
Laurent et Bernadette Barbé
et leurs enfants Claire, Alix, Elizabeth, Thomas et Mathilde,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux nièces,
Ainsi que les familles Barbé et Marçais,
font part du retour à Dieu, le 8 février 1988, de

Dominique BARBÉ,
prêtre du diocèse de Saint-Denis,
« Fidei Donum » au Brésil.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 12 février, à 9 h 30, en l'église Saint-Symphorien, 2, place Saint-Symphorien à Versailles, et l'inhumation le même jour à Mesquer, Loire-Atlantique.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés pour les communautés du Brésil, aux bons soins de M. l'abbé de Henry de Seilhac, curé de Saint-Thomas-d'Aquin, Paris.

20, rue de Provence,
78000 Versailles.

– Mme Jean-Barthélemy Cibié-Barbet,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Barthélemy CIBIÉ,
président-directeur général
de la Maison Jean Cibié S.A.,
officier dans l'ordre national du Mérite,

pieusement décédé à Wambrechies, le 8 février 1988, dans sa cinquante-cinquième année.

Ses funérailles auront lieu le jeudi 11 février, à 10 heures, en l'église Saint-Vaast de Wambrechies (Nord), sa paroisse, suivies de l'inhumation au cimetière d'Ytrac (Cantal), le vendredi 12 février, à 15 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Selon sa volonté, veuillez remplacer les fleurs, plaques, couronnes, par un don à l'Association des Moutatchous (maison d'enfants inadaptés, pupilles de l'Etat), 64, rue du Maréchal-Leclerc, 59320 Haubourdin. Banque Scalbert-Dupont, agence Concert, Haubourdin, compte n° 696223, ou corbeille au fond de l'église.

128, rue d'Ypres,
59118 Wambrechies.

– Le directeur de la production et du transport d'Electricité de France
fait part, avec tristesse, du décès de

M. Roger CORNU,
contrôleur général adjoint,
chef de zone
du service de la production thermique.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 10 février 1988, à 9 h 15, en l'église Notre-Dame-des-Airs, 13, avenue Alfred-Belmontet, à Saint-Cloud.

Ni fleurs ni couronnes. Les remplacer par des dons pour la recherche cardiologique.

– Nous avons la douleur de faire part du décès accidentel de notre frère

Charles CORREIA,
sculpteur,

survenu le 3 février 1988, au Portugal.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.

– M. André Moquet,
président,
Le conseil de la coordination nationale universitaire de la capacité en droit,
M. Daniel Parodi,
président régional des amicales de capacitaires du Sud-Ouest,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien DELMAS,
capacitaire en droit,
sénateur.

INTERCAPA,
Faculté de droit de Paris,
12, place du Panthéon,
75005 Paris.

(Le Monde du 10 février.)

– Le président
Et les membres du conseil de la Société des amis du Louvre
ont le profond regret de faire part du décès de leur ancien président

M. Jacques DUPONT,
inspecteur général
des monuments historiques,

qui a assumé pendant de nombreuses années avec autant de dévouement que de talent la présidence de cette société.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 11 février 1988, à 11 heures, en l'église Saint-Roch, 75001 Paris.

Remerciements

– Mme Francine Gaudin,
Et sa famille,
remercient sincèrement tous ceux qui ont manifesté sympathie et affection lors du décès de

M. Georges GAUDIN,

atteint de la maladie d'Alzheimer, décès survenu à Morne-à-l'Eau en Guadeloupe.

Merci surtout à Mme Camille Guillaume, qui lui a donné soin, foi et compréhension lui permettant malgré sa démence de conserver une certaine joie de vivre.

4, rue Millandy,
92360 Meudon-la-Forêt.

Anniversaires

– Il y a un an, le 10 février,

Louis CASTELLAN

nous quittait.

Pour ses parents et ses amis qui l'aimions, il est toujours présent.

– Ce jour-là, il y a trois ans, le 11 février 1985, disparaissait à l'âge de quinze ans

Tristan DUSSOTIER.

« O pudeur d'une enfance tuée, pardonne-moi l'indécence de survivre. »
(Elsa Morante.)

Vous qui l'avez connu, parents, famille, amis, ayez en ce jour de douloureux anniversaire une pensée émue pour lui.

M. et Mme Dussotier,
Jérôme Dussotier,
53, rue du Bois-Montmartre,
77680 Roissy-en-Brie.

Communications diverses

– Nane Stern, une galerie, deux adresses : 25, avenue de Tourville, Paris-7e. Tél. : 47-05-08-46.

Luc Hoenraet, du 9 février au 5 mars, 26, rue de Charonne. Passage Lhomme, Paris-11e. Tél. : 48-06-78-64.

« Tous les artistes de la galerie », du mardi au vendredi, horaires communs : 14 h 30-19 h 30, samedi 11 heures-19 h 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 février à 0 h TU et le jeudi 11 février à 24 h TU.

La France reste soumise à un courant perturbé océanique d'ouest. Après avoir connu mercredi un temps froid et très instable, nous subirons jeudi le passage de deux perturbations peu actives : nuages et pluies passagères envahiront la quasi-totalité du pays.

Jeudi : temps gris et passagèrement pluvieux

De l'Alsace et de Lorraine au Massif Central, à Rhône-Alpes et à la Franche-Comté, la matinée s'annonce grise et pluvieuse. Il neigera jusqu'à 200 mètres d'altitude. Une accalmie des précipitations surviendra dans l'après-midi, en revanche le ciel restera très nuageux.

Du sud des Alpes au Languedoc-Roussillon et à la Corse, nuages et éclaircies alterneront.

Partout ailleurs, les nuages abondants s'accompagneront de pluies passagères. Il neigera sur les Pyrénées au-dessus de 700 mètres d'altitude.

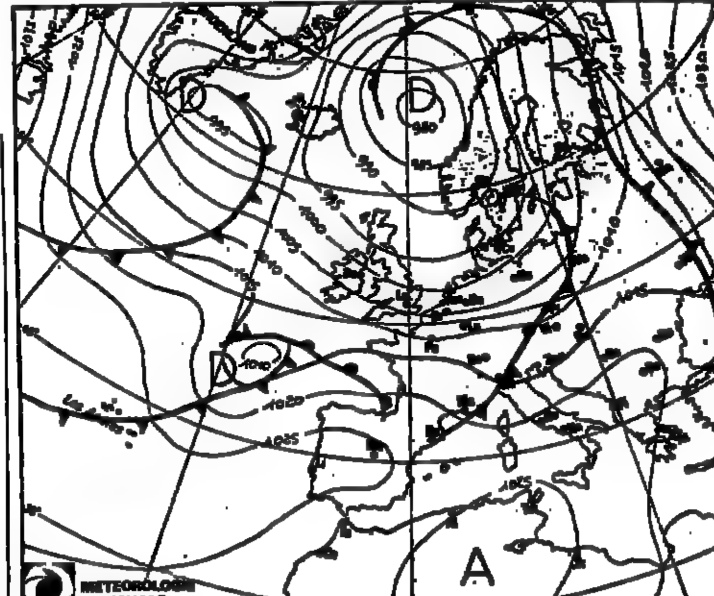
De la Bretagne et de la Normandie à l'Aquitaine, des pluies continues débuteront en soirée.

Le vent d'ouest soufflera modérément en toutes régions. Il sera assez fort près de la Méditerranée et en Corse.

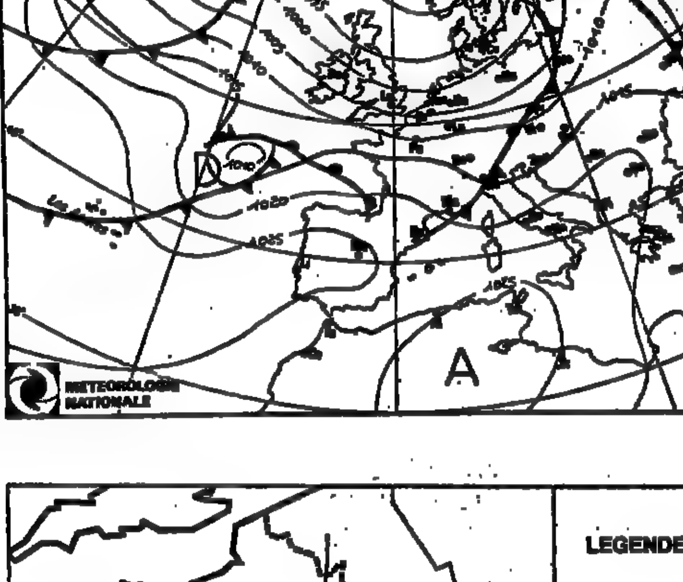
Les températures minimales seront comprises entre 0 et 2 degrés dans le Nord-Est et Rhône-Alpes, entre 6 et 7 degrés près de la Méditerranée, entre 2 et 4 degrés partout ailleurs.

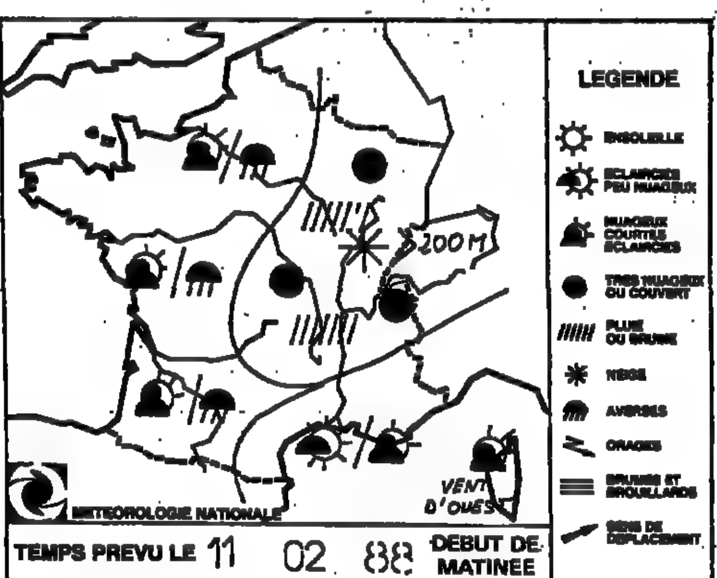
Elles atteindront un maximum de 11 à 14 degrés près du golfe du Lion, 9 à 10 degrés sur la moitié ouest du pays, 6 à 8 degrés sur la moitié est.

SITUATION LE 10 FÉVRIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 FÉVRIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 9-02-1988 à 6 heures TU et le 10-02-1988 à 6 heures TU — le 10-02-1988

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	17	11	A
BIARRITZ	17	8	A
BORDEAUX	12	6	A
BOURGES	12	3	A
BREST	9	3	A
CAEN	6	2	A
CHERBOURG	10	2	A
CLERMONT-FERR.	14	2	A
DIJON	10	2	A
GRENOBLE St-M-H	10	8	P
LILLE	9	1	A
LIMOGES	9	2	A
LYON	11	4	N
MARSEILLE-MAR.	15	7	D
NANCY	9	2	A
NANTES	11	4	A
NICE	15	9	D
PARIS-MONTS.	11	3	N
PAU	16	6	A
PERPIGNAN	20	10	P
RENNES	11	3	N
ST-ÉTIENNE	13	2	C
STRASBOURG	9	4	A
TOURS	11	3	D
TOULOUSE	15	6	A
POINTE-A-PITRE	30	22	N
ÉTRANGER			
ALGER	19	6	D
AMSTERDAM	9	3	P
ATHÈNES	16	9	D
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	20	7	N
BELGRADE	5	0	N
BERLIN	6	2	D
BRUXELLES	11	2	A
LE CAIRE	19	8	D
COPENHAGUE	4	2	*
DAKAR	23	16	D
DELHI	26	12	D
DJERBA	15	10	D
GENÈVE	8	1	A
HONGKONG	16	14	P
ISTANBUL	13	9	P
JÉRUSALEM	13	2	D
LISBONNE	14	9	C
LONDRES	7	2	C
LOS ANGELES	25	10	D
LUXEMBOURG	6	0	A
MADRID	17	3	D
MARRAKECH	18	7	D
MEXICO	22	9	A
MILAN	[illegible]	1	D
MONTRÉAL	−9	−16	*
MOSCOU	1	0	A
NAIROBI	30	19	C
NEW-YORK	3	−4	C
OSLO	−1	−1	*
PALMA-DE-MAL.	20	6	A
PÉKIN	4	−8	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	O
ROME	15	5	D
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	–	–	–
SYDNEY	22	21	D
TOKYO	9	1	D
TUNIS	19	11	A
VARSOVIE	5	1	P
VENISE	11	[illegible]	A
VIENNE	9	4	A

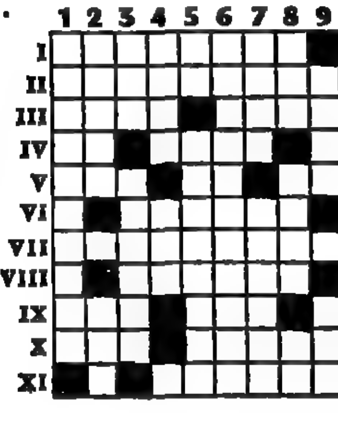
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4677



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent se mettre à table pour retrouver leurs esprits. – II. Susceptibles d'intéresser des chercheurs. – III. Faire preuve d'attachement. Eau. – IV. Fait « dodo » quand il est doublé. Traverse deux lacs du même nom. – V. Ville du Japon. Terme musical. Divinité. – VI. Provoqua un découragement. – VII. Jour de prison. – VIII. Gonflés par le macho. – IX. Portait les armes. Circule à l'étranger. – X. Utile pour celui qui veut passer. Dont on refuse de se charger. – XI. Fut un foyer révolutionnaire.

VERTICALEMENT

1. Des réformés dans l'armée. – 2. Certains sont chargés de chaînes. Direction. – 3. Faisait fureur. En Amérique du Sud, sont souvent trouvés dans les ordures. – 4. Est difficile à arrêter quand il est fou. Gros, peut devenir du toupet. – 5. Tient bien la bouteille. Bien rouge, vu de face. – 6. Magasin où l'on va chercher des pièces détachées. – 7. Est parlé en Ecosse. Grandes quantités. – 8. Peut être gros pour du bœuf. Pas sévères. En Espagne. – 9. Remonte aux rameaux. Détériora.

Solution du problème n° 4676

Horizontalement

I. Palette. – II. Obéré. Spa. – III. Moteur. On. – IV. Pi. Marin. – V. Iéna. Mare. – VI. Emir. Ame. – VII. Remange. – VIII. Snob. Eure. – IX. Tilt. Rot. – X. Asseau. Né. – XI. Estrade.

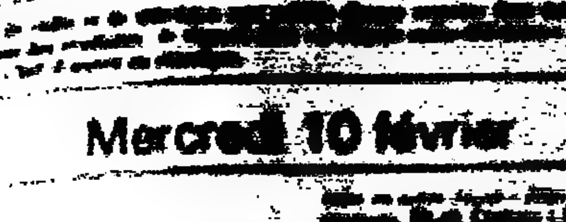
Verticalement

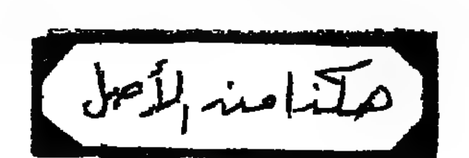
1. Pompiers. As. – 2. Aboiements. – 3. Let. Nîmoise. – 4. Ere. Arables. – 5. Teum (Muet). TAT. – 6. Ramage. Ur. – 7. Es. Rameur. – 8. Poire. Rond. – 9. Canne. Tétée.

GUY BROUTY.

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 10 février

TF 1

20.45 Variétés : L'année de tous les tubes. Les trophées du MIDEM 1988. Emission présentée par Michel Denisot et Patti Layne. Avec les Communards, T'Pau, Johnny Clegg, Louis Bertignac et les Visiteurs, Squeeze, Off, Guesch Patti, Francesco Napoli, Swing out Sister, Black, Wax, Tiffany, Sinita, Vanessa Paradis, Raft, Blues Trottoir, Laurent Voulzy. **22.25 Magazine : Super sexy.** De Bernard Bouthier et Christine Eymeric. Sommaire : La fille d'en face ; Test avec des sportifs ; Interview hard : Jacques Dutronc ; Top-modèles masculins ; Jeu de piste ; Strip ; Astro-sexe. **23.25 Journal. 0.00 La Bourse. 0.05 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

20.30 L'heure de vérité. Invité : Jean François-Poncet. L'ancien ministre des affaires étrangères répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et Jean-Louis English *(les Dernières Nouvelles d'Alsace)*. **22.10 Magazine : Des sourires et des hommes.** De Jean-Pierre Richard. Sommaire : Les négligés de l'histoire (La véritable histoire de la petite sirène) ; Super Fiona, avec Fiona Gélin ; Le soap, avec la troupe du Café d'Edgar ; Le guide des bonnes manières, à l'usage des célibataires. **23.00 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Basket.** Coupe d'Europe des clubs champions : Orthez-Salonique.

FR 3

▶ **20.30 Théâtre : la Puce à l'oreille.** Comédie en trois actes de Georges Feydeau, mise en scène de Jean-Laurent Cochet. Avec Jean Le Poulain, Georges Chamarrat, Georges Descrières, Yvonne Gaudeau, Paule Noëlle. **22.45 Journal. 23.05 Magazine : Océaniques.** Cycle Glenn Gould (suite). Sonate, opus 110 (final), de Beethoven ; Seconde partita (premier mouvement, extrait), de Bach ; Deuxième symphonie (extrait), de Mahler ; Rhapsodie écossaise (extrait de façade), de Walton. **23.30 Magazine : Océaniques.** Olivier Debré, le rideau du Français. *Pendant plus de six mois, six hommes ont travaillé sans relâche dans le grand hangar du Bourget pour réaliser le rideau de la Comédie-Française.* **0.00 Musiques, musique.** Extrait du Magnificat du 8e ton, de Michel Corrette, par André Isoir, orgue.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Opération Hongkong □ Film américain de Henry Levin et David Lowell Rich (1973). Avec Fred Williamson, Byron Webster, Teresa Graves. *Un Noir est engagé à Hongkong pour convoyer illégalement 1 million de dollars au Mexique. Tombé dans un piège, il remontera la filière pour se venger. Un scénario compliqué, une action et une mise en scène façon « film de karaté ».* **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Mister Mom, profession père au foyer** ■ Film américain de Stan Dragoti (1983). Avec Michael Keaton, Teri Garr, Frederick Koehler. **0.10 Cinéma : Miss Mona** ■ Film de Mehdi Charef (1986). Avec Jean Carmet, Ben Smail, Albert Delpy. **1.45 Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Roses for the Rich. De Michael Miller, avec Lisa Hartman, Morgan Stenes (1re partie). *Une sombre histoire de vengeance.* **22.15 Série : La loi de Los Angeles.** Sparky Brakman RIP. **23.05 Série : Mission impossible** (rediff.). **23.55 Série : Matthew Star** (rediff.). **0.45 Série : Au cœur du temps** (rediff.). **1.35 Série : Shérif, fais-moi peur** (rediff.). **2.25 Variétés : Childéric** (rediff.). **3.10 Aria de rêves.**

M 6

20.00 Série : Espion modèle. 20.50 Série : Falcon Crest. 21.40 Magazine : Libre et change. De Michel Polac. Sur le thème « L'argent pourrit ? », sont invités : Jean Daniel *(la Religion d'un président)*, Thierry Pfister *(La République des fonctionnaires)*. **23.00 Feuilleton : Les passions de Céline** (12e épisode). **23.25 Journal et Météo. 23.40 Magazine : Club 6. 0.25 Documentaire : Le monde sauvage. 0.55 Documentaire : La faune nordique. 1.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Venise parle, Venise est parlée ! **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques.** Les avocats (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 20 et 22 décembre 1987 au Théâtre national de l'Opéra de Paris) : Rigoletto (duo de l'acte I), Nabucco (ouverture), de Verdi ; Faust (Quel trouble inconnu me pénètre), de Gounod ; Semiramis (air de l'acte I et ouverture), de Rossini ; Lakmé (duo de l'acte I), de Delibes ; la Traviata (duo de l'acte I, air de l'acte I), les Vêpres siciliennes (ouverture), de Verdi ; l'Elixir d'amour (air de l'acte II), de Donizetti ; la Traviata (prélude de l'acte III), de Verdi ; Lucia de Lammermoor (duo de l'acte I), de Donizetti, par l'Orchestre du Théâtre national de Paris, dir. Michelangelo Veltri ; sol. : June Anderson, soprano, Alfredo Kraus, ténor. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset.

Jeudi 11 février

TF-1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec Les Gan's, Les Copains, Dany Logan, Les Calamités, Emmanuelle, Stéphane Chomont, Claudine Coppin, Agnès Loti. **15.35 Quarté à Vincennes. 15.50 Club Dorothée vacances.** Bomber X ; Jackson Five ; Les Luxioles. **17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Parabellum, Crabs, l'Orchestre du Splendid, M. Petrucciani. **17.55 Flash d'informations. 18.00 Série : Agence tous risques. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Les uns et les autres.** Emission de Patrick Sabatier. Spécial Saint-Valentin. Avec Serge Lama, Guy Béart, Barbara Benton, Alice Dona, Gloria Lasso et Alexis, Laurent Voulzy, Elsa, France Gall, Nelly Gustin, Jean Ferrat, Lise Loial, un clip de Daniel Balavoine. **22.50 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 23.40 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Sommaire : Sexe et cinéma ; Rock et sex-symboles. **0.10 Journal. 0.40 La Bourse. 0.45 Magazine : Panique sur le 16** (rediff.).

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs (4e épisode). **14.35 Magazine : Fête comme chez vous.** De Frédéric Lepage, présenté par Marc Bessou. Avec Vanessa Paradis, Fabienne Guyon, Manaranche, Le Quart d'heure américain. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** (suite). **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. Avec Renaud, Jeanne Mas, Daniel Lavoie, Toby. **16.45 Récré A 2.** Mimi Cracra ; Bogus ; Barbapapa ; Lire, lire, lire ; Le sourire du dragon. **17.20 Série : Au fil des jours.** Le maestro. **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum.** Le monde est un théâtre. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Magny.** Tiens-toi à Caro. **20.00 Journal. 20.25 INC.** Le guide des placements. **20.30 Cinéma : Gorky Park** ■■. Film anglais de Michel Apted (1983). Avec William Hurt, Lee Marvin, Brian Dennehy, Ian Bannen. *Trois cadavres nus, et non identifiables, sont découverts sous la neige dans le parc Gorki, à Moscou. Le chef inspecteur de la police mène une enquête. Le KGB s'en mêlant, il y renoncerait si des événements bizarres n'excitaient pas sa curiosité. D'après un roman de Martin Cruz Smith décrivant la corruption profonde de la Nomenklatura soviétique. C'est* [illegible]*, en quelque sorte, « les Mystères de Moscou », avec des scènes d'action et de violence très efficaces, et une remarquable interprétation.* **22.35 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. Thème : Victimes au travail. **23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. Invités : Dany Carrel, Jean-Jacques, Patrick Préjean, Le Quartet Escondé. **14.00 Magazine : Thalassa** (rediff.). **14.30 Magazine : Pare-chocs** (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré ; Décoramdam ; Top sixties ; La main verte ; La télé du cœur ; Faites-vous des amis ; Province-chic, province-choc ; De âne à... zèbre ; Papy, Mamy ; Le jeu de la séduction ; Variétés : Chantal Goya, Daniel Darc. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : Studio folies.** Au voleur. **17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Dessin animé : L'oiseau bleu.** La reine de la nuit. **18.00 Série : Traquenards.** Les tableaux qui parlent, de Marianne Lamour. **18.30 Feuilleton : Une mère pas comme les autres.** 4e épisode : Aux grands maux... **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, actualités régionales. **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** Les hormones. **20.03 Jeux : La classe.** présentés par Fabrice. ▶ **20.30 Cinéma : Elle court, elle court, la banlieue** ■. Film français de Gérard Pirès (1973). Avec Marthe Keller, Jacques Higelin, Victor Lanoux, Robert Castel. *Un jeune ménage s'installe en banlieue, dans une cité moderne. Le travail à Paris pour le mari et la femme engendre, à cause des trajets aller et retour, la fatigue, la nervosité, la mésentente. Comédie satirique sur le « métro, boulot, dodo » des années 70, d'après un livre de Brigitte Gros consacré aux difficultés de transport. Des gags à la manière de certains dessins animés américains.* **22.15 Journal. 22.35 Magazine : Océaniques.** Les Indiens Yanomami. **23.45 Musiques, musique.** Symphonie n° 31 en ré mineur, de Haydn, par The Bamberg Symphonic Orchestra.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Elephant man ■■■. Film américain de David Lynch (1980). Avec Anthony Hopkins, John Hurt, Anne Bancroft, John Gielgud. **16.00 Cinéma : Les moissons de la colère** ■. Film américain de Richard Peace (1984). Avec Jessica Lange, Sam Shepard, Wilford Brimley. **7.45 Cabou cadin.** Alvin et les Chipmunks. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Jean-Pierre Aumont, Violaine Vanoyeke, Serge Gainsbourg. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Les Nuls. Invitée : Nicole Viloteau. **20.30 Cinéma : Monty Python, le sens de la vie** ■■. Film anglais de Terry Jones (1983). Avec Graham Chapman, John Cleese, Terry Gilliam, Eric Idle. *Les vieux employés d'une compagnie d'assurances se révoltent contre les technocrates. Et la vie des humains est vue par le regard de poissons dans un aquarium. L'insolence, l'ironie, le sens de l'absurde des Monthy Python dans une suite de sketches burlesques.* **22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : L'honneur des Prizzi** ■■■. Film américain de John Huston (1985). Avec Jack Nicholson, Kathleen Turner, William Hickey (v.o.). **0.20 Cinéma : Link** Film anglais de Richard Franklin (1985). Avec Elisabeth Shue, Terence Stamp, Steven Pinner. **2.10 Série : Le retour de Mike Hammer.**

LA 5

13.35 Série : Maigret. Une confidence de Maigret. **15.20 Série : La grande vallée. 16.30 Série : La cinquième dimension.** Histoire de monstres ; L'imaginaire vivant. **16.55 Dessin animé : Le magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Série : Mission impossible. 18.55 Journal images.** Sept minutes d'informations sans présentateur. **19.02 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Roses for the rich.** De Michael Miller, avec Lisa Hartman, Betty Buckley, Howard Duff (2e partie). **22.15 Série : Capitaine Furillo.** Vidéo pocker. **23.05 Série : Mission impossible** (rediff.). **0.00 Série : Maigret** (rediff.). **1.50 Série : La grande vallée** (rediff.). **2.40 Aria de rêves.**

M 6

13.30 Feuilleton : Ardéchois, Cœur fidèle (dernier épisode, rediff.). **14.20 Feuilleton : L'homme du « Picardie »** (5e épisode, rediff.). **14.50 Feuilleton : Nans le berger** (18e épisode, rediff.). **15.20 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Feuilleton : Paul et Virginie** (12e épisode, rediff.). **19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Série : Devlin connection. 21.45 Magazine : M6 aime le cinéma.** De Martine Jouando. Sommaire : L'Institut du monde arabe rend hommage à Omar Sharif ; Compte rendu d'un voyage à un festival explosif : Le Caire avec Youssef Chahine. **22.10 Journal et météo. 22.30 Cinéma : Solo** ■■. film français de Jean-Pierre Mocky (1968). Avec Jean-Pierre Mocky, Denis Le Guillou, Henri Poirier. *Un violoniste itinérant, trafiquant de bijoux volés, veut sauver de la police son jeune frère, étudiant anarchiste qui a entrepris, par le meurtre, de nettoyer la société bourgeoise de ses ordures. Film d'une révolte individuelle qui ne doit rien à la mode du gauchisme. La violence est comme un cri de rage, la mise en scène nerveuse. Et il y a une sorte de romantisme dans le personnage de Jean-Pierre Mocky, ici acteur prodigieux.* **0.00 Magazine : Club 6. 0.45 Documentaire : La faune nordique. 1.15 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Le prince et le marchand, de Bernard Bloch, d'après l'Idiot de Dostoïevski. **21.30 Profils perdus** ■. Pascal Pia. **22.40 Nuits magnétiques.** Les avocats (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Symphonie n° 39 en mi bémol, majeur, K 543 ; Concerto pour piano et orchestre n° 27 en si bémol majeur, K 595, de Mozart ; Sérénade pour ténor, cor et orchestre à cordes, de Britten ; Sea pictures, op. 37, d'Elgar, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Charles Francombe. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Objets trouvés.**

Audience TV du 9 février 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42.3	Santa-Barbara 12.2	Actual. région. 7.9	Actual. région. 3.2	Nulle part 4.8	Porte magique 9.0	Mur Atlantique 6.3
19 h 45	48.7	Roue fortune 23.3	Magny 5.3	Actual. région. 2.1	Nulle part 6.3	Boul. Bouvard 6.3	Mur Atlant. 5.3
20 h 16	59.3	Journal 27.5	Journal 12.2	La Classe 9.0	Nulle part 4.2	Journal 3.2	Routes paradis 3.2
20 h 55	63.5	Firefox 19.6	La Balance 22.2	Tarzan 7.9	Star 80 6.3	Offic. et Gentl. 9.0	Clan Sackett 2.0
22 h 08	63.5	Firefox 20.1	La Balance 26.5	Soir 3 2.6	Star 80 4.8	Offic. et Gentl. 8.5	Clan Sackett 4.2
22 h 44	43.9	Firefox 12.2	Débat 18.0	Portrait 1.6	Cyclisme 1.6	Spencer 6.9	Maître et Valet 4.2

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Sports

RUGBY

Le pack français remanié

Le tiers de l'effectif du XV de France, qui doit affronter l'Irlande le 20 février au Parc des Princes, a été modifié par le comité de sélection de la Fédération française de rugby, le 9 février à Toulouse, à la suite de la défaite en Ecosse.

Les lignes arrière n'ayant pas démérité à Murrayfield resteront sans changement. Sans avoir prouvé son utilité, le Nîmois Andrieu conservera donc son poste de trois-quarts centre qui, dans l'esprit de l'entraîneur Jacques Fouroux, est celui d'un « cinq-huitièmes » à la manière néo-zélandaise, c'est-à-dire non pas d'un « transmetteur » aux ailiers mais d'un « fixateur » des avants progressant en percussion.

Ce domaine s'était avéré particulièrement faible tant au Parc des Princes qu'en Ecosse. Le « huit » de devant a donc été profondément remanié dans le sens de la tonicité et de la puissance. En troisième ligne, Rodriguez, le seul « vaillant » des deux premiers matches, se retrouvera encadré par deux jeunes forces de la nature, le Biterrois Carminatti, qui avait déjà brillé contre les All Blacks en 1986, et Cécillon (de Bourgoin-Jallieu), qui n'avait jamais quitté jusqu'alors le banc des remplaçants en dépit d'un potentiel énorme. En deuxième ligne, le Toulonnais Orso revient, après trois ans de purgatoire, aux dépens de Condom. En première ligne, le Biarrot Ondarts, écarté au profit du Lourdais Armary en Ecosse, se retrouvera cette fois avec le numéro 3 à la place de Garuet, puissant mais trop lent.

Prise de conscience brutale

Seule entorse au principe du dynamisme à tout prix, la réintroduction comme ouvreur, à la place du Dacquois Lescarboura, du Biterrois Camberabero dont la sûreté des coups de pied avait assuré la qualification française en finale de la Coupe du monde.

L'importance de ces changements – alors que Fouroux est attaché à la notion de groupe – n'est pas sans rappeler les « purges » de 1968 et 1975 où pas moins de huit joueurs avaient été remerciés en cours de Tournoi des cinq nations. Sans remettre en question le système de jeu choisi par l'entraîneur, ils sont significatifs d'une prise de conscience brutale : de retour des antipodes, le rugby français s'était endormi sur ses lauriers.

ALAIN GIRAUDO.

[L'équipe aura la composition suivante : Blanco – Bérot, Sella, Andrieu, Lagisquet – Camberabero (o), Berbizier (m) – Carminatti, Rodriguez, Cécillon – Orso, Lorieux – Ondarts, Dubroca (cap.), Armary.]

CYCLISME : les Six Jours de Paris

Poursuites et fin

L'Australien Dany Clark (trente-six ans) et le Britannique Tony Doyle (vingt-neuf ans) ont remporté, le mardi 9 février, la cinquième édition des Six Jours cyclistes de Paris-Bercy. Ils ont devancé les Italiens Francesco Moser et Pierangelo Bincoletto, deuxièmes, et les Français Bernard Vallet et Laurent Biondi. Francesco Moser et Bernard Vallet faisaient leurs adieux au cyclisme à cette occasion.

Quel est l'avenir des Six Jours de Paris ? Sans être un échec, l'épreuve qui s'est déroulée du 4 au 9 février au Palais omnisports de Paris-Bercy n'a guère provoqué l'enthousiasme, sauf en de rares occasions. Elle a pourtant témoigné d'un effort d'organisation et d'une évidente recherche dans l'élaboration des programmes, caractérisés par la diversité.

L'éclectisme est, dans ce domaine, un procédé qu'il faut manier avec prudence. Ainsi, on ne peut pas demander à un champion comme Francesco Moser d'être tour à tour un coureur d'américaine et un poursuiteur. Le changement de rythme et de braquet imposé par ces deux disciplines crée un antagonisme pratiquement insoluble. On comprend, dans ces conditions, que le champion italien ait refusé de rencontrer en match singulier l'amateur soviétique Ekimov, d'autant qu'il n'avait rien à gagner à un tel affrontement.

Les intermèdes meublant les intervalles entre les chasses ont cependant offert des séquences de qualité, à l'exemple des tentatives de records ou du tournoi de vitesse open enlevé par l'espoir olympique français Denis Lemyre. Mais que pouvait penser le spectateur arrivant le dimanche à 20 heures au Palais des sports pour découvrir une piste déserte dans un silence de cathédrale ?

Etant donné qu'il n'y a plus d'authentique pistard en France et que la race des « américains » est menacée de disparition, la formule la plus réaliste consisterait, semble-t-il, à mettre sur pied des Six Jours d'automne réservés aux routiers, qui demeurent les seules vedettes véritables du sport cycliste.

La fin des « américains »

« A cette époque de l'année, qui est essentiellement consacrée à la préparation, je suis incapable de rouler à cinquante-cinq à l'heure, remarquait récemment Charly Mottet. *C'est la raison pour laquelle je n'ai pas voulu me lancer dans l'aventure, mais au mois d'octobre ou de novembre, je serais candidat. »*

Il est de fait que des Six Jours réunissant Roche, Kelly, Mottet, Fignon, Jean-François Bernard, sur la lancée du Tour de France et du Championnat du monde, sans oublier Biondi qui a fait d'importants progrès, auraient davantage d'impact. On croit savoir que le projet est à l'étude.

JACQUES AUGENDRE.

Une montagne suisse en hausse

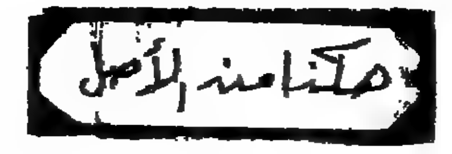
Parce que les alpinistes ne sont attirés, paraît-il, que par les sommets de plus de 4 000 mètres d'altitude, les édiles du village suisse de Saas-Grund ont déposé un permis de construire pour surélever de 3 mètres leur montagne, le Fletschorn, qui ne culmine, selon les mesures officielles, qu'à 3 998 mètres.

Les habitants de cette commune du Haut-Valais ont prévu de se relayer pour entasser au sommet du Fletsckhorn des pierres prélevées sur les crêtes alentour. Les travaux, estimés à 100 000 francs suisses (environ 420 000 francs français), pourraient durer plusieurs années.

Les villageois croient fermement que cet « appendice » fera le plus grand bien au tourisme local ; une foi à soulever les montagnes.

● **BASKET-BALL : Coupes d'Europe.** – Limoges a pris une option sur la qualification à la finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes en battant Pesaro (102 à 86), le mardi 9 février. Dans l'autre demi-finale, les Espagnols de Badalone ont dominé les Allemands de l'Ouest de Leverkusen (97 à 74).

● **TENNIS : tournoi de Lyon.** – La deuxième journée du tournoi de Lyon, doté de 280 000 dollars, a été plutôt favorable aux joueurs français. Yannick Noah s'est qualifié face à l'Américain Kelly Jones (6-7, 6-2, 6-4), tout comme Guy Forget face à l'Américain Jimmy Brown (7-6, 6-4), Thierry Tulasne face à l'Australien Brad Drewett (6-4, 6-7, 7-5) et Thierry Pham face au Tchécoslovaque Petr Korda (6-7, 6-4, 6-4). En revanche, Tarik Benhabilès a été éliminé par l'Australien Broderick Dyke (6-4, 6-4). Au tournoi de Rotterdam, doté de 490 000 dollars, Henri Leconte a battu le Tchécoslovaque Stanislav Birner (6-3, 6-2).



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Opéra, direction Bastille

Les travaux avancent à grande allure place de la Bastille. Les musiciens de l'Opéra, qui voudraient bien y aller, affûtent leurs armes dans le bras de fer qui les oppose à Daniel Barenboïm et Pierre Vozlinsky, lesquels préparent fiévreusement leur première saison. Raymond Soubie élabore dans le secret une réforme du *statut du* TNOP (Théâtre National de l'Opéra de Paris) (1), et Jean-Albert Cartier, avec Rudolf Noureev, le new look du palais Garnier. Les défenseurs de l'Opéra-Comique multiplient les démarches pour sauver leur théâtre, une fois de plus menacé, tandis que Pierre Boulez réclame avec insistance le rétablissement du programme du nouvel Opéra. Le paysage lyrique parisien est en pleine mutation à l'approche du 14 juillet 1989.



La facade de l'Opéra, face à la place de la Bastille.

LE nouvel Opéra de la Bastille ouvrira-t-il le jour de la fête nationale pour refermer dès le lendemain pendant six mois, comme on le dit actuellement ? Un flou bien compréhensible flotte encore sur cette question. Les installations *seront livrées clés en main en mai-juin 1989* ; avertis par les ennuis qu'ont connus tous les établissements de ce genre (tels l'Opéra de Sydney ou celui de Dresde, sans parler du Théâtre des Champs-Elysées), Pierre Vozlinsky et Daniel Barenboïm veulent une longue période de rodage des installations techniques.

Ils prévoiraient donc une grande « manifestation artistique » pour le 200e anniversaire de la prise de la Bastille, l'ouverture véritable n'intervenant qu'en janvier 1990 avec *Don Giovanni*, mis en scène par Patrice Chéreau. Rien ne dit cependant que d'autres « préfigurations » en divers genres ne pourraient être faites pendant ces six mois pour nous mettre l'eau à la bouche. On *devrait être fixé en avril 1988*, quand Daniel Barenboïm dévoilera le programme des prochaines saisons, pour lesquelles les contrats sont en cours de signature.

Que deviendront d'ici là les autres théâtres ? La salle Favart fermera en juin 1988 après les dernières représentations de *Thaïs* et sera mise en principe à la disposition de la Direction de la musique du ministère de la culture. Une partie du personnel sera rapatriée à Garnier, quarante personnes restant pour assurer la maintenance *(voir page suivante)*.

Le palais Garnier poursuivra théoriquement son activité jusqu'en mars 1989, avant que s'opère le déménagement d'une partie de ses forces à la Bastille. Toutefois, d'après M. Soubie, président du conseil d'administration, un grave problème financier se pose dès maintenant : le TNOP a connu en 1987 un déficit de 27 millions de francs (dont 6 hérités de l'année précédente) ; son budget a été certes augmenté de 10 millions en 1988, mais, pour ne pas se retrouver avec 10 millions de perte, il faudra éviter un état de surchauffe et ne maintenir la saison prochaine qu'une programmation légère.

En cette période de profonde mutation, il est normal que les personnels s'inquiètent de leur avenir. La question de l'orchestre est la plus brûlante *(voir page suivante)*. Les machinistes et accessoiristes ont déjà manifesté leur vigilance en faisant grève pour la première d'*Orphée aux enfers*. Dans l'ensemble, tout le monde devrait trouver son compte, car des études précises montrent que Bastille et Garnier offriront mille deux cents emplois, tout comme Garnier et Favart précédemment, même si le nouvel Opéra exige une autre qualification pour une partie du personnel technique, qui sera soumis à des stages de formation.

Le new look du palais Garnier

Il est probable que le palais Garnier fermera, pour travaux, de mars à septembre 1989. Quant aux saisons suivantes, le futur directeur, Jean-Albert Cartier, et Rudolf Noureev, qui se connaissent et s'entendent fort bien, prévoient que le Ballet de l'Opéra de Paris donnera un très grand nombre de représentations, de cent à cent vingt, tout en poursuivant ses tournées en France et à l'étranger, ce qui devrait favoriser l'épanouissement total d'une troupe qui n'a jamais été peut-être aussi florissante.

Par ailleurs, Garnier accueillera de grandes maisons d'opéra (deux fois par an) et des compagnies de ballets étrangères, de nombreux concerts d'orchestres et des récitals. Et Cartier entend bien utiliser le prestige du lieu et de l'édifice, non seulement pour des galas très habillés, mais aussi pour des manifestations destinées au public populaire et aux jeunes.

Parmi les problèmes les plus importants à résoudre d'ici à juillet 1989, il en est un dont on ne parle guère sur la place publique, mais qui commande l'avenir et le succès du TNOP : celui du statut de l'établissement et des rapports entre Bastille et Garnier. La solution retenue par M. François Léotard, ministre de la culture (*cf.* son interview au *Monde* du 28 mai 1987), prévoit la constitution de deux sociétés publiques, réunies dans le même conseil d'administration, chacune ayant son autonomie. Ce qui donnerait à ces sociétés la possibilité d'élaborer des programmations sur de plus longues périodes et à l'Etat de mieux maîtriser la dépense, selon le ministre. Les directeurs seraient dégagés d'un contrôle *a priori* des dépenses, presque intolérable dans une activité artistique qui réclame une grande souplesse. En revanche, ils seraient responsables de leur gestion dans le cadre de leur budget, ce qui leur inspirerait sans doute une prudence salutaire.

Une décision difficile à prendre, surtout pour le ministère des finances qui n'aime guère lâcher son pouvoir de contrôle. La proximité de l'élection présidentielle, d'autre part, ne facilite pas les réformes de structure.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le TNOP, qui groupe actuellement le palais Garnier et la salle Favart, réunira, à partir de 1989, l'Opéra de la Bastille et le palais Garnier.

Le grand paquebot

QUINZE mois environ avant l'achèvement des travaux, une visite dans les entrailles de l'Opéra-Bastille permet de ressentir toute l'envergure du projet. La carcasse est entièrement réalisée, l'ensemble presque totalement couvert ; il ne reste plus, si l'on peut dire, qu'à remplir tous ces espaces, ces cavernes d'Ali Baba où mille machines contribueront à faire tourner un des théâtres les plus modernes et performants du monde.

On a l'impression de pénétrer dans un paquebot en construction avec ses énormes soutes, ses magasins, ses niveaux multiples qui accueilleront une véritable *ville souterraine, où vivront* tous les corps de métier nécessaires pour assurer chaque soir le plaisir de quelque trois mille personnes. Et si grands que soient la salle, les foyers et tous les dégagements offerts aux spectateurs, le contraste est saisissant entre ces lieux et les immensités invisibles, destinées à créer sur la scène l'illusion et la beauté.

Inversement, et c'est une *bonne surprise*, depuis le fond du parterre, on est étonné de se voir si près de l'orchestre et de la scène, et ceux qui craignaient le gigantisme de la salle peuvent être rassurés : pas un spectateur ne perdra une note ou une intention du régisseur.

Profitons-en pour jeter un coup d'œil sur la fosse d'orchestre : elle sera équipée de cinq éléments mobiles, qui permettront toutes les configurations nécessaires. On pourra modifier la hauteur, la largeur, l'ouverture, et aussi couvrir l'« abîme mystique » comme à Bayreuth.

Nous descendons au niveau – 5 (à 17,60 m au-dessus de la mer !) ; sur nos têtes, le haut de la *grande* salle culmine à 65 m (niveau + 7). Voici les formidables aires de dégagement des décors : cinq plateaux représentant 4 500 m², trois espaces de montage et un plateau tournant avec élévateur, d'où l'on expédie les décors à l'horizontale de la scène, où se retrouvent les mêmes *cinq* plateaux prêts à envoyer leur décor à la vue du public. Tout cela se fera, bien entendu, sur chariots automobiles à travers toutes les surfaces, sans les manipulations à dos d'homme du palais Garnier.

Faire alterner les spectacles

L'Opéra de la Bastille disposera de ce fait en permanence d'au moins quatre productions entièrement montées, ainsi que de quatre autres en conteneurs dans les soutes. D'où la possibilité de faire alterner rapidement les spectacles d'un jour à l'autre, avec beaucoup de facilité (plus d'entractes interminables) et à un moindre coût en personnel. Tout a été prévu pour fonctionner à plein rendement.

D'autant plus que rien ne doit empêcher le théâtre de jouer chaque soir. Tandis que nous imaginons, voltigeant dans les airs, le rocher de Brünnhilde, la coupole de Faust, l'escalier du docteur Schœn, nous remontons au niveau – 4 pour trouver la salle de répétition scénique et, juste en face, la salle de répétition d'orchestre. Un peu essoufflés, nous allons nous perdre au niveau 1 dans les multiples alvéoles et pièces qui seront la réserve des instruments, les ateliers de sculpture, de peinture, de menuiserie, les foyers des artistes et des musiciens... Ceux-ci n'auront qu'un étage à monter (avec quatre puissants ascenseurs) pour atteindre la salle de répétition à l'identique de la scène, autre pièce maîtresse de cette maison, qui évitera de perdre des soirées entières de représentations payantes comme dans la plupart des opéras un peu anciens.

Au total, les instrumentistes disposeront de 800 m² pour travailler, dans les meilleures conditions, et pour l'ensemble des répétitions la surface sera de 4 550 m², soit un peu plus que pour les décors.

Rien en tout cas n'annonce cette froide usine à spectacles qu'ont caricaturée certains à l'avance. On est frappé au contraire en visitant le chantier et en écoutant architectes et ingénieurs par la qualité du projet, le talent, les trésors d'imagination, l'« humanité » des études mises en œuvre, ainsi que par la célérité des travaux menés de main de maître, en dépit des mille traverses politiques. Nous aurons à coup sûr bien d'autres occasions de revenir à la Bastille avant le 14 juillet de l'an prochain.

J. L.

MUSIQUES

Opéra, direction Bastille

Incertitude salle Favart

ON savait depuis longtemps que le projet du nouvel Opéra sous-entendait le détachement de la salle Favart de l'entité TNOP, ce qui fut confirmé en mai dernier par le ministre de la culture. M. Raymond Soubie, président du conseil d'administration, a annoncé depuis que les activités de cette salle prendraient fin le 15 juin prochain, après les représentations de *Thaïs*. Une partie du personnel sera rapatriée au palais Garnier.

Depuis le mois de novembre, un « comité de coordination des personnels pour la défense de l'Opéra-Comique », animé par M. André Courby, de la CGT, a multiplié démarches, lettres et pétitions pour demander le maintien de l'activité spécifique du théâtre et la protection de son répertoire. Il a été vigoureusement appuyé récemment par M. André Larquié, ancien président du conseil d'administration du TNOP, artisan de la réouverture de Favart en 1982.

M. François Léotard, ministre de la culture, a répondu à ce comité en lui indiquant quelle serait à l'avenir la *« double mission »* de la salle Favart :

« — l'une, d'enseignement de l'art lyrique et d'insertion professionnelle des artistes français en liaison avec l'Opéra de Paris et la réunion des théâtres lyriques municipaux ;

» — l'autre, d'accueil de spectacles à dominante lyrique et musicale, et concentrés sur des artistes français, mais aussi chorégraphiques et dramatiques, qui pourrait débuter dès la saison 1988-1989. »

Le directeur de la musique et de la danse, Marc Bleuse, est chargé de préparer *« la mise en œuvre de ce projet »*.

Il reste à déterminer le statut et le mode d'exploitation de la salle Favart, qui sera de toute façon séparée du TNOP, et devrait donc bénéficier d'un budget spécial de fonctionnement au ministère de la culture.

J. L.

Conflit pour un nouvel orchestre

VA-T-ON dissoudre l'Orchestre de l'Opéra ? Les musiciens s'attendaient à être purement et simplement transférés à la Bastille, d'autant que le palais Garnier n'aura plus d'ensemble permanent pour accompagner les ballets. Mais Pierre Vozlinsky, directeur général, et Daniel Barenboïm, directeur artistique de la Bastille, ont décidé, au contraire, de constituer un « nouvel orchestre » de cent dix à cent trente instrumentistes. Cependant, ils « acceptent » de faire passer en priorité des auditions aux musiciens actuels, avant d'ouvrir les concours de recrutement à l'échelle internationale.

Les motifs de cette décision surprenante (mais qui couvait depuis qu'on parlait du nouvel Opéra) sont les suivants, même s'ils ne sont pas toujours exprimés officiellement : l'Orchestre de l'Opéra n'a pas bonne réputation auprès des grands chefs français et étrangers, qui, depuis quelques années, refusent de venir le diriger pour des raisons de qualité, mais aussi de discipline et de mauvais esprit. Il s'agit de profiter d'un changement de statut pour améliorer le niveau musical de certains pupitres, mais aussi de renégocier les méthodes de travail en évitant de transporter de Garnier à la Bastille trop d'habitudes déplorables.

A cet oukase, formulé de manière sans doute un peu brutale, l'Orchestre de l'Opéra, en corps constitué, oppose un *« refus définitif. Il n'est pas question de passer des examens dans un couloir, sans garanties. Nous n'admettons pas cette mise en cause de la qualité de l'orchestre et de la nature même de notre recrutement, qui prévoit dans les jurys une parité des représentants des musiciens avec ceux de la direction. Nous défendons le principe d'une cooptation, qui préserve l'identité de notre école instrumentale. Nous nous opposons à l'idée de doter l'Orchestre de l'Opéra d'une sonorité de standard international* (1). *Nous luttons contre le démantèlement de notre formation, au nom de la valeur de son histoire et de sa richesse actuelle ».*

Ces arguments ne manquent pas de valeur : un orchestre se crée difficilement *ex nihilo*, et il met longtemps en tout cas à trouver sa couleur et sa valeur propres ; celui de l'Opéra, à côté d'une réputation détestable, pouvait s'égaler aux meilleurs quand il était dirigé par un Böhm, un Boulez, un Dohnanyi, un Abbado, avant de donner le lendemain une audition pitoyable sous un autre chef.

Mais on comprend la volonté des responsables de la Bastille de ne pas se laisser lier les mains par un « lobby » appuyé sur les usages discutables et les privilèges acquis au palais Garnier, ce qui passe par un changement d'identité juridique de l'orchestre.

En clair, ils souhaitent augmenter le nombre de services des musiciens, grâce à l'amélioration considérable des conditions de travail, revaloriser les salaires en conséquence et éliminer autant que possible les « affaires » extérieures, fort lucratives, mais déplorables pour la moralité et la qualité de l'orchestre.

Sur les cent quarante musiciens, actuellement titulaires (l'effectif normal est de cent soixante-huit), comment ne pas croire qu'une majorité seront réembauchés, préservant ainsi la sonorité et l'identité de l'Orchestre de l'Opéra dans l'amalgame des jeunes et des anciens, comme ce fut le cas au moment de la création de l'Orchestre de Paris à partir de celui de la Société des concerts, dont le résultat ne fut pas si décevant puisque Barenboïm et Vozlinsky en sont actuellement les patrons ?

J. L.

(1) Daniel Barenboïm veut imposer l'usage des *Fagotts* allemands à la place des bassons français, d'une tout autre technique, d'où une « guerre de religion » extrêmement vive entre les écoles et les luthiers, le basson français (exclu de la plupart des orchestres actuels) ne voulant pas se laisser reléguer au rang des instruments « anciens », quitte à renaître pour cette raison dans cinquante ans...

Pierre Boulez : sauver la salle modulable

UNE question reste pendante à l'Opéra de la Bastille : celle de la seconde salle, modulable, que le gouvernement avait prévu, il y a un an, de confier à une entreprise privée pour alléger le coût du programme. Deux repreneurs restent en lice : Bouygues et la Caisse des dépôts et consignations.

L'absurdité de cette mesure a mis en rage Pierre Boulez, qui revient à la charge pour en demander l'abolition :

« Cette salle construite au flanc de l'Opéra de la Bastille, communiquant avec lui, utilisant toute sa logistique, comment peut-on imaginer de la céder à un entrepreneur privé ? Tous les experts et praticiens internationaux ont jugé que c'est elle qui fait l'originalité du projet global, en offrant un lieu privilégié, ouvert à toutes les formes de spectacles et à toutes les expériences, à la jonction de la musique, du théâtre et de la danse.

» Elle est conçue pour recevoir des configurations variées à volonté, ce qui est nécessaire pour les recherches contemporaines, qui ne pourraient trouver place dans la grande salle.

» Mais dans sa disposition frontale, elle sera le lieu idéal de l'opéra baroque et de l'opéra comique, pouvant recevoir de 800 à 1 000 spectateurs.

» A côté de ces utilisations, classiques en quelque sorte, il y en aurait d'autres d'un haut intérêt pour lesquelles il n'existe pas de possibilités actuellement : par exemple celle de donner une œuvre dans une double mise en scène, « classique » dans la grande salle, expérimentale dans la salle modulable, ce qui permettrait une confrontation passionnante pour le public, et en particulier pour les jeunes intéressés par les métiers de la scène. Ce pourrait être l'objet de stages dirigés par les responsables de ces réalisations.

» Il serait aussi fort intéressant d'y monter des œuvres de qualité dont on sait qu'elles ne peuvent pas réunir un nombre de spectateurs suffisant en exploitation normale, comme la Geneviève *de* Schumann, Euryanthe *de Weber ou les petits opéras de Schubert.*

» Enfin la salle modulable pourrait servir de studio pour tourner de véritables films d'après les meilleurs spectacles de la Bastille, comme nous l'avons fait à Bayreuth pour le Ring.

« Il serait désolant que pour des raisons contestables d'économie, qui sont d'abord politiques, l'Opéra soit amputé d'une installation de toute première importance, que l'on regrettera amèrement par la suite. »

HISTOIRE DE L'ART

L'œuvre de Jurgis Baltrusaïtis rééditée

Les ressources inépuisables de l'imaginaire

par André Chastel

Le grand historien d'art, Jurgis Baltrusaïtis disparaît au moment où la quasi-totalité de son œuvre est rééditée aux éditions Flammarion. Le dernier volume, Réveils et prodiges, les Métamorphoses du gothique, *paraîtra le mois prochain.*

UN grand historien de l'art peut être un grand esprit. Henri Focillon l'avait démontré. Et Jurgis Baltrusaïtis à sa suite. Dans la fécondité, l'originalité, la rigueur de beaux travaux que le public a découverts sur le tard, on a pu saisir à chaque étape les éléments d'une nouvelle culture autant que d'une nouvelle histoire de l'art.

Né en 1903 en Lituanie, fils d'un important diplomate, il eut un moment pour précepteur Boris Pasternak. Il possédait d'emblée cette ouverture cosmopolite qui était à l'honneur de l'ancien Occident. Une fierté ironique, qui le rendait plus attachant que redoutable, le défendit contre les amertumes de l'exil pendant plus de quarante ans. Après des thèses passées en Sorbonne auprès d'Henri Focillon, qui venait d'y être appelé, il avait été nommé professeur à Kaunas en 1937. La guerre et l'invasion russe le chassèrent. C'est en France qu'il vécut ensuite, sans jamais consentir à l'enseignement, sauf auprès des universités américaines, surtout Yale, l'université d'Henri Focillon.

Des « systèmes de formes »

Dès les premiers travaux de Baltrusaïtis, il s'agissait de briser la notion banale de style pour lui donner la valeur de « système de formes ». La *Stylistique ornementale dans la sculpture romane* (1) parut en 1931. La même année que *l'Art des sculpteurs romans* de Focillon ; Baltrusaïtis illustrait la thèse du primat de la « morphologie » en multipliant les confrontations de détail : la palmette, la sirène bifide, les monstres à deux corps, ou à deux têtes, etc. Saisis — comme le demandait Focillon — dans le cadre serré du chapiteau ou du tympan. Les permutations de ces formes, apparemment gratuites, font système. Il y a des phénomènes spécifiques de la sculpture, comme il y en a dans l'architecture dont, il vaut mieux interroger la logique, dans la distribution des espaces.

D'où, quelques années plus tard, une étude révélatrice au titre sévère : *l'Eglise cloisonnée en Orient et en Occident* (1941). Dans des provinces fort éloignées du monde méditerranéen, on observe aux onzième et douzième siècles la tendance à juxtaposer dans les sanctuaires, nefs et chapelles en volumes formant bloc, au lieu de chercher leur articulation et les transitions souples qui feront le gothique. L'analogie des structures révèle ainsi des familles qui s'expliquent parfois par la transmission d'un modèle, parfois par une élaboration parallèle, sans contact décelable. L'historien des formes a intérêt à travailler sans *a priori* dans le plus vaste domaine possible, en combinant évolution et conjoncture. Le don de Jurgis était de désigner les « formations » concrètes — reliefs ou édifices — dont l'apparition à distance dégage des problèmes inédits et impose de nouvelles démarches.

L'histoire de l'art imaginatif et sûr peut introduire des notions qui trouveront par la suite leur emploi dans la critique, la littérature, voire la philosophie. Ce fut le cas avec Baltrusaïtis. Une étape fut franchie avec l'étude intitulée *Anamorphoses ou perspectives curieuses* (Ed. Olivier Perrin, 1955) et le recueil *Aberrations, quatre essais sur la légende des formes* (même éditeur, 1957), un faisceau d'analyses serrées traitant de petits systèmes formels singuliers et jusque-là négligés. Parallèlement paraissait le premier volume d'une interprétation neuve du monde médiéval : *le Moyen Age fantastique, antiquités et exotismes dans l'art gothique* (Ed. Armand Colin, 1955). Ces ouvrages ont mis vingt ans à devenir célèbres, pour être finalement traduits, imités, plagiés un peu partout et, heureusement, plusieurs fois réédités.

L'anamorphose est une déformation d'un objet vu en perspective quand l'œil se porte au point de fuite : la figure étirée, bizarre, inintelligible, est redressée quand le regard se couche le long de la surface. Le crâne déformé qui timbre sur le devant les *Ambassadeurs* de Holbein en est l'exemple populaire, et Lacan en a fait l'emblème d'un de ses « séminaires ». Mais il fallait montrer les prolongements de l'exercice jusqu'aux travaux de S. de Caus et de Desargues au dix-septième siècle pour en embrasser toute la portée et en apprécier la vogue : décors muraux, bibelots. De même pour le visage « animalisé » dans les exercices de « physiognomonie » qui sont tout autre chose que des caricatures. De même pour les « pierres imagées » où l'artiste tire parti des hasards naturels. De même pour la « dramaturgie » du paysage dans la peinture mais aussi dans les parcs fantastiques du dix-huitième siècle. Toutes ces indications renouvelaient l'éclairage de toutes sortes de fantaisies que l'on retrouve au vingtième siècle ; surréalistes ou autres, elles n'étaient guère, à tout prendre, que des variations tardives. On a tenté récemment d'exploiter ce genre de perspective dans des expositions à grand spectacle sur l'art d'Arcimboldo (Palazzo Grassi, Venise, 1986) ou sur le thème de la méduse, la face-qui-fascine (Vienne, 1987) ; on y aurait eu avantage à s'inspirer plus sérieusement de la méthode de Baltrusaïtis.

On a pourtant avec prédilection vu des inventions déconcertantes de ce genre. L'histoire de l'art fait éclater les limites qui la séparent de l'histoire de la culture, mais elles se renouvellent précisément l'une par l'autre, grâce à la rigueur des regroupements et à l'analyse formelle. Le merveilleux ne tient pas — comme on le croit trop en France — à la seule imagerie. L'ouvrage *le Moyen Age fantastique* explorait la formidable capacité de l'Occident latin à absorber les exotismes que sont ces petites têtes à pattes qu'on nommait des « grylles » ? Pourquoi les démons de l'enfer chrétien ont-ils soudain des ailes de chauve-souris ? Pourquoi sur un traité des vices illustré à Gênes à la fin du quatorzième siècle un khan mongol figure-t-il la gloutonnerie au lieu de l'allégorie antique de Gula ? Cette enquête foisonnante montrait un Occident perméable à toutes les drôleries et fantasmagories.

Dans une étude complémentaire intitulée *Réveils et prodiges* (Ed. Armand Colin, 1960) furent dégagés, avec un savoir et une finesse admirables, les retours internes de l'imaginaire à l'intérieur même du monde latin : les monstres romans, par exemple, reparaissent après une phase de sévérité classique au treizième siècle ; il n'y a pas de coupure entre roman, gothique, flamboyant, ni même entre Moyen Age et Renaissance ; les cycles visionnaires du cosmos transfiguré, le répertoire des créatures fantastiques, se réamorcent indéfiniment à travers des éclipses et des réhabillages. De la verve étourdissante des lettrines dans les manuscrits aux « grotesques » de la gravure (le livre et l'estampe étant inventés entre-temps), il y a continuité. Avec Baltrusaïtis, nous avons redécouvert le fonds tour à tour tourmenté et cocasse de l'imaginaire.

Anamorphose à miroir composée autour du portrait de Charles Ier

Le fabuleux et le légendaire

Ces grands livres vieillissent beaucoup moins vite que les critiques, un peu déconcertés, n'avaient pensé. Leur enseignement généreux n'est même pas encore épuisé. L'« archéologie des sciences humaines » a tout intérêt à s'y fournir. Baltrusaïtis s'offrit encore le luxe d'indiquer deux développements possibles de la recherche sur les jeux formels, le fabuleux et le légendaire nécessairement associés : l'un, *la Quête d'Isis, introduction à l'égyptomanie* (Ed. O. Perrin, 1967), du côté de l'ethnographie et de la politique au temps des Lumières, visionnaire et grand consommateur de symboles ; l'autre, *le Miroir, révélations, science-fiction et fallacies* (Ed. Elmayan-Le Seuil, 1978), du côté de la science : optique et psychologie des mirages. L'esprit se meut d'aberrations en aberrations gagées sur des agencements formels. Gaston Bachelard et Roger Caillois disaient-ils autre chose ?

Comment oublier le savoir étourdissant et minutieux de Baltrusaïtis, ce grand personnage sans compromissions ? Attentif aux singularités visuelles et mentales qui sont comme le subconscient d'une culture, de notre culture. Inépuisable enseignement des fictions cristallisées dans l'art. Il est arrivé à Jurgis de citer un conte oublié de Charles Perrault (1661), où on lit qu'un homme transformé en miroir *« révéla pour la première fois son image à un dieu »*.

(1) Vient d'être réédité chez Flammarion sous le titre *Formations, déformations, la Stylistique ornementale dans la culture romane.*

Kertész malgré tout



هكذا من الأصل

Pierre Boulez : sauv[…]
la salle modulab[…]

éditée
de l'imaginai[…]





MODE

Le salon de l'habillement masculin

Voilà les dandys !

« Puriste », « authentique », « mécanique », « classique », sont les quatre tendances de l'hiver 1988-1989, vues au Salon international de l'habillement masculin qui se tenait du 6 au 9 février, tandis que les couturiers et créateurs organisaient leur défilé.

L'HOMME de l'hiver prochain semble défiler avec le flegme des gens qui savent être eux-mêmes. Les lunettes d'écaille ont disparu, évincées par de fines montures dorées, tandis que l'accessoire (chapeau, gants, foulard de soie et parfois canne) remplace le signe de ville : parapluie noir, quotidien du jour, cigare, etc. Enfin, le cheveu n'est plus plaqué et brillant, mais flotte, lisse, parfois long, libre, juste ordonné par une raie sur le côté.

Le fond prime la forme. Encore une fois, tout est dans l'attitude, le détail, la nonchalence sophistiquée, le code intellectuel et non plus social. Les Brummel de Katherine Hammet portent des gilets brodés avec des pantalons de coton blanc, des blousons de jean délavé sur lesquels on a imprimé le message *« Stop acide rain, world peace now »*. Les néo-immigrants de Dries Van Noten (un jeune Belge inspiré cette année par la secte Amish) adoptent les vestes aux couleurs éteintes, les chemises blanches à col plissé et les boutons de manchette à médaillon-portrait.

L'univers rétrécit, l'aspiration à l'idéal, semblent davantage s'adresser à soi, à ses proches, qu'à l'extérieur. On charme, on ne conquiert plus, on pose moins, on réfléchit. Et parfois on danse car, désormais, on vibre. Chez Lanvin, trois blonds laiteux improvisent une sévillane dans leur costume de crêpe de laine et de gabardine « vieillie ». Chez Ungaro, au Musée d'art moderne, les mannequins sont là, assis, debout, et sirotent leur champagne devant les photographes trempés qui tentent d'immortaliser les cabans de chasse, les blousons de peau lainée aux couleurs de miel, la bouche pleine de petits fours. Emmanuel Ungaro parle de ses manteaux qui ne sont plus de vrais manteaux mais des « vestes allongées » grâce à un nouveau mélange coton, soie, viscose, rendant le vêtement presque liquide.

La mode masculine se veut plus subtile, cherche ses nouveaux repères dans la nuance, tout en réaffirmant sa virilité. Issey Miyaké propose de vrais vêtements de froid ou de pluie dont le côté rigoureux n'altère pas l'esthétisme. Les pantalons de charpentier adoptent une couleur précieuse. Et le pratique sait se faire oublier : comme par miracle une combinaison-pantalon pressionnée se transforme en imperméable. Ailleurs, le « casual » devient élégant, tandis que le classique perd de sa rigidité, gagne en naturel. Chez Dior, les pulls en cachemire à col montant triomphent sous les vestes de baby alpaga, et la nouvelle doudoune de ville ultra-légère de Dominique Morlotti s'adapte aux humeurs : la doublure est non seulement amovible mais réversible. On a trois manteaux en un...

C'est moins la nouveauté que le jeu des contrastes, le mot d'esprit qui commande. Ainsi Bernard Sanz, qui vient de quitter Hermès pour Saint Laurent, s'amuse brillamment à déplacer les registres du sport et de l'habillé : là, un jean en agneau vert bouteille, ici un duffle-coat en lainage grenat, une veste prince-de-galles à carreaux roses. Les couleurs s'approfondissent, évoquent des paysages de lande ou de bruyère, des mélanges d'épices. L'éclat est donné par petites touches (des gants de daim bleu canard, une écharpe parme, un manteau de cachemire noir à col d'astrakan doublé de moire violine) qui viennent donner à l'élégance une certaine volupté, un aspect finalement assez féminin.

Car désormais la séduction masculine se libère des rapports de force, de sa dureté habituelle, pour devenir plus intime, plus fluide aussi. Elle ne passe plus par l'affrontement mais par la complicité. Angelo Tarlazzi applique des détails « couture » : baguettes de jais, boutons dorés et même plumes de paradis et des cardigans intemporels, et soudain, le cache-cœur fuchsia sous un costume à rayures tennis crée un instant rare, éclate comme la surprise d'une rencontre inattendue. Chez Matsuda, le dernier venu des Japonais, la sophistication devient presque une fin en soi : 80 % des tissus sont exclusifs. Les pépites de strass brillent sur les cols claudine, les basques flottent comme des mouchoirs, les gilets ajourés de mailles ont transporté une bonne moitié des invités dans une stupeur quasi religieuse. Les femmes avaient tout piqué aux hommes. Aujourd'hui, ils semblent avoir tout récupéré.

LAURENCE BENAÏM.

Angelo Tarlazzi : collection automne hiver 1988/1989

NATHALIE LAFOND

PHOTO

Rétrospective au Musée Jacquemart-André

Kertész malgré tout

Moins de trois ans après sa mort, une exposition de trois cents œuvres d'André Kertész est l'objet de controverses qui mettent en cause la complexe et délicate notion d'original...

L'IDÉE de cet hommage est née d'une rencontre avec Kertész, en 1980. Il s'agissait de présenter essentiellement ses inédits, de ses débuts en Hongrie à ses derniers travaux à Paris. Le projet plut au photographe, mais ce dernier mourut le 28 septembre 1985, à New-York. Non sans avoir signé, le 30 mars 1984, l'acte de donation à l'Etat français de tous ses négatifs (97 800 environ) et de sa correspondance.

La gestion de ce fonds est confiée à la Mission du patrimoine photographique. Dans l'attente d'une rétrospective officielle, comme il y en eut pour Lartigue et Ronis, la mission accueillit au Palais de Tokyo un superbe ensemble de cent quatre-vingt-quinze originaux, datant parfois de plus d'un demi-siècle. Cette manifestation, un pur enchantement (voir *le Monde* du 22 mai 1986), suscita des réactions d'une vigueur injustifiée chez certains membres de l'Association des « amis d'André Kertész ».

Malgré cela, Jean-Paul Scarpitta décida de mener à terme le projet né du vivant du photographe. L'ensemble présenté au Musée Jacquemart-André se scinde en trois parties : les *vintage prints* ou « tirages d'époque », tirés par Kertész lui-même (une cinquantaine) ; les « tirages originaux », réalisés par un tiers avec l'accord ou sous contrôle de l'auteur (la majeure partie) ; les « tirages originaux contemporains », effectués par Georges Fèvres (tireur de Doisneau et de Koudelka), d'après les négatifs du Patrimoine (une trentaine), en référence aux épreuves déposées à la Bibliothèque nationale.

C'est bien sûr de ces distinctions subtiles qu'est né le malaise qui entoure cette exposition. D'autant qu'on accuse Scarpitta de montrer aussi des contretypes, c'est-à-dire des fac-similés copiés d'une épreuve et non du négatif. Glissons sur les querelles de personnes, les intérêts spéculatifs et les passions. S'agissant de l'œuvre d'un immense créateur, le problème posé par cette situation est doublement exemplaire de l'ambiguïté d'un art qui ne dispose d'aucune terminologie propre pour se définir.

Critère de valeur marchande, la notion d'original est totalement arbitraire et varie en fonction de l'époque, du support et de l'intention particulière de chaque opérateur. En ce sens, l'ensemble réuni par Jean-Paul Scarpitta n'est pas moins « original » que celui tiré des contacts agrandis de Bonnard exposés à Orsay. André Kertész considérait d'ailleurs ses négatifs comme des brouillons d'inégale valeur esthétique. Développés parfois cinquante ans après la prise, il signait ses images au dos, les annotait d'inscriptions manuscrites ou le tamponnait au cachet. Jaunies, tachées ou retouchées (voyez la main de *Madame Maurice Maeterlinck*, 1932), ses épreuves « originales » sont d'autant plus difficilement identifiables qu'il tirait rarement lui-même.

Quoi qu'il en soit, c'est sur dix salles et deux étages que se déploie en un alignement monastique la carrière de celui que Cartier-Bresson citait comme son maître. Brossant scènes de genre, anecdotes, paysages et atmosphères, d'Esztergom au Café du Dôme, c'est la mémoire d'un siècle qui défile, ponctuée de chefs-d'œuvre en série comme les distorsions, les natures mortes ou les portraits. Sans oublier la cubiste *Satiric Dancer*, estimée 400000 francs, mais dont on ne sait combien de collectionneurs la possèdent.



D.R.

André Kertész : distorsion Paris, 1933

Révélant des pans ignorés d'une œuvre pourtant familière, on admire ébloui le sens aérien des architectures, du mouvement, de l'imprévu happé au vol par un magicien qui jongle avec les émotions, les ambiances et la lumière... Et puis, il y a Elisabeth, qu'il ne cessa d'aimer et à qui il rend un hommage poétique bouleversant en fixant des figurines transparentes posées au bord de sa fenêtre. Prêts du musée de Cambridge, ces vingt polaroïds sont en réalité les seuls authentiques originaux puisqu'il s'agit d'instantanés directement sortis de l'appareil. Cette longue promenade sentimentale, vision intériorisée du monde et vaste plongée dans la vie d'un homme, met en lumière l'irradiante sincérité de ce berger de l'éphémère qui, sur la fin, n'approchait plus la réalité que par ricochets.

PATRICK ROÉGIERS.

★ « André Kertész », au Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, Paris-8e, jusqu'au 28 février.

Cibler le yuppie

Avec un optimisme acharné, les créateurs essaient de donner aux hommes le goût de la mode, c'est-à-dire du changement. Les défilés ont lieu deux fois par an, comme pour les femmes, mais la méfiance masculine demeure ferme et la marge de manœuvre est étroite.

QUAND on espère habiller les hommes, il ne faut effaroucher personne. Ni ceux qui déjà s'habillent « fringues » et tiennent à rester des exceptions, ni les héritiers timides de l'austère dix-neuvième siècle.

Que faire ? Des variations sur le costume trois pièces, d'ailleurs pratique et fonctionnel, sinon il aurait disparu. Mais fonctionnel, il l'est tellement que les variations sont minimes, portent sur la largeur des épaules, celle des pantalons, la forme des revers, des cols – ou l'absence de col. Et, plus immédiatement remarquable, sur les couleurs. Thierry Mugler juxtapose un violet et un orange, ose du rouge, du vert, lance du jaune poussin, du bleu bébé, mais c'est pour dire. De même, les cravates larges, brillantes, barrées de noir comme par un brassard de deuil.

L'ensemble garde des teintes douces – beige camel, toutes sortes de gris et naturellement du noir, du marron, du bordeaux, du chevron, de l'uni, des grands carreaux très beaux, fondus, la marque du créateur, on les retrouve chaque année. Quant aux tissus – tous les lainages, – ils sont douillets, ils donnent l'idée du confort.

L'idée de confort se rencontre également chez Nikos, provocateur dans la présentation des modèles – un côté fête de la jeunesse un peu déglingue pour montrer les maillots et les dessous sexy blanc hommes et femmes, avec les mannequins prenant des poses à l'antique, on se croirait au stade mussolinien de Rome... Mais les costumes eux-mêmes font cosy, lainages mous, doux, pour les larges pantalons écossais arrêtés au mollet, vestes classiques bien épaulées, fendues dans le dos, manteaux raglan à chevrons, gros pulls torsadés, pantalons étroits gris à larges rayures noires, manchés de lustrine et « tabliers » – une sorte de robe. Des pulls noirs à dessins dentelle ou façon Cocteau ou une redingote lie-de-vin à nervures, quelque chose dans l'allure des étudiants balafrés de Heidelberg et de grands pardessus vifs, des cravates rouges, les macs et les filles en guêpière pour le tableau « Mahagonny », Nikos ne connaît pas la nuance. Il fait porter des pantalons pied-de-coq, un manteau gris à bavolet, court, classique, pour le tableau « Entre Washinton Square et Wall Street ».

En fait, la mode homme cible le yuppie, le jeune cadre dynamique, le raider qui a su tirer son épingle du krach ou qui, en tout cas, fait comme si. L'apparence est essentielle dans ce monde-là, il faut savoir chez qui et comment on s'habille, c'est ce que l'on apprend dans le film d'Oliver Stone, *Wall Street*. A voir, d'ailleurs, les bretelles larges, les chemises à col anglais et les costumes stricts de Charlie Sheen et de Michael Douglas, la gaieté et la fantaisie dans les rues ne sont pas pour demain.

A moins qu'on ne se tourne vers Jean-Paul Gaultier, plus inspiré, plus inventif que jamais. Au Cirque d'hiver, il a fait un défilé *médiéval – musique et récit* en simili vieux français. Des chemises à col crénelé, des chaussures pointues façon poulaine, des galoches immenses façon Charlot montées sur d'épaisses semelles élastiques, des fuseaux arlequin et encore de l'arlequin sur les bottines, les manches de veste, les gilets. Des gilets moulés qui font des torses de statues en armure... Mais l'important, ce sont les couleurs éteintes qui s'unissent dans des harmonies insolites et indéniables – safran, caramel, bleu pétrole, violet presque noir... Ce sont les doublures matelassées, les long pardessus réversibles, les fourrures dorées, les gilets brodés de fleurs de lys en jais.

Respecter les proportions du corps

Gaultier est le plus dynamique, il est aussi le plus généreux. Il jette les idées, fait démarrer l'imagination, il donne l'envie de jouer – jouer avec les angoisses en les déguisant, – jouer de soi-même. Gaultier crée des merveilles qui peuvent servir à tous, contrairement à Yohji Yamamoto, par exemple, dont on pourrait dire qu'il façonne des pièces uniques, inimitables.

Avec seulement du noir, Yohji fait défiler des personnages différents. Il suffit d'un boutonnage, d'un col, d'une longueur pour que tout change. Peut-être parce qu'il adapte le physique des mannequins à ce que disent ses costumes. Des costumes fabuleusement sobres, qui respectent les proportions des corps, épaules à leur place, vestes aux hanches ou courtes, col relevé, écharpes doubles chaleureuses et tendres, une bordure de blanc émergeant d'un gris clair. Quelques vestes doucement rouille, des pantalons rouges. Des fausses bretelles brodées sur des gilets. Les lainages souples et rugueux se côtoient, se mêlent... Les garçons déambulent, mi-élèves Törless, mi-Jack l'Eventreur, fantômes d'un monde décadent, éternel : celui de la séduction.

COLETTE GODARD.



JEAN-PAUL GAULTIER

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

LES MACHINATIONS DE SIMON DE SAINT-MARTIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 mars.

JOSEF SUDEK : PRAGUE. Galerie du Forum. Jusqu'au 13 mars.

ZORAN MUSIC : L'ŒUVRE SUR PAPIER. Jusqu'au 20 mars.

IMAGES D'UTILITÉ PUBLIQUE. Galerie d'exposition du Centre d'information du CCI. Jusqu'au 28 mars.

DES MARIAGES DE RAISON : MAISON DEDANS. CRÉATION INDUSTRIELLE BATIMENT. Centre de création industrielle CCI. Jusqu'au 21 mars.

Musées

DEGAS. Grand Palais. Galeries nationales (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F (gratuit le 21 mars). Du 13 février au 16 mai.

ZURBARAN. Grand Palais. Galeries nationales. Entrée : place Clemenceau (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F ; le samedi : 18 F. Jusqu'au 11 avril.

TRÉSORS DES PRINCES CELTES. Grand Palais. Galeries nationales. Avenue du Général-Eisenhower (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 15 février.

XXXIXe SALON DE LA JEUNE PEINTURE. Grand Palais. Avenue Winston-Churchill (42-56-45-06). Tous les jours, de 10 h à 19 h 30 ; nocturnes les mercredis 10, 17 février, jusqu'à 21 h. Jusqu'au 21 février.

FRANZ XAVER WINTERHALTER et les cours d'Europe de 1830 à 1870. Musée du Petit Palais. Avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Du 12 février au 7 mai.

MODERNIDADE. Art brésilien du XXe siècle. Jusqu'au 14 février ; L'IMAGERIE DE MICHEL TOURNIER. Jusqu'au 14 février. Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 ; Mercredi jusqu'à 20 h 30.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES. 1983-1986. Pavillon de Flore (entrée provisoire sur le quai des Tuileries, face au Pont-Royal). Jusqu'au 25 avril. CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COLLECTION SAINT-MORYS. Cabinet des dessins. Jusqu'au 15 février. LA COLLECTION D'ALBERT F. DE MIRIMONDE. Jusqu'au 25 avril. Musée du Louvre (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (gratuit le dimanche).

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Les lundis, jeudis et vendredis, de 9 h 15 à 22 h ; les samedis et dimanches de 9 h 15 à 17 h 15. Entrée : 31 F ; le dimanche : 16 F. Jusqu'au 18 avril.

VAN GOGH A PARIS. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 21 h 15 ; les samedis et dimanches, de 9 h à 17 h 30. Entrée : 30 F ; le dimanche : 20 F. Jusqu'au 15 mai.

LE CHANT DU MONDE, DE JEAN LURÇAT. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; Le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; Samedi : 16 F. Jusqu'au 24 avril.

QUATRE SIÈCLES DE CHANCE. Hôtel de la Monnaie, 11 quai de Conti. Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 février.

PORTRAIT D'UNE FORÊT. Une journée en forêt de Fontainebleau avec les peintres de Barbizon. Musée en herbe. Halle Saint-Pierre, 1, rue Ronsard (46-06-08-21). Jusqu'au 23 mai.

ANDRÉ KERTESZ, Photographe. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (42-89-04-91). Jusqu'au 25 février.

SPLENDEUR ET MAJESTÉ. Corans de la Bibliothèque nationale. Musée de l'Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). Sauf lundi, de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 mars.

JEAN-BAPTISTE DEBRET. Un peintre philosophe au Brésil. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). Sauf dimanches et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.

LE JOUET DE BOIS. De tous les temps, de tous les pays. Jusqu'au 14 février. Sauf lundi et mardi, de 10 h 30 à 18 h ; le dimanche de 11 h à 18 h. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14).

L'HISTOIRE AU FIL DU LAIT. Musée des arts décoratifs, 111, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf les lundis et mardis, de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 14 février.

ANDRÉ NAGGAR. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert. Espace de la photographie, 6, rue des Petits-Champs. Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

MODE ET CINÉMA. Musée de la mode et du costume. Palais Galliéra, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (47-20-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 avril.

LES SOULIERS DE ROGER VIVIER. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

L'EMPREINTE DU CENT ANS DE COMMUNICATION. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 mars.

DESSINS DE RODIN. Musée Rodin. Hôtel Biron. 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 14 mars.

CITÉS-CINÉS. Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès (42-49-30-80). Mardi, vendredi, samedi, de 10 h à 22 h ; mercredi, jeudi, dimanche, de 10 h à 19 h. Entrée : 40 F. Jusqu'au 28 février.

UNE AVENTURE ARCHITECTURALE. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Jusqu'au 15 mars.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES. Nouvelles acquisitions. Quérir, choisir. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; le samedi : 10 F. Jusqu'au 28 mars.

PAROLES DE DEVIN. La fonte à cire perdue chez les Senoufo (Côte-d'Ivoire). Musée national des arts africains et océaniens. 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 21 F ; dimanche : 11 F. Jusqu'au 9 mai.

LE JARDIN DES PORCELAINES. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 15 février.

ANCIEN PÉROU : Vie, pouvoir et mort. Jusqu'au 29 février ; JOUETS TRADITIONNELS DES ENFANTS DU MONDE. Hall du Musée. Jusqu'au 29 février. Musée de l'homme, palais de Chaillot (45-53-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

JEAN PELTIER. Musée de la marine. Palais de Chaillot. Place du Trocadéro (45-53-31-70). Sauf le mardi de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

Centres culturels

FERIT ISCAN : PEINTURES ET DESSINS. Ecole nationale supérieure des beaux-arts. Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

LE CORBUSIER : LE PASSÉ A RÉACTION POÉTIQUE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

PAGES D'OR DE L'ÉDITION PUBLICITAIRE. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens. 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Jusqu'au 19 mars.

AUTOUR DE DAVID : LE NÉO-CLASSICISME EN BELGIQUE. 1770-1830. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundis et jours fériés, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 février.

S. BOSSU ; Y. BROCHARD ; C. DARRAS ; V. JOUMARD ; M. NEGRO ; V. VERSTRAETE. Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer. Jusqu'au 28 février.

EUGENE LAMICHE. L'ESPRIT DU SECOND EMPIRE. Mairie du IXe, 6, rue Drouot. Tous les jours de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 mars.

LES INSTRUMENTISTES ET LUTHIERS PARISIENS DU XVIIe AU XIXe SIÈCLES. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. Tous les jours, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 27 mars.

MONDES INTÉRIEURS AU FÉMININ ; CASA DE CITAS. PHOTOGRAPHIES D'UN BORDEL DE MEXICO AU DÉBUT DU SIÈCLE. Jusqu'au 27 février. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h ; le samedi de 14 h à 19 h.

SILVIE ET CHERIF DEFRAOUI. Œuvres récentes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 28 février.

L'IMAGE DU VOISIN. Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 février.

LOU LAURIN LAM. Centre culturel suédois, Hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Jusqu'au 21 février.

LE MONDE BLANC DE JAN SCHOONHOVEN. Jusqu'au 28 février. Institut Néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h.

PARIS ET SES ROIS. Hôtel-de-Ville. Salle Saint-Jean. Jusqu'au 25 février.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE DE LA CHAUX-DE-FONDS. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-87-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 avril.

BETTINA RHEIMS. Portraitiste-mode. Espace photographique de Paris, 4-8, Grande-Galerie (entrée : Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf) (42-86-87-89). Jusqu'au 28 février.

DIETER JUNG. Hologrammes, dessins, peintures. Paris Art Center, 36 rue Falguière (43-22-39-47). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 février ; Carré des Arts. Parc Floral de Paris. Tous les jours, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 28 février.

Galeries

PAYSAGES, PAYSAGES, Galerie Jacqueline Felman. 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Jusqu'au 13 février.

MÉMOIRE DE LA BEAUTÉ. PARURE ET TOILETTE, DE L'ÉGYPTE PRÉDYNASTIQUE AUX MÉROVINGIENS. A la Reine Margot, 7, quai de Conti (43-26-62-50). Jusqu'au 25 février.

JEAN-GABRIEL COIGNET : STEPHEN HAMES O'REILLY. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Fg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 20 février.

J. GONZALES ; D. SMITH ; R. STANKIEWIVCZ ; J. TINGUELY. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 26 février.

CALDER ; CHAGALL ; DELVAUX ; GIACOMETTI ; MAGRITTE ; MIRO ; MORE ; PICASSO. Galerie Lacourière-Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 20 février.

CAMUS ; DUMITRESCO ; GEZA SZOBEL... Jusqu'au 27 février ; HUGUES SAILLARD ; designer. Jusqu'au 27 février. Galerie Praz/Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60).

PRIMARY STRUCTURES. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 8 mars.

ABSTRAITS BELGES, 1930-1950. Galerie Callu, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 24 février.

UN REGARD AUTRE. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 12 mars.

NORMAN BLUHM ; JEAN-PAUL HUFTIER ; GERALD THUPINIER. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 27 février.

LUCETTE HERZOG ; GERARD VOISIN. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 27 février.

A.R. PENCK. Sculptures ; BOYLE FAMILY : SAMUEL BECKETT. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 20 février.

JEAN ANGUERA. Sculptures. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 4 mars.

ARMAN. Galerie Beaubourg 1, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février.

ARSLAN. Autoartures. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 27 février.

BASQUIAT. Galerie Beaubourg 2, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 16 février.

BURATTONI. Paris-Tunisie. Galerie Polaris, 25, rue Michel-Le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 10 mars.

BOZZOLINI. Galerie Bellint, 28, bis boulevard de Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 février.

THIERREY CAUWET. Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 26 février.

MARTIN DISLER. Galerie Crousel-Robelin. 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 16 février.

JOE DOWNING. 40 ans de peinture. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 27 février.

DUBUFFET. Sols et terrains. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00) ; Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 5 mars.

FRANÇOISE DUMAYET. Galerie Dumayet, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 14 mars.

ESCARO 87. Galerie d'art satirique Martine Moisan, 5, rue de la Banque (42-97-46-65). Jusqu'au 28 février.

ALBERTE GARIBBO. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 10 mars.

KAREN HANSEN. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 20 février.

WIN KNOWLTON. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 27 février.

BOGDAN-KORCZOWSKI. Galerie Aline Vidal, 55, rue Didot (45-43-42-69). Jusqu'au 27 février

ALAIN LAMBILLIOTTE. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 14 février.

LAURA LAMIEL. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 13 février.

PATRICIA LOPEZ-MERINO, 55-57, rue du Montparnasse (42-74-22-02). Jusqu'au 27 février.

JÉROME MESNAGER. Galerie Loft, 3, bis rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 20 février.

PIERRE MERCIER. Galerie Lange-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 13 février.

ALEX MYLONA. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 27 février.

PICASSO. Série complète de 347 gravures. Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (42-66-60-32). Jusqu'au 15 février.

KAREL PRASEK. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 17 février.

MARC RIBOUD. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 5 mars.

CLEMENT ROZENTHAL. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 9 avril.

FRED SANDBACK. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert (42-77-63-60). Jusqu'au 12 mars.

JULIAN SCHNABEL. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33) ; 5, rue du Grenier-Saint-Lazare. Du 13 février au 17 mars.

GÉRARD SCHNEIDER. Galerie Heyram-Mabel Semmier, 56, rue de l'Université (42-22-58-09). Jusqu'au 20 février.

IRMGARD SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue J. Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 27 février.

GRAHAM SUTHERLAND. Galerie Patrice Trigano, 4, bis rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 13 février.

BARBARA THADEN. Galerie Antoine-Candau, 15-17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 2 mars.

PIERRE TILMAN. Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 27 février.

GÉRARD TRAQUANDI. Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 13 février.

WAKAKO. En quête de clairvoyance. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 29 février.

REUVEN ZAHAVI. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 12 février.

ZWING. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 20 février.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Hyun Soo Choo (peintures) ; Yoshio Enomoto (sculptures). Centre culturel Gérard-Philipe. Rue Henri-Douard (60-84-38-68). Du 13 février au 2 avril.

CERGY-PONTOISE. Dani Karavan. L'axe majeur. Lycée de Cergy-Saint-Christophe, 1, avenue du Jour. Jusqu'au 29 février.

CORBEIL-ESSONNES. Haute Tension. (Dan Flavin, François Morellet, etc.) Centre d'art contemporain Pablo Neruda. 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 24 février.

CRÉTEIL. Colette Deblé. Glisse Pacifique. Maison de la culture, place Salvador-Allende (48-98-40-76). Jusqu'au 31 mars.

LA DEFENSE. Le Masque et les cinq mondes. Art 4. 15, place de la Défense. La Défense 4. (47-96-25-49). Jusqu'au 4 avril.

ECOUEN. 10e anniversaire du Musée national de la Renaissance : enrichissement des collections. Château d'Ecouen. Jusqu'au 11 avril.

GARCHES. Les Impressionnistes d'Auvers-sur-Oise. Hall de l'Hôtel de Ville, 2, av. du Maréchal-Leclerc. Jusqu'au 24 février.

HERBLAY. Anne Pesce ; Lazar Cuckovic. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent (39-78-93-83). Jusqu'au 12 mars.

JOUY-EN-JOSAS. Ateliers en liberté (L. Faulon ; C. Lucas ; F. Mendras...). Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'au 21 février.

NEUILLY-SUR-MARNE. Les Médiumniques. Musée de l'Aracine, château Guérin, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Jusqu'au 14 février.

PONTOISE. Les marchés de Pontoise vus par André François. Musée Tavet-Delacour. 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Jusqu'au 28 février.

En province

AMIENS. Jean Zuber ; Horst Munch. Maison de la culture. Place Léon-Gontier (22-91-83-36). Jusqu'au 13 mars.

ANGERS. Dix artistes plasticiens contemporains en Anjou. Musée, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 28 février.

BORDEAUX. Gérard Garouste. Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 21 février.

BOURGES. Donation de Monique et Maurice Estève. Musée Estève. Hôtel des Echevins, 13, rue Edouard-Branly (48-57-81-18).

CALAIS. Bracha Ettinger. Musée des Beaux-Arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu. Jusqu'au 4 avril.

CLERMONT-FERRAND. Les collections égyptiennes de l'Institut de France. Musée du Ranquet, 1, petite rue Saint-Pierre (73-37-38-63). Jusqu'au 14 mars.

DUNKERQUE. Donation du Musée des beaux-arts. Musée. Place du Général-de-Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 11 avril.

DUNKERQUE. Sabine Weiss. Photographies ; H. Weiss. Peintures. Musée d'art contemporain (28-59-21-65). Jusqu'au 7 mars.

GAUCHY. Isabelle Waldberg. Sculptures. Galerie de la Maison de la culture. Rue Gabriel-Péri (23-08-66-96). Jusqu'au 4 mars.

GRENOBLE. Tableaux italiens. Panorama du XXe siècle. Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 22 février.

LILLE. L'art de la marqueterie du XIXe siècle à nos jours à Sorrente. Musée de l'Hospice Comtesse. 32, rue de la Monnaie (20-51-02-62). Jusqu'au 14 mars.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Raoul Dufy. Hôtel Donadeï de Campredon. Jusqu'au 13 mars.

LONS-LE-SAUNIER. Michel Bouvet. Le langage de l'affichiste. Musée. Hôtel de Ville. Place Perraud (84-47-26-93). Jusqu'au 14 mars.

LYON. Alain Pouillet. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 29 février.

MACON. Richard Deacon. Ecole des Beaux-Arts. Cours Moreau (85-38-09-15). Jusqu'au 19 février.

MARCQ-EN-BARŒUL. Chefs-d'œuvre néo-impressionnistes. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 21 février.

MARSEILLE. La peinture en Provence au XVIe siècle. Jusqu'au 21 février ; Centre de la Vieille-Charité. (91-90-81-92) ; Eduardo Arroyo. Berlin-Tanger-Marseille. Du 12 février au 18 avril. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). 400 millions d'années d'histoire de la Provence. Musée d'histoire. 3, rue Colbert (91-90-32-71). Jusqu'au 26 mars.

MORLAIX. Jean Le Gac. Musée des Jacobins. Rue des Vignes (98-88-68-88). Jusqu'au 22 février.

MULHOUSE. La manufacture Haussmann entre 1775 et 1830. Musée de l'impression sur étoffes. 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril. L'amour de l'estampe. Musée des beaux-arts. 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 12 mars.

NANTES. La nouvelle peinture allemande dans la collection Ludwig Aix-la-Chapelle. Musée des Beaux-Arts. 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 13 mars.

NICE. Enzo Cucchi. Testa. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24) ; Galerie d'art contemporain des musées de Nice, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Jusqu'au 21 février.

NIORT. Jean Hélion. Le Moulin du Roc. Centre d'action culturelle, 9, boulevard Main (49-79-29-27). Jusqu'au 21 février.

ORLÉANS. Petter Briggs. Dix ans de sculpture. Centre d'art contemporain. Carré Saint-Vincent (38-62-45-68). Jusqu'au 5 mars.

RENNES. Riopelle. Autour d'un tableau. Jusqu'au 29 février ; TAL COAT. Rétrospective des dessins et œuvres sur papier. Jusqu'au 20 mars. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (99-28-55-85) ; Braco Dimitri Jevic. Halle d'art contemporain. Place Honoré-Commeurec (99-78-18-20). Jusqu'au 12 mars.

SAINT-ÉTIENNE. L'Art en Europe 1945-1953. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 28 février.

SAINT-PRIEST. Jean Raine. Rétrospective 1944-1986. Centre culturel Théo-Argence. Place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 1er avril.

STRASBOURG. Hommage à Robert Heitz. Palais Rohan. Salle des Conférences, 2, place du Château. Jusqu'au 13 mars ; Gérard Haug. Rétrospective. Ancienne boucherie. 3, place de la Grande-Boucherie. Jusqu'au 21 février ; Présences. Ancienne douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons. Jusqu'au 28 février ; Weis. Photographies. Transit, 4, place d'Austerlitz (88-35-24-21). Jusqu'au 27 février.

TOULON. Création photographique en France. Le corps, la galère : noir et blanc. Musée municipal, 20, bd du Maréchal-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOURCOING. Josef Albers. Musée des beaux-arts. 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 3 avril.

TOURS. Combas 84 ; Hervé Di Rosa ; Georges Autard. Centre de création contemporaine. Rue Racine (47-66-50-00). Du 13 février au 20 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Collection Agnès et Frits Becht. Musée d'art moderne. Allée du Musée (20-05-42-46). Du 13 février au 11 avril.

VILLEURBANNE. La collection d'art contemporain du Musée de Saint-Etienne. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 21 février.

THEATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

DOUBLE JE. Théâtre du Guichet-Montparnasse (43-27-88-61), dim., lun. 12 h 15 (10).

LE NECROPHILE. Théâtre le Zèbre (43-57-51-55), dim. 21 h 30 (11).

JOE EGG. Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (43-22-16-18), dim. soir, lun., 21 h, sam. 18 h et 21 h 30 ; dim. 15 h (12).

DOCTEUR RAGUINE, de Tchékhov. Théâtre de Poche-Montparnasse (45-48-92-97), dim. soir, lun. 21 h, dim. 15 h 30 (12).

COMMENT EST LE PRINTEMPS LA-BAS ? Théâtre des Cinquante (43-55-33-99), dim., 20 h 30 (15).

LE PRÉSIDENT SCHREBER. Théâtre du Lierre (45-86-55-83), mer., jeu., ven., sam. à 18 ; lun., mar., à 20 h 30 (15).

ZINGARO. (Cabaret équestre et musical). Sous chapiteau chauffé. 91, boulevard de Charonne (43-71-28-28). Les vend., sam., lun., mar. à 20 h 15 (15).

GERTRUD. Théâtre de l'Athénée Louis-Jouvet (47-42-67-27), dim., lun. 20 h 30 ; mar. 19 h (16).

UNE VISITE INOPPORTUNE. Théâtre national de la Colline. Petite salle (43-66-43-60), dim. 21 h ; sam. 15 h 30 et 21 h (16).

SPECTACLE OBLIGATOIRE. TEP (43-64-80-80), 20 h 30, jeu, 19h ; dim. 15 h (16).

L'ILE DES CHEVRES. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80), dim., lun, 20 h 30 (16).

NE PAS DÉPASSER LA DOSE PRESCRITE. Théâtre du Guichet-Montparnasse (43-27-88-61), dim., lun, 20 h 30 (16).

NUIT D'AMOUR. Théâtre 13 (45-88-16-30), lun, 20 h 45 ; dim. 15 h (16).

HORS PARIS

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE. Ermont. Théâtre Pierre-Fresnay (34-15-09-48), dim. à 16 h uniquement (14).

A LA SEPTIEME HEURE DE LA PLEINE LUNE. Malakoff Théâtre 71, dim, 20 h 30 ; lun, 18 h 30 (15).

LA COMÉDIE DES ERREURS. Antony. Théâtre Firmin-Gémier (46-66-02-74), lun, sauf le 15, 21 h ; dim, 15 h (15).

HECUBE. Théâtre de Gennevilliers (47-93-26-30), lun, 20 h. 30 ; dim, 17 h (16).

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Bâtisseurs d'empire : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Le Veau : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Coup de chapeau : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATALANTE (46-06-11-90). Rosel, suivie de Douce Nuit : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, jeu.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Aglavaine et Selysette : 20 h 30, mar. 18 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Gertrud : mar. 19 h.

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE-ASTELLE THÉATRE (42-38-35-53). Trois sous pour mes dessous : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ▷ le Chant profond du Yiddishland : jeu., ven., sam. 23 h 15.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ▷ Iphigénie : ven., sam., mar. 20 h 30, lun. (suivie du dîner) 19 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., jeu.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ▷ Volpone ou le renard ! jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). ▷ L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves (relâche) : .

CHAPITEAU ANNIE-FRATELLINI (48-45-20-20). ▷ Femmes de cirque : sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Extraordinaire Monsieur Nicolas : 20 h 45, sam. 17 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ L'Autre : mar. 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h, sam., lun. 20 h 30. La Poudre aux yeux, suivi de Monsieur de Pourceaugnac (au même programme) : 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac, la poudre aux yeux : 20 h 30 (Dim., mar.). ▷ Esther : dim. 14 h. Tocqueville : mar. 18 h 30. Rotrou, la bague de l'oubli : lun. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Mesure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.



THEATRE

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Best of Schlomo, ou les meilleures histoires de Grand-Père Schlomo : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Aventure à Tahiti : 15 h, jeu., ven., sam. 15 h, dim. 14 h et 17 h.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). ◇ le Théâtre récit : 18 h 30. Mchouga Maboul : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Contes : mar. 18 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Ames nues : 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Des oranges et des ongles : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). ▷ Joe Egg : ven., mar. 21 h, sam. 21 h 30 et 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Backstage : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chanson du mal-aimé : 19 h. Rel. dim., lun. ◇ La Colombe + Aux abysses : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). Double je : 22 h 15. Rel. dim., lun. ▷ Ne pas dépasser la dose prescrite : mar. 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Jean Lapointe dans son nouveau spectacle Attendrire : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ▷ L'Etonnante Famille Bronté : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar., mer.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). Le Roi Lear : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar. ▷ Le Président Schreber, d'après les mémoires d'un névropathe : lun., mar. 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Lectures-rencontres : Gérard Boboller : mar. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Zoo Story : 19 h (Jeu., ven., sam.). ◇ Line ou le premier : 20 h 30 (Jeu.). ▷ L'Ile des chèvres : mar. 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir., lun.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº 1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Fra Sylvère : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h, ven. 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (COMÉDIE-FRANCAISE) (43-25-70-32). Mort d'un commis voyageur : 20 h, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 18 h 30. Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Léopold le bien-aimé : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ▷ La Fille du régiment : jeu., sam., lun. 19 h 30.

PALACE (42-46-10-87). ▷ Casanova à Venise : mar. 23 h.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer., lun., mar. (exceptionnellement). Show Chiche : 20 h 30. Rel. mer., dim.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). ◇ L'Affaire du courrier de Lyon : 14 h, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30, ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. jeu., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). ▷ Tchekhov docteur Raguine : ven., sam., mar. 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Une passion dans le désert : 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Madame de la Carlière : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments sondains : 20 h 45, sam., dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Un délire très mince : 18 h 30. Rel. dim., lun. Divan sur canapé : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). ▷ Nuit d'amour : mar. 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Flagrant Délire : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ▷ Spectacle obligatoire : mar. 20 h 30.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Pinpin peint Mouroë : 22 h, sam., dim. 18 h 30. Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 15 h. Salle II. ◇ Kes : 20 h 30, dim. 17 h. ▷ L'Ecume des jours : jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h. Les Bonnes : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 15 h 30, dim. 15 h 30, jeu., ven., sam., mar. 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). ▷ Comment est le printemps là-bas ? : lun., mar. 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Rel. dim., lun. Chabrol joue intensément : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ◇ Répertoire : 18 h 30 (Jeu., ven. dernière).

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ Le Misanthrope : 20 h 30 (Jeu. dernière). Théâtre Gémier. ◇ Vêtir ceux qui sont nus : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Le Public : 20 h 30, sam. 15 h. Rel. dim. ▷ Une visite inopportune : mar. 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Le Dialogue dans le marécage : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Une heure avec : Andromaque : 21 h, dim. 19 h. Rel. sam., lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Bruno Coppens : 20 h. Rel. dim., lun. Plait it Again le spectacle qui rend fou : 21 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Rebelle : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. Hors de chez soi : 20 h 30. Rel. dim., lun. ▷ le Nécrophile : jeu., ven., sam., lun., mar. 21 h 45. Rel. dim.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). ▷ Zingaro : lun., mar. 20 h 15.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). ▷ La Comédie des erreurs : lun., mar. 21 h.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ▷ Les Masques : mar. 21 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Le Cid : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CLICHY (THÉATRE RUTEBEUF) (47-39-28-58). ▷ Les Seins de Lola : dim. 15 h. West Side Story : ven. 21 h.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Petite salle. Mercier et Camier : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ Le Fauteuil à bascule : jeu. 20 h 45.

ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ La Mégère apprivoisée (cycle Shakespeare) : dim. 16 h.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). ▷ Hecube : mar. 20 h 30.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). ◇ L'Amante anglaise : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 18 h. ▷ A la septième heure de la pleine lune : mar. 18 h 30.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (SALLE JACQUES-BREL) (30-43-43-90). ▷ Les Seins de Lola : sam. 21 h.

NANTERRE (THÉATRE PAR LE BAS) (47-78-70-88). Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h 45. Rel. dim., lun., mar.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). ◇ Jonatan, le mat : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.). Rel. dim., lun., mar.

VINCENNES (I.V.T.) (43-65-63-63). Album : 20 h 30, sam. 16 h 30 et 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (48-08-60-83). ◇ La Fontaine, séance tenante : 21 h (Jeu., ven.), dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar., sam.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère... 21 h ; 15 h 30 et 21 h dim.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée... Moi. (Mer.) 21 h ; 15 h 30 et 21 h dim.

Music-hall

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Carnaval animé par Cléa et son orchestre de samba, 20 h 30, mar.

AU GRAND REX (42-21-11-11). Julien Clerc jusqu'au 28 fév., 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h, dim.

BATACLAN (47-00-55-22) : Jean Guidoni jusqu'au 19 mars, 20 h 30 mar. (première).

BOUFFES DU NORD (42.39.34.50) : Zizi Jeanmaire jusqu'au 28 fév., 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 16 h, dim., spectacle récital.

CRYPTE SAINTE-AGNES (42-33-31-39) : Si Paris m'était chanté jusqu'au 15 mars. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. Adaptation et mise en scène de J.-P. Querct, mus. de Fafa Sudessi, avec F. Darrot, G. Léger, H. Heven, J.-P. Quenet et B. Cazalez.

DEJAZET-TLP (42-74-20-50) : Lionel Rocheman, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., lun., mar., 15 h, dim. « Schlomo ».

LE MONTANA (45-48-93-08) : Jean-Louis Mahjeux en trio, jusqu'au 13 fév. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière).

LA MUTUALITE (Fnac). Aurlus Mabele – Mav Cacharel – Loketo 20 h, sam.

OLYMPIA (42-61-82-25) : Carmel, jusqu'au 13 fév. 20 h. mer., jeu., ven., sam., (dernière).

PALACE (42-46-10-87) : Soirée French Kiss, 1 h, mer. Défilé de mode du « Toutfik » avec plusieurs peintres contemporains. Casanova à Venise, 23 h, mar. Mardi-gras : grand bal costumé vénitien et libertin.

SENTIER DES HALLES (45-08-96-91) : Pierre Meige jusqu'au 20 fév. Relâche dim., lun., 22 h mer., jeu., ven., sam., mar. Avec Véronique Caïn (en première partie).

THEATRE ARCANE (43-38-19-70) : Alain Dubois et Anne Pokoslawska, 20 h 30, jeu.

TI AR VRETONED – MISSION BRETONNE (43-21-99-86) : Fest-deiz costume avec le groupe Gwenva, 15 h, dim.

TINTAMARRE (48-87-33-82) : Claude Lemesle, jusqu'à fin fév. 21 h, lun.

TOURTOUR (48-87-82-48) : Jacques Grillot jusqu'au 27 fév. 22 h 30, mar. (première). Il chante Jacques Brel.

ZENITH (42-08-60-00) : Walt Disney World On Ice, jusqu'au 14 février. 14 h, mer., jeu., ven., sam., dim. 17 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim. 20 h 30. mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière).

Les ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Compagnie Arcor. Jusqu'au 10 févr. 22 h, mer. (dernière). « L'Enfer », chor. de C. Gérard. 80 F, 60 F. Compagnie Catherine Atlani, jusqu'au 15 février, 22 h, jeu., ven., sam., dim., lun. (dernière). « Histoire nomade ». 80 F, 60 F. Compagnie Catherine Atlani, jusqu'au 15 février. 20 h, jeu., ven., sam., dim., lun. (dernière). « Voyage mémoire ». 80 F, 60 F. Compagnie Arcor. Jusqu'au 10 févr. 20 h, mer. (dernière). « D'un territoire inconnu », chor. de C. Gérard. 80 F, 60 F.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris. 20 h 30, lun. « Jardin-Cour » chor. de S. Linke.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Malini Ranganathan. 20 h 30, ven. Danse de l'Inde du Sud, style kathak. 60 F, 40 F.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Compagnie Vertigo. Jusqu'au 14 février. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam. 16 h, dim. (dernière). « Sur la terre nue », chor. de M. Roillet. 70 F, 50 F, 40 F. Compagnie Carré Blanc. Jusqu'au 21 févr. 22 h, mer., jeu., ven., sam. ; 17 h 30, dim., « Desiderata », chor. de M. Dhallu. 70 F, 50 F, 40 F, Fnac.

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). Hommage à Serge Lifar. Jusqu'au 29 févr., 19 h 30, mer. « Défilé », mus. de Berlioz ; « Suite en blanc », mus. de Lalo ; « Icare », mus. de Szyfer ; « Les mirages », mus. de Sauguet. De 300 F à 30 F.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Béjart Ballet Lausanne, jusqu'au 21 février. 20 h 30, mar., mer., jeu., ven., sam. ; 15 h, dim. « Jeu », chor. de P. Belda, mus. de Debussy. « Le sacre du printemps », chor. de M. Béjart, mus. de Stravinski. « Le marteau sans maître », chor. de M. Béjart, mus. de P. Boulez. « Le Boléro », chor. de M. Béjart, mus. de Ravel. De 250 F à 70 F. Sur place + agences.

THEATRE 14 Jean-Marie Serreau (45-45-49-77). Santiago Sempere Chorégraphie. Jusqu'au 14 févr. 20 h 45, jeu., ven., sam. 17 h, dim. (dernière). « Méninas, une grise anomalie des perles », chor. de S. Sempere. 90 F, 60 F.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Duo Anne Koren et François Verret. Jusqu'au 10 févr. 21 h, mer. (dernière). « L'horloge en folie », chor. de F. Verret. 80 F, 60 F, adh. : 48 F. Mathilde Monnier, jusqu'au 21 févr. 21 h, mar. (première). « De Hexe » (création). 80 F, 60 F, adh. : 48 F.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). Ballade de Zabeta. Jusqu'au 10 févr. 21 h, mar. (dernière). Chor. de H. Hoffmann.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Groupe Emile Dubois. Jusqu'au 6 février. 20 h 45, mer., jeu., ven., sam. (dernière). « Docteur Labus », chor. de J.-Cl. Gallotta, de 150 F à 52 F.

Les opérettes

ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti. 15 h, mer., jeu., ven., sam. ; 14 h, dim. ; 17 h, dim. Opérette de Francis Lopez, lyrics de D. Ringold, chor. de R. Hernandez, avec le Grand Orchestre de l'Eldorado dir. par G. Motta, les ballets du Pacifique de Tahiti et M. Candido, J.-B. Hirigoyen, F. Linel, M. Deville et G. Blancas.

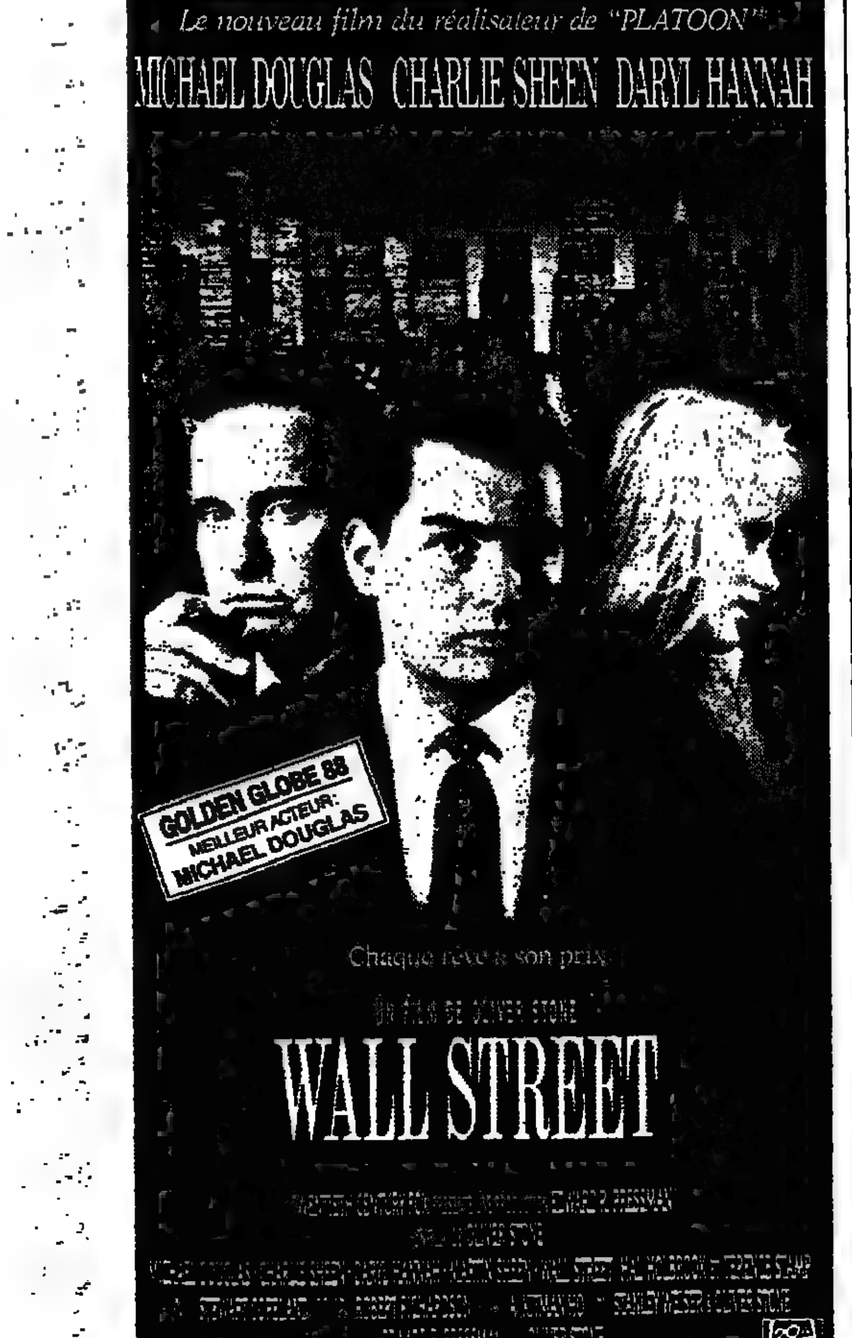
CLICHY. THÉATRE RUTEBEUF (47-39-28-58). Broadway Musical Company de New-York. 21 h, ven. « West Side Story » de J. Robbins et L. Bern-stein. 100 F. Fnac + théâtre.

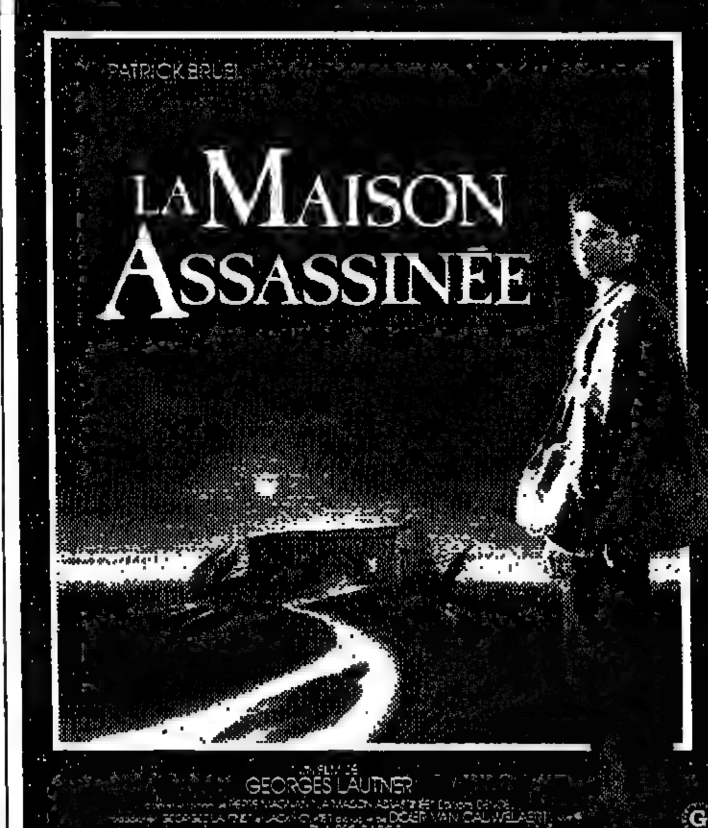
Les opéras

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). « La fille du régiment », jusqu'au 15 février. 19 h 30, jeu., sam., lun. (dernière). Opéra-comique en deux actes de Gaetano Donizetti, livret de J.-H. Vernoy de Saint-Georges et J.-F. Alfred Bayard, dir. mus. de J. Burdekin, chor. de J.-M. Foret, mise en scène de B. Stefano. 280 F à 20 F.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Répertoire. Jusqu'au 12 février. 18 h 30, mer., jeu., ven. (dernière). De Mauricio Kagel, morceaux de concert scénique 1970, musique, mise en scène et lumière de M. Kagel, avec Mauricio Kagel. 137 F, 100 F, 44 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). « Le pont des soupirs ». Jusqu'à fin février. 15 h 30, mer., dim ; 20 h 30, jeu., ven., sam., mar. Opéra-bouffe en quatre actes J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'Ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 65 F (mer., jeu., mar.), 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).







CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Ménilmontant (1926), de Dimitri Kirsanoff, Ménilmontant (1936), de René Guissart, 16 h ; l'Escalier (1969, v.o.s.t.f.), de Stanley Donen, 19 h ; la Femme que j'ai le plus aimée (1942), de Robert Vernay, 21 h.

JEUDI

Dans les rues (1933), de Victor Trivas, 16 h ; The Bostonians (1984, v.o.s.t.f.), de James Ivory, 19 h ; les Fleurs blanches pour les morts (1978, v.o.), de Lester James Peries, 21 h 15.

VENDREDI

Douce France (1943), de Claude Autant-Lara, 16 h ; l'Etrangleur de Boston (1968, v.o.s.t.f.), de Richard Fleischer, 19 h ; Changements au village (1963, v.o.), de Lester James Peries, 21 h 15.

SAMEDI

Hôtel du Nord (1935), de Marcel Carné, 15 h ; Quai des Orfèvres (1947), de Henri Georges Clouzot, 17 h ; Next Stop, Greenwich Village (1976, v.o.s.t.f.), de Paul Mazursky, 19 h ; le Monde moderne (1982, v.o.s.t.f.), de Lester James Peries, 21 h 15.

DIMANCHE

Falbalas (1944), de Jacques Becker, 14 h ; les Quatre Nuits d'un rêveur (1972), de Robert Bresson, 17 h ; Broadway Danny Rose (1983, v.o.s.t.f.), de Woody Allen, 19 h 15 ; Fin d'époque (1983, v.o.s.t.f.), de Lester James Peries, 21 h.

LUNDI

Les Possédés (1987), d'Andrzej Wajda, 20 h 30.

MARDI

Bob le Flambeur (1955), de Jean-Pierre Melville, 16 h ; Programme présenté par l'E.S.R.A. : Je ne vous oublierai jamais, de Marc Legal, l'Auberge du qui perd gagne, de Marc Louvat, Rio-Paris-Rio, d'Eric Gabay, Des mots sur un mur, d'Alain Vigier, Richard Finger, d'Alain Benguigui, Un fauteuil pour trois (1985), de Fabrice Pemol et Philippe Pommier, la Note (1987), d'Eric Pattedoie, l'Eternel Désir (1987), d'Olivier Gilbert, Alice (1987), de Jean-Luc Cesco, l'Enlèvement (1987), de Joël Dhermant, 19 h ; A cause des yeux (1972, v.o.), de Lester James Peries, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

MERCREDI

La Révolte des prétoriens (v.f.), de Alfonso Brescia, 15 h ; la Défense de Sébastopol (1911), d'Alexandre Khanjonkov et Vasili Gontcharov, la Demoiselle et le Voyou (1918), de Evgueni Slavinski et Vladimir Maïakovski, 17 h ; l'Escadron blanc (1948), de René Chanas, 19 h 15.

JEUDI

La Fureur des gladiateurs (v.f.), de Mario Caiano, 15 h ; les Aventures extraordinaires de M. West (1924), de Lev Koulechov, 17 h ; l'Appel du silence (1936), de Léon Poirier, 19 h.

VENDREDI

Ponce Pilate (v.f.), de Gian Paolo Callegari, 15 h ; la Nouvelle Babylone (1929), de Grigori Kozintsev et Leonide Trauberg, 17 h 15 ; le Bossu ou le Petit Parisien (1934), de René Sti, 19 h.

SAMEDI

La Grève (1924), de S.M. Eisenstein, 17 h ; Orphée (1949), de Jean Cocteau, 19 h ; Ophelia (1962), de Claude Chabrol, 21 h.

DIMANCHE

Dura Lex selon la loi, de Lev Koulechov, 17 h ; les Années folles (1960), de Mirea Alexandresco et Henry Torrent, 19 h ; Millie (1968, v.o.s.t.f.), de George Roy Hill, 21 h.

LUNDI

Annibal (v.f.), de Carlo Ludovico Bragaglia, 15 h ; les Ailes du serf (1926), de Youri Tarich, 17 h ; Boule de suif (1945), de Christian-Jaque, 19 h.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

MERCREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Tata Mía (1986, v.o.), de José Luis Borau, 14 h 30 ; A coups de crosse (1984, v.o.), de Vincente Aranda, 17 h 30 ; la Verdad sobre el caso Savolta (1978, v.o.), d'Antonio Drove, 20 h 30.

JEUDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Ditirambo (1967, v.o.), de Gonzalo Suarez, 14 h 30 ; Epilogo (1984, v.o.), de Gonzalo Suarez, 17 h 30 ; la Tía Tula (1964, v.o.), de Miguel Picazo, 20 h 30.

VENDREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Mater amatisima (1980, v.o.), de Josep Ma. Salgot, 14 h 30 ; Stico (1984, v.o.), de Jaime de Arminan, 17 h 30 ; 27 Horas (1986, v.o.), de Montxo Armendariz, 20 h 30.

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Tiempo de silencio (1986, v.o.), de Vicente Aranda, 14 h 30 ; le Prince des pauvres (1961, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, 17 h 30 ; l'Amour sorcier (1986, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Sonambulos (1977), de Manuel Gutierrez Aragon, 14 h 30 ; la Cousine Angélique (1973, v.o.), de Carlos Saura, 17 h 30 ; Tristana (1970, v.o.), de Luis Bunuel, 20 h 30.

LUNDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Requiem por un campesino espanol (1985, v.o.), de Francesco Betriu, 14 h 30 ; Soldados de plomo (1983, v.o.), de José Sacristan, 17 h 30 ; El Proceso de Burgos (1979, v.o.), d'Imanol Uribe, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE
(40-26-34-30)

MERCREDI

Pot-pourri : Publicité, Claude Nougaro (1983), Sapho, chanteuse de rock (1984), Scopitones, Bandes-annonces films, 12 h 30 ; Spécial scolaires : le Voleur de paratonnerres (1945) de Grimault, Garoli-Garou, le passe-muraille (1951) de Boyer, 14 h 30 ; Rétrospective : Actualités Gaumont, 17 h ; Rock : Groupe de rock Rita Mitsouko (1984), Alain Bashung (1984), Dahomd (1986), Parking (1985) de Jacques Demy, 18 h ; Nuit de Gala : la Plus Belle Nuit (1963) de R. Alexandre, Griseries (1955, v.o.) de J. Cromwell, 20 h ; Caf'Conc' : Actualités Gaumont, Un roi du caf'conc' : voilà Fragson (1969) de Jean-Christophe Averty, 21 h.

JEUDI

Variations : Actualités Gaumont, Maurice Chevalier (1966), la Rue de la Gaîté (1963) de Drot, Edith Piaf, quatre ans déjà (1961) de Blistène, 14 h 30 ; Yé-Yé : Actualités Gaumont, le Tour de chant de Sylvie Vartan (1983), Scopitone Halliday, Paris, jeunesse et rock'n roll (1966), Cherchez l'idole (1963) de M. Boisrond, 17 h ; Baker-solo : Actualités Gaumont, Joséphine Baker, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 18 h ; Concerto : Bande-annonce : Parking, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 20 h ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, Yvette (1927) de Cavalcanti, 21 h.

VENDREDI

Baker-solo : Actualités Gaumont, Joséphine Baker, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 20 h ; Music-Hall : Actualités Eclair, Dernier récital Frères Jacques (1979), la Crise est finie (1934) de R. Siodmark, 14 h 30 ; Cabaret : la Nuit des cabarets (1951) de R. Alexandre, Clémentine Tango (1982) de Caroline Roboh, 17 h ; Show-biz : 33 tours et puis s'en vont (1955) de H. Champetier, Tout le monde il est beau... (1972) de Jean Yanne, 18 h ; Souvenirs, souvenirs : Johnny Halliday : vingt ans de rock (1980), Souvenirs, souvenirs (1986) de Ariel Zeitoun, 21 h.

SAMEDI

Rétrospective : Actualités Gaumont, 13 h 30 ; Cabaret : la Nuit des cabarets (1951) de R. Alexandre, Clémentine Tango (1982) de Caroline Roboh, 18 h ; Diva : Leçon des ténèbres (1985) de D. Delouche, la Dame de Montecarlo (1980) de Delouche, Divine (1975) de D. Delouche, 14 h 30 ; Mélodia : Paris la belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel, French-Line (1954) de Lloyd Bacon, 17 h ; Musiques d'ailleurs : Karim Kacel du blues (1983) de B. Godard, Afrique-en-Seine (1984) de F. Hauser, Vive la Concorde (1985) de A. Perrisson, 20 h ; Chansonnette : le Mal de Paris (1985) de P. Zeyen, Bande-annonce : faubourg Montmartre (1931), Rigolboche (1936) de Christian-Jaque, 21 h.

DIMANCHE

Can-Can : Bande-annonce : la Vie parisienne, la Valse de Paris (1949) de M. Achard, 14 h 30 ; Romance : les Paris du cœur (1986) de Jean Richard, Romance de Paris (1941) de Jean Boyer, 17 h ; Soupir : Publicités, Michel Jonasz (1983), Golden Eighties (1985) de Chantal Akerman, 18 h ; Ballade : Montmartre nocturne (1954) de J.-C. Bernard, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 20 h ; Duo : Bande-annonce : Masculin-Féminin, l'Une chante, l'autre pas (1976) de Agnès Varda, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Rock : Groupe de rock Rita Mitsouko (1984), Alain Bashung (1984), Dahomd (1986), Parking (1985) de Jacques Demy, 21 h ; Caf'Conc' : Actualités Gaumont, Un roi du caf'conc' : voilà Fragson (1969) de Jean-Christophe Averty, 18 h ; Ballade : Montmartre nocturne (1954) de J.-C. Bernard, le Chanteur de Mexico (1956) de R. Pottier, 17 h ; Duo : Bande-annonce : Masculin-Féminin, l'Une chante, l'autre pas (1976) de Agnès Varda, 14 h 30 ; Montand de tous temps : Montand de mon temps (1974) de Jean-Christophe Averty, la Solitude du chanteur de fond (1974) de Chris Marker, 20 h.

Les exclusivités

ACCORD PARFAIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANGE GARDIEN (Youg., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'ARBRE DU DÉSIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD NOW (Fr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

COBRA VERDE (All., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DANDIN (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; v.f. : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

GOOD NIGHT, MOTHER (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

IN THIS OUR LIFE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES KEUFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA LÉGENDE DE L'AMOUR (Sov., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MAURICE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PACTE AVEC UN TUEUR (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PROVISEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR SUR TERRE : STAR TREK IV (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SAXO (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES FILMS NOUVEAUX

BABY BOOM. Film américain de Charles Shyer, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HAMBURGER HILL. Film américain de John Irvin, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

HOME OF THE BRAVE. Film américain de Laurie Anderson, v.o. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

LA MAISON DE JEANNE. Film français de Magali Clément : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES SAISONS DU PLAISIR. Film français de Jean-Pierre Mocky, v.f. : Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE. Film italo-français de Luigi Comencini, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

WALL STREET. Film américain de Oliver Stone, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN AMOUR A PARIS (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Y'A BON LES BLANCS (Fr.-It.-Esp.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

Les grandes reprises

A L'EST D'EDEN (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES ANGES DU MAL (**) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

CONAN LE BARBARE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

FANTASIA (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

هكذا من الأصل

Le Monde
INTERNATIONAL

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Le Monde CADRES

Direction des Relations publiques du groupe Régie-Presse

cherche

chargé(e) de budgets

Relations publiques

Formation universitaire et 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans les Relations publiques.

Écrire sous le numéro 6012, *le Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.



CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

Exp. de 11 ans documentation relations extérieures liées à la documentation, dépouillement, établissement de revues synthèse, enseignement de l'anglais. Parfaitement bilingue français/anglais/espagnol. Exp. de formateur d'adultes.
RECHERCHE toute collaboration liée aux relations publiques documentation et formateur langues, lettres. (BCO/BD 1132.)

SECRÉTAIRE COLLABORATRICE P.M.E. – 56 ans, 30 ans exp. : coordination d'équipes de chantiers de 5 à 10 personnes : embauche, planning, trésorerie, paie, achats, facturation et suivi des règlements. Gestion parc automobile. Déclarations sinistres.
RECHERCHE responsabilités similaires CDD accepté. (BCO/JVA 1133.)

Homme 40 ans. JOURNALISTE AGRICOLE. – Titulaire BTSA production animale. Ayant fortes motivations commerciales. Apportera en plus solides maîtrises techniques audiovisuelles à groupe ou coopérative ou société en vue développement contacts et ventes auprès exploitations et clientèle en milieu agricole. Je suis libre de suite et disponible pour toute région. (BCO/MH 1134.)

CADRE ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE. – Option internationale. Trilingue espagnol/anglais. Exp. confirmée export et financements internationaux Amérique latine, CEE, Afrique.
CHERCHE poste stable responsable zone export. (BCO/MAB 1135.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Jeune homme, Bac+5, DEA géographie-aménagement, expérience chargé d'études dans organismes à vocation régionale. Ouvert à toutes propositions : sud-ouest, sud-est, DOM-TOM, étrang. Pierre GELAS, 4, rue Edouard-Michel, 33170 GRADIGNAN. Tél. : 56-89-24-69.

Femme secrét., dactylo, traitement de texte, cherche emploi. Libre janvier 1988. Paris ou proche banlieue Est, Sud-Est. Mme Longueville, 31, rue de la Paix, 93160 NOISY-LE-GRAND.

SECRÉTAIRE STENO-DACTYLO expérimentée (not. anglais) cherche poste avec respons. : 47-48-02-96.

HANDICAPÉ
Très actif, 5 ans exp. photogravure et montage offset, ch. complément ressources à très pte retraite. Quel imprimeur voudra me faire proposition ? M. CARBO, 2, allée des Sapins, 93600 Aulnay-s/Bois.

PROFESSIONNEL DE LA COMMUNICATION
Introduit milieux journalistiques et médias gd public (Fr. et Intern.) après 10 ans d'encadrement et d'animation d'équipes multipref., étudie toute proposition (presse et édition) lui permettant de dévelop. sa créativité et mettre à profit l'acquit de + de 15 ans d'exp. dans la presse et la production audiovisuelle. Écrire sous le no 8372M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Electro-érodeur, 35 ans. Formation sur machines conventionnelles et Roboform, charmille, cherche emploi stable région est ou près Paris. Tél. : 43-08-04-63, à partir de 20 heures.

URGENT J.F. 25 ANS
DEA de PSYCHOLOGIE
ch. emploi dans entreprises ou hôpitaux, 47-86-70-28.

JOURNALISTE
18 ans d'exp. professionnelle en province, secrétariat de rédaction et surtout reportage. Etudierait ttes propositions presse, édition, pub. Disponible rapidement. Bonnes connaissances anglais et allemand. Ecrire sous le no 8396M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. 30 ans, 8 ans d'exp. dans l'export, pratique du commerce international, spécialiste Asie, Amérique du Sud. Diplômes : licence de japonais et DEUG de gestion à Paris-Dauphine. Langues : angl. esp., japonais courant. Ch. poste à responsabilités export, basé à Paris. Tél. : 48-83-82-09

Ing. méthode et qualité, diplômé AM, 30 a., célibataire. 7 ans d'exp. direction technique, disponible. Rech. poste à responsabilités Fr./étranger. Tél. : (16) 27-90-34-75.

J.F., secrétaire expérimentée sténo-dactylo, aide-comptable, connaissant informatique et traitement de texte, ch. emploi stable À BORDEAUX. Tél. : 56-45-16-84.

AGENT ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
gestion – saisie commandes – stock
cherche place stable.
Claude FREMY, 44, rue d'Aulnay-Bazemont, 78580 MAULE.

ORGANISATEUR INFORMATICIEN cherche poste, temps partiel SECRÉTAIRE GÉNÉRAL CONTROLEUR DE GESTION TRÉSORIER capable redresser situation financière très difficile. (1) 46-66-49-81 à 19 h.

AGENT ADMINISTRATIF ET COMMERCIAL
gestion – saisie commandes – stock
cherche place stable
Claude FREMY, 44, rue d'Aulnay-Bazemont, 78580 MAULE.

J.H. 22 ans, libéré OM possédant
DUT TRANSPORT-LOGISTIQUE
+ BAC G2 cherche emploi
LOGISTICIEN
Jean-Claude DECLERCQ, 37, r. Gabrielle-Josserand, 93500 PANTIN.
Tél. : 48-45-14-82.

F. 40 a., secrétaire sténo, notions anglais, dynamique, sens des responsabilités, organisée, souhaite poste collaboration motivant. Région Nord, Seine-et-Marne. Tél. : 64-34-22-17 le matin.

Pharmacien 53 ans, diplômé 62, CES immunologie vénérienne 64. 10 ans exp., ch. assistanat salarié ou remplaçant Fr. ou DOM-TOM. M. G. BARDINI, 4, rue Fondère, 13004 Marseille.

Sociologue psychologue confirmée, bilingue (grec-franc.), ch. poste adéquat dans une sté trav. sur ces deux pays. Tél. : 19-301-69-12-227.

J.H. 27 a., D.E.A. droit des affaires, exp. 1 a. 1/2 cab. jur. et 16 mois serv. cult. ambass. (coop.), cherche emploi serv. jur. ou(et) cultur. Paris et rég. paris. Tél. : 43-73-78-29.

boxes - parking

SAINT-CLOUD (92)
Parkings à louer. 700 F/m. + TVA. Tél. du lun. au vend. de 9 à 12 et de 14 à 18 h. Mme Dubois, 46-02-39-61.

L'AGENDA

Bibliophilie

BIBLIOTHÈQUE ACAJOU SCRIBAN
Largeur 2,50 m, hauteur 2,40 m. 30.000 F. à débat. Tél. h. bur. : 27-76-69-09.

Bijoux

ACHAT BIJOUX
Brillants, pierres précieuses, argenterie.
PERRONO, Bd des Italiens. OPÉRA, 4, ch. d'Antin. ÉTOILE, 37, av. V.-Hugo. Ventes, occas., échanges.

TOUS LES BIJOUX ANCIENS ET RARES.
Bagues romantiques –20 % ESCOMPTE ACHAT OR
GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. Tél. : 43-54-00-83.
Un plaisir, un placement.

Cours

Prof. de philo donne cours espagnol à domicile à ttes pers. appelées à travailler en pays langue espagnole. 48-04-36-20 apr. 19 h.

Chaudière

Vends chaudière Idéal Standard LB1 + 5 radiateurs + cuve fuel + brûleur. Prix : 2.000 F à débattre. Tél. : 60-15-76-41.

Occasions diverses

1 armoire normande beau noyer.
1 salle à manger en noyer Henri II, buffet et table, 6 chaises.
1 chambre à coucher « rétro art déco », armoire, bois de lit.
– vaisselle ancienne.
1 projecteur poursuite avec gélatines « scène ».
1 vidéo Bétamax avec 64 cassettes.
Tél. : 43-45-48-88.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Séjours enfants dans le Jura, alt. 900 m., 3 h TGV Paris, PAQUES 88.
Yves et Liliane, 38 ans, accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIIe s. confortablement rénovée, située au milieu des pâturages et des sapins.
Le nombre d'enfants est limité à 14 pour offrir un accueil familial, personnalisé.
Activités proposées : tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication du pain (selon saison... et conditions météorologiques).
Pour tous renseignem. : Tél. : 81-38-12-51.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

TIQUETONNE
Imm. XVIIe, lux., 55 m², séj. + 2 pet. ch., asc. 1.200.000 F. 46-44-98-07.

BOURSE
Liv. + 2 chbres, 63 m², 3 ét., gd charme et calme. Px : 1.200.000 F. 46-44-98-07.

4e arrdt

MARAIS, magnif. 5 P., cuis. à l'améric., 2 bns, 2 w.-c., poss. division, 155 m², charme. 3.200.000 F. 43-35-18-36.

5e arrdt

MAISON-LOFT
AMEGT CONTEMPORAIN STRUCTURE ANCIENNE
250 m² env. s/2 nivx, tt cft, courette privée, terrasse, CHARME EXCEPTIONNEL. PRIX TRÈS JUSTIFIÉ. SERGE KAYSER : (1) 43-29-60-60.

Part. vend Nice Cimiez, 2 p. luxueux, récent, calme, exp. sud, cuis. équip., park., cave, très bon stand. 670.000. 93-53-13-88 h. rep.

JUSSIEU, Jard. des Plantes, 3 p., bon plan, entièrement rénové, rue et cour, serv. 970.000 F. EXCLUSIVITÉ F. FAURE, 45-67-95-17.

THISSE CONSEIL
42-27-49-36
UNIQUE 300 m²
Volume sans travaux, cour privée, récept. en duplex, 5 ch., 3 bns, cuis. équipée, caractère, park. possible.

6e arrdt

PROX. PL. ST-MICHEL
Imm. p. de t., XVIIe, calme, clair, 3,10 m ss plaf., GD STUDIO, cuis., bns 42 m² env. Tél. : 43-36-01-84.

7e arrdt

7e BOSQUET - 2 PIÈCES
Parfait pied-à-terre, rez-de-ch., clair s/JOLIE COUR. 760.000 F. 45-74-42-60.

ECOLE MILITAIRE
Gd studio 50 m², 5e ét., asc. F. FAURE – 45-67-95-17. 11, rue Rousselet 75007 Paris.

RUE ROUSSELET
Studio, 2 fenêtres, à rénover. 470.000 F.

BOSQUET GRENELLE
Dble séj. + chbre, confort, à rénover. 890.000 F.

EXCLUSIVITÉ F. FAURE 45-67-95-17.

8e arrdt

RUE DE PENTHIEVRE A SAISIR
85 m². 1.850.000 F.
Tél. : 47-20-10-72.

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT
Une nouvelle agence est à votre disposition au 45, av. George-V, 8e. 47-20-10-72.

Mo GEORGE-V
3 poss, 72 m², liv., 2 ch., 2e ét. s/jardin, park. 47-20-10-72.

11e arrdt

OPÉRA BASTILLE
LOFT
Imm. récent stand., en duplex 150 m² + terrasses, dernier ét. 8 m. ss plafond. 43-59-60-70, 42-78-68-66.

12e arrdt

SELECTION DOLEAC
Squ. St-Charles, imm. réc., 50 m² + 30 m² terr. + 8 m² jard. d'hiv., 7e ét., asc., park. + cave. 1.350.000 F. 42-33-12-29.

13e arrdt

LOFT
Duplex, récent, luxueux 150-120 m². TÉL. : 45-83-92-29.

PL. D'ITALIE PRÈS, récent, étage élevé, dble living, 3 ch., cuis., 2 bns, 90 m², balc., box. 1.980.000 F. 43-35-18-36.

SELECTION DOLEAC
R. Bobillot, imm. réc. 80 m², dble liv. 35 m² + 2 ch., tt cft, 7e ét., asc., balc., parf. ét. 1.380.000 F. 42-33-12-29.

GOBELINS
MAISON
DE CAMPAGNE A PARIS
130 m², b. ét. 43-59-60-70.

14e arrdt

14e PLAISANCE
Gd 3 poss, immeuble 1980, 2e ét., conft, soleil, cave, parking. 1.470.000 F. Tél. : 45-43-13-20.

PERNETY, bon imm. 2 poss, entr., cuis., bns, w.-c., 37 m², pl. de charme, ch. minimes. Px : 585.000 F. 43-35-18-36.

15e arrdt

PTE DE VANVES
RÉCENT GD 3 P. TT CFT. Soleil, vue dégagée. 635.000 F. 43-25-97-16.

ATELIER D'ARTISTES
Mo CONVENTION
Imm. pierre de t., chbre, sur jardin, cuis. américaine, bains, cave. 860.000 F. EXCELLENT ÉTAT. FRANCE CONSEIL : 48-28-00-75.

MAISON DE VILLE
Beau living, 25 m² + 3 chbres + bureau, belle cuisine équipée. PARFAIT ÉTAT. CHARME. 1.900.000 F. EXCEPTIONN. FRANCE CONSEIL : 48-28-00-75.

Mo VAUGIRARD
TRÈS BEAU STUDIO
35 m² + balc., imm. 82, très gd stand., 3e ét., asc., cuis. équip., tr. belle s.d.b., chff. indiv., cave, expo. sud-ouest, park. poss. en loc. 780.000 F. EXCELLENT INVESTISSEMENT. FRANCE CONSEIL : 48-28-00-75.

DUPLEX
Imm. de stand., salon, s. à manger, 3 chbres, park. 3.700.000 F. 47-34-36-17.

COMMERCE imm. stand. Vue Tour Eiffel. Beau studio, entrée, cuis., bns, w.-c., 29 m², gd balc. Très calme. 650.000 F. 43-35-18-36.

FALGUIÈRE, récent, ét. élevé, liv., 2 ch., cuis., bns, w.-c., 72 m², balc. 20 m², plein soleil, park. 1.600.000 F. 43-35-18-36.

16e arrdt

AV. TH.-GAUTIER
Beau 2 p. 50 m², imm. 1983, gd standing, living 22 m² (3 fenêtres), chbre s/jardin, chff indiv. PARFAIT ÉTAT. 1.150.000. IDÉAL P.-A-T. FRANCE CONSEIL : 48-28-00-75.

RUE LAURISTON
90 m² INONDÉ DE SOLEIL, dble liv. 35 m², orient. sud-ouest, 2 ch. 15 et 12 m². BON PLAN. Imm. anc., 2e ét., asc. rue et cour. 1.720.000 F. PARF. ÉTAT. FRANCE CONSEIL : 48-28-00-75.

MOZART A RÉNOVER
Dble living, 2 chres, imm. pierre de t., 4e ét., asc. 47-20-10-72.

RUE POUSSIN
Imm. pierre de t., 90 m², refait à neuf, dble living, 1 ch., 4e ét., asc. + chbre de serv. 47-20-10-72.

17e arrdt

ÉTOILE-ACACIAS
Beau 150 m² à rafraîchir. Dom. (1) 43-24-53-46. Bur. (1) 43-80-49-61.

MÉTRO VILLIERS
Immeuble 1979, STUDIO 30 m², cuis. équipée. 540.000 F. 42-63-20-39.

EMMANUEL THISSE CONSEIL
42-27-49-36

CHAMPERRET
Dans imm. pierre de taille, cft, calme
2 PCES 730.000 F
3 PCES 1.180.000 F

NIEL/WAGRAM
2-3 P. DUPLEX CHARME GD SÉJ. CHBRE 5e ASC. 12 m² de terr. 1.765.000 F

IDÉAL P.-A-TERRE

CHAMPERRET/TERNES
38 m² studio 720.000 F
PIERRE DE T., ASC., CLAIR

17e ST-FERDINAND
Studio 30 m² 550.000 F
Imm. 1930, asc., stand.

SQUARE DES BATIGNOLLES
Petit loft différents niveaux courette privative arborée
55 m² 850.000 F

BEAUBOURG CENTRE GD STUDIO + MEZZANINE
S/toit, charme, équipé.

CLICHY-LA FOURCHE
SURFACE - TRAVX
85 m² 650.000 F

THISSE CONSEIL
C'EST AUSSI L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE.

IMM. PIERRE DE T.
DUPLEX
85 m² + terrasse
80 m², 6e ét., poss. park. 47-20-10-72.

18e arrdt

SIMPLON 3 P. 45 m²
7e, tt cft, vue dégagée
400.000 F
« M. 73 » 45-22-05-96.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
Imm. 1973, 4 p., cuis., tt cft, cave, park. Exceptionnel. 1.095.000 F. 43-45-88-53.

20e arrdt

SELECTION DOLEAC
Mo Buzenval. Imm. 1974, 105 m² st., dble liv. 31 m², 3 ch., 2e ét., asc. + box, cave. 1.850.000 F. 42-33-12-29.

92 Hauts-de-Seine

Part. vd appt 4 poss, 85 m², 3e ét., état neuf, cuis. équipée, s.d.b. marbre + chbre de service et cave. 2.100.000 F. Tél. : 46-87-53-00.

SÉLECTION DOLÉAC
10' Pte CLICHY, appt 63 m², imm. 1976, liv., 2 ch., tt cft, 5e ét., asc., park. + cave, 650.000 F. 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
NEUILLY, Bd V.-HUGO, splendide imm. p. de t., 80 m², dble liv., 1 ch., tt cft, impecc., 4e ét., asc., cheminée, clair et calme, jard. 2.300.000 F. 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
HIPPODROME ST-CLOUD
Gd studio, imm. stand., 50 m² + loggia 12 m² tt cft, 2e ét., asc. + box, ensoleillé. 730.000 F. 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
10' RER RUEIL-MALMAISON
Appt 92 m² + 30 m² loggia, imm. récent, 2e ét., asc., gd liv., 2 ch., tt cft, park. + cave, jard. 1.100.000 F. 42-33-12-29.

NEUILLY-S/SEINE
Imm. p. de t., standing, superbe rénovation, 3 p., 5e ét., asc., possible park. TÉL. : 47-20-10-72.

SÉLECTION DOLÉAC
COURBEVOIE 10' NEUILLY STUDIO 30 m², imm. récent, stand., 3e étage, gd balc., impecc. tt confort, très clair + cave. Px 410.000 F. Tél. : 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
ASNIÈRES pr Mo GABRIEL-PÉRI, imm. récent, 5 p., double liv., 3 ch., 98 m², tt cft, 13e ét., asc., impeccable, park. + cave. Px 850.000 F. 42-33-12-29.

THISSE CONSEIL
42-27-49-36

NEUILLY-ST-JAMES
250 m² à saisir
Salon, s. à manger, 4 chbres, 4 bains, très gde cuis., lingerie. 2 parkings, service, vue.

Levallois à saisir
Imm. récent ravalé 3 p., 78 m². 1.380.000 F. 2 balcons, parking, aucuns travaux.

93 Seine-Saint-Denis

LES BOSQUETS MONTFERMEIL
Type F3, 2 ch., salle à manger, cuisine, s. de bains, w.c., emplacement voiture, CAVE surf. 57 m², immeuble de 4 ét. 230.000 F à déb. Tél. : 60-05-67-67.

94 Val-de-Marne

Fontenay-sous-Bois (94) PARTICULIER vend 2 p. 44 m², 4e et dernier étage, calme, soleil, tt cft, bon état, proximité bois, RER, tous commerces, possibilité location box. 355.000 F. Tél. : 43-71-31-43.

Province

COURCHEVEL 1850
Vend studio 4/5 personnes, CLUB-HOTEL multipropriété, février 4e semaine, mars 1re. 65.000 F la semaine et 120.000 F les 2 semaines. Location possible. Tél. : 16 (1) 69-21-99-72.

Part. vend Nice Cimiez, 2 p. luxueux, récent, calme, exp. sud, cuis. équip., park., cave, très bon stand. 670.000. 93-53-13-88 h. rep.

maisons individuelles

Entre LOT et DORDOGNE, 10 km de SARLAT, 1 km Domme-Cenac. Part. vend maison en pierres du pays. Sous/sol total avec cuis. ; 1er ét., salon, salle à manger, 2 ch., s. bains, w.-c. ; 2e ét., chambre aménagée, grenier. Garage ind. 3 voit., s. terr. 2 600 m² clos arbres. Ag. s'abst. Prix : 750 000 F. Tél. : (16) 53-28-30-34.

PROVENCE
Côte d'Azur
Part. vd à 32 km de St-Tropez et de Ste-Maxime petite maison de village ancienne, entièrement restaurée, rustique, poutres, chem., sur 2 niv., 60 m² hab., cuis. équip., s. d'eau + w.c. séparés, placard, cellier + terrasse, belle vue dans pays provençal, tous comm., école, PTT. Px 290.000 F. TÉL. : 94-60-00-56.

appartements achats

Rech. 1 à 3 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire. 48-73-48-07, même le soir.

SERGE KAYSER
43-29-60-60
RECHERCHE APPTS ORIGINAUX MAISONS - ESPACES PARIS RIVE GAUCHE.

IMMO MARCADET
Rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

CABINET DOLEAC
rech. pour client. de qualité s/Paris et proche banlieue STUD., 2-3-4-5-6 PCES avec ou sans cft, expertise gratuite, réalis. rapide. Tél. : 42-33-12-29.

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
ACHETE COMPTANT HOTEL PARTICULIER APPARTEMENTS BUREAUX - LOCAUX USINES - TERRAINS

ETUDE M.G.
39, AVENUE RENÉ-COTY 75014 PARIS
SPÉCIAL. DES APPARTS DE STANDING S/PARIS
rech. pour sa clientèle appts à part. de 140 m² et au-delà, expert. gratuite sur demande de certains cas, nous ACHETONS DIRECT. N'hésitez pas à nous CONTACTER. L'IMMOBILIER EST UNE AFFAIRE DE PROFESS. Nous sommes là pour VOUS CONSEILLER. Rech. également à acquérir en totalité imm. Paris et proche banlieue.
Tél. : 43-27-55-18.

locations non meublées offres

Paris

SELECTION DOLEAC
BOULOGNE 5' Mo PT SEVRES
Imm. réc., 3 P., tt cft, 70 m², ét. nf, 2e ét., asc. 5.000 F + ch., park., cél. dem. 42-33-12-29.

SÉLECTION DOLÉAC
LES VIGNES de MONTMARTRE sup. 2 p., 40 m² tt cft. Libre de suite. 5.000 F + ch. Réf. dem. 42-33-12-29.

THISSE CONSEIL
42-27-49-36
Dans imm. pierre de t. tt cft 2-3 PIÈCES + SERVICE gardien, code, tapis escalier. Impeccable. 6.700 F + ch.

3 PIÈCES CUIS. S. DE B. Proche COLOMBES GARE. 3.000 F charges compr.

Dans bel imm. ancien, 5e ét. asc., salon, s. à m., 2 chbres, s. de bains, cuis., w.c., 7.500 F par mois + 800 F charges. Visit. s/pl. jeudi 11 de 14 à 16 h. 41, av. de la Grande-Armée. SEGECO – 45-22-69-92.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Location, vente, gestion, 5, r. Berryer, 75008 Paris. Rech. appts, vides ou meub. pour sa client., loyer garanti.
Tél. : 42-89-12-52.

Région parisienne

CHAMPIGNY. Résidence st. 3 p. 72 m². 4.000 F C.C. S'adr. chez la gardienne, 16, rue Albert-Vinçon.

LA VARENNE, dans résidence de stand. studio 4e ét. avec park. et cave. 2.100 F + 250 F charges. Libre de suite. POG : 45-67-71-00.

Mo CHARENTON-ÉCOLES
Dans résidence de stand. studio 31 m² avec park. et cave. 2.920 F + 180 F ch. POG : 45-67-71-00.

YERRES (91), loue F3, 60 m² de parc résid. calme, park. 20 min. gare de Lyon, état imp. R.C. Libre 1/03/88 pos. v. tennis. Prix 2.620 + C. Réf. exigées. (16) 37-24-61-53, soir 19 h.

locations non meublées demandes

Paris

RESIDENCE CITY
rech. VIDES OU MEUBLÉS ou à l'achat pr stés et banques APPTS ET VILLAS. Tr. gd stand. quart. résid.
TÉL. : 45-27-12-19.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

villas

Roussillon, part. vd à 8 km mer belle villa stand. F7, 180 m², gar. + terrasse, terr. clos boisé 1.020 m². 1 MF. Tél. : 68-80-87-42.

propriétés

GORDES VAUCLUSE
Mas en pierre 164 m² hab., terr. 6.000 m², face Luberon, valeur 1.400.000, cédé 980.000. 90-76-09-22.

LUBERON
Part. vend hameau. Excellent état. Tél. : 90-75-88-96.

(86) POITOU
Région Roche-Posay, petit château 15e, remanié 18e + gdes dépendances + 10 ha bois et pré attenants. Travx à prévoir. 47-20-10-72.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, r. La Boétie, particuliers votre dossier viager. Estim. grat. 43 a. d'exp. Garantie fin. 3.000.000 F.

hôtels particuliers

HOTEL PARTICULIER
NOGENT CENTRE calme 485 m² habit., 1 200 m² ter. Tél. 46-34-03-46.

VINCENNES BOIS
BEL HOTEL PARTICULIER 350 m², PRÈS CHATEAU EMBASSY : 45-62-16-40.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarche R.C. et R.M. SODEC SERVICES
Ch.-Elysées . . 47-23-55-47
Nation 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

Domiciliat. depuis 80 F/ms. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constit. SARL 1.500 F H.T. INTER DOM – 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

LYON GARE PART-DIEU
Burx équipés, salles de réunion, standing toutes durées. Antennes cciales. Permanence téléphonique. A à Z (16) 72-33-00-22.

DOMICIL. CCIALE 8e
Burx, Secrét., Télex, Télécopie, Trait. textes.
AGECO 42-94-95-28.

locaux commerciaux

Locations

« MALESHERBES 73 »
45-22-05-96
Commerces-dépôts-activités
95 Sarvilliers 660 m²
92 Bagneux 3.000/9.000 m²
93 Aubervilliers 7.500/8.000 m²
60 Gournay 2.800/20.000 m²

fonds de commerce

Ventes

KLEBER, traiteur SARL 80 m² + cuis. installée, bail neuf tous cces, loyer 6.000 F/mois. 900.000 F. Doléac. 42-33-12-29.

POUR INVESTISSEUR CRETEIL CENTRE CCIAL Magasin, rapp. 50.000 F/an. « Malesherbes 73 ». 45-22-05-96.

Locations

ANDORRE
Cause dble emploi offre gérance ou location-vte pour le 1er mars, un fonds de commerce, tabac, presse, loto, fleurs artificielles, gros et détail. Bénéfice net 25.000 F/mois, nécessaire 150.000 F pour reprise petit stock. Reprise du stock invendu au terme du contrat. Après 20 h 30 : (16) 62-96-03-88 ou de 9 h 30 à 13 h au : (16) 62-82-59-88.

boutiques

Ventes

(6e) RUE DAUPHINE
215 m², murs libres r.-de-ch. + ss-sol ex-discothèque. PX 3.200.000 F. EXCLUS. F. FAURE – 45-67-95-17.

---

rediffusion, arme économique

LE NOUVEL HEBDO

ÉCOUTES TÉLÉP

Les pri
ont des o

Poli

L'information sans
Chaque jeudi

AU SOMMAIRE : ROCARDIE, LE DESERT

هكذا من الاصل

Communication

La menace de grève des artistes de la télévision

La rediffusion, arme économique de la création

Le ministère de la culture et de la communication tente d'apaiser le conflit entre les syndicats d'artistes-interprètes et les télévisions (La 5, M 6 et l'Institut national de l'audiovisuel) sur les droits de rediffusion. Les négociations doivent se poursuivre toute la semaine pour éviter la grève prévue pour le 25 février. Leurs résultats pèseront lourd sur la dynamique économique de la production française.

Le conflit qui oppose les syndicats d'artistes aux chaînes de télévision sur les droits de rediffusion (*le Monde* du 3 février) est une épreuve cruciale pour le sort de l'industrie des programmes. Seul le développement rapide d'un marché de la rediffusion peut sauver une création télévisuelle française, qui éprouve de plus en plus de mal à faire face à l'invasion des feuilletons et séries américaines.

L'affirmation peut sembler paradoxale. Elle est pourtant économiquement incontournable. La 5 et M 6, qui affichent respectivement 750 et 350 millions de francs de pertes, ne pourront guère investir beaucoup d'argent dans la production originale. Les limites de leurs réseaux et de leur budget les destinent à devenir des « chaînes de complément » consacrant une part importante de leur grille à la rediffusion d'œuvres déjà programmées par TF 1, A 2, FR 3 ou Canal Plus. La 5 et M 6 constitueraient alors un « second marché » contribuant à l'amortissement des coûts de plus en plus élevés de la production originale.

Dumping sur le marché international

C'est sur une telle segmentation du marché que s'est bâtie la formidable puissance de l'audiovisuel américain. Les « Dallas », « Dynastie » ou autres « Starsky and Hutch » sont d'abord achetés et diffusés par les trois grands networks : ABC, CBS ou NBC. Trois ans plus tard, ces séries sont acquises et rediffusées par les réseaux câblés,puis par les stations locales indépendantes. Ainsi amplement amorties par le marché national, elles peuvent être vendues à des prix de dumping sur le marché international.

Un épisode d'une heure, dont la production coûte en moyenne 1,2 million de dollars, est ainsi vendue 850 000 dollars aux networks. A cette somme, s'ajoutent 150 000 dollars en provenance du câble, 400 000 dollars payés par les télévisions indépendantes, 175 000 dollars de recettes à l'étranger. Reste, une fois déduits les frais financiers, le coût de distribution et les droits des créateurs sur les rediffusions (134 000 dollars), un profit brut de 137 000 dollars.

Les télévisions japonaises et australiennes connaissent des logiques économiques semblables. En France, ce second marché de la rediffusion fonctionne depuis longtemps pour le cinéma et, depuis peu, pour les feuilletons américains, qui passent sans accroc d'une chaîne à l'autre. Pourquoi ne pas l'étendre aux productions télévisuelles nationales ?

Trois types d'obstacles

La segmentation du marché français semble buter sur trois types d'obstacles. On invoque d'abord les réticences du public et des programmateurs devant la multiplication des rediffusions. L'argument, compréhensible dans un paysage à trois chaînes, tombe de lui-même lorsque six télévisions se partagent l'audience. Une œuvre aurait-elle achevé sa carrière lorsqu'elle n'a été vue que par 15 % à 20 % des téléspectateurs ?

Le second obstacle tient à la confusion entre les rôles de producteur et de diffuseur. Les chaînes françaises ne se contentent pas, comme aux Etats-Unis, d'acheter des droits de diffusion des œuvres : elles sont aussi coproductrices. Elles sont, dès lors, tentées d'en gêner la commercialisation auprès de télévisions concurrentes. Ce réflexe malthusien, très sensible dans les télévisions publiques à l'arrivée de la concurrence privée, commence à s'estomper. L'Institut national de l'audiovisuel (INA), qui commercialise les archives, peut désormais proposer ses stocks à la 5 et à M 6.

Reste le dernier blocage : la négociation des droits naturels des créateurs sur ces rediffusions. Si les sociétés d'auteurs ont rapidement signé des conventions avec les nouvelles chaînes, les artistes-interprètes campent sur leurs positions en exigeant une rémunération pouvant atteindre 26 % de leur cachet initial. TF 1, A 2 et FR 3, peu concernées par les rediffusions, ont accepté ces conditions. La 5 et M 6 ne peuvent s'aligner, et proposent une rémunération proportionnelle au coût d'achat de l'œuvre.

Le blocage semble d'autant plus important que les artistes-interprètes s'alarment de la baisse continue de la production originale malgré les promesses des réformes successives de l'audiovisuel. Nombre de comédiens se raidissent dès lors sur les avantages acquis : « *Il faut augmenter les droits des rediffusions de façon si spectaculaire,* déclarait récemment l'acteur Bernard Giraudeau, *que les chaînes ne pourront par faire des économies par ce procédé. Elles seront alors bien obligées de créer des productions originales.* » Un calcul qui méconnaît hélas les réalités économiques de la production et dont le seul résultat tangible est l'augmentation des achats de séries étrangères.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Selon plusieurs sondages

Les téléspectateurs deviennent publiphobes

Le volume trop important de publicité à la télévision donne des boutons aux téléspectateurs. Des enquêtes récentes faisaient pourtant état de la sympathie des Français pour la publicité, que ce soit à la télévision, sur les affiches ou dans la presse. Mais le vent a singulièrement tourné ces derniers mois, depuis l'irruption massive de spots publicitaires sur les petits écrans et particulièrement sur les chaînes de télévision privées (TF 1, la 5, et M 6).

Selon un sondage réalisé du 22 au 26 janvier sur un échantillon de mille personnes de plus de dix-huit ans par la SOFRES, pour le compte des hebdomadaires *Télérama* et *Communication et business*, l'affaire est maintenant entendue : 84 % des personnes interrogées jugent en effet que les publicités passant à la télévision sont trop nombreuses depuis six mois à un an, c'est-à-dire depuis la réattribution de la 5 et de M 6 et l'acquisition de TF 1 par M. Francis Bouygues. Davantage de publicité ne signifie pas une meilleure qualité des spots, regrettent aussi les téléspectateurs : ils ne sont que 17 % à les apprécier davantage qu'il y a six mois, tandis que 60 % les jugent « *plutôt moins bons* ». Et 67 % des personnes interrogées vont jusqu'à estimer que « *la publicité ne permet pas à TF 1 d'être meilleure que ses concurrents* ».

M. Bouygues ne devrait pas être le seul à se faire du souci à la suite de ce sondage : publicitaires et annonceurs vont aussi s'inquiéter de la publiphobie galopante des téléspectateurs. En effet, sept personnes sur dix profitent du passage des spots au petit écran pour faire autre chose (discuter, lire, etc.) ou pour changer de programme.

Coupures intempestives

La coupure de certaines émissions par des publicités choque les téléspectateurs. C'est surtout vrai pour les films (67 % sont contre leur interruption par des spots), le journal télévisé (41 % trouvent « *gênante* » sa coupure) puis les émissions culturelles ou les magazines d'information (comme « Sept sur Sept »). La publicité dans des émissions de variétés ou les feuilletons est mieux acceptée. Une leçon que les dirigeants des chaînes devraient retenir : plus une émission possède une valeur « culturelle », plus elle devrait être diffusée sans coupure.

Les films en sont un exemple : 84 % des personnes interrogées s'opposent à l'insertion de spots pendant leur diffusion et 74 % d'entre eux jugent que les réalisateurs ont raison de se battre contre l'intrusion publicitaire dans leurs films, car « *c'est une atteinte à l'intégrité de l'œuvre* ». Enfin, 69 % sont opposés au *bartering* (fourniture de programmes par des annonceurs avec des spots directement insérés) et 52 % se méfient de l'apparition des noms de marques dans les émissions *via* le sponsoring.

Le sondage paru dans *Télérama* et *Communication et business* ne prend pas en compte, il est vrai, les moins de dix-huit ans, publiphiles souvent ardents. Mais il recoupe globalement le sondage par téléphone réalisé les 12 et 23 janvier dernier par le mensuel *Que choisir ?* de ce mois : 71 % des huit cents personnes interrogées estiment mauvaise la qualité des spots télévisuels et 74 % sont choqués par « *les sommes d'argent qui sont mises en jeu ou que l'on peut gagner dans les jeux télévisés* ».

Il reste que les modifications du regard des Français sur leur télévision et sur la publicité offrent un terrain d'investigation nouveau pour les psychosociologues, les publicitaires et les professionnels de la communication. Mi-mars, d'ailleurs, dix experts, américains, français, canadiens et italiens, organisent une journée d'étude à Paris sur « Le comportement humain face à la publicité télévisée »...

YVES-MARIE LABÉ.

EN BREF

● **Parution du « Trimestre du monde ».** — Une nouvelle revue d'analyse de l'actualité internationale, *le Trimestre du monde*, vient de paraître. Diffusée tous les trois mois par abonnements (au prix de 70 francs le numéro), elle s'adresse aux chefs d'entreprise, aux personnalités du monde politique, de la finance et aux particuliers intéressés par les problèmes internationaux. Editée sous le patronage de MM. Michel Albert, René-Jean Dupuy, Léopold Sedar Senghor, etc., et dirigée par M. Hervé Cassan, professeur de relations internationales à l'université de Paris-V, cette revue de 200 pages offre dans sa première livraison un entretien avec M. Michel Camdessus sur « Les grands enjeux monétaires », un dossier sur la politique internationale de l'Iran, le treizième congrès du PC chinois.

★ *Le Trimestre du monde*, 30, cours Albert-Ier, 75008 Paris.

● **« Croissance des jeunes nations » publie un hors-série : « Dix dossiers tiers-monde ».** — Le magazine *Croissance des jeunes nations*, consacré au tiers-monde et édité par le groupe Malesherbes-Publications, vient de faire paraître un numéro spécial, vendu 60 francs, sur dix grandes questions tournant autour du tiers-monde (l'Afrique face au SIDA, le Vietnam en panne, Nicaragua : une révolution sans avenir ? etc.).

● **« Passages » crée une Société des lecteurs.** — Le mensuel indépendant *Passages*, qui souhaite « *porter un regard juif sur l'actualité* », vient de créer une Société des lecteurs, présidée par le sociologue Alain Touraine. Cette société doit participer à une première augmentation de capital de 1,5 million de francs, avant le lancement d'une souscription publique de 4 millions de francs au printemps. Grâce à ces fonds, *Passages*, dont le premier numéro est paru en novembre dernier, compte atteindre une diffusion régulière de 25 000 exemplaires, dont 9 000 abonnements.

● **Nouveau bureau de l'AJIBAT.** — L'Association des journalistes de l'habitat, du bâtiment et de l'immobilier (AJIBAT) a procédé, lors de sa dernière assemblée générale, à l'élection de son nouveau bureau, dont voici la composition : président, M. Jacques Derouin (*Investir*) ; vice-président, M. Frédéric Lenne (*le Moniteur du BTP*) ; secrétaire général, Mme Frédérique Xélot (*HLM-Aujourd'hui*) ; trésorier, Mme Jeanne Vallée (*l'Indicateur Bertrand*) ; membres du bureau, M. Christian Charcossey (AFP), Mmes Geneviève de Cazaux (TF 1) et Jocelyne Devedjian (*Diagonal*), MM. Daniel Ducher (Urbapress) et Frédéric Edelmann (*le Monde*), Mmes Michèle Fourret (*le Magazine de la construction*) et Carine Lenfant (*Investir*), M. Jean-Pierre Ménard (*les Cahiers techniques du bâtiment*), Mme Catherine Nérésis (*De particulier à particulier*), MM. Jean Pierlé (*France-Soir*) et Jean Pottier (pigiste).

● **Un nouveau bureau de l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (AJPAE).** — A l'issue du renouvellement de ses membres, le bureau de l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace est ainsi composé : président d'honneur, Albert Boccara (ACP et *Aviation magazine*) ; président, Jean-Pierre Chappel (indépendant) ; vice-président, Michel Polacco (France Inter) et François Armanet (*Libération*) ; secrétaire général, Jean-Michel Guhl (indépendant) ; secrétaire général adjoint, Max Armanet (*Libération*) ; trésorier, Jean de Galard (*Air et Cosmos*) ; trésorier adjoint, Gilbert Sarbon (*Flight*).

Economie

SOMMAIRE

■ Après le jugement du tribunal de commerce et l'approbation de l'OPA par la commission bancaire, Carlo De Benedetti s'est entretenu avec le président de Gevaert pour tenter de trouver une solution à l'affaire de la Société générale de Belgique *(lire ci-dessous)*.

■ Les grandes manœuvres ont commencé dans l'assurance européenne. La compagnie italienne Generali a fait savoir qu'elle détenait près de 10 % des actions de la Compagnie du Midi. D'autres bouleversements sont à attendre *(lire page 1)*.

■ La première grande centrale nucléaire construite en Chine sort de terre. La France, maître d'œuvre, se trouve en force sur le site de Daya Bay *(lire ci-contre)*.

■ Dans la progression des dépenses d'assurance-vieillesse, l'augmentation du montant de la pension a joué un rôle presque aussi important que l'accroissement du nombre de retraités *(lire ci-contre)*.

Après l'approbation de son OPA par la Commission bancaire

M. Carlo De Benedetti espère acquérir le pouvoir au sein du conseil d'administration de la Générale de Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

« Nous sommes dans les étapes de montagne. » Cette boutade de M. André Leysen, le patron flamand du groupe Gevaert, pouvait donner à penser que la saga de la reprise de la Société générale de Belgique, si elle n'était pas terminée, touchait néanmoins à sa fin.

Trois favoris, en effet, restent maintenant en course; les Italiens de Carlo De Benedetti, les Belges d'André Leysen et les Français du groupe Suez. Mais, à la différence d'une course cycliste, un accord entre deux d'entre eux est indispensable. Etant donné qu'un compromis semble difficilement envisageable entre Suez et M. De Benedetti, le groupe des actionnaires belges fédérés pr M. Leysen devient ainsi le pivot de toute future coalition.

Quelles sont les forces en présence ? Il est pratiquement impossible de répondre sérieusement à cette question, puisque des achats massifs de titres de la Société générale ont eu lieu ces derniers jours et que nul ne sait qui les a effectués.

« Officiellement », M. De Benedetti posséderait 18,6 % du capital de la société, M. Leysen et ses amis 23 %, et le groupe Suez 15 %. Le reste, initialement dans les mains des petits porteurs, a dû être acheté par les « favoris ».

La journée du mardi 9 février a été très favorable à M. Carlo De Benedetti. En fin de matinée, le tribunal de commerce de Bruxelles confirmait ses deux précédentes décisions, estimant illégale l'augmentation de capital décidée par la Société générale pour contrer l'offensive initiale de Carlo De Benedetti. L'homme d'affaires italien se trouvait donc en position de force puisqu'un de ses concurrents, M. Leysen, ne pouvait dès lors disposer des 10 millions d'actions nouvelles créées par cette augmentation de capital. La Société générale de Belgique semblait certes disposée à faire appel, mais à Bruxelles on jugeait cette initiative de pure forme, compte tenu de la vigueur des arguments développés par le tribunal de commerce.

Deuxième victoire de Carlo De Benedetti : dans l'après-midi, la Commission bancaire a donné enfin le feu vert pour l'OPA qui était lancée sur 15 % des actions de la Société générale. Victoire avant tout psychologique, car on se demande dans la capitale de la Belgique s'il y a encore des actions à « ramasser » sur le marché, étant donnés les achats et les ventes impressionnants qui ont été effectués ces derniers jours. Pour preuve, dans l'entourage de M. De Benedetti, certains estimaient que celui-ci posséderait en fait bien plus que les 18,6 % qu'il détient « officiellement ».

Il n'empêche : pour des raisons plus politiques qu'économiques ou financières, le patron d'Olivetti se doit de négocier avec celui qui est apparu tout au long de cette histoire comme le porte-parole de la Belgique : M. Leysen, le patron de Gevaert, qui avait fédéré les actionnaires belges de la Société générale. Cette négociation avait en effet débuté *(le Monde* du 4 février) dès le mercredi 3 février.

Si MM. De Benedetti et Leysen paraissent d'ores et déjà d'accord sur une répartition équitable et égalitaire des parts de la société, ils divergent en revanche sur la nature du pouvoir au sein du conseil d'administration. Point de vue de M. De Benedetti : *« Je veux la majorité au sein de ce conseil d'administration, car je ne peux me bagarrer tout à la fois en aval avec les syndicats, le management, les concurrents, le marché, et en amont avec le conseil d'administration. »*

Le souci essentiel de M. Leysen étant de montrer que le centre de décisions de la Société générale reste en Belgique, un compromis paraît envisageable entre les deux hommes. Ils se sont retrouvés mardi dans la soirée. Commentaire officiel de M. De Benedetti : *« J'ai indiqué à M. Leysen que, à la condition que le principe d'une gestion efficace soit établie, je serais disposé à travailler sur un accord d'actionnariat instituant la parité des titres entre les groupes belge et moi. »* Les négociations devraient se poursuivre aujourd'hui, de même que les contacts entre M. Leysen et des représentants du groupe Suez.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

● **RECTIFICATIF.** — Dans l'article consacré à la Générale de Belgique et intitulé : « Leçon belge pour l'Europe » *(le Monde* du 10 février), une erreur nous a fait orthographier Jadeau. Il s'agissait, bien sûr, de Jean Jadot, envoyé en Chine par le roi Léopold II pour établir la ligne de chemin de fer Pékin-Hankow (aujourd'hui Wuhan).

Neuf mois de manœuvres

La Société générale de Belgique (SGB), créée en 1822, regroupe des activités dans un nombre considérable de secteurs : électricité, minerai, acier, électromécanique, transports, banques, etc. Son capital (24 millions d'actions) est éparpillé.

Au début de l'été dernier, un ou plusieurs groupes, restés anonymes, semblent « ramasser » des actions à la Bourse de Bruxelles. Plus de 11 % du capital aurait changé de main, et on cite au hasard le groupe AXA, Duménil-Leblé, le britannique Hanson Trust et M. James Goldsmith. On s'inquiète, au siège de la SGB, de faire l'objet de l'attaque d'un raider. MM. René Lamy, gouverneur, et Etienne Davignon, directeur, s'aperçoivent qu'ils ne peuvent compter, entre des mains « amies », que sur 10 % des titres et souhaitent se protéger. La SGB constitue un « noyau dur » de quelque 20 % des parts en augmentant son capital pour y faire entrer la Compagnie générale d'électricité, le japonais Sumitomo, le brasseur Artois mais aussi CERUS et Duménil-Leblé. En outre, elle demande à ses actionnaires le droit d'effectuer une nouvelle et massive augmentation de capital, de quelque 70 %, en émettant 16 millions d'actions nouvelles, en cas de lancement d'une OPA hostile. Elle espère ainsi diluer la part de l'attaquant.

Ce ne sera pas suffisant. M. De Benedetti rachète en effet 26 % de la société financière Duménil-Leblé au début de 1988, et se « découvre » le 18 janvier : en comptant ses parts, celles de son nouvel allié et celles « ramassées » directement, il possède 18,6 % de la SGB et lance une OPA sur quinze autres pour cent.

Il en prévient les dirigeants de la SGB la veille, le dimanche 17.

Dès cette annonce, la Société générale de Belgique conteste doublement. D'abord auprès de la Commission bancaire pour tenter d'invalider l'OPA, ensuite en lançant, comme elle l'avait prévu, son augmentation de capital sur 10 à 12 millions d'actions. Les 18,6 % de l'Italien en seraient ramenés à 11 %. Le groupe De Benedetti porte à son tour l'affaire devant les autorités judiciaires, le tribunal de commerce de Bruxelles, pour interdire cette autodéfense de la SGB.

Le dossier juridique s'enfonce dans les sables, tant les autorités n'osent se décider, malgré un premier avis du tribunal, qui « gèle » l'augmentation de capital. La SGB, néanmoins, organise sa défense et M. André Leysen, PDG du groupe financier flamand Gevaert, « fédère », le 26 janvier, assez d'argent belge pour prendre les 10 millions d'actions nouvelles. MM. De Benedetti et Gevaert se rencontrent, discutent et tombent d'accord pour se partager les actions (25 % chacun), mais M. De Benedetti veut être prépondérant à la direction de la SGB, ce que refuse l'homme d'affaires flamand.

Sans attendre l'hypothétique augmentation de capital, la bataille repart à la Bourse, la semaine passée, sur les actions actuelles. Le cours du titre flambe et des achats massifs ont lieu. Le groupe français Suez, pourtant actionnaire de CERUS, se porte au secours de la SGB et, le 4 février, il déclare avoir acquis 10 % des parts. La CGE aussi a racheté pour porter sa participation à au moins 4 %. La SGB se trouve ainsi des alliés français.

A la fin de la semaine dernière, le paysage s'est donc éclairci. Trois pôles sont en présence : Gevaert avec 27,5 %, Suez avec 10 % au moins (plutôt 15 %), et M. De Benedetti avec (officiellement) 18,6 %.

Le 9 février, le dossier juridique est débloqué en faveur de l'Italien : son OPA est autorisée et l'augmentation de capital de la SGB est refusée. Mais c'est trop tard, les positions sont acquises. Désormais, tout se joue entre les trois pôles. MM. Leysen et De Benedetti sont dans la place, incontournables tous deux. Signeront-ils un accord entre eux ? Donneront-ils une (petite) part à Suez ?

E.L.B.

Grandes manœuvres dans les assurances européennes

(Suite de la première page.)

Cette fois, semble-t-il, les choses paraissent moins claires. Les dirigeants du Generali, MM. Enrico Randone et Coppola di Canzano auraient, dit-on, eu peur de l'offensive que mènerait un autre groupe non identifié, représenté en Bourse de Paris par la banque d'affaires britannique Warburg. Jouant les « chevaliers blancs », ils éprouveraient donc le besoin d'accroître leur participation, qui devient une des plus fortes, dans le capital de la Compagnie du Midi, dont la composition est, maintenant, la suivante : autocontrôle par les filiales, 17 % ; Caisses des dépôts et affiliés, un peu plus de 10 % ; Generali 9,5 %, familles d'origine, 15 % ; Paribas, 4 % ; UAP, 1,5 %, plus d'autres compagnies d'assurances financières (AGF, etc.) ; le public pour moins de 50 %. Bien des rumeurs non confirmées courent actuellement : Generali « aurait » 20 % du Midi, le groupe Axa de M. Bébéar serait sur les rangs (il dément), une compagnie d'assurances suisse achèterait du papier, de même que la banque Lazard, actionnaire à 4 % dans Generali, et dont le jeu est bien caché. On a tout de même repéré trois acheteurs d'actions du Midi en Bourse, dont un seul est connu, Generali.

L'assurance européenne

(primes émises en 1985 en milliards de francs)

N° 1	ALLIANZ (RFA)	33
N° 2	ROYAL INSURANCE (GB)	31
N° 3	PRUDENTIAL (GB)	28
N° 4	SUN ALLIANCE (GB)	26
N° 5	UAP (France)	24
N° 6	GUARDIAN ROYAL (GB)	20
N° 7	MUTUALITÉ AGRICOLE (France)	19
N° 8	GENERAL ACCIDENT (GB)	18
N° 9	AGF (France)	17
N° 10	AXA (France)	14

Bataille sourde et discrète

Bataille sourde et discrète, avec un enjeu européen, et des groupes aux moyens puissants qui cherchent à s'étendre au-delà des frontières nationales. On a vu, à la fin de l'an dernier, la Compagnie du Midi porter de 8,5 à 13 milliards de francs son chiffre d'affaires annuel dans le secteur avec l'acquisition, par OPA, de la sixième compagnie britannique d'assurances sur la vie, Equity and Law. De même, l'offensive menée, l'année dernière, par le groupe Axa sur le numéro un belge la Royale a été stoppée par la Générale de Belgique et le groupe Bruxelles Lambert avec le concours du numéro un français, l'UAP, qui a reçu, en prime, 30 % de la Royale. En ce moment, la compagnie suisse La Bâloise s'inquiète d'un « ramassage » de ses titres (déjà 15 %) par une « main » inconnue. En Espagne, les assureurs de l'Europe entière se retrouvent pour acquérir des compagnies sur un marché jusque là préservé.

Des groupes aux moyens puissants, sur des marchés nationaux où ils ne peuvent plus guère progresser par croissance externe : l'Allianz en Allemagne, et Generali, en Italie, parce qu'ils occupent déjà une position dominante ; l'UAP en France parce que ce groupe, propriété de l'Etat, ne peut guère prendre des initiatives ressemblant à une nationalisation « rampante ». Partout, c'est la course à la « taille critique », celle qui permettra de résister, dans l'avenir, à une offensive éventuelle des géants américains et japonais, riches des énormes réserves techniques constituées au titre de l'assurance-vie. Les placements de l'une des plus grosses compagnies d'outre-Atlantique, la Metropolitan Life, représentent une fois et demie ceux de l'assurance française tout entière, et les Japonais, champions toutes catégories de l'assurance-vie, « croqueraient » aisément une compagnie européenne de bonne grandeur.

Comme le soulignait déjà, il y a deux ans, M. Bernard Attali, alors président du GAN, le choc de la concurrence internationale ne s'est pas encore fait vraiment sentir dans notre pays, et cette concurrence est d'autant plus dangereuse qu'elle est désormais circonscrite aux plus forts. M. Bébéar, patron du groupe Axa, ne cesse de répéter que, dans un avenir proche, seuls pourront résister soit les groupes très puissants capables d'amortir leurs frais généraux, soit des petites compagnies très profitables. Relevons enfin que, en ce qui concerne la France, les trois grandes compagnies nationalisées, l'UAP, les AGF et le GAN, si elles ont toute liberté de manœuvrer sur les fronts étrangers, se voient, de par leur statut, interdire toute initiative sur le front français, ce qui apparaît, maintenant, tout à fait anachronique, et même dangereux.

FRANÇOIS RENARD.

SOCIAL

Depuis 1975

Le montant des retraites a augmenté d'un tiers

La progression des dépenses d'assurance-vieillesse, qui ont plus que doublé en francs constants, entre 1975 et 1986, s'explique par deux évolutions, l'augmentation du nombre des retraités (de 57 %) et celle de la pension moyenne versée (+ 36 %) : dû à M. Alain Foulon, le dernier numéro des *Notes et graphiques* du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), permet de chiffrer ces éléments (1).

L'augmentation du nombre de retraités tient, d'un côté, à l'allongement de la vie après soixante ans (1,4 an pour les hommes, 1,7 an pour les femmes) pendant cette période, de l'autre, à un passage plus précoce à la retraite (à 62,9 ans en moyenne en 1986 contre 63,8 en 1975), lui-même résultant d'une tendance à long terme, favorisée par *« les assouplissements successifs des règles de calcul des pensions »* et *« la montée du chômage contraignant nombre de salariés à se retirer plus tôt de la vie active »*. Ainsi, les personnes décédées en 1986 auront passé 14,2 ans en moyenne à la retraite, contre 12,5 pour leurs prédécesseurs de 1975.

Non seulement, le régime général verse des pensions plus longtemps à davantage de gens, mais ces pensions elles-mêmes sont plus élevées que naguère : le montant de la retraite moyenne a augmenté de 36 % en francs constants de 1975 à 1986. Cette augmentation est moins due aux revalorisations annuelles, fortes surtout en début de période (– 4,8 % par an en francs constants jusqu'en 1979) mais, par la suite, un peu inférieures à la hausse des prix, qu'au fait que les « nouveaux retraités » ont des pensions en moyenne plus élevées que celles de leurs prédécesseurs.

Cela résulte d'abord des modifications du mode de calcul des pensions à partir du début des années 70. Depuis 1972, le salaire de base retenu est celui des dix meilleures années et non plus des dix dernières. A la même date, la durée maximale d'assurance a été portée de 30 à 37,5 ans, elle est majorée de deux ans par enfant en 1974 pour les ouvrières. En 1975, on a supprimé la nécessité d'une durée minimale d'assurance pour toucher une pension. Le taux de la retraite à 60 ans a été porté de 25 % à 50 % pour les inaptes au travail en 1971, pour les anciens combattants et prisonniers en 1973, pour les salariés ayant effectué des travaux pénibles en 1975, pour les femmes ayant élevé trois enfants en 1977, avant d'être étendu en 1983 à tous les assurés ayant cotisé 37,5 ans.

D'autre part, la durée d'assurance des personnes partant en retraite s'est élevée au cours de la période : elle est passée de 24,7 ans entre 1975 et 1977 à 30,5 ans entre 1984 et 1986. En même temps le salaire servant de base au calcul de la pension a fortement augmenté (de 1,9 % par an en francs constants pour les hommes, de 2,7 % pour les femmes). Avec les changements de réglementation, il a bénéficié des hausses fortes des rémunérations entre 1960 et 1973, des « coups de pouce » donnés aux bas salaires, et en même temps, du « gonflement » des effectifs des cadres dans la population active.

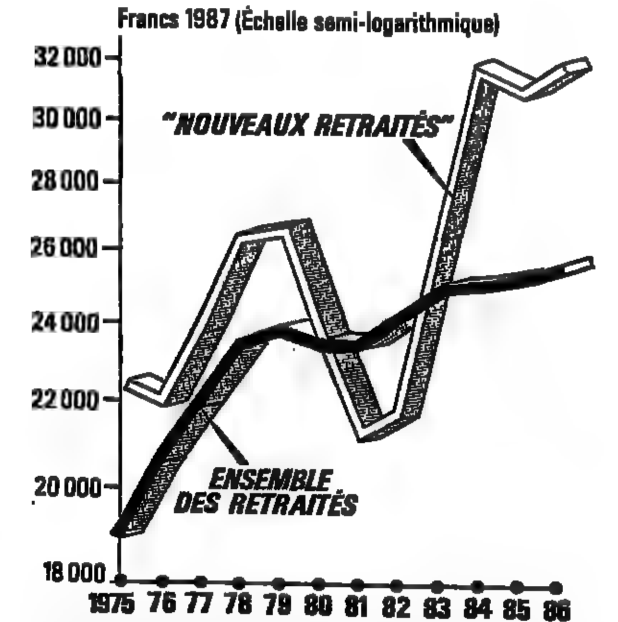
Pour l'avenir, deux évolutions contrastées sont prévisibles. Les femmes, dont le taux d'activité a fortement progressé depuis vingt ans, bénéficieront de plus en plus de droits propres à la retraite et de pensions plus élevées (dûes notamment à des durées d'assurance plus longues).

En revanche, la durée d'assurance des hommes ne devrait guère augmenter. Le ralentissement de la progression des revenus et des revalorisation des retraites devrait limiter la progression des dépenses. Mais il est difficile de dire si l'abaissement de l'âge de départ à la retraite continuera : *« Cela dépendra,* écrit M. Alain Foulon, *pour partie de la croissance économique, donc de l'importance du chômage, mais aussi de dispositions réglementaires éventuelles qui inciteraient à se retirer plus tard de la vie active. »*

GUY HERZLICH.

(1) CERC, *Notes et graphiques,* n° 3, février 1988.

L'évolution des pensions



La pension des « nouveaux retraités » a été nettement supérieure à la moyenne, sauf entre 1979 et 1982, en raison de l'effet des garanties de ressources, de l'attente de la retraite à soixante ans appliquée à partir du 1er avril 1983.

L'UCI-FO propose une formation obligatoire et annuelle pour les cadres

L'Union des cadres et ingénieurs Force ouvrière (UCI-FO) veut lancer les *« premiers congés payés de l'intelligence »*, a annoncé, le lundi 8 février, à la presse son secrétaire général, M. Hubert Bouchet. La proposition de l'UCI-FO vise à instituer une *« formation obligatoire et annuelle pour les cadres et les ingénieurs de cent heures minimales de formation »*. Le dispositif public de formation, assure-t-elle, *« doit en revenir à sa mission originelle et interrompre la dérive qui depuis 1975 l'a conduit à devenir l'instrument premier du traitement social du chômage »*.

Si la proposition de l'UCI-FO était appliquée, les cadres pourraient concevoir eux-mêmes leur programme de formation après avoir fait appel à des conseillers techniques, l'entretien annuel devenant *« le lieu d'élaboration et de définition »* du projet. Pour M. Bouchet, cette formation annuelle doit être *« soigneusement distinguée du temps normal de travail, pour éviter amalgames et détournements »*. Son objet est de *« maintenir le potentiel humain dans un état optimum, condition nécessaire pour vivre en univers incertain »*.

L'UCI-FO va également réunir trois séminaires de quatre jours à Paris au printemps 1988 afin de lancer le projet « ODICEES » (Organisation du dialogue des ingénieurs et des cadres pour l'expression de l'Europe syndicale), qui a l'ambition de définir *« l'espace syndical dans l'exigence technologique »* au niveau européen. « ODICEES » réunit des organisations syndicales de cadres de Belgique, d'Espagne, de France et du Portugal, des manifestations étant prévues dans chaque capitale.

Économie

SOCIAL

Selon M. Philippe Séguin

La polémique sur la radiation des « TUC » est une « opération politique »

De retour d'une visite officieuse en Guadeloupe, M. Philippe Séguin revient, dans une interview au *Figaro*, publiée le 10 février, sur le dossier de la radiation des stagiaires TUC (*le Monde* du 5 février), qui avait provoqué tant d'émoi.

« Cette affaire est le type même de l'opération politique », proteste le ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui trouve *« la ficelle (...) un peu grosse »*. Le document révélé par le syndicat CFDT de l'ANPE – M. Séguin n'évoque pas le *« commentaire »* qui l'accompagnait – n'était pas une circulaire, *« mais une simple note au directeur général de l'ANPE »*. *« Il faut faire confiance aux collaborateurs de l'ANPE qui savent apprécier chaque situation avec humanité et générosité »*, précise plus loin M. Séguin. *« Il n'a jamais été question d'instituer un automatisme aveugle. »*

Les radiations de TUC n'ont pas été instituées par lui, mais *« par le gouvernement socialiste lui-même »*, ajoute-t-il, en se référant à une circulaire au *Journal officiel* du 3 novembre 1984 selon laquelle *« les jeunes qui auraient à deux reprises, sans motif légitime, refusé un TUC, devraient être radiés des bénéficiaires d'allocations de chômage, d'insertion ou de fin de droit ! »*. Toutefois, précise M. Séguin, *« la réforme de l'ANPE permet maintenant à celle-ci d'examiner la situation des jeunes demandeurs d'emploi et de procéder à leur radiation s'ils refusent systématiquement toutes propositions de formation ou de TUC, alors que, jusqu'à présent, la radiation était du ressort des directeurs du travail »*.

Les TUC, poursuit le ministre, *« ce n'est pas moi qui les ai créés »*, soulignant au passage ses efforts pour *« améliorer la formule »* et lui donner le *« maximum d'utilité »*. Dans cette campagne, estime-t-il, *« les socialistes en sont venus à essayer de dénigrer ou de dévaloriser dans l'opinion les TUC qu'ils avaient pourtant eux-mêmes créés »*. Au-delà, continue M. Séguin, *« c'est, une fois de plus, ce qu'on appelle le traitement social du chômage qui est en cause »*.

Transfert de responsabilité

LES réactions de M. Philippe Séguin appellent quelques précisions. On pourrait se demander comment une *« simple note »* peut avoir le pouvoir de radier des chômeurs. D'une certaine façon, c'est la réforme de l'ANPE qu'il a conduit qui permet ce transfert d'une responsabilité exercée jusqu'à présent par les directeurs départementaux du travail. Cela autorise aussi l'intervention d'un membre du cabinet du président de l'ANPE qui demandait au personnel d'*« appliquer sans états d'âme les instructions relatives aux radiations »*.

En fait, le dispositif TUC a connu beaucoup de vicissitudes depuis sa création jusqu'à son actuel essoufflement, cause de tout. A l'origine réservé aux jeunes de seize ans à vingt et un ans il avait été étendu, le 27 juillet 1985, aux jeunes âgés de vingt et un ans à vingt-cinq ans. A une condition, toutefois : que ceux-ci soient chômeurs depuis au moins douze mois. Plus récemment, M. Séguin avait porté la durée maximale d'un stage TUC de un an à deux ans, sans effet réel sur les résultats. Dans sa *« simple note »*, le ministre, par ailleurs, souligne que *« la suppression de l'obligation d'une période chômage de douze mois pour les jeunes de plus de vingt et un ans permettra de faire bénéficier des stages TUC des jeunes qui en étaient jusqu'à présent écartés »*.

Cela peut aussi conduire à leur radiation plus rapide puisque le refus d'un seul TUC, et non de deux comme avec M. Delebarre, est maintenant considéré comme un abandon de la recherche d'emploi. Dans la circulaire du 3 novembre 1984 il était, en comparaison, question d'un *« examen approfondi »* des refus qui, s'ils *« se révélaient sans motif légitime »*, entraîneraient la perte d'indemnités et non la radiation.

A. Le.

EN BREF

● **Télémécanique : manifestations jeudi pour s'opposer à l'OPA.** – L'intersyndicale (Confédération autonome du travail, Force ouvrière et CGC) de Télémécanique appelle le personnel à manifester à Paris et en province, le jeudi 11 février, pour s'opposer à l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le groupe Schneider sur l'entreprise.

... Par ailleurs, l'association Fondact (type 1901) chargée de promouvoir l'épargne et la participation, a estimé, le mardi 9 février, que les pouvoirs publics *« doivent réagir devant les attaques injustifiées au plan économique et social dont la Télémécanique est aujourd'hui l'objet »*. L'association a écrit au ministre de l'économie, à celui des affaires sociales et au secrétaire d'Etat chargé de la consommation afin qu'ils réagissent *« devant une opération qui risque de détruire tout ce qu'ils ont dit et fait pour la participation dans nos entreprises depuis trois ans »*.

● **Dumez : mille quatre cents licenciements prévus selon la CGT.** – Près de mille quatre cents ouvriers (sur les mille neuf cents employés sur les trois chantiers parisiens) de la société Dumez, spécialisée dans les travaux publics et la construction, seront licenciés à l'issue des travaux confiés à l'entreprise, a annoncé la CGT, le 9 février. Au cours d'une conférence de presse sur le site parisien de Bercy, M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT, a indiqué que dans un premier temps sept cent cinquante salariés seront licenciés dès la fin du mois de mars sur les chantiers de Bercy, de Roissy-en-France et du Louvre.

● **L'association Le Point-Mulhouse menacée de dépôt de bilan.** – Le procureur de la République de Mulhouse a demandé au tribunal de grande instance d'étendre la procédure de redressement judiciaire de la compagnie Point-Air à sa maison mère, l'association de tourisme Le Point-Mulhouse. Point-Air, dont le passif est de 42 millions de francs, a été placée sous administration judiciaire, le 3 décembre 1987 et ne dispose que d'un actif de 20 millions de francs. Si le tribunal déclare Le Point-Mulhouse solidaire de sa filiale à 90 %, l'association pourrait déposer son bilan dans les prochains jours.

● **KWU (filiale de Siemens) fournira des équipements nucléaires à la Tchécoslovaquie.** – Kraftwerk Union (KWU), une division du géant allemand Siemens, vient de signer un contrat de fourniture en équipement nucléaire avec la firme tchèque Skoda, elle-même important fournisseur de l'industrie nucléaire soviétique. Cet accord fait suite à la récente visite effectuée par le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, à Prague.

● **La cour d'appel de Limoges ordonne la réintégration d'un militant CGT chez Renault-Véhicules industriels.** – La chambre sociale de la cour d'appel de Limoges a confirmé, le mardi 9 février, un jugement en référé du conseil des prud'hommes qui avait ordonné la réintégration sous astreinte de M. Yves Labrunie, qui avait été élu sur une liste CGT délégué du personnel à RVI-Limoges de 1976 à 1985, et qui faisait l'objet d'un licenciement collectif (*le Monde* daté 17-18 janvier). La direction de l'usine avait interjeté appel après ce jugement du conseil de prud'hommes, ce dernier ne préjugeant en rien de la décision sur le fond qui doit être rendue à une date indéterminée. Lors d'un nouveau recours en référé devant les prud'hommes, la CGT avait obtenu que l'astreinte journalière soit portée de 100 francs à 500 francs. La cour d'appel a fixé l'astreinte à 100 francs par jour de retard à l'exécution du jugement.

● **GRANDE-BRETAGNE : fin de la grève des marins à Harwich.** – Les quatre cents marins du port de Harwich (sud-est de l'Angleterre), qui assurent l'essentiel des liaisons par ferries entre l'Angleterre et les Pays-Bas, ont voté, le 9 février, la reprise du travail, a-t-on appris de source syndicale. Les services de ferries vers les Pays-Bas devaient être complètement rétablis, mercredi 10 février, si les conditions atmosphériques le permettaient, a indiqué un porte-parole de la compagnie Sealink. Cette dernière a décidé en conséquence d'abandonner sa demande de saisie des biens du Syndicat national des marins. – (*AFP*.)

ÉTRANGER

Un chantier nucléaire « français » en Chine méridionale

Daya Bay, la centrale des rizières

La Chine construit sa première centrale nucléaire, qui sera aussi une des plus grandes du monde. Maître d'œuvre avec le Japon et la Grande-Bretagne : la France.

DAYA BAY
(Chine méridionale)
de notre envoyé spécial

On voudrait pouvoir, d'ici quelques années, prendre cette photo : en premier plan, l'archétype multimillénaire du paysan chinois, les jambes dans la boue de la rizière, guidant la charrue tirée par les bœufs, et, au loin, émergeant du sol, les fourneaux de la première grande centrale nucléaire construite en Chine. Peut-être cette vision ne sera-t-elle jamais une réalité. Autour de la centrale de Daya Bay, il est à prévoir que les images d'Epinal de la Chine séculaire s'évanouiront au fur et à mesure que le chantier progressera. Mais, aujourd'hui, l'étrange contraste de cet énorme chantier moderne et de son environnement subsiste pour quelque temps encore.

Ce sera bientôt un des plus grands chantiers français hors de l'Hexagone. C'est, aussi, un des plus grands ensembles nucléaires actuellement en construction dans le monde : deux fois 900 mégawatts. Objectif : chargement de la première tranche en mars 1991.

Des années et des années de négociations – à une époque, Daya Bay faisait figure de serpent de mer dans les relations franco-chinoises – pour jeter les bases de cette centrale, dans un site superbe, en bord de mer, à moins de 100 kilomètres de Hongkong sur la côte de Chine méridionale. D'ici quelques années, environ 1 500 expatriés français – familles comprises – se trouveront sur les lieux du chantier.

L'impression de bon ordre et d'efficacité que donne le chantier, tranche sur le capharnaüm qui règne en général sur un site de construction en Chine. Tout le monde porte son casque, ouvriers chinois comme étrangers. Chacun a l'air de savoir où il va, ce qu'il fait. A présent que les deux semelles des réacteurs commencent à prendre forme, on croit déceler une coordination complète entre les quelque quatre-vingt experts français sur le terrain et les mille deux cents ouvriers chinois au travail.

Cette impression est quelque peu trompeuse. Des ingénieurs français le reconnaissent : *« Construire une centrale nucléaire en Chine n'est pas une mince affaire. C'est un problème de cohabitation au carré. La supériorité de notre technologie dans ce domaine a été mal admise dans un premier temps. »* Même si le salaire des ouvriers est environ trois fois supérieur à celui de leurs homologues dans l'industrie chinoise.

Des problèmes d'encadrement

« Nous avons eu d'énormes problèmes de communication avec les Chinois, reconnaît l'un d'entre eux, *il a fallu remodeler la structure de la société mixte – la Guangdong Nuclear Power Joint Venture Corporation (GNPJVC), qui sert de cadre juridique à l'entreprise – pour pallier la propension naturelle des contremaîtres chinois, à croire qu'ils possédaient le savoir-faire requis »*, ajoute-t-il.

Car les problèmes viennent avant tout de l'encadrement. Les Chinois, par contrat, doivent fournir des ouvriers qualifiés auxquels la GNPJVC donne une formation supplémentaire de cent trente heures de cours de technologie nucléaire, plus trente heures de cours sur les problèmes de sécurité. *« Mais nous n'avons pas encore la certitude d'avoir suffisamment d'ouvriers de bon niveau, pour atteindre ces quotas »*, reconnaissait un des responsables lorsque nous avons visité le site, en même temps que le ministre de l'équipement M. Pierre Méhaignerie, fin janvier. *« Il nous faut encore trois mois pour démarrer à plein régime »*.

Et puis, il y a les problèmes spécifiques à l'entreprise multinationale (outre les Japonais, les Britanniques du General Electric se joindront aux travaux). Cinq langues de travail (chinois mandarin, cantonais, français, anglais, japonais). Trois cuisines à la cantine. Des habitudes différentes... et enfin, le site même : la centrale doit pouvoir résister à un seisme de cinq degrés sur l'échelle de Richter, et le chantier aux typhons fréquents de la baie de Hongkong.

Les incidents n'ont pas manqué dans les premiers mois. Les uns causés par les employés chinois – ils viennent, pour la plupart, de la région de Nankin, – comme celui qui s'empara un jour d'un bull-dozer sans savoir le conduire, et le précipita du haut de la falaise surplombant la mer, ou ceux qui firent s'effondrer une grue, causant plusieurs morts et blessés, pour avoir voulu s'en servir comme d'un gigantesque pied-de-biche... Un autre incident, de la faute des Français, a fait plus de bruit à Hongkong : il s'agissait de l'armature en acier d'une des semelles de réacteur, mystérieusement allégée d'une quantité importante de ses barres coulées dans le béton à la suite d'un oubli. La direction d'EDF assure que les corrections apportées sur l'ensemble des structures après la découverte de l'oubli rendent l'ensemble encore plus solide que la formule initiale.

Il n'y a pas qu'à Hongkong que le sentiment antinucléaire fait son apparition en même temps que la première grande centrale en terre chinoise. On reconnaît, du côté français, qu'il y a eu une certaine inquiétude chez les habitants de la région, proche de la « zone économique spéciale » de Shenzhen, au point que les autorités chinoises ont dû organiser, à Canton, divers séminaires pour cadres du régime, afin de leur expliquer les tenants, aboutissants, avantages et perspectives du nucléaire civil en Chine.

Superstitions campagnardes

Précaution d'autant plus utile que les superstitions campagnardes sont encore bien vivaces dans cette région. C'est ici la terre du « Feng-shui », la géomancie chinoise si puissante qu'on peut ordonner la fermeture de telle ou telle porte d'un gratte-ciel d'affaires à Hongkong parce qu'elle risquerait de gêner la circulation des esprits et souffles mystiques qui animent la terre. En outre, le site, au fond d'une crique, servait de cimetière, avec quantité de tombes, sagement adossées aux hauteurs, qu'il a fallu déménager à la grande inquiétude des populations locales.

Les superstitions sont donc condamnées à faire bon ménage avec l'industrie nucléaire et la planification socialiste aux voies mystérieuses. Les Chinois ne se sont jamais expliqués, par exemple, sur les raisons de l'implantation du site, hormis pour souligner ses avantages économiques dans la perspective de la fourniture à Hongkong de 25 % de la production d'électricité de la future centrale. Avec l'espoir pour les pêcheurs du coin que le réchauffement modéré des eaux rejetées par l'engin de science-fiction, comme on l'a entendu dire, permettra à la faune marine alentour de grossir plus vite.

Les anecdotes de ces balbutiements en Chine du nucléaire le plus moderne (Daya Bay est construite sur le modèle de Graveline) fourmillent, échos parfois des pratiques bureaucratiques de ce pays. Ainsi, cette exigence, formulée par les Chinois, que les expatriés français soient accompagnés, pour toute famille, d'un enfant au maximum... Les autorités ont finalement renoncé à cette transposition un tantinet absurde, sur un chantier qui doit durer six ans, de la politique sévère de contrôle des naissances imposée à la population chinoise.

Maîtriser la technologie

Aujourd'hui, les enfants français, qui viennent tout juste de s'installer dans les murs neufs de l'école sur le site, contemplent avec curiosité cette Chine immense autour d'eux, les barques de pêcheurs croisant dans la baie superbe. On songe au club de voile qui sera installé face aux îles de Hongkong, à la navette maritime qui, si les Chinois sont d'accord, permettra de gagner directement le centre de la consommation asiatique, aux façades de rêve, depuis ce « trou » perdu dans l'univers rural chinois.

Pourquoi un tel chantier, alors que Hongkong n'a pas besoin, à l'heure actuelle, de l'électricité que la centrale produira et que l'investissement énorme – 3,5 milliards de dollars – est, au mieux, un pari risqué sur l'industrialisation de la Chine du Sud et la prospérité continue de la colonie britannique ? Pour maîtriser le nucléaire, répondent les Chinois. Une autre centrale, de 300 mégawatts, construite sur le modèle de Three Mile Island, est en cours de réalisation près de Shanghai, à Jinshan. Mais, même si les responsables d'EDF reconnaissent que les ingénieurs chinois y font un travail *« impressionnant »*, la Chine a besoin, pour son propre développement ultérieur, de dominer cette technologie qu'elle ingore encore. *« Ils apprennent volontiers, même si c'est parfois douloureux »*, ajoute un des artisans du projet Daya Bay, dans lequel la France a déjà vendu pour 8 milliards de francs de contrats.

Les Chinois ne s'en cachent pas, il ne s'agit pas de parsemer le territoire national de centrales étrangères. Il s'agit d'acquérir une nouvelle technologie. Et les responsables chinois ont clairement indiqué, ces derniers temps, que les futurs projets d'équipement nucléaires en Chine se feront sans doute sans apport massif de l'étranger. Il reste à l'industrie française à espérer qu'après avoir imposé dans une large mesure ses propres critères industriels, en particulier en matière de sécurité nucléaire, le processus sera suffisamment engagé pour que la suite du programme nucléaire chinois dépose quelques commandes dans son escarcelle.

FRANCIS DERON.

Marchés financiers

Elf et Total obtiennent des participations dans les champs gaziers norvégiens de Troll et Sleipner

Les filiales norvégiennes d'Elf-Aquitaine et de Total ont signé, le mardi 9 février, un accord avec la compagnie d'Oslo Statoil pour acquérir des participations dans le gisement off-shore géant de Troll et dans celui de Sleipner, en mer du Nord.

Elf-Norge a ainsi obtenu de Statoil une participation de 2 % dans le champ gazier de Troll, de 9 % sur le gisement de Sleipner et de 2 % sur le stockage de gaz d'Etzel, en RFA. En contrepartie, Elf a cédé à la firme norvégienne 0,5 % sur le gisement d'Ekofisk, 1 % dans les terminaux d'Ekofisk et 20 % sur le gazoduc norvégien de Frigg, vers l'Ecosse. Elf paiera, en outre, une compensation financière, dont le montant reste à calculer, assise sur sa part de la production future. Ces prises de participation devraient assurer à la société française des réserves de 45 milliards de mètres cubes, dont 15 milliards seront développés dans les prochaines années.

De son côté, Total, qui s'était vu attribuer en mai 1987 un permis pétrolier en mer du Nord, conforte sa position dans les hydrocarbures de la zone en prenant 1 % dans Troll et 1 % dans Sleipner. Il cédera en retour à Statoil 0,5 % sur le champ d'Ekofisk, 1 % sur les terminaux d'Ekofisk et 4 % du gazoduc norvégien de Frigg ainsi, enfin, que la partie norvégienne du terminal de Saint-Fergus, en Ecosse.

Commentant l'accord obtenu par son groupe, le PDG d'Elf-Aquitaine, M. Pecqueur, a précisé qu'il entendait poursuivre sa politique de renforcement de ses réserves en mer du Nord, soit par l'acquisition de sociétés, soit par l'achat d'actifs pétroliers, soit encore par de nouveaux permis.

M. Pecqueur a ajouté que, sur ce dernier aspect, Elf avait *« toujours été traité convenablement »* par la Norvège et qu'il ne voyait pas *« pourquoi cela ne continuerait pas »*. En septembre 1986, la vente du gaz de Troll à un consortium européen de six compagnies distributrices avait failli achopper, la France estimant que ce contrat déséquilibrait lourdement ses relations commerciales avec la Norvège. Pour lever les résistances françaises, Oslo adressa cependant à Paris une lettre confidentielle précisant que ce contrat *« devait être l'occasion de donner une nouvelle impulsion à la coopération entre la Norvège et la France »*. Les nouveaux accords en sont une illustration.

Les résultats de General Motors sont en hausse

General Motors Corp., le premier constructeur automobile mondial, a annoncé, mardi 9 février, des résultats financiers en hausse de 24 % en 1987 malgré une légère baisse de son chiffre d'affaires. Au dernier trimestre, la firme américaine a plus que doublé son bénéfice net, qui a atteint 836 millions de dollars, contre 382,3 millions au quatrième trimestre 1986. Cette progression de 118 % a permis au constructeur d'annoncer un bénéfice net de 3,6 milliards de dollars en 1987, contre 2,9 milliards en 1986.

Son chiffre d'affaires trimestriel a progressé de 3,3 % pour atteindre 26,4 milliards, contre 25,5 milliards. Mais, pour l'année, il s'est contracté de 1 % pour revenir à 101,8 milliards, contre 102,8 milliards de dollars en 1986.

La hausse du bénéfice net a été attribuée par General Motors à un changement de méthodes comptables des amortissements, changement qui a augmenté de 800 millions de dollars le bénéfice. De plus, un crédit d'impôt de 298 millions de dollars pour les années antérieures a été inscrit sur les résultats de 1987.

NEW-YORK, 9 fév. ↑

Timide raffermissement

La tendance s'est un peu raffermie, mardi, à Wall Street. Mais le phénomène ne s'est produit qu'à l'approche de la clôture, le marché ayant, durant la majeure partie de la séance, manifesté une certaine lassitude. Finalement, sur des achats de dernière minute, l'indice des industrielles s'est établi à 1 914,45, soit à 18,73 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été comparable à ce résultat. Sur 1 976 valeurs traitées, 969 ont monté, 528 ont baissé et 479 n'ont pas varié.

Mais même si un certain optimisme semblait être revenu autour du Big Board, en liaison avec l'espoir d'une réduction du déficit commercial pour décembre et de l'amélioration des dernières données économiques, la hausse s'est faite un peu dans le vide. L'activité s'est encore ralentie, et seulement 162,35 millions de titres ont changé de mains, contre 168,9 millions la veille. Ajoutons que le redressement du marché obligataire et la fermeté du dollar ont fait bonne impression sur les opérateurs.

VALEURS	Cours du 8 fév.	Cours du 9 févr.
Alcoa	40	40 1/4
Allegis (ex-UAL)	71 1/8	71 3/8
A.T.T.	28 1/2	29 3/8
Boeing	44 3/4	45 7/8
Chase Manhattan Bank	22 1/2	22 1/2
Du Pont de Nemours	79 3/8	79 5/8
Eastman Kodak	40 3/4	41 1/8
Exxon	40	40 7/8
Ford	40 3/8	41 3/8
General Electric	42 1/4	42 1/2
General Motors	61 1/8	62 3/4
Goodyear	56	54 1/8
I.B.M.	107 5/8	108 3/4
I.T.T.	46 1/4	45 3/4
Mobil Oil	42 1/8	42 3/4
Pfizer	51 1/2	52 1/2
Schlumberger	31 1/4	32 3/4
Texaco	37 3/8	37
Union Carbide	21 5/8	21 3/8
U.S.X.	30 1/2	30 1/4
Westinghouse	48 5/8	48 7/8
Xerox Corp.	53 3/4	53 3/4

PARIS, 9 février ↓

Le soufflé retombe

Comme beaucoup le craignaient, le soufflé, monté très vite, trop vite, la semaine écoulée, a commencé à retomber mardi. Toutes les valeurs dites « opéables », qui étaient montées sur le podium, ont pris le chemin de la sortie, Midi en tête. Elles étaient toutes là : Facom, DMC, Schneider, Crouzet, Club Méditerranée, Leroy-Somer, Signaux et les autres. Plus ennuyeux : les vedettes, les vraies, ont, elles aussi, tourné casaque, comme CSF, Michelin, Peugeot, Paribas, Lafarge.

Sans la remontée en flèche de Raffinage-Distribution (+ 34 %), objet d'une OPA de sa maison mère à 90 F, dont la cotation reprenait ce jour, et qui a amorti le choc, la chute aurait été plus brutale encore. A la fin de la matinée, l'indice accusait une baisse de 1,02 %. Après avoir dépassé 1,5 % durant la séance principale, la baisse se limitait, en clôture, à 1 %.

« Inévitable », disaient les professionnels en chœur. 10 % de hausse d'une traite en cinq séances : c'en était trop pour une Bourse encore sous le choc du grand krach. Le mouvement avait été trop spéculatif aussi. Un gérant de portefeuilles se disait persuadé que les plus bas niveaux allaient être enfoncés et qu'*« une cimentation pourrait se faire à la cote 230 de l'indice CAC »*. Si tel était le cas, un mouvement semblable supposerait 16 % de baisse. Est-ce possible ? *« C'est un marché typique de crise, avec ses rebonds et ses rechutes »*, disait un ancien, qui avait connu 1929.

Indifférents à ce remue-ménage, le marché obligataire et le MATIF avaient encore bonne mine. Mais les initiatives diminuent dans l'attente, le 12 février, des résultats du commerce extérieur américain. La fourchette du déficit va de 11,5 à 14 milliards de dollars pour les uns ; pour les autres, de 13 milliards à 15 milliards.

LONDRES, 9 février ↑

Prudence

Après une chute la veille, la Bourse de Londres est restée prudente le mardi 9, malgré l'apaisement des craintes d'une hausse des taux de base bancaires britanniques. Il est vrai que le mouvement de grève qui paralyse actuellement la production dans vingt-deux usines du constructeur automobile Ford de Grande-Bretagne tempère les ardeurs boursières. Ainsi, l'indice Financial Times des valeurs industrielles a clôturé en hausse de 6,9 points, à 1 355,9, et l'indice Footsie des cent valeurs a terminé en croissance de 12,7 points, à 1 707,2. Le volume des transactions a diminué à 22 634, contre 27 892 lundi.

Les secteurs les mieux orientés ont été en premier lieu les internationales, soutenues par un dollar plus ferme et déconnectées de la conjoncture nationale. Glaxo s'est adjugé 9 pence, à 984, et BAT 6 pence, à 423. L'acquisition de 2 % du capital de Scottish and Newcastle par la brasserie australienne Elders IXL a provoqué une remontée des cours de la société britannique de 18 pence, à 241. Les industrielles arrivent secondes au classement des bonnes progressions. Rank Organisation a progressé de 10 pence, Lonrho de 8, BOC de 8. Les pétrolières ont également effectué une reprise grâce à la hausse des cours du brut. Le deuxième jour du terme boursier permet donc de garder un brin d'optimisme.

TOKYO, 10 février ↑

Redressement

Après deux jours de repli, la Bourse tokyote s'est redressée mercredi. Le mouvement s'est accéléré. A la fin de la demi-séance du matin, l'indice Nikkeï avait progressé de 88,21 points. A la clôture de la journée, sa hausse atteignait 109,61 points, et il s'établissait à 23 771,88.

La meilleure tenue de Wall Street a, semble-t-il, encouragé les investisseurs japonais, qui, d'autre part, paraissent croire en l'amélioration des dernières données économiques américaines publiables jeudi 11 février.

L'activité s'est assez sensiblement accrue, dépassant 600 millions de titres échangés, contre 419 millions la veille.

L'intérêt s'est concentré sur la construction automobile, l'électronique, la sidérurgie et les chantiers navals. La construction, les maisons de titres et le secteur de l'énergie se sont plutôt alourdis.

VALEURS	Cours du 9 févr.	Cours du 10 fév.
Akai	524	515
Bridgestone	1 280	1 270
Canon	991	1 010
Fuji Bank	3 290	3 330
Honda Motors	1 370	1 390
Matsushita Electric	2 210	2 230
Mitsubishi Heavy	565	574
Sony Corp.	4 640	4 800
Toyota Motors	1 840	1 870

FAITS ET RÉSULTATS

● **Schlumberger : le pétrolier sort du rouge.** – Le groupe international de services pétroliers Schlumberger Ltd. est sorti, en 1987, du rouge après avoir accusé une importante perte en 1986, en raison de provisions exceptionnelles constituées pour s'adapter à l'effondrement des cours internationaux du pétrole. La firme annonce, en effet, un bénéfice net de 353 millions de dollars en 1987. En 1986, Schlumberger avait inscrit une provision exceptionnelle de 1,74 milliard de dollars, conduisant à une perte nette de 2,02 milliards pour l'année. Le dernier trimestre 1986 tenait compte également d'une perte de 312 millions de la filiale de semi-conducteurs Fairchild, cédée depuis au groupe américain National Semi-Conductor.

M. Euan Baird, PDG de Schlumberger, a attribué l'amélioration des résultats aux mesures de restructuration de l'activité pétrolière prises par sa firme, aux perspectives de raffermissement des cours du pétrole, qui a permis une augmentation du nombre de tours de forage en activité et à la reprise, encore partielle, des prix des services pétroliers.

● **Arjomari : léger tassement du bénéfice net en 1987.** – Le groupe papetier Arjomari prévoit un léger tassement de son bénéfice net au cours de l'exercice 1987, qui ne représentera plus que 5,5 % de son chiffre d'affaires consolidé au lieu de 6 % en 1986. Le chiffre d'affaires 1987 du groupe ressortira à environ 6 milliards de francs, contre 5,2 milliards en 1986. Le résultat net devrait donc s'établir aux environs de 330 millions de francs, après une forte augmentation des amortissements de la société (contre 335 millions l'an dernier). Le chiffre d'affaires de la société mère a été supérieur de 7,7 % à celui de 1986, à 3,76 milliards de francs. La situation de la société Arjomari devrait lui permettre de proposer au conseil d'administration et à l'assemblée générale une augmentation de dividende.

● **American Standard rejette l'OPA de Black and Decker.** – American Standard rejette l'OPA lancée, le mois dernier, par la firme américaine Black and Decker (*le Monde* du 30 janvier) et que cette dernière vient d'améliorer en la portant de 1,8 milliard à 2,1 milliards de dollars, soit de 56 dollars l'action à 65 dollars. Dans une lettre adressée aux actionnaires du groupe American Standard, le président William Boyd a demandé de ne pas répondre à cette proposition. M. Boyd a, d'autre part, précisé que American Standard *« explorait toutes les alternatives financières raisonnables à l'offre de B & D pour accroître la valeur des actions du groupe »*. Il a, enfin, révélé que des mesures anti-OPA avaient été adoptées par le conseil d'administration.

Interrogé, le porte-parole de Black and Decker s'est refusé à tout commentaire. L'opération projetée par le numéro un mondial des matériels électriques pour le bricolage est valable jusqu'au 17 février.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	160	173	Locamic	145 80	147
Asssist & Associés	380	380	Manutan	245	242 80 d
Asystel	298	300	Marin Immobilier	274 50	....
B.A.C.	415	415	Metallurg. Minière	90	92
B. Demachy & Assoc.	345	350	Métrologie Internat.	287	287
B.I.C.M.	630	630	Métroservice	116	116
B.I.P.	416	412	M.M.B.M.	450	460
Bolloré Technologies	725	700	Molex	220	222
Buitoni	641	641	Navale-Delmas	446	451
Câbles de Lyon	840	838	Olivetti-Logabax	153	159 20 d
Calberson	580	585	Om. Gest.Fin.	287	280
Canal Plus	428	420	Presbourg (C. In. & Fin.)	100 70	100
Cardif	1050	1010	Rezel	595	595
C.A.T.C.	120	120	St-Gobain Emballage	1050	1005
C.D.M.E.	890	880	St-Honoré Matignon	128	126
C. Equip. Elect.	304	303	S.C.G.P.M.	99	....
C.E.G.I.D.	516	537	Segin	222	215
C.E.G.E.P.	134 10	139 50	Serno-Maëco	430	425
C.E.P.-Communication	1012	1053	S.E.P.	850	884
C.G.I. Informatique	547	555	S.E.P.R.	975	1000
Ciments d'Origny	414	400	Sligos	831	805
C.N.I.M.	233 50	255 d	S.M.T.Goupil	173 30	175
Concept	216	219	Sodinforg	545	550
Conforama	432 60	428	Supra	241 20	250 80
Dalan	136	140	TF 1	189 80	185
Dauphin	1140	1125	Unilog	109 50	108 50
Deville	705	690	Union Financ. de Fr.	473 70	454 70
Drouot-Ob. convert.	....	....	Valeurs de France	303	303 50
Editions Belfond	97 35	101 30			
Elect. S. Dassault	374 40	389			
Elysées Investiss.	19	19 45			
Finacor	442	424 30			
Gaitoli	610	600			
Guy Degrenne	540	540			
I.C.C.	220	221			
IDIA	151	152			
I.G.F.	93 60	91			
IM2	86 10	94 20 d			
Int. Metal Service	182	182			
La Commande Electro.	228	219			
Le gd livre du mois	186	184 80			
Loca Investissement	245	242			

Marché des options négociables le 9 février 1988

Nombre de contrats : 5 152

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	24	32,50	7	16
Lafarge-Coppée	1 000	100	143	43	73
Michelin	160	5,50	13	16	24,50
Midi	1 100	300	380	26	90
Paribas	280	8,50	15,50	24	–
Peugeot	1 000	21	55	120	–
Saint-Gobain	440	4,60	21	–	53
Thomson-CSF	120	17	22	3,20	6,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 février 1988
Nombre de contrats : 29 154

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	103,05	102,05	101,65
Précédent	102,80	101,90	101,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 88	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS DE VENTE Mars 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88
100	3,09	3,30	0,88	1,31

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,72 F ↓

Les affaires ont été généralement peu actives sur les places financières internationales. Le dollar a fléchi, pour coter, notamment, 5,72 F (contre 5,7480 F). Les opérateurs attendent toujours le résultat du commerce extérieur américain pour décembre. La fourchette des prévisions du déficit s'est élargie (de 10 à 15 milliards de dollars).

FRANCFORT	9 fév.	10 fév.
Dollar (en DM)	1,7029	1,6940

TOKYO	9 fév.	10 fév.
Dollar (en yens)	129,87	129,83

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 fév.) .... 7 1/8-7 1/4 %
New-York (9 fév.) .... 5 5/8-7 1/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	8 fév.	9 fév.
Valeurs françaises	95,6	95,3
Valeurs étrangères	100,4	99,9

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	276,4	271,2

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	8 fév.	9 fév.
Industrielles	1 895,72	1 914,45

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	8 fév.	9 fév.
Industrielles	1 349	1 355,9
Mines d'or	249	254,5
Fonds d'Etat	88,17	88,43

TOKYO

	9 fév.	10 fév.
Nikkeï Dow Jones	23 662,27	23 771,88
Indice général	1 924,87	1 933,88

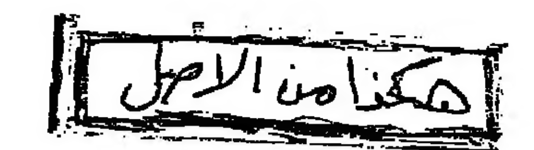
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,7215	5,7235	+ 25	+ 40	+ 50	+ 75	+ 280	+ 360
$ can.	4,5069	4,5120	– 62	– 25	– 109	– 58	– 168	– 64
Yen (100)	4,4300	4,4325	+ 107	+ 137	+ 215	+ 255	+ 775	+ 882
DM	3,3711	3,3737	+ 104	+ 121	+ 207	+ 234	+ 713	+ 784
Florin	3,0012	3,0034	+ 79	+ 94	+ 154	+ 177	+ 531	+ 594
FB (100)	16,1033	16,1316	+ 128	+ 204	+ 266	+ 412	+1 176	+1 635
FS	4,1236	4,1280	+ 200	+ 229	+ 396	+ 436	+1 155	+1 263
L (1 000)	4,5809	4,5861	– 130	– 93	– 261	– 205	– 654	– 547
£	10,0040	10,0133	– 151	– 102	– 325	– 253	– 798	– 608

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/8	6 5/8	6 9/16	6 11/16	6 5/8	6 3/4	6 11/16	6 13/16
DM	3 1/4	3 1/2	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2
Florin	3 1/4	3 1/2	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6	6 3/8	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2
F.S.	0 5/8	1 1/8	1	1 1/8	1 1/4	1 3/8	2	2 1/8
L (1 000)	9 3/4	10 1/2	10	10 3/8	10 1/4	10 5/8	10 5/8	10 7/8
£	7 3/4	8	8 7/8	9	9 1/8	9 1/4	9 7/16	9 9/16
F. franç.	7	7 1/2	7 5/16	7 7/16	7 1/8	7 5/8	8 3/16	8 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 9 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1590	1650	1610	+ 1 26
4000	C.N.E. 3%	3990	3975	3976	– 0 38
1023	B.N.P. T.P.	1032	1040	1040	+ 0 78
984	C.C.F. T.P.	984	982	982	– 0 19
1030	Créd. Lyon. T.P.	1051	1051	1051	....
1240	Renault T.P.	1230	1230	1231	+ 0 08
1543	Rhone-Poul. T.P.	1375	1372	1371	– 0 28
1250	St-Gobain T.P.	1242	1242	1242	....
1112	Thomson T.P.	1137	1140	1140	+ 0 26
280	Accor	335 50	332 90	335 60	....
380	Agence Havas	472	459	465	– 1 48
425	Air Liquide	455	454	454	– 0 22
1800	Alcatel	1870	1830	1830	– 2 14
1020	Als. Superm.	1165	1145	1145	– 1 72
179	A.L.S.P.I.	162	162	165	+ 1 85
180	Alsthom ★	222	227	226	+ 1 80
1550	Arjom. Prioux	1890	1808	1820	– 3 70
245	Amrep-Rey	362	343	346	– 4 42
670	Aux. Entrepr. ★	780	804	804	+ 3 08
620	Av. Dassault ★	675	670	694	+ 2 81
250	BAFIP	323	310	307	– 4 95
280	Bail-Equipem. ★	277	278	278	+ 0 36
930	Bail Investiss.	910	881	910	....
200	B.N.P. C.I.	212	210	210	– 0 94

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours
600	Crédit Nat. ★	674	675
118	Crouzet ★	194	189 50
1520	Dumez S.A.	1436	1445
270	Darty ★	298	298
230	Darty (DP)	237	235
1040	De Dietrich	1375	1340
171	Dév. P.d.C. (Li)	180	180
390	D.M.C.	481	487
230	Drouot Assur.	248 50	245
1180	Docks France ★	1720	1690
430	Dumez ★	459	456
955	Eaux (Gén.)	980	970
945	Ecco ★	921	926
580	Electrofinancière	540	542
230	Elf-Aquitaine	258	255
205	– (certific.)	225 90	225
400	Epeda-B-Faure	480	480
1950	Essilor	2200	2200
1280	Essilor Int. (DP)	1440	1439
235	Esso S.A.F. ★	294	298 90

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 9/2

Cote des changes

Marché libre de l'or

Second marché

Marché des options négociables le 9 février

MATIF

INDICES

CHANGES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde



Lors de ses déplacements en province

Les membres du gouvernement n'accompagneront plus le chef de l'Etat

M. Alain Juppé, rendant compte du conseil des ministres a déclaré, le mercredi 10 février, qu'il *« ne restait aucune trace de ces perturbations atmosphériques »* au cours du conseil en faisant allusion aux vifs propos tenus la veille par M. Mitterrand et par M. Chirac. Le premier ministre avait, au cours d'un meeting, à Paris, vivement dénoncé l'attitude de M. Mitterrand.

Au sujet du voyage du président de la République à la Réunion et du refus de M. Bernard Pons de l'y accompagner, M. Juppé a déclaré : *« La façon dont s'est terminé ce voyage illustre que M. Bernard Pons avait raison : c'était un voyage à caractère électoral. » « Pour les tournées électorales à travers le territoire, la jurisprudence de la Réunion sera maintenue »*, a-t-il ajouté, pour signifier que les ministres n'accompagneront pas le président de la République au cours de tels déplacements.

Au conseil des ministres

Un bilan de l'action en faveur des collectivités locales

M. Yves Galland, ministre délégué auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales, devait présenter au conseil des ministres, le 10 février, une communication faisant le bilan des actions du gouvernement depuis un an et demi en faveur des collectivités locales pour réussir la décentralisation.

Le ministre, adjoint au maire de Paris, devait indiquer que 10 milliards de francs supplémentaires ont été apportés par l'Etat aux collectivités par le biais des dotations et subventions diverses. L'ensemble de ces concours atteint, dans le budget 1988, 181 milliards de francs. Un effort de solidarité a été engagé en faveur des petites communes rurales et des départements les plus défavorisés.

Le gouvernement a tenté aussi de relancer la coopération intercommunale. Avec trente-six mille quatre cents maires, la France compte plus de communes que les onze autres Etats de la CEE réunis.

Enfin, M. Galland a fait voter une loi (publiée au *Journal officiel* du 13 juillet 1987) sur la fonction publique territoriale, qui intéresse un million cent mille agents. Des « passerelles » sont prévues entre la fonction publique d'Etat et la fonction publique locale. La question de la réforme, en profondeur, de la fiscalité locale reste, en revanche, entière.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 février

Reprise

Divine surprise. La Bourse de Paris, que l'on croyait prête à verser dans la déprime, s'est redressée mercredi matin. Le mouvement est allé en s'accélérant et, à la clôture de la session matinale, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,29 %.

Les valeurs « opéables » ont repris du service, comme Accor, Navigation mixte, Via Banque, Signaux, Club Méditerranée.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	335 80	343	358
Agence Havas	465	469	471
Air Liquide (L')	464	480	481
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	1921	1980	1990
Carrefour	....	....	....
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1085	1111	1101
Midi (Cie)	....	....	....
Navig. Mixtes	771	799	815
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	....	....	....
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	565	572	580
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	361	370	370

AFRIQUE DU SUD

Coup de force militaire au Bophuthatswana

Le « gouvernement » du bantoustan sud-africain du Bophuthatswana a été renversé par les forces armées locales dans la nuit de mardi à mercredi 10 février. Le « président » Lucas Mangope, considéré comme le plus « présentable » des chefs de bandoustans auxquels Pretoria a accordé ces dernières années une « indépendance » reconnue par l'Afrique du Sud seule, a été arrêté en compagnie de la plupart des membres de son « gouvernement ».

Selon les premières informations recueillies à Johannesburg, le « coup » n'a pas fait de victimes. Des habitants de la capitale, Mmabatho, située à 200 kilomètres à l'ouest de Pretoria, n'ont noté aucune agitation particulière, excepté des patrouilles militaires dans les rues. Dans un communiqué lu à la radio locale par un journaliste, les forces armées (quelques centaines d'hommes) ont fait savoir que *« des circonstances imprévues »* les avaient *« forcées à mettre fin aux fonctions du président Mangope »*.

Après avoir invité les populations à ne pas se rendre à leur travail mercredi, l'armée aurait indiqué qu'elle avait remis le « pouvoir » au Parti progressiste du peuple (PPP), la principale formation d'opposition tswana, qui avait fait son entrée dans l'Assemblée du bantoustan lors des élections du 27 octobre dernier. Des allégations de manipulations des urnes avaient alors été portées contre les dirigeants de la majorité.

Selon le quotidien sud-africain *The Star*, un étudiant de l'université de Mmabatho a déclaré que la nouvelle du « coup » aurait provoqué BI « jubilation » sur le campus.

Au pouvoir depuis 1977 – date de l'« indépendance » – le président Lucas Mangope est un partisan acharné de la *« libre entreprise »* et il était parvenu à attirer dans sa région un grand nombre de sociétés internationales, y compris Novotel et Thomson CSF. Considéré à juste titre comme la « vitrine » la plus présentable de la politique sud-africaine des bantoustans, le Bophuthatswana, qui compte trois millions d'habitants, était parvenu, grâce notamment à certaines richesses naturelles (deuxième producteur mondial de platine) à réduire notablement sa dépendance économique à l'égard de l'Afrique du Sud.

Sur le plan politique en revanche, malgré le soutien sans failles de personnalités étrangères (M. Strauss en RFA, MM. Bettencourt et Soustelle en France), l'image de marque du foyer tribal restait Sun City, un immense complexe d'hôtels, de machines à sous et de casinos essentiellement fréquenté et possédé par des Blancs sud-africains. M. Lucas Mangope n'est jamais parvenu à faire reconnaître et accepter l'indépendance d'un pays par ailleurs morcelé en sept « confettis territoriaux » répartis au nord et à l'ouest de Johannesbourg.

Du Cap, où se tient la session parlementaire, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha a exprimé sa *« grande inquiétude »*. Il est vrai qu'il s'agit du second coup de force armé en deux mois dans un bantoustan « indépendant » (le précédent avait eu lieu au Transkei le 30 décembre 1987) et qu'il n'est pas exclu que l'armée de Pretoria ait un jour à intervenir directement et au grand jour dans les affaires de ces territoires. C'en serait évidemment fini de la fiction des « homelands indépendants »...

P. C.

Les zones en noire sur la carte constituent le Bophuthatswana

Sur le vif

Les mégalos du cumulus

J'en ai marre, pas vous ? Marre de ce temps pourri. Marre aussi de ces messieurs Météo qui se prennent pour Jerry Lewis. A la radio, j'ai renoncé. Aucune information sérieuse avant 6 h 28 sur Europe 1. Ailleurs, rien. On nous laisse totalement dans le noir, nous les lève-tôt. Bon, tant pis, je me suis résignée, j'emporte ma maison sur mon dos. Je bourre mon sac de gym de foulards, de passe-montagnes, de K-way, et j'y accroche mon parapluie, prête à affronter les intempéries.

Et puis, arrivée au journal, sans vouloir fourrer mon nez dans ce qui ne me regarde pas, la petite curieuse que je suis se jette sur la télé dans l'espoir de soulever un coin de nuage pour avoir une vague idée du temps qu'il fera dans la journée. Jusqu'ici, pas de problème. C'est pas un cachottier, le père Cardoze. Il était là, planté devant sa carte comme devant son établie, il humait le ciel et il nous disait, en toute simplicité rustique, que le vent allait se lever ou qu'il y avait de la grêle dans l'air.

Ça, terminé ! Il a été victime du principe de Peter. Le voilà bombardé présentateur de « Bonjour la France », sur TF 1, et remplacé à la météo par un plaisantin grotesque, recoleur, cabotin, qui, pas plus tard que ce matin, nous a débité le bulletin en se servant uniquement de titres de films. Comment ? Je me le demande encore. On n'y entendait goutte.

Gillot-Petré, c'est pareil. Il a dû se mettre en tête de battre le record de l'homme qui parle le plus vite du monde. Il nous assène ses prévisions au rythme de quarante-six mots-seconde, avec une telle précipitation qu'on s'éloigne instinctivement de la vitre de l'écran pour pas être pris sous l'averse.

Alors un conseil, les mecs, relisez La Fontaine. La grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf. A force d'avoir le cumulus enflé, vous allez finir par en crever. Et c'est pas nous qui seront douchés.

CLAUDE SARRAUTE.

La réunion du comité central du PCF

Les dirigeants communistes s'inquiètent d'une campagne difficile à organiser

« Ou bien nous mettons en œuvre cette façon d'agir et nous pouvons alors lucidement espérer rassembler des millions et des millions d'électeurs. Ou bien nous le faisons pas et nous aurons des déboires. » M. Georges Marchais a porté ce jugement sur la mise en œuvre du *« style entièrement nouveau »* de la campagne présidentielle du PCF – l'engagement du parti tout entier, – lors de la réunion, à huis clos, le mardi 9 février, du comité central du PCF. Il résume l'inquiétude perceptible dans les propos du secrétaire général et les remarques faites par quelques-uns des vingt-deux orateurs sur le déroulement de la campagne électorale communiste.

Dans son introduction à la discussion, Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, chargée des collectivités locales et des élections, a dénoncé les projets économiques, sociaux et politiques de la « grande bourgeoisie » et du *« grand capital »* ainsi que le *« consensus entre la droite et le Parti socialiste, qui s'exprime de plus en plus ouvertement »*. Elle a contasté, en quelques phrases, que le PCF doit *« faire plus (...) contre Le Pen, sa propagande de haine, ses idées racistes et fascistes »*. Un passage, ramassé, et musclé, lui a permis de *« faire la clarté sur le PS et son candidat, François Mitterrand »*.

Selon Mme Vincent, *« la politique d'avant 1981, avec Giscard d'Estaing et Barre, c'est celle que Mitterrand et le PS ont reprise en 1982 »* et qui, pour demain, est la *« poursuite de l'austérité »*. Cependant, elle a réaffirmé : *« Nous ne confondons pas la droite et le PS »*, après avoir souligné que *« la discussion qui a lieu en ce moment entre Chirac, Barre, Mitterrand, sur les bilans respectifs doit être démystifiée »*.

« Votez Lajoinie pour vous défendre et pour le changement ! », a lancé la dirigeante communiste, qui a estimé que ce vote *« peut être un immense vote d'opposition »* et *« un vote de protestation pour lequel il faut encore mieux argumenter »*. Mettant l'accent sur la nécessité de mieux utiliser le programme du PCF, Mme Vincent a mis en exergue trois revendications : le SMIC à 6 000 francs, la réduction de 40 milliards du budget militaire et l'objectif de *« zéro arme nucléaire en l'an 2000 »*.

Après avoir fait une rapide allusion au *« caractère différent du premier et du second tour »*, – *« tout dépend bien du premier tour »*, – elle a fait trois remarques sur l'organisation de la campagne, qui *« demande un effort considérable des directions du parti, du comité central à la cellule »*. D'abord : *« Nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes »*, alors que, selon Mme Vincent, *« l'existence de la candidature Juquin dépend et dépendra du PS »*. Ensuite : *le « nouveau style »* de campagne est *« dur à organiser »*. Enfin : la cellule et les *« points de rencontre »* avec le public pour inciter au vote Lajoinie sont des facteurs déterminants de la campagne, qui voit fleurir, selon Mme Vincent, de *« nombreux appels »* en faveur du candidat du PCF.

Le scepticisme de M. Le Pors

Elle a conclu son introduction sur la *« bonne mobilisation »* des élus qu'on ne doit pas *« détourner de cette activité »* et sur l'importance de l'engagement des *« militants syndicaux (...) à titre personnel »*. Mme Vincent a consacré un long passage à la CGT, qui, *« tout en respectant ses statuts, ne pouvait être neutre dans une telle situation »*, ainsi que l'ont noté certains *« camarades »*.

Mises à part quelques interventions d'orateurs *« indéfectiblement optimistes »*, selon le mot d'un membre du comité central, plusieurs intervenants ont laissé poindre une certaine inquiétude, sinon une inquiétude certaine. M. Rémi Auchedé (Pas-de-Calais) a répercuté les *« réticences »* de *« certains camarades estimant que ce type de vote de mécontentement manque en quelque sorte de qualité »*.

L'ancien ministre, M. Anicet Le Pors, parlant d'une manifestation du PCF, a remarqué, sceptique : *« On n'a guère rassemblé au-delà de nos forces habituelles. »* A cet égard, il a affirmé que le parti ne se renforcera *« qu'à condition d'ouvrir une autre perspective politique et institutionnelle »*. M. Robert Bret (Bouches-du-Rhône) a mis en garde contre le *« sectarisme »* des électeurs communistes, qui manifestent le désir de ne pas voter pour M. Mitterrand au second tour. Mme Sylviane Ainardi (Haute-Garonne) a repris l'argument du sectarisme, pour le rejeter également, afin de donner des raisons aux électeurs socialistes de voter Lajoinie au premier tour.

Selon un dirigeant communiste, des membres du comité central *« commencent à prendre conscience qu'un vote pour se défendre n'est guère mobilisateur et surtout que ce n'est pas l'objet de l'élection présidentielle »*. Voulant sans doute contrer cette tendance, M. Marchais, dans sa conclusion, a insisté sur *« un accord général des membres du comité central sur la mise en œuvre des orientations définies au vingt-sixième congrès et aux comités centraux qui ont suivi, sur l'organisation de la campagne électorale »*.

O. B.

EN BREF

● **La société IPSO projette de reprendre « le Matin de Paris ».** – M. André Darres de Blanzy, responsable de l'Institut d'engineering et de prospective sociale (IPSO), qui a déjà repris des entreprises d'audiovisuel en difficulté, comme l'entreprise de visiophonie Visiotronic ou la société de production de films Link, a réuni, le mardi 9 février, des salariés du *Matin* pour leur présenter son projet de reprise du journal ou de création d'un quotidien national. M. Darres de Blanzy compte réunir 20 millions de francs pour éditer un quotidien (qui pourrait être *le Matin*, si le prix de vente du titre n'est pas trop élevé). Le tirage sera d'abord de deux cent mille exemplaires pour trente-deux pages. M. de Blanzy prendra une décision définitive vendredi. Un numéro zéro pourrait être préparé dès la semaine prochaine avec l'aide d'une trentaine de salariés du *Matin de Paris*, mis en liquidation le 28 janvier. L'hebdomadaire *Médias*, pour sa part, compte toujours créer un quotidien spécialisé dans la communication avec des anciens du journal.

● **Un policier sauve une jeune femme de la noyade.** – Un policier de la compagnie motocycliste du Val-de-Marne, en service depuis vingt ans, a plongé dans la Marne, mardi 9 février, pour sauver avec succès de la noyade une jeune femme qui voulait se donner la mort. Père de trois enfants, le motard, Jacques Pfaff, quarante et un ans, a été chaleureusement félicité par ses supérieurs et par M. Robert Pandraud. Il a répondu : *« Ça fait partie de notre travail. On est là pour ça. »*

A Bruxelles

Les ministres des finances des Douze ont entamé l'examen du renforcement du SME

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ministres des finances des Douze qui étaient réunis, mardi 9 février à Bruxelles, ont décidé d'engager l'examen des propositions présentées à la mi-janvier par la France afin de renforcer le système monétaire européen (*le Monde* du 15 janvier). Leur objectif est d'essayer de prendre des décisions lors de leur session du mois de juin.

Dans son aide-mémoire, M. Edouard Balladur plaide pour une coordination accrue des politiques économiques, avec les abandons de souveraineté qu'une telle évolution peut supposer, et pour un fonctionnement plus équilibré du mécanisme de change du SME. L'idée est d'accroître les obligations des pays à monnaie forte, c'est-à-dire surtout de la RFA qui devrait supporter comme tout un chacun le poids des interventions sur le marché.

M. Balladur voudrait par ailleurs hâter la participation pleine et entière de la livre sterling et de la lire au mécanisme de change du SME. *« En dépit de l'accalmie que l'on constate sur les marchés et qui aurait pu inciter à temporiser, personne n'a contesté que le moment était venu de faire à nouveau progresser la coopération monétaire européenne »*, a déclaré, plutôt satisfait, le ministre français. Ses partenaires se sont cependant abstenus de tout commentaire sur le contenu des propositions.

Le conseil a eu un échange de vues sur l'état des travaux concernant les propositons de la Commission visant à instaurer rapidement une libre circulation complète des mouvements de capitaux. M. Balladur a souligné que, parallèlement à cet objectif, des programmes devraient être accomplis dans quatre secteurs pour que la libération complète des capitaux ne perturbe pas le marché : le renforcement du SME, l'harmonisation des règles prudentielles, l'harmonisatioin de la fiscalité sur les dividendes afin d'éviter des flux artificiels de capitaux et la liberté de prestation pour les différents services financiers.

Ph. L.

Le numéro du « Monde » daté 10 février 1988 a été tiré à 479 866 exemplaires

A B C D E F G

Sa société étant en difficulté

Le président de la chambre de commerce de Marseille démissionne

MARSEILLE
de notre correspondant

M. Albert Bourdillon, qui avait succédé à M. Henri Mercier en juin 1987 comme président de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille (la plus ancienne de France, créée en 1599), a annoncé, mardi 9 février, sa démission. Une décision motivée par les difficultés financières que traverse actuellement la société SUCAB, implantée à Marseille, spécialisée dans le négoce international et dont M. Bourdillon est le PDG.

La crise qui affecte le continent africain, s'ajoutant à la lenteur dans la réalisation de certains actifs de l'entreprise, a précipité sa déconfiture. Le passif atteindrait 40 millions de francs du fait de l'insolvabilité de débiteurs de la SUCAB. En dépit des efforts de M. Bourdillon pour redéployer depuis plusieurs années ses activités, à travers des prises de participation dans des sociétés européennes en Extrême-Orient, il n'a pas été possible d'éviter le redressement judiciaire, malgré la vente tardive de la filiale britannique.

« Je ne voulais en aucun cas mêler la chambre de commerce à mes difficultés personnelles », a-t-il déclaré. Le tribunal de commerce de Marseille a accepté le plan de redressement de l'entreprise, qui devrait permettre à la SUCAB de poursuivre ses activités.

Cette démission ne devrait pas remettre en question les grandes options de la chambre de commerce de Marseille, dont le projet principal, en association avec la ville, demeure la réalisation du pôle technologique de Château-Gombert.

JEAN CONTRUCCI.